JEAN KERBOULL

le vaudou

MAGIE OU RELIGION

les énigmes de l'univers

ROBERT LAFFONT

Les Iles, les Tropiques, la traite des Noirs, l’esclavage… Ces éléments ont créé en Haïti une nouvelle religion : le Vaudou. Religion vivante, religion dansée, religion orgiastique à possession. Un polythéisme africain enrobé de formules et de rites catholiques.
Jean Kerboull a vécu des années parmi les paysans haïtiens - expérience unique, qui lui a permis de pénétrer à l’intérieur du phénomène et d’en découvrir l’architecture secrète.
Un extraordinaire univers mystique enfin éclairé.

JEAN KERBOULL

LE VAUDOU

Magie ou religion ?

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT
6, place Saint-Sulpice, 75006/Paris

REMERCIEMENTS

L’auteur tient à remercier :

le C.R.E.S.H.S. de Port-au-Prince
(Centre de recherches en sciences humaines et sociales)
pour sa contribution photographique ;

le C.N.R.S. de Paris
(Centre national de la recherche scientifique)
pour sa participation à son enquête.

INTRODUCTION

Haïti, la première des républiques noires indépendantes (1804), située, comme on le sait, entre Cuba et Porto Rico, et voisine de la République dominicaine — avec qui elle se partage l'île qui porte son nom —, est peuplée de cinq millions d'habitants environ. Ces descendants d'esclaves ou d'affranchis de la colonie française de Saint-Domingue sont neuf fois sur dix de race noire, une fois sur dix mulâtres.

La religion la plus répandue est officiellement le catholicisme, mais on compte une minorité de 10 % de protestants, pour la plupart néophytes venus du catholicisme. En fait, le Vaudou, syncrétisme de polythéisme africain et de christianisme catholique, influe beaucoup sur le comportement religieux des masses, surtout rurales ; certains observateurs ne craignent pas de lui attribuer 80 à 90 % de fidèles officieux.

Le mot même de Vaudou apparaît exotique, chargé de sortilège et de mystère. En préface à l'ouvrage d'un chorégraphe, Claude Lévi-Strauss, après avoir évoqué le rayonnement de la peinture « naïve » et des romans de mœurs haïtiens, récemment découverts et appréciés en France, n'ajoutait-il pas :

Le Vaudou : magie ou religion ?

« Ces feux croisés concentraient leurs rayons sur une vérité, sans doute moins imprévue (puisqu'elle avait, depuis pas mal d'années déjà, retenu l'attention d'excellents spécialistes) mais peut-être plus saisissante : l'existence et la vitalité de croyances et de rites grâce auxquels une culture doublement transplantée (transposée d'Afrique en terre américaine, et imprégnée dans son nouvel habitat d'une pensée religieuse et philosophique elle-même venue d'Europe, et plus particulièrement de France) s'était montrée capable de maintenir sa cohésion tout en gagnant sa liberté.

Dans le grand tableau périodique des sociétés humaines, Haïti ne pouvait donc manquer d'apparaître comme une molécule sociale dont les dimensions exiguës correspondaient à des propriétés remarquables : formée, semble-t-il, d'un type d'atomes capables de libérer des quantités exceptionnelles d'énergie. Cela seul justifierait l'attention passionnée que les sociologues et les ethnographes consacrent, de façon croissante, à la société haïtienne[1]. »

Une abondante littérature ethnographique et ethnologique a, en effet, été consacrée au phénomène du Vaudou. Cependant, depuis près de *deux cents ans* que des ouvrages en traitent, il n'est question, essentiellement, que du Vaudou public ou semi-public, c'est-à-dire du Vaudou qui se célèbre dans les sanctuaires de fidèles groupés autour d'un houngan — prêtre et directeur du temple et de sa société. C'est ainsi que Métraux situe son étude, « Le Vaudou haïtien » : « Nous avons vu que le Vaudou se présentait sous deux formes : l'une domestique, et l'autre publique. C'est de cette dernière qu'il sera surtout question ici. La plupart de mes observations ont été faites à Port-au-Prince où les sanctuaires étant nombreux et prospères, le rituel offre des raffinements et des subtilités qui font défaut aux cultes rustiques[2]. »

Cet auteur traite donc du rituel des sanctuaires de la cité principale d'Haïti, qu'il décrit avec compétence. Pour lui, du reste, le Vaudou reste « encore une religion mal connue[3] ». En effet, comme nous le rappelions, la plupart des relations ont trait à l'aspect extérieur, aux rites d'une certaine forme de Vaudou — celui de la capitale haïtienne.

De rares chercheurs ont abordé le Vaudou des campagnes, beaucoup plus difficile à observer, évidemment, comme n'étant pas à portée de main. Herskovits, après un séjour de trois mois, en 1934, dans la région de Mirebalais, en a publié les résultats[4], et J.-B. Romain, doyen de la Faculté d'ethnologie d'Haïti, a consacré quelque 70 pages, d'excellente venue, à la vie religieuse de la région de Milot[5]. Mais ce sont là exceptions limitées, et le professeur Roger Bastide — éminent spécialiste de l'Amérique latine et, tout particulièrement, des Noirs brésiliens — est fondé à écrire : « Certes, les images que les ethnologues nous donnent du Vaudou haïtien sont généralement très proches les unes des autres, mais c'est qu'elles décrivent toutes le même Vaudou local : celui de la région avoisinant la capitale. En fait, il y a autant de Vaudous qu'il y a de régions dans l'île, et, pour une même région, des variations sensibles d'un lieu de culte à l'autre[6]. »

Pour bien situer notre présent essai, nous disons qu'il va s'agir ici :

— d'un Vaudou local autre que celui de Port-au-Prince et de sa périphérie, ou, plutôt, de monographies vaudou établies sur *deux* communes rurales éloignées de Port-au-Prince de plus de cent kilomètres, et, par ailleurs, éloignées l'une de l'autre de plus de cent kilomètres également ;

— au delà d'un Vaudou restreint aux cérémonies de sanctuaires, d'un Vaudou *domestique,* tel que le vivent les habitants de ces deux communes, à partir de la cellule familiale, qui est en fait la source du Vaudou. « La base du culte Vaudou se trouve dans la famille. Chaque chef de famille, revêtu du sacerdoce familial, honore l'esprit des ancêtres et les lois[7] protecteurs des siens », indique, en passant, L. Descos, ministre de France en Haïti de 1904 à 1906, qui circula beaucoup, à cheval, à dos de mule, sillonnant les campagnes haïtiennes, et qui rapporta de ses pérégrinations un ouvrage documenté, qu'il signa d'un pseudonyme[8].

Nous baptiserons nos deux communes d'enquête Vallange et Savane-Zombi, pour obéir aux règles de la discrétion et de la déontologie, qui nous semblent impératives en ce domaine. Comme « Plainville » de James West, comme « Middletown » de Robert et Helen Lynd, ou, plus près de nous, « Plodemet » d'Edgar Morin, Vallange et Savane-Zombi ne sont pas les noms réels des localités étudiées — enclavées et isolées, avec les territoires respectifs de leurs communes, dans ce qu'on appelle en Haïti, uniformément, « l'arrière-pays », c'est-à-dire pratiquement tout ce qui n'est pas Port-au-Prince, les villes principales et leurs banlieues[9].

Le Vaudou étant une religion de mouvement, une religion vivante, et non pas une religion « en conserve » (R. Bastide), nous le saisissons ici dans une praxis, en un point donné de son évolution — nous allions dire de son effervescence. Plus d'une décennie s'est écoulée depuis notre enquête de base, complétée, il est vrai, par des recherches ultérieures — délai qui ajoute encore à la discrétion nécessaire, à l'égard des confidences, en ces sortes de monographies, mais n'enlève rien, semble-t-il, à la connaissance en profondeur du phénomène religieux et social visé.

Les enquêtes ont été orales et se sont déroulées *entièrement en créole* auprès de chacun des sujets contactés[10]. Nous sommes tout à fait convaincu, en effet, de la nécessité de se servir de l'outil linguistique approprié au milieu rural, et partageons l'avis d'un autre chercheur : « Nous avons parcouru toutes les « provinces ». Il nous a fallu longtemps pour nous « habituer », comme on dit en Haïti, avec les choses et les gens de la

campagne : nous initier surtout à la pratique du langage créole, cet indispensable instrument d'exploration (qu'on ne prétende pas se faire entendre du « moune morne » à l'aide de quelques mots familiers assemblés dans une syntaxe rudimentaire et qu'on n'aille pas croire que l'usage de la langue française puisse être d'un grand secours dans l'enquête rurale en Haïti !). La campagne haïtienne nous est ainsi apparue très variée et nuancée[11]. »

Indispensable en géographie humaine, le créole est tout aussi précieux en ethnologie, où il établit une communication, un contact, une chaleur humaine, un échange enfin entre l'enquêteur et les sujets. C'est avec tous ceux-ci la langue du franc-parler, la langue de la complicité. Il faut saisir au vol telle confidence qui ne se renouvellera peut-être pas, comprendre des formulations allusives, les déclarations elliptiques, les sous-entendus, le mot ésotérique, analyser les nuances, interpréter correctement, accueillir l'insolite, pénétrer à pas feutrés dans un monde intime, enveloppé de brume et de secret — dans un univers magico-religieux pétri de mystère et vécu par une masse fruste.

Cette masse représente les ruraux, qui forment environ 85 % de la population haïtienne, éparpillés dans leurs campagnes et leurs montagnes, tenus à l'écart par le citadin. « Il est très probable que les normes qui régissent la vie paysanne, les relations familiales, les rapports avec l'au-delà, toute la culture non matérielle du paysan haïtien se soit forgée sur place à partir d'un fond africain, constamment enrichi d'apports occidentaux. Nous arrivons à *un domaine presque inexploré que l'anthropologie comparée gagnerait à étudier.* Notre citadin est le porte-parole de la nation et il est, sans nul doute, presque un parfait Occidental. L'on ne peut cependant pas, sur cette base, affirmer que l'Haïtien se trouve intégré à l'hémisphère. Si nous observons notre structure sociale en relation avec les tendances du développement économique et social mondial, il en ressort que les classes moyennes rurales sont des groupes marginaux. Ajoutez-y les sans-terre et vous conclurez que la majorité de notre population vit en marge des sociétés actuelles[12]. »

Et l'on estime que les ruraux seront près de 6 millions en 1980.

Leur anthropologie culturelle est dominée par le Vaudou qui influence, à chaque instant, tous les aspects de la vie sociale. La présente étude de cette religion de masse, et de masse pauvre — misérable même, s'appuiera sur les déclarations des gens de cette masse. Tout au long de cette enquête

d’exploration court le réseau des *relations interethniques* et *interculturelles*, jouant dans la dynamique du Vaudou : luttes d’influence entre les ethnies africaines originelles d’abord, puis entre l’ethnie de référence française ou en tout cas occidentale, dont le support est la ville, et l’ethnie de fusion africaine, dont l’idéologie a jusqu’ici prédominé.

Notre itinéraire comprendra, en pages liminaires, les données générales sur Haïti et la situation du Vaudou, puis un aperçu détaillé des croyances et pratiques — assez largement connues — du Vaudou, attestées ici par nos sujets, avant d’entrer dans le vif de notre thème et d’aborder la structure du Vaudou domestique, les conditions de l’enquête et les matériaux recueillis, c’est-à-dire les héritages de divinités pénates et leurs révélations.

Avant de fermer le livre, le lecteur pourra consulter avec fruit, en annexe, certains témoignages fort éclairants[13].

PREMIÈRE PARTIE

HAÏTI ET LE VAUDOU HAÏTIEN

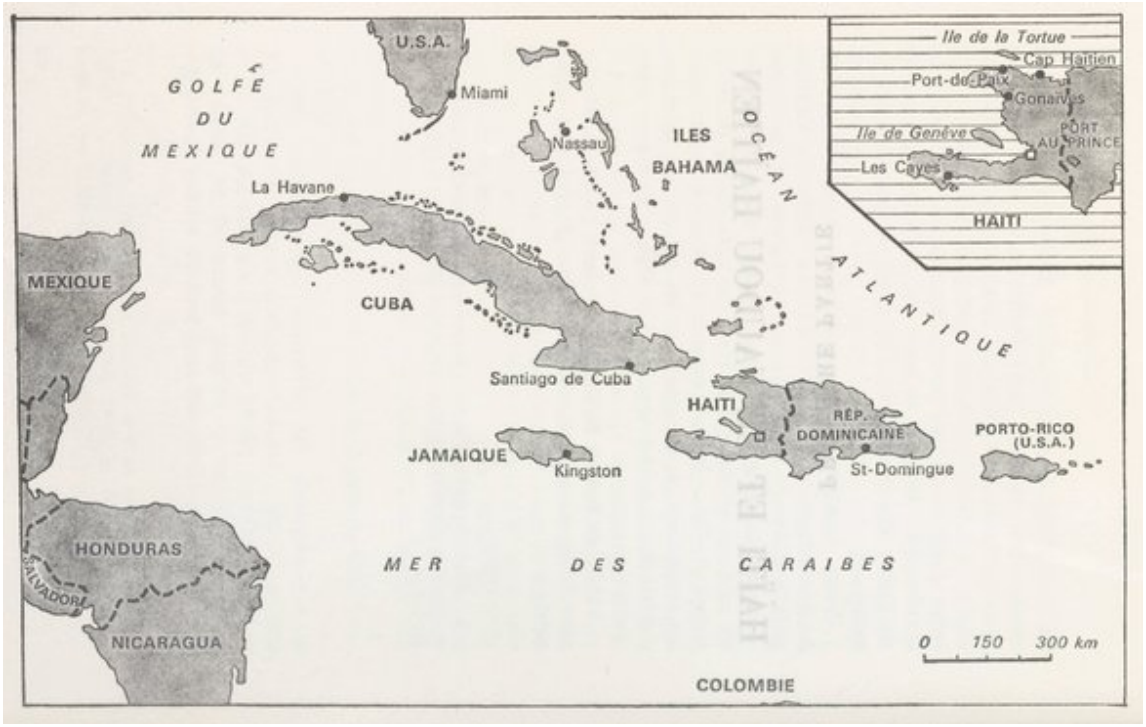
U.S.A.
Miami
GOLFE
DU
MEXIQUE
Nassau
ILES
BAHAMA
OCEAN
ATLANTIQUE
La Havane
MEXIQUE
CUBA
Santiago de Cuba
HAITI
RÉP.
DOMINICAINE
St-Domingue
PORTO-RICO
(U.S.A.)
JAMAIQUE
Kingston
HONDURAS
SALVADOR
NICARAGUA
MER DES CARAIBES
COLOMBIE
0 150 300 km
Ile de la Tortue
Cap Haïtien
Port-de-Paix
Gonaïves
Ile de Genève
PORT
AU PRINCE
Les Cayes
HAITI

CHAPITRE PREMIER

SURVOL

LE PEUPLEMENT DE HAITI

A la fin du XV^{e} siècle, Haïti — « terre haute et sauvage », en langage indien — allait entrer dans l'Histoire. Pays merveilleux au charme prenant : une corbeille de verdure posée sur l'indigo de la mer sous un ciel d'éternel azur. Christophe Colomb devait le comparer aux jardins d'Espagne et le baptiser du nom d'Isla Espanola (Ile Espagnole), dont on fit Hispaniola. Plus tard, ses admirateurs mirent à son front le diadème de « Perle des Antilles », titre qu'il remporte par excellence sur ses rivaux de la Jamaïque ou de La Barbade.

Dans cet éden tropical, rafraîchi par les vents alizés, la fin de l'année 1492 allait pourtant sonner le glas de deux libertés : celle des naturels indiens et celle des esclaves noirs destinés à les remplacer.

On connaît l'événement : le 6 décembre, les caravelles de Colomb y touchent terre, abordant l'île par le nord-ouest, au môle Saint-Nicolas, puis se mettent à longer la côte septentrionale. Le navigateur prend langue avec ses habitants et se fait agréer par le cacique du lieu, Guacanagaric, établi sans doute à la Petite-Anse, près de la ville actuelle du Cap-Haïtien. Puis, ancrée à une lieue marine plus à l'est, dans la baie de Caracol, une de ses caravelles, la *Santa-Maria,* se laisse surprendre par une saute de vent, chasse, et, entraînée par le courant, vient se briser sur un banc de coraux. Aussitôt informé de cette catastrophe, le bienveillant cacique prête la main aux Espagnols. Avec les débris du navire, sur des fondations en dur de moellons et de briques, ceux-ci élèvent le premier établissement du Nouveau Monde, qu'ils appellent Fort-Nativité, en souvenir du 24 décembre, date de la nuit du sinistre. On a situé depuis avec précision le fortin sur l'habitation Montholon, en la commune de Limonade, grâce à des

fouilles qui permirent la mise au jour, à proximité, de fourchettes de fer, de monnaies de cuivre castillanes et d'une fosse commune… d'Espagnols.

A son arrivée, les intentions de Colomb étaient pures :

— Les rois de Castille, avait-il signifié aux Indiens, nous ont envoyés non pour vous subjuguer, mais pour vous enseigner la vraie religion.

Cette déclaration de principe se conformait aux instructions formelles d'Isabelle la Catholique, qui enjoignaient de bien traiter les Indiens.

Ce dessein fut gauchi, une fois Colomb retourné en Espagne, par le contingent de Castillans du fort. Excédés par leurs exactions, les « bons sauvages » les massacrèrent et détruisirent le château.

Les renforts espagnols usèrent de représailles et la rapacité des colons fit le reste. A la bataille inégale et à la chasse à l'homme succéda une autre forme d'extermination : réquisition des vivres nécessaires aux naturels, confiscation des meilleures terres, travaux forcés, sans compter les épidémies de variole. On connaît peu ce génocide. Les Indiens à plumes d'Amérique du Nord sont les enfants chéris des ethnologues et des historiens ; les Indiens à chapeau d'Amérique du Sud les inspirent. Mais les Indiens — morts — d'Hispaniola ne retiennent pas l'attention : Arawaks, Caraïbes, Taïno, Ciboney, venus sans doute du continent proche.

Dans *Tristes tropiques*, Claude Lévi-Strauss estime leur nombre primitif à une centaine de mille à l'arrivée des Espagnols, à quelque 200 un siècle après. Le recensement de 1687 en compte 300. En 1940, dans l'État libre d'Haïti, une mission en identifie encore quelques îlots : Zip-Zip des mornes de la Grande-Rivière-du-Nord, Viens-Viens de Saltrou, métis de l'habitation Lamarque à Kenscoff, au-dessus de Pétionville… Un petit reliquat, des cendres, en vérité.

Après la mise au pas des rebelles, les survivants moururent d'inanition sur leurs mauvaises terres, dépossédés de leur maïs et de leur manioc. La plupart, au demeurant, disparurent dans les mines, exténués. Les mines, voilà le grand mot lâché ! La marche à l'ouest, le western espagnol, devint une course à l'Eldorado, une ruée vers l'or. Une idée fixe en effet hantait les colons : faire de l'or, en ramener en métropole. Ils en trouvèrent sans doute assez peu, mais enfin les « sauvages » en avaient fait des présents à Colomb et on a retrouvé des traces d'exploitation sur Bois-de-Lance en Limonade, au Dondon, à Plaisance, à Terre-Neuve, à Jacmel. Les mineurs indiens y laissèrent la vie.

Une voix cependant s'était élevée : celle d'un religieux dominicain, Bartolomé de Las Casas. Ce prélat, ancien « descobridor » entré dans les ordres, protesta avec véhémence contre l'asservissement de ses protégés indiens, comme en témoigne son mémoire : « Histoire admirable des horribles insolences, cruautés et tyrannies exercées par les Espagnols ès Indes occidentales » (1542). Il dénonçait en particulier l' « encomienda », la répartition illégale des terres prises aux autochtones. Emporté par son élan, il prit l'initiative malheureuse de proposer de faire appel, pour soulager ses chers Indiens, à des Noirs d'Afrique. Pour cette substitution de main-d'œuvre, la Couronne d'Espagne, hélas, le prit au mot.

Les mines épuisées, le besoin presse, au demeurant, les colons. Ils changent de cheval, ils se tournent vers les lucratives épices, qui valent leur pesant d'or. Ils ambitionnent de prendre la relève de Venise, de Gênes, de Pise : plus ouvertes, les Indes occidentales, dont ils avaient trouvé le chemin, remplaceraient les Indes orientales. Ils vont déverser sur le marché européen, au lieu du métal, des monceaux de cannelle, de gingembre, de girofle, de noix muscade, des sacs de piment, de poivre, de safran, de vanille, et, par-dessus tout, des cargaisons de sucre (accompagné bientôt de rhum) et de café — tous produits de luxe hautement prisés. En outre, bien sûr, sur cette lancée, le coton, l'indigo, le tabac, le maïs, et les autres denrées coloniales d'épicerie.

Un commerce triangulaire s'inaugure dès lors. Les navires chargent du fret en Europe : étoffes, quincaillerie, boîtes peintes dites de Guinée, troquent leur pacotille contre des esclaves noirs, qu'ils revendent à Hispaniola, et reviennent avec les précieuses denrées.

Ce trafic s'appuie sur un homme : le Noir. Les roitelets africains livrent aux Espagnols des prisonniers de guerre, des prisonniers civils, les fortes têtes, les condamnés, les indésirables, leurs propres esclaves, pour en faire, non des mineurs cette fois, mais des ouvriers agricoles.

Quand les Français s'emparent de la partie occidentale de l'île, au traité de Ryswick (1697), ils ne manquèrent pas de continuer ce fructueux système pour le mener à son plus haut rendement. Un exemple est peut-être symbolique de cette reconversion qu'ils adoptèrent. Ils font, entre autres, venir une ethnie, déjà ployée par les Portugais, dès la fin du XVI^{e} siècle, au travail des mines de la Côte-de-l'Or, dont les membres étaient devenus pour cette raison les Mines, implantés sur le territoire du comptoir d'El Mina. (La ville d'El Mina existe toujours au Ghana, à l'ouest d'Accra.) Ces Mines

n’apprécient pas la déportation et ses dures conditions : il en est de marrons qui gagnent la partie espagnole, où, moitié par humanité recouvrée, moitié par défi des Français, les autorités leur laissèrent le champ libre. Ces fugitifs fondèrent, dans le premier quart du XVIII^{e} siècle, le village de Saint-Laurent-des-Minas, près de Santo-Domingo.

Ces malheureux avaient le mauvais goût de n’estimer pas plus le travail des mines que la culture servile des épices : caféiers de la Martinique, cannes à sucre de Batavia et de l’océan Indien, cacao, épices de Cayenne, moutarde de Surinam, jasmin et palmiers du cap de Bonne-Espérance, quinquina du pays, assortis des indigotiers des Indes orientales et des cotonniers de la Vera-Cruz, tous éléments d’un paradis végétal incomparable, indigène ou transplanté, constitué à la sueur du Nègre. Espaces verdoyants seulement traversés par le vol blanc des tourterelles et des ramiers ; vergers de pamplemousses, de citronniers, d’orangers, d’avocatiers, où passent les perruches ; jardins de flamboyants pourpres, de bougainvilliers violets, où, pour le plaisir du Blanc, l’oiseau-mouche picore l’hibiscus. Dans cet enchantement claque, seul, déchirant le silence, le fouet des commandeurs. Des dizaines de milliers de Noirs relaient, dans l’esclavage, quelques milliers d’aborigènes indiens.

Avec le développement des cultures, des contingents toujours plus fournis de « bois d’ébène » furent en effet débarqués, à partir du premier quart du XVIII^{e} siècle. Les négriers les chargeaient le long du golfe de Guinée principalement : la prise venait de tout le littoral, du Sénégal au Congo et à l’Angola. Cependant, la Côte des Esclaves, dans la baie de Bénin, fut de loin la plus exploitée, avec ses comptoirs de Lagos et surtout d’Ouidah, au royaume de Juda. Vers 1770, l’épuisement du cheptel humain devait déplacer le centre du trafic plus au sud, au niveau des territoires bantous.

Combien d’Africains furent ainsi sauvagement arrachés à leur pays ? Il est délicat de le préciser. Toujours est-il qu’en 1789 un demi-million d’esclaves noirs, déportés ou créoles nés sur place, assurent, dans une colonie extrêmement prospère de 30 000 Blancs et de 30 000 affranchis, la plupart mulâtres, un chiffre d’exportation annuel de 116 millions de livres.

Parmi la trentaine d’ethnies que Moreau de Saint-Méry[14] recense dans la colonie, un peu avant la Révolution française, nous retrouvons dans la liste

de *loas* — divinités du Vaudou, comme on se le rappelle, repérés tant à Vallange qu'à Savane-Zombi, la trace de quinze d'entre elles : des Arada aux Fon, des Bissagots, Canga, Caplaou aux Congos, des Haoussa aux Ibos, en passant par les Mandingues, Mines, Mondongues, Nago, Popo, Soussou et Sénégalais.

Le panthéon des loas recueillis par l'enquête renferme de nombreuses autres dénominations d'ethnies ; Moreau en englobe du reste beaucoup sous l'un ou l'autre nom générique : ainsi des diverses tribus de l'immense groupe ethnique bantou.

Le brassage des ethnies s'est opéré dans le « melting pot » de la colonie. Il a dégagé un dénominateur commun, où les différentes variétés se sont rencontrées, non sans péripéties, au niveau religieux, point le plus fort de leurs cultures : le Vaudou.

Est-ce cette force de pression, cimentée par un destin commun, favorisée par l'ébullition des idées et l'émergence généralisée des revendications, tant chez les Blancs autonomistes que chez les Noirs serfs, qui fut déterminante dans le soulèvement des esclaves du Nord en août 1791 ? Les historiens haïtiens l'affirment volontiers. Quoi qu'il en soit, ce spartakisme réussit : le 1er janvier 1804 était solennellement proclamée l'Indépendance de la république d'Haïti.

A cette date, l'affrontement et le brassage des ethnies avaient également provoqué la mise en veilleuse des idiomes apportés d'Afrique et l'adoption progressive d'un langage commun : le créole, où ne figurait plus qu'un îlot de termes sacrés africains, pieusement, nostalgiquement conservés par le Vaudou dans sa liturgie. La nouvelle ethnie haïtienne, issue des multiples ethnies africaines de la colonie, possédait donc un capital linguistique — création de son génie propre, ou, plus vraisemblablement, selon des recherches en cours, dérivation de la « lingua franca », dialecte commercial du bassin méditerranéen au XVIIe siècle véhiculé dans les comptoirs de l'Afrique occidentale par les marins et les traiteurs.

Le fait qu'Haïti groupe les 9/10e des créolisants du monde entier suffit, en tout état de cause, à donner au pays une physionomie originale. Le fondement linguistique, l'un des principaux critères retenus par les ethnistes pour vérifier l'existence et l'homogénéité d'une ethnie, y apparaît clairement : c'est le créole.

Mais la notion d'ethnie se présente comme un concept global.

L'aliénation économique de l'époque coloniale a-t-elle été brisée en même temps que l'aliénation physique et culturelle ? Le système économique haïtien a connu beaucoup de vicissitudes depuis l'indépendance politique. Ce n'est pas le lieu d'en dresser un bilan détaillé. Nous n'avons en vue, en effet, que de situer sommairement notre propos, le Vaudou domestique, dans son cadre économique, complété par quelques traits, utiles à l'information[15].

Ce faisant, donnons un instant à l'individu moyen de la population haïtienne que nous traitons, un paysan, son plaisant sobriquet de Tit-Z'oreilles. (Il le tient de la petitesse de ses oreilles, plus jolies que les « plats à barbe » de certains Blancs.) Comme 85 % de ses compatriotes, il vit dans quelque plaine ou quelque hauteur retirée d'un pays grand comme la Belgique. Son espoir de vie dépasse de justesse 32 ans : un médecin pour 75 000 habitants y contribue pour sa modeste part. Comme 9 Haïtiens sur 10, Tit-Z'oreilles est, hélas, illettré[16]. Le café qu'il produit, la canne à sucre, le cacao, les bananes, les vivres, voire le sisal, lui assurent, au mieux, un chiche revenu de 64 dollars par an et par tête, soit environ 320 F français[17], le plus bas revenu d'Amérique latine. Peu ou point de porte de sortie dans l'embauche industrielle. En effet, « Haïti est un pays très faiblement industrialisé. Les principales entreprises, aux mains de compagnies nord-américaines, sont d'abord tournées vers les marchés extérieurs. Il s'agit, ni plus ni moins, d'une exploitation de type colonial : elles exportent des matières brutes obligeant Haïti à importer des produits finis »[18]. La balance commerciale de la République accuse un large déficit, même si l'oncle Sam garantit la gourde, monnaie nationale, à raison de 5 gourdes pour 1 dollar. Aussi bien Tit-Z'oreilles, dans sa case de torchis, le soir, à la chandelle, n'a pas de peine à compter sa fortune : une demi-douzaine de pièces de nickel, de rares billets d'une ou deux gourdes, crasseux à force d'avoir servi, imbibés de sa sueur et de celle de ses frères.

On saisit, à la lecture de ce portrait, le sous-développement dont souffre l'Haïtien moyen. Pour y pallier, le paysannat, qui forme l'immense majorité de la population[19], recourt au picorage, système d'exploitation ou plutôt d'expédients, à mi-chemin entre le jardinage et la cueillette. Voici la

description que brosse un auteur de ce « grappillage » aux alentours des maisons : « Autour de chaque *caille* s'étend comme une large zone de cueillette, une sorte de jachère imprécise, agrandissant les limites de la propriété au gré des besoins immédiats, un usufruit naturel pour tout dire, s'exerçant sur des terres et des ressources anonymes. C'est dans ces franges que les *boucans* (feux de défrichage) ravagent des pentes entières pour l'établissement de quelque maigre champ ; que la quête du bois pour la cuisine quotidienne, l'édification d'un four à chaux ou la fabrication de charbon de bois, font le vide à des kilomètres à la ronde ; que pour se procurer les *allumettes* de *bois pin*[20], le paysan évide le tronc des arbres les plus vigoureux ; que les bandes de « cabris » errants détruisent les jeunes pousses. Pour quelques ares de cultures permanentes, plusieurs hectares sont ainsi soumis à une « érosion humaine » dévastatrice. C'est donc, au total, le grappillage qui est […] en cause avec ses techniques attardées et ses tendances destructrices. L'évolution de l'économie agricole haïtienne dépendrait donc des progrès mêmes de l'exploitation familiale[21]. »

Les habitations dispersées dans les mornes, les savanes et les plaines, grâce à cet usage qui se révèle mal plus que remède, n'entretiennent que des îlots de culture. La situation du paysan s'est terriblement dégradée depuis l'époque des travaux collectifs sur la terre indivise des « la-cour ». Cette structure rurale patriarcale, en voie de désagrégation depuis une cinquantaine d'années, a aujourd'hui volé en éclats. Désormais, dans tout Haïti, « la vie rurale se caractérise uniquement par le resserrement de la communauté familiale et l'amenuisement de la propriété, la médiocrité des techniques et l'affaiblissement des pratiques agraires collectives, la prédominance du petit jardinage et la précarité des niveaux de vie[22] ».

CHAPITRE II

SITUATION DU VAUDOU

ANTÉCÉDENTS AFRICAINS DU VAUDOU

Le Vaudou peut être, lui aussi, comme le grappillage sur le plan économique, considéré comme un palliatif à la dure vie des Haïtiens. Il tire son origine de l'Afrique. Les vaudoulogues l'ont bien discerné : le polythéisme *fon et yorouba* de la culture béninoise (golfe du Bénin) est à la source du Vaudou haïtien.

Au Danhomé[23], les rois supervisaient l'exercice de la religion. Un auteur peut assurer : « Les rois dahoméens […] contrôlaient sérieusement les différents cultes, et il serait aventureux de supposer que les prêtres ne tenaient pas compte des sanctions encourues : bannissement ou peine de mort[24]. »

Le souvenir d'un culte réglementé et cohérent resta ancré dans la mémoire collective des esclaves de Saint-Domingue. Nous verrons sur pièces qu'il demeure vivace et que cette tradition a fait classer d'office dans la catégorie des dieux réputés bénéfiques la très grande majorité des divinités et génies autrefois en honneur chez les Fon-Yorouba.

Cependant notre travail montrera aussi dans le détail qu'une foule d'autres ethnies africaines, principalement *bantoues*, ont apporté leur contribution au syncrétisme vaudou. Il ne faut pas s'y tromper pourtant : les systèmes religieux de ces ethnies n'ont nullement été adoptés comme tels ni leurs panthéons intégrés dans le Vaudou. Il n'y a pas eu, chez les Béninois, souci de tolérance ou de pluralisme. La participation en question est d'un autre ordre : les noms d'ethnies en sont venus, symboliquement, à signifier globalement les dieux ou ancêtres respectifs qui appartenaient à ces ethnies, *contractés* en un seul loa. C'est ainsi, par exemple, que *l'ethnie* Ibo a donné naissance au *loa* IBO, *l'ethnie* Koï au *loa* KOI, *l'ethnie* Simbi au *loa* SIMBI, puis ces acceptions d'ethnies se sont, en tant que telles, effacées

dans le langage — le signifiant ayant perdu son sens initial. Ces loas ethniques ont été, dans l'optique béninoise triomphante, à caractère manichéen, tous « vus » comme un agglomérat assez anarchique et suspect de divinités de *tendance maléfique*. Ils font, si l'on peut dire, dans l'appareil béninois du Vaudou, de la figuration canaille.

SITUATION OFFICIELLE ET OFFICIEUSE DU VAUDOU

Le Vaudou, nous venons de le voir, se présente comme un système de tradition africaine, système *dualiste* de divinités de tendance bénéfique ou maléfique.

Quelle est à son égard la position des dirigeants politiques et de l'élite citadine ? Le Code pénal haïtien édicte à l'article 405 : « Tous faiseurs de ouangas, caprelatas, vaudous, donpèdre, makandals et autres sortilèges seront punis de trois à six mois d'emprisonnement et d'une amende de soixante gourdes à cent cinquante par le tribunal de simple police et en cas de récidive d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de trois cents gourdes à mille par le tribunal correctionnel […]. Toutes danses et autres pratiques quelconques qui seront de nature à entretenir dans les populations l'esprit de fétichisme et de superstition seront considérées comme sortilèges et punies des mêmes peines. »

Au départ donc, les législateurs se réclamaient, en face de l'ethnie d'appartenance africaine du « gros peuple », de l'ethnie de référence occidentale. A vrai dire cependant ces dispositions sévères étaient le plus souvent laissées en sommeil : il s'agissait surtout d'une hostilité de façade. Malgré les lois de la république indépendante, les faiseurs de maléfices n'ont jamais été vraiment inquiétés par la Justice, le contrôle des prêtres a manqué.

L'occupation américaine de 1915 devait encore faire évoluer l'attitude des dirigeants dans le sens de la tolérance. A cette date, en effet, après avoir préparé le terrain par d'habiles intrigues télécommandées par des personnages comme Wilson, W.-J. Bryan, Lansing, Josephus Daniels — qui n'avaient rien de négrophiles d'après un de leurs compatriotes[25] — les Américains débarquèrent en Haïti « pour y mettre de l'ordre ». « L'honneur national [était] une étiquette hypocrite destinée à couvrir des intérêts de

classe aussi clairs que ceux qui nous amenèrent à envahir Haïti », écrit à ce propos le sociologue D. Riesman[26].

L'occupation yankee devait durer jusqu'en 1934, et, pendant cette période, les occupants ne se firent pas faute d'appliquer les articles du Code pénal visant le « fétichisme », et, en même temps, pour la plupart, de nourrir un identique préjugé de couleur envers tous les Haïtiens, Noirs ou Mulâtres, élite comprise.

Le ressentiment qui s'ensuivit opéra un certain rapprochement de celle-ci avec le peuple et donna naissance, entre autres, à un essai d'ethnographie que le docteur Price-Mars, Haïtien, publia en France en l'année 1928[27] et qui se veut une tentative de réhabilitation de la culture mère africaine. Cette œuvre fut à l'origine, chez les intellectuels, du mouvement indigéniste, qui brilla de son plus bel éclat, avec Price-Mars et son école, sous l'occupation, et encore en 1940-1945.

Des efforts plus récents, qu'on peut dater en gros de l'époque du dernier recensement (1950), ont porté davantage sur les chiffres et les statistiques de la situation économique du paysan, domaine où de jeunes Haïtiens se sont donné carrière pour le respect et le mieux-être du peuple.

Un Haïtien[28] résume en ces termes les deux attitudes : « On pourrait […] dire que la glorification à outrance du « Vaudou » par l'intelligentsia haïtienne a créé un climat national d'opinion qui a grandement contribué à justifier et à encourager son maintien non dans les musées et le folklore mais dans la vie active du paysan. Cependant, un courant intellectuel plus récent, plus scientifique que littéraire, a tendance à voir dans cette glorification une forme sournoise et cynique d'exploitation du monde rural par le monde urbain. »

En somme, certains intellectuels et certains politiciens ne voient pas d'un mauvais œil une ethnographie militante adopter à l'égard de tout le système composite du Vaudou une attitude conservatrice et passéiste, qui leur laisse par ailleurs les mains libres pour un fructueux « leadership » du pays.

En face d'eux, des économistes voudraient, par des voies et moyens efficaces, sortir la masse du marasme et des superstitions. Ils ont pour alliés d'autres intellectuels qui pensent découvrir, dans les prises de position indigénistes, des arrière-pensées contestables, surtout quand elles viennent d'étrangers : « De bons apôtres viennent des États-Unis ou d'ailleurs nous recommander de garder nos traditions, mœurs et cultes africains et de couper tous les ponts avec la civilisation chrétienne afin qu'Haïti conserve

son originalité : ils veulent que notre pays forme en Amérique un blackpot dont la proximité les dispense de faire les frais d'un long voyage en Afrique pour étudier les arts et les coutumes des « non-civilisés »[29]. »

Nous n'avons pas à prendre parti dans un tel débat. En ce qui nous concerne, nous soulignerons seulement, comme nous le verrons en détail, que ce qu'il est convenu d'appeler *Vaudou* est un phénomène complexe, formé d'éléments bigarrés, désigné sous un seul terme, commode peut-être mais équivoque, sorte de fourre-tout, où se côtoient, d'un point de vue sociologique, pratiques de sociabilité et de non-sociabilité.

LE VAUDOU DANS LES CAMPA GNES : LE MOUVEMENT DES REJETÉS

Pour l'élite citadine, le Vaudou peut être un thème sentimental ou patriotique, et, pour certains, un tremplin politique en temps d'élections comme nous l'avons vu. Quel est — au stade d'évolution actuel du phénomène, sans presque aucun frein à ses écarts sociaux depuis l'Indépendance — l'avis de l'usager, le principal intéressé, c'est-à-dire le petit paysan haïtien ?

Pour lui, aucun doute, son ethnie d'appartenance c'est l'ethnie de souche africaine, ou plutôt l'ethnie négro-haïtienne, constituée par une culture africaine, enrichie sur place d'apports créoles et d'emprunts européens. Le Vaudou est foncièrement, la plupart du temps, son unique religion : polythéisme béninois, enrobé d'éléments chrétiens. C'est un culte des ancêtres divinisés et des dieux et génies, un hommage total aux loas, immanents plus que transcendants à l'humanité, anthropomorphiques mais cependant souverains, à qui l'on doit obéir aveuglément. Les « houngan » et les « bokô » (mais non eux seuls) sont, comme prêtres, les médiums et canaux d'expression de ces divinités impérieuses… Le paysan trouve, par ailleurs, dans ces dévotions, satisfaction à son besoin de loisirs, de jeux et de récréations : rencontres sociales des familles et des amis, danses, repas et même ripailles.

Cependant le paysan est entré dans le temps du soupçon : dans ce cadre, dont la trame recouvre entièrement sa vie individuelle et sociale, ses besoins économiques, et plus loin encore, son besoin de dignité, sont-ils comblés ? Comme partout dans le monde rural, l'habitant haïtien, s'il peut

être sensible à l'esthétique, à la beauté, n'a évidemment rien d'un « esthète » de ville. Il est soucieux, avant tout, d'un minimum d'efficience. On pourrait même dire que le système vaudou n'est finalement valable à ses yeux que s'il lui procure l'efficacité : il joue sur les notions de force et de chance qu'il implore ou exige des divinités protectrices. Religion ? Peut-être, mais « pratique et utilitaire qui se soucie plus des affaires de la terre que de celles du ciel[30]. » Le Vaudou est-il efficace ? La réponse de l'usager actuel est évidemment variable et se diversifie selon les sujets.

Il s'est trouvé en tout cas un vaudouisant pour contester publiquement l'efficacité du Vaudou et sa protestation a éveillé des échos prolongés auprès des nombreux disciples qu'il se fit dans son milieu. Cet homme, ce fut le « Docteur Jules », le « Prophète Jules » ou plus simplement « Tit-Jules », ainsi que les gens l'appelaient — Saint-Gilles Saint-Pierre pour l'état civil.

Dès 1935, cet habitant des montagnes de la commune de Grandbois, non loin de Lascahobas ou de Mirebalais, se révoltait. Ancien directeur de la chapelle de Trou d'Eau, pratiquant le « mélange », affilié à la fois au catholicisme et au Vaudou, il avait fait appel à un bokô pour traiter son fils malade. Devant l'incapacité du prêtre-guérisseur, éprouvant de la nausée pour ces pratiques, Tit-Jules mit celui-ci à la porte et jeta dehors ses charmes et ses ingrédients.

Puis il alla trouver son autre fils Senertil, qui avait également un fils malade et lui dit :

— Voici comment tu dois faire.

Et, raconte l'intéressé, « il me fit rejeter le Vaudou ; j'étais le premier ; toute la famille suivit ». Le mouvement des « Rejetés » ainsi lancé par ce coup d'audace fit tache d'huile et se répandit clandestinement : les gens venaient demander à Tit-Jules de les faire « rejeter » ; ils le faisaient « dans ses mains ». La plupart adhéraient alors à une manière de catholicisme orthodoxe et s'y maintenaient.

A quelque quatre-vingts kilomètres à vol d'oiseau au nord de Trou d'Eau, à la chapelle de Los Paliès, près de Hinche, un adepte de Tit-Jules, Simon César, recrutait des adhérents, en 1937-1938, pour la nouvelle secte. Il disait à qui voulait l'entendre :

— J'ai été en traitement chez sept bokô ; le dernier m'a mis une poule crevée sur le ventre. C'était une infection. J'ai été trouver Tit-Jules, qui m'a délivré.

Cependant le gros mouvement des Rejetés partit surtout de Saint-Michel-de-l'Attalaye (département de l'Artibonite), à la fin de l'année 1939. Ce sont les vaudouisants eux-mêmes qui exigeaient des prêtres catholiques et de leurs aides que l'on abatte leurs arbres sacrés, résidences des loas, et qui ne se contentaient pas de demi-mesures, par exemple d'une encoche symbolique à l'écorce de l'arbre condamné :

— Il faut les couper jusqu'à la racine. Nous ne voulons pas que les enfants de nos enfants connaissent ces affaires-là encore. Lorsque tous les vices vieillissent, il en reste qui gardent toujours leur jeunesse.

Autrement dit, faisons disparaître la moindre occasion de la tentation, qui garde toujours son attrait.

Le mouvement des Rejetés, cette fois adopté officiellement par les cadres catholiques, battit son plein en 1940-1941, suscitant, par dizaines de mille, les adhésions enthousiastes de la plupart des paysans et habitants des bourgs, qui juraient de ne plus pratiquer le « mélange » : la commune de Grandbois, à elle seule, comptait 17 000 « sermentés ». C'était la petite patrie du prophète, mais son cas n'est pas isolé. Il s'agit d'un raz de marée. On note au hasard : Saint-Michel : 30 000 sermentés, Hinche : 24 000, Dessalines : 22 000, Petite-Rivière : 16 000, Ouanaminthe : 12 000, Saint-Raphaël : 15 000, Dondon : 12 000, Grande-Rivière-du-Nord : 15 000, etc.

Le 8 février 1942 eut lieu, à Saint-Michel-de-l'Attalaye, le congrès des Rejetés qui groupa, malgré les intimidations policières, 40 ou 50 000 participants. Par la suite, un gouvernement ombrageux stoppa net, par la force, le mouvement populaire.

Bloqué, le mouvement des Rejetés avait mis au jour la vie souvent obscure du Vaudou. La lumière qu'il avait jetée sur les mœurs avait éclairé certaines conduites ambiguës ou mal connues. Le projecteur, fouillant l'ombre, avait permis l'observation, la vérification, enrichi l'ethnographie, mais avait enseigné en même temps la prudence dans l'appréciation.

Pour illustrer cette mise en garde, voici deux faits, tous deux recueillis à cette époque à La-Grande-Rivière-du-Nord. Le premier concerne une paysanne d'un certain âge, catholique de pratique saisonnière, vivant seule ; elle avait la réputation d'être un loup-garou. Elle avait mangé, disait-on, beaucoup de personnes et particulièrement des enfants. Du reste, elle détenait dans la malle de sa maison une « gazette » — la liste de ses victimes passées et futures. Les bonnes gens vinrent sommer son pasteur

d’aller se rendre compte lui-même. Celui-ci rapporte : « Le lendemain, je me trouvais chez la prétendue cannibale. La pauvre femme n’en menait pas large ! Loin d’être agressive, elle ressemblait plutôt à une personne traquée, maltraitée, craignant les coups. Renseignements pris, oui, cette attitude s’expliquait. La veille, devant ses dénégations, la foule l’avait rossée d’importance. Les coups, pensait-on, la feraient parler. Elle ne parla pas. On m’appelait donc à la rescousse pour avoir la vérité, ses aveux. Il ne me fallut pas beaucoup de temps pour être convaincu que j’étais en présence d’un cas de calomnie flagrant, dû en grande partie au caractère insociable de cette malheureuse qu’on aurait probablement fait disparaître sans mon intervention. Enfin rassuré, son milieu, oubliant ses griefs, la laissa vivre en paix. »

Le deuxième fait est celui d’un bonhomme, d’obédience catholique lui aussi, habitant le bourg. Nommons-le Saint-Phanord. Il était considéré comme un personnage — un « gros-nègre » — dangereux. Ici encore, sous la pression de ses ouailles inquiètes, le prêtre dut accepter de se rendre chez son paroissien. L’homme le reçut, le suppliant instamment d’entrer seul dans une des pièces de sa maisonnette, mais de ne pas laisser y pénétrer la foule des curieux. Sur cette assurance, Saint-Phanord ouvre la porte d’une chambre mystérieuse. Mais, alors, impossible d’aller plus avant. Un amoncellement de terre la remplissait presque jusqu’à la charpente.

— Pourquoi donc cette terre ?

— C’est la terre retirée du trou que j’ai creusé au milieu de la chambre. Nous pouvez voir ce trou en grimpant là-haut.

Des bords du cratère, atteint à grand-peine, on aperçoit en effet le trou.

— Mais pourquoi ce trou ?

— Maîtresse ERZULIE[31] m’a révélé l’existence d’un trésor enfoui là. Il y aura bientôt deux ans que j’ai commencé à fouiller. Je suis arrivé à dix mètres ; à cette profondeur, mon travail est plus difficile à cause de l’eau : mais ERZULIE me dit de continuer, qu’avant longtemps je serai en possession du trésor. D’ailleurs, au fond du trou, je sens l’argent…

— Votre vie est en danger dans cette fosse étroite sans étais… Et vous avez fait seul ce travail de terrassier ?

— Oui, seul, et seulement la nuit pour éviter les indiscrétions. Je descendais chaque nuit depuis deux ans, avec mes outils, pour creuser et collecter la terre. L’échelle est maintenant faite de trois petites échelles liées bout à bout.

La foule, ensuite, forçant les barrages, voulut voir. Elle voulut même savoir si ce trou ne recélait pas quelques cadavres d'enfants. Quelqu'un se dévoua : Saint-Phanord passait pour un tueur et un mangeur d'enfants. Le volontaire ne découvrit, au fond du trou, que des os de poulets — victimes probablement offertes à ERZULIE.

Le trou fut bouché, et avec lui deux autres, dans des maisons voisines, dont les propriétaires, personnes d'un certain niveau social, traquaient aussi la fortune.

Les inquiétants loups-garous n'étaient que chercheurs de fabuleux trésors. Peut-être espéraient-ils mettre la main sur un magot caché par les anciens colons ?

REMARQUES SOCIOLOGIQUES SUR LE VAUDOU POPULAIRE ET LE MOUVEMENT DES REJETÉS

L'historique que nous venons de brosser amène à condenser quelques remarques, du point de vue sociologique qui est ici le nôtre.

Dans une société traditionnelle ancrée dans « l'état théologique » — pour reprendre le cadre commode d'A. Comte — quand une mutation sociale se produit, la forme religieuse coutumière est mise en cause. Le Vaudou, pénétrant toute la vie sociale paysanne, ne pouvait qu'être mis en cause.

C'est de la base qu'est parti, clandestinement, l'ébranlement.

La clandestinité du mouvement, dans ses premières poussées, résulte d'un *stéréotype*, cette « opinion toute faite, s'imposant, comme un cliché, aux membres d'une collectivité » (Piéron).

Ce stéréotype, enraciné par l'histoire, s'énonce le plus souvent comme suit : « *S'ou catholique, faut quand même ou n'en l'Afrique » (Par le fait même que vous êtes catholique, vous devez pratiquer le Vaudou).*

Renier le Vaudou, c'était donc, dans l'esprit des premiers Rejetés, renier le catholicisme sociologique : d'où l'aspect de secte que prenaient les premiers groupes de réformés.

Il s'en faut, par conséquent, que cette contestation sociale des ruraux soit uniquement adhésion à la foi et à la véritable pratique catholiques.

Du fait du stéréotype en usage dans les couches populaires, il y a proprement contestation du *catholicisme vécu*, vu comme imbriqué dans le Vaudou, et, dès lors, coresponsable d'une situation sociale dégradée.

Les catholiques pratiquants eux-mêmes, assidus à la messe et aux sacrements, apparaissent, à 90 ou 95 %, comme impliqués dans le culte vaudou. « Mélangeurs » comme les non-pratiquants, ils ont fait leur la formule : *« Tit morceau Bon Dieu, tit morceau solocotô » (Une part de Bon Dieu, une part d'animisme),* très fréquemment citée.

Dans leur ardeur et leur enthousiasme, les Rejetés, nouveaux Polyeuctes, souhaitaient spontanément — on pourrait même dire avec rage — une coupure totale avec le corpus vaudou, preuve de la fascination que celui-ci avait exercée et exerçait toujours sur leur mentalité. Ce bouillonnement a même eu quelques bavures : vengeances, calomnies, voies de fait, pillages, qui entrent dans le contexte de défoulement.

La contestation, née dans la paysannerie et son ethnie négro-américaine d'appartenance, a été étouffée par les classes dirigeantes qui se réclament, par ailleurs, à l'usage officiel, d'une autre ethnie de référence : celle des classes aisées occidentales.

Le phénomène, on peut même dire la révolution des Rejetés, se caractérise par des motivations multiples, conscientes ou inconscientes. Besoin de dignité humaine ; besoin de sécurité morale et physique devant l'escalade de la magie noire. Impossibilité matérielle d'assumer les lourdes charges économiques imposées par le Vaudou : sacrifices, offrandes, débours divers. Enfin, dans un monde clos, aspiration latente à de nouvelles structures — économiques, socioprofessionnelles, politiques, trouée qu'un catholicisme social, pour sa part, n'a pas été en mesure d'effectuer.

En définitive, pour l'observateur attentif, le mouvement des Rejetés, jailli comme un geyser, revêt une ample signification. Psychologique au niveau de l'individu, sociologique au niveau de la société globale, économique, implicitement politique, il ne se cantonne pas dans un secteur étroitement religieux.

L'énergie libérée par le Rejet, après la rupture symbolique des cadres anciens, n'a pu se réinvestir franchement dans de nouvelles structures. Refluant sur sa ligne de départ, elle a reconstitué une tension grosse d'une autre décharge. A peine dégagée, elle est à nouveau comprimée.

Un moment disjoint, le puzzle vaudou s'est reformé ; à peine dévoilé, il est rentré dans son mystère.

CHAPITRE III

LES CROYANCES VAUDOU

STRUCTURES GÉNÉRALES DES CROYANCES VAUDOU

Le Vaudou se fonde sur trois éléments : représentatif, moteur et affectif, qui apparaissent comme suit dans cette religion populaire, telle que nous l'avons approchée jusqu'ici.

L'élément *représentatif* embrasse toute la mythologie : généalogie des dieux, leurs relations mutuelles, leurs fonctions, leurs classifications, etc. Il comprend la tradition africaine et la création haïtienne continue. Les mythes proprement dits ne possèdent plus qu'une texture lâche ; ils se réduisent souvent à la chronique journalière et mouvante des faits et gestes des dieux vus à travers le comportement des possédés. Le Vaudou est une *religion évolutive et vivante.*

L'élément *moteur* correspond aux rites, c'est-à-dire aux cérémonies et modalités diverses dont usent les prêtres, houngan et bokô, ainsi que les clans, pour honorer les loas et s'attirer leurs faveurs. Chants et danses y tiennent une place de choix. Le Vaudou est une *religion dansée.*

L'élément *affectif* est caractérisé par les expériences mystiques variées qui témoignent de la présence du loa dans son fidèle. Extérieurement, c'est un état qui va du vertige à la frénésie et dont la forme pleine est la possession ; intérieurement, ce peut être la satisfaction, l'horreur sacrée quand semi-conscience ou conscience s'exercent. Le Vaudou est une *religion orgiastique à possession.*

VAUDOU « PUBLIC » ET VAUDOU DOMESTIQUE

Le culte des confréries de vaudouisants groupés autour d'un sanctuaire tenu par un prêtre a donné lieu à de multiples études, géographiquement centrées sur l'aire de Port-au-Prince. C'est ce que Métraux, par exemple, appelle le

Vaudou « public ». L'auteur justifie cette qualification par le caractère généralement ouvert qu'il prête à l'exercice de ce culte, de modèle port-au-princien.

Le Vaudou domestique concerne un autre groupe, le groupe familial étendu, rassemblé autour de son propre autel : « Le culte des esprits ancestraux, en raison des obligations qu'il comporte, continue à maintenir, dans une certaine mesure, la cohésion entre les membres d'une famille dispersée : lorsque les dieux et les génies réclament leur nourriture, la famille tout entière doit être présente et participer aux frais. Cependant le Vaudou, sous son aspect de culte familial, perd chaque jour de son importance au profit des confréries qui se constituent autour des sanctuaires[32]. »

Il est évident que le Vaudou dit public et le Vaudou domestique peuvent se recouper sur de nombreux points, bien que les « cartes » du jeu ne soient pas distribuées de la même façon. C'est pour cette raison que dans la présente partie nous redonnons les thèmes du Vaudou, tels qu'ils ont déjà été traités dans maints ouvrages, mais vus cette fois par nos sujets avec les enrichissements qu'ils apportent. Le lecteur non initié acquerra ainsi l'intelligence de l'ensemble de la question.

Il est vrai aussi que les grandes familles se désagrègent. Mais il n'en reste pas moins que notre enquête prouve que le Vaudou domestique, phénomène premier, assurément antérieur au Vaudou « public », mais bien moins accessible que lui à l'observateur, existe encore, bel et bien, dans les campagnes. Sa permanence est de nature à jeter une vive lumière sur les *racines profondes* du Vaudou et sur son caractère de *devoir* et non *d'option,* qui conditionnent nombre d'Haïtiens. Le vaudouisant « détribalisé » lui-même, émigré de l'arrière-pays vers la capitale, se réfère souvent encore — comme on peut le constater dans les allusions reproduites par les études consacrées au Vaudou « public »[33] — à ses loas-racines, en d'autres termes, à ses loas familiaux, héréditaires, accrochés à sa terre natale.

Le Vaudou domestique enrichit l'élément représentatif des structures générales du phénomène d'un *fait entièrement nouveau,* soupçonné mais jamais élucidé jusqu'ici, celui des *Héritages* familiaux de loas.

Le diptyque du Vaudou s'ouvre donc sur deux volets : l'un, domestique, et l'autre, public. Pour être complet cependant, il nous faut mentionner une dernière espèce, que nous pourrions classer comme une variété de Vaudou

« public » : le *Vaudou touristique.* Nous allons illustrer d'un récit les voies et moyens d'un de ces montages.

Un reporter de la Télévision suisse arrive à Savane-Zombi. Il contacte le prêtre catholique de l'endroit : il veut du neuf, de l'inédit. Celui-ci l'introduit dans les veillées, le soir, sous les tonnelles, pour glaner des chants et des scènes du folklore local. En outre, rendez-vous est pris pour filmer des scènes de « gaguère » (combat de coqs) le samedi dans la soirée.

Mais, le vendredi, le prêtre trouve son hôte, passablement excité, chez un photographe de Port-au-Prince, en train d'y acheter une provision de bandes magnétiques : il a pu prendre contact avec des vaudouisants pour assister à un « service » à la campagne et va procéder à des enregistrements. Il y sera seul avec quelques initiés ; un bœuf sera immolé. Il s'excuse : il est obligé de négliger le combat de coqs projeté pour profiter de cette occasion exceptionnelle, quelque part dans la plaine du Cul-de-Sac, hinterland de la capitale… Son interlocuteur essaie de le dissuader, lui dépeint le caractère artificiel de ces cérémonies pour touristes. En vain.

De retour à Savane-Zombi, le prêtre rencontre un ethnologue américain, qui, séjournant dans le pays depuis deux ans, savait lui aussi à quoi s'en tenir sur ces spectacles sophistiqués et payants. Ce chercheur revenait justement de la capitale et avait eu toutes les peines du monde à convaincre un de ses compatriotes de ne pas assister à un service vaudou qui devait se tenir — « pour lui tout seul et les initiés haïtiens » — le samedi soir suivant, avec immolation de bœuf, dans un coin perdu de la plaine du Cul-de-Sac… On s'en doute : les rabatteurs — guides d'agences de voyages locales, chauffeurs de taxi — avaient servi le même boniment à leurs deux clients.

Le profit retiré par les organisateurs de ces simulacres se révèle, à l'échelle locale, des plus intéressants : ainsi, pour sa participation, une touriste hollandaise de notre connaissance s'est vu demander cinquante-cinq dollars, soit environ l'équivalent du revenu haïtien moyen cette année-là. De la masse de témoignages similaires, détachons celui, ironique, de Renée Pierre-Gosset : « […] Qu'on ne vienne plus me dire que les cérémonies vaudouesques sont extrêmement fermées. Fermées à celui qui ne dispose pas d'une bonne centaine de gourdes sonnantes et trébuchantes[34]. » Il est vrai que sous le régime F. Duvalier, les tarifs proposés dans les quartiers miséreux semblent avoir baissé : parfois on ne demande qu'un dollar pour la séance (sans bœuf, il est vrai) : « La cérémonie peut quelquefois dégénérer en attraction de foire lorsqu'il s'agit

avant tout de plaire à des touristes curieux et quelquefois naïfs. C'est ainsi qu'on voit des charlatans s'installer dans des péristyles et monter leur numéro à l'usage des gogos étrangers. L'un des endroits les plus portés à ce genre d'exhibition est La Saline, ce bidonville boueux et puant qui borde les quartiers du port de la capitale. Le puriste qui s'égare dans ces lieux risque toutefois d'avoir un choc lorsqu'il verra affiché le prix d'entrée, un dollar. Le panneau est bien entendu rédigé en anglais. Pour plaire à la clientèle, il faut du sang, de l'érotisme et du vacarme[35]. » C'est de cette façon, à coups de « greenbacks », que le touriste est, dans les cérémonies vaudou, « bien accueilli », suivant l'expression d'A. Métraux.

LES LOAS ET LEURS CATÉGORIES

Le mot *loa,* on le sait, désigne les divinités, les génies, les esprits ancestraux que le vaudouisant vénère dans les cérémonies ou dans son intimité. Dans les entretiens de notre enquête, il revient constamment, avec ses synonymes, à la bouche des gens. Sa fréquence le signale comme une notion centrale, comme un pivot autour duquel tourne le système du Vaudou tout entier. Il est par conséquent nécessaire d'en éclairer le sens.

L'étymologie du mot nous renseigne-t-elle ? Elle est contestée. Plusieurs la rattachent à un idiome africain resté indéterminé. En fait, pourtant, il semble bien que le mot soit tout simplement le français « loi », que certains auteurs, comme Aubin, orthographient tel quel en traitant des divinités vaudou.

Les anciens gardes champêtres haïtiens, représentants tout-puissants de l'autorité dans les campagnes, portaient fièrement, avant 1915, un baudrier rouge, avec, en lettres blanches, l'inscription : FORCE A LA LOI. La mentalité fruste des « habitants » pouvait trouver là matière à rapprochement avec les esprits de la mythologie, tels qu'ils les concevaient, c'est-à-dire, en premier lieu, forts et puissants.

Le loa serait donc la loi qui s'impose au serviteur — loi impérative, loi de la nature et de la vie, personnifiée et diversifiée dans les multiples esprits.

Il est possible toutefois que « Loa » (Loi) provienne de « Roi », par alternance des lettres « L » et « R ». Cette hypothèse est appuyée par les Index de Loas établis sur les Héritages familiaux d'esprits sacrés. Nous y

trouvons en effet, pour désigner apparemment le même personnage, soit l'explétif « Loa » (Loi), soit l'explétif « Roi ». « Loa Hérode » ou « Roi Hérode », « Loa Kanzo » ou « Roi Kanzo » s'y lisent indifféremment. De toute façon, la même idée est sous-jacente, *loi* et *roi* se recoupent : le *roi* du Danhomé, aussi bien que le *roi* de France régnant sur Saint-Domingue — monarques absolus à qui les sujets doivent totale obéissance — s'identifient à la *loi*, l'incarnent.

Les équivalences relevées dans la terminologie de l'enquête aident aussi à cerner l'idée que se font les vaudouisants de leurs loas. Outre ce dernier terme, le lexique populaire dispose en effet d'une vingtaine d'autres pour désigner les personnages du panthéon, alors que Métraux, pour sa part, n'en compte que trois (Mystère, Saint, Ange)[36]. C'est ainsi que nous sommes en mesure de recenser une riche gamme d'emprunts à la langue sacrée comme à la langue profane.

A celle-ci d'abord appartiennent « Puissance », parfois « Point », au sens de puissance surnaturelle, et « Vision », par référence aux épiphanies du rêve et de la veille, qui recouvrent toute une série de manifestations, dont la transe. On relève encore « Image », par allusion à l'iconographie, et spécialement aux chromos chrétiens censés représenter les loas, et, de même, mais rarement, « Fétiche » et « Chiffre ». On rapprochera le sens de ce dernier mot de la définition qu'en donne le *Robert :* « Caractères numériques de convention employés à la place des caractères de l'alphabet dans une écriture secrète » ; au reste, le verbe créole « déchiffrer », de même racine, s'emploie fréquemment chez nos sujets quand ils veulent signifier qu'ils décryptent leurs Héritages, qu'ils dénoncent leurs loas en dévoilant leurs noms.

Mais les emprunts à la langue sacrée chrétienne foisonnent : « Saint » ou « Les-Saints », « Mystère », « Tit Bon Ange », « Z'ange », ainsi que deux termes plus ou moins dépréciatifs : « Z'ange rebelle, Satan. » On trouve également : « Ange Gardien », et les dérivés locaux de Gardien : « Gardiateur, Gardialateur, Gardinié, Gadjié, Gadia, Gadra », sans oublier « Garde », qui a cependant un sens technique bien précis en magie noire. « Protecteur, Patron » se disent aussi, et, enfin, « Je-renonce » (prononcé « jononce »), emprunt curieux à la liturgie du baptême catholique. On ne relève dans cette litanie qu'un unique extrait de la langue sacrée vaudou : « Afrique ». Il se dit par métonymie : le loa fait partie du tout qu'est la religion « L'Afrique », c'est-à-dire le Vaudou.

Le portrait composite, obtenu à partir des images précédentes superposées — toutes empruntées, selon nos hypothèses, au lexique français, directement ou par dérivation — est flou. Il n'a pas de traits bien nets, mais il évoque deux esquisses. On y perçoit, du côté du loa, une représentation de puissance déléguée certes mais souveraine à son niveau, difficile à connaître : le roi fait la loi, car tel est son bon plaisir. On y entrevoit aussi, du côté du serviteur, des sentiments corrélatifs de crainte tempérée de sécurisation.

En somme, si nous reprenons chacun des aspects soulignés par le vocabulaire en usage, le loa, de quelque façon qu'on l'appelle, se présente au serviteur comme un être spirituel, généralement transplanté d'Afrique, protecteur doué d'une puissance intermédiaire plus ou moins grande, mais édictant des volontés souveraines, manifesté par des épiphanies. Dans la possession, pointe de cette épiphanie, le serviteur est le cheval (« choual ») du loa qui le « selle », le « monte » et le dirige. Les vaudouisants sont les chevaux des dieux, cavaliers divins.

Un loa se trouve privilégié pour chaque serviteur : celui qui lui est dévolu comme maître de sa personne (« maître-tête » ou, simplement, « tête »), qu'il appelle encore « tit Bon Ange », « supérieur » ou « naissance ». Cet esprit fait partie de sa personnalité[37].

La mémoire collective a en effet retenu de la tradition africaine que l'homme a une âme double : le « Gros Bon Ange » et le « Petit Bon Ange »[38]. Le Maître de chaque individu ou « Tit Bon Ange » constitue le premier élément majeur de sa personne. Le second élément majeur, le « Gros Bon Ange » est subordonné au premier. Il est comparable à l'âme chrétienne, comme principe de la pensée (raison, mémoire, volonté) et de la conscience psychologique.

Le dédoublement de la personnalité est sensible dans la possession : « *Cé deux m'yé* » (Je suis bien deux), déclare un sujet. Un autre souligne que son « Gros Bon Ange » s'efface alors devant le « Tit Bon Ange » : « Le loa qui me fait danser, c'est MOUCHÉ PIERRE ; lorsqu'il vous monte, il fait disparaître en vous le Gros Bon Ange que le Bon Dieu vous a donné. »

ÉPIPHANIES DES LOAS

Une certaine ethnographie, courant au plus spectaculaire, s'est jusqu'ici beaucoup attachée aux possessions. Elles existent certes. Elles sont même très nombreuses[39]. Au risque de décevoir les amateurs de sensationnel à tout prix, enclins à considérer Haïti comme un pandémonium, deux remarques cependant s'imposent. Tout d'abord, un sujet, normalement, n'est possédé que par son loa protecteur personnel, le « maître-tête » — ou ses loas « maîtres-tête », s'il y en a deux ou plusieurs. Cette possession peut être épisodique, unique même, cesser avec l'âge, etc. Parfois même elle ne se produit pas. Maints protecteurs ne possèdent que rarement ou pas du tout : c'est la tendance spécifique des Marassa-Jumeaux, de beaucoup de Pétro et de créoles purs. La caractéristique foncière de l'esprit protecteur n'est donc *pas la possession, phénomène second, non constant, mais sa force tutélaire.*

Miroir de la conscience, le lexique reflète bien la conviction populaire. Il appuie notre point de vue : sur une vingtaine de synonymes utilisés par les vaudouisants pour désigner les esprits protecteurs, un seul — *vision* — fait une allusion directe à la possession. Encore est-il peu fréquent. Encore peut-il faire allusion aussi aux rêves, cauchemars, phantasmes et mémorisations du sommeil ou de l'état de veille. Le langage ne met donc pas l'accent sur la possession : preuve, nous semble-t-il, du caractère accidentel, non essentiel, de la corrélation entre esprit protecteur et possession. Les loas de l'Héritage sont tous l'objet d'un culte, mais la transe clinique ne se répète pas à tout coup chez les serviteurs d'esprits susceptibles de la provoquer. Elle n'est pas non plus le fait de tous les esprits. Le culte familial, quant à lui, n'est pas un pandémonium.

Il reste que la possession est plus fréquente chez les houngan, dans leur entourage, chez les initiés titulaires d'au moins un grade, c'est-à-dire, approximativement, chez *10* à *20 % de la population vaudouisante*[40]. L'ethnographie la plus courante a justement approché, à Port-au-Prince, ces initiés de sociétés. Ne tenant pas compte du juste poids statistique de ces faits partiels, elle tend à créer une confusion : l'universalité de la transe.

Il reste surtout qu'il y a toujours contact entre protecteur et protégé, intimité même : présence virtuelle de l'esprit dans la personne élue, actualisée dans les manifestations, qui peuvent aller jusqu'à la possession. Pour cette raison, nous préférons parler d'épiphanies, vocable qui a l'avantage d'englober toutes les conduites du loa, des plus secrètes aux plus spectaculaires, comme l'incarnation.

Toute la difficulté à quantifier provient de l'imprécision du langage vaudou en la matière. Tout est promptement qualifié de possession : étourdissement, absences, distraction, ivresse, épilepsie, crise nerveuse, maladie mentale. Mais la transe clinique, réelle et complète, se révèle moins courante. Lamarck Douyon, psychiatre haïtien, repère trois moments dans l'observation clinique de la possession rituelle : une phase d'hyperventilation, en d'autres termes d'accélération de la respiration, la phase principale d'hyperexcitabilité psychomotrice, suivie de collapsus, parfois de coma passager[41]. La possession s'observe : en privé, à l'occasion de chocs émotionnels ; en public, dans les bombances, les noces, les temps forts d'un deuil qu'on mène, les danses, les cérémonies présidées par un houngan, etc. En résumé, il ne convient ni de majorer ni de minimiser la transe, fraction d'épiphanie.

Les loas manifestent donc leur présence de deux façons : par l'assistance psychologique (rêves, signes, messages, monitions, prémonitions, souvent par des avertissements donnés par la bouche des personnes possédées) et, plus spectaculairement, par la possession, où ils s'incarnent dans leur sujet, et, la plupart du temps, parlent. Dans ce dernier cas, le cavalier divin selle son cheval, le serviteur, qu'il dirige dans ses moindres mouvements. Fulvia use d'un langage vif et imagé pour décrire les possessions successives de son père par plusieurs cavaliers :

— J'ai vu papa danser tous les loas : desseller, chevaucher, seller encore… L'un partait, l'autre arrivait.

On dit alors que le loa danse son serviteur, et, pareillement, que celui-ci danse son loa. Il est difficile de dissocier les deux personnalités, mais celle du loa domine. Dans l'esprit du serviteur, l'identification a relayé la projection mythique. Au plus fort de la transe, il mime son dieu.

La tradition voit la manifestation du dieu sous tels aspects génériques et l'assistance s'attend que le possédé joue ces rôles. Suivant le comportement, on peut distinguer de nombreux types de loas. Les grimpeurs, comme Dambala, Agassou, etc., sont sans doute les plus fréquents ; certains font descendre leurs chevaux du haut des arbres, glissent le long du tronc, la tête en bas, comme des lézards, en dépit des lois de la pesanteur. Les buveurs raffolent de tafia et de rhum, parfois ne dessoûlent pas de quelques jours, comme Pierre Bassesiko, Grande-n'en-canari, certains Ogou. Les vagabonds se roulent à terre, circulent à grands pas, se montrent agités, tels certains Legba. Les bateleurs mâchent du fer,

boivent du pétrole, comme Simbi-d'l'eau, Simbi-sec, parfois Ogou-ferraille et maints Pétro, loas du feu et des brasiers. ERZULIE et les génies féminins flirtent, aguichent, jouent les coquettes. Les Guédé, Taureau-trois-graines — aux trois testicules — s'empressent auprès des femmes, sensuels et lubriques. Scatologiques, Fatras, Cassé Brisé, alias Lucifer, et quelques autres ont des propos et des gestes de vidangeurs… On compte encore bien d'autres rôles dans un répertoire que nous arrêtons là.

Les relations intimes entre loas et serviteurs se nourrissent des étonnants bienfaits dont les « supérieurs » comblent leurs amis. A titre d'illustration, voici un cas de transmission de pensée à distance, ou, si l'on veut, de télécommunication.

Dans une réunion de Jocistes — membres de la Jeunesse ouvrière catholique de la capitale — une quarantaine de jeunes gens de 18 à 25 ans, garçons et filles, très ouverts, racontent leurs expériences du Vaudou.

Un de leurs témoignages rapporte qu'un jeune homme était chômeur ; pour obtenir un « job », il se rend auprès d'un bokô renommé du département du Sud. La consultation a lieu. Il doit retourner immédiatement à Port-au-Prince, avec la consigne de se rendre au ministère des Travaux publics ; là, il trouvera un homme qui lui demandera — avant même qu'il n'ait parlé — ce qu'il désire. Ainsi fut fait. Au ministère, dans les couloirs, un homme l'aborde et lui déclare à brûle-pourpoint : « Tu viens de la part d'Un tel, des Cayes (Sud) », lui fournit mille détails sur sa vie, comme s'il le connaissait de longue date, et… lui donne satisfaction.

Le bokô des Cayes, au fond de sa campagne, ne disposait pas du moindre téléphone, et n'avait pu user d'autres moyens ordinaires de communication, tant le retour du jeune homme avait été précipité.

Après échange de vues, l'avis général des Jocistes était le suivant : le bokô et l'employé du ministère avaient *le même loa maître-tête*, qui avait servi d'intermédiaire. Le second a été informé des suggestions et renseignements du premier par un *songe* que lui a envoyé le loa.

C'est là, dirent les Jocistes, un processus classique — valable pour d'innombrables cas — de transmission de pensée.

Dans le même ordre d'idées de *messages* bénéfiques des loas, l'un des étudiants haïtiens que nous avons contactés, jeune homme de l'élite de Port-au-Prince, nous a relaté ce qui suit. Son frère, Maxence, était artiste peintre. Il venait de décorer de fresques le plafond d'une des luxueuses villas du président de la République de l'époque. Leur oncle était un serviteur des loas de l'Héritage familial, qu'il honorait de son mieux. Un mardi, l'oncle quitte précipitamment son domicile en déclarant : « Il faut que j'aille chez les parents de Maxence, j'ai une commission pour lui. » « Je vous aime beaucoup, dit-il d'entrée de jeu, vous le savez bien. Eh bien, votre fils va recevoir une proposition, d'en haut lieu : il faut en profiter, il faut qu'il accepte. » Le même jour, le président avait été voir les fresques et s'était déclaré enchanté de l'œuvre réalisée… Maxence ne tarda pas à être convoqué auprès du ministre, frère du président. Désormais favori du premier personnage de l'État, Maxence se vit proposer soit une place dans les bureaux du gouvernement, soit une bourse de voyage en Suisse et des commandes ultérieures. Le peintre opta pour la seconde proposition et se rendit à un congrès en Suisse ; il put réaliser de fortes économies sur la confortable subvention qui lui avait été allouée à cet effet, ce qui lui permit, à son retour, de se lancer dans sa profession. Il avait, du reste, de nombreuses commandes officielles.

Un jour, l'oncle eut un nouveau message de son loa, destiné encore au neveu : « Il ne faut pas aller plus avant ! » Quelque temps après, le ministère, avec qui Maxence était en relations, revient à la charge et le presse d'accepter une place de choix dans ses services. L'artiste, prévenu par son oncle, refuse. Bien lui en prit : quelques jours seulement après cette conversation, le président en exercice tombait, sur un coup d'État, entraînant toute son équipe dans l'exil. Grâce au message du loa protecteur familial, Maxence, lui, n'était pas gravement compromis auprès des nouveaux dirigeants du pays et n'était pas inquiété.

Il va de soi que les loas, s'ils entourent de leurs faveurs les sujets dociles, punissent aussi sévèrement les manquements à leur égard. Le récit d'une citadine des Gonaïves, fervente catholique, le met bien en lumière. Il s'agit de la punition qui sanctionne l'oubli des obligations contractées à la suite d'un mariage mystique. Un jour, une pauvre fille, simplette qui, pourtant, a

été à l'école des sœurs et a fait sa première communion, vient dire à notre informatrice :

— Hier soir, il y avait une belle fête près de chez moi. Jacquesilia a épousé NAINAINE (diminutif de Marraine, autre nom d'ERZULlE, la Vénus haïtienne).

— Comment une femme peut-elle épouser une autre femme ?

— Mais oui, vous ne comprenez pas ! Jacquesilia est sous l'empire de SAINT-PIERRE (autre nom de LEGBA), et, quand elle a ses possessions, *elle est un homme.*… Elle n'a pas le droit d'accepter le mariage avec un homme. » Plus tard, malgré tout, en dépit de son mariage mystique avec NAINAINE, Jacquesilia désira se marier avec un mortel, son voisin. Les noces eurent lieu… Elle fut maltraitée par NAINAINE pendant deux mois, au bout desquels elle mourut.

Une seconde anecdote nous montre un loa tirant vengeance d'un *engagement* négligé. Nous la tenons du frère du fautif lui-même. Celui-ci, Port-au-princien dont les affaires allaient mal, s'en alla voir un bokô du Sud. Après trois jours de voyage en camionnette, il arrive à destination. De prime abord, le devin lui donne une foule de détails sur sa vie privée, fait d'autant plus étonnant qu'il voyait son client pour la première fois. « Ou vin' cherché chance, ou a joind' chance-là, mais faut ou brave » (Tu viens chercher de la chance, tu en auras, encore faut-il que tu saches prendre des risques). L'épreuve consistait à passer dans un couloir obscur et à pénétrer dans une pièce éclairée seulement par la flamme d'une bougie. Il y avait là un loa, figuré par une statue en bois de personnage barbu d'un mètre de hauteur, et, dans la barbe, un nid de guêpes. Le postulant devait cueillir une guêpe et la mettre dans un sachet : s'armant de courage, il y réussit.

Rentré à Port-au-Prince, il mit la guêpe dans une malle, suivant la recommandation du devin : ses affaires allaient devenir florissantes. De fait, notre homme achète un « Bogota » — une voiture d'occasion — et se met à faire le taxi… Avec l'argent gagné, il peut rembourser ses emprunts et acheter une voiture neuve, une « Dynaflow », puis se faire construire une maison au Morne-à-Tuf, quartier de la capitale. Tout va donc très bien.

Au bout de quatre ans, notre chauffeur oublie cependant de verser au bokô, à qui il devait sa fortune, les 10 $ qu'il devait lui apporter régulièrement le 24 décembre à minuit. Il avait signé sa perte : en visite chez ses parents, qu'il avait comblés de cadeaux pour le premier de l'an, il

sort de la maison avec un beau coq de combat sous le bras, pour aller reprendre sa voiture, garée dans le voisinage. En franchissant l'enclos de la cour, il tombe raide mort… Le loa avait vengé son bokô.

LES CATÉGORIES DE LOAS

Le vaudouisant est donc lié au loa qui est son protecteur privilégié, qui le constitue même dans sa personnalité, et, dans une moindre mesure, aux autres loas qui peuvent à tout instant entrer en contact avec lui. Il connaît leurs espèces, leurs « nations », établit entre eux des distinctions, bref il les met en catégories.

La religion demande ; la magie commande. Selon les particularités et le rattachement au pôle religieux ou au pôle magique des rites et pratiques du serviteur, on est ainsi amené à distinguer *sept catégories* de loas, que nous allons passer en revue.

Les *Rada,* les plus religieux, parmi lesquels on compte des loas dits « communiés », c'est-à-dire qui sont censés avoir fait leur première communion catholique, forment le groupe dense de « L'Afrique-Guinée ». Ce sont des loas bienveillants, en principe très sociables. Ils transposent, sur le plan sacré, un humanisme dont le Noir arada Toussaint-Louverture — né dans l'esclavage en 1743 — reste la plus belle figure. Les Rada se vengent, malgré tout, des servit eurs qui les négligent.

Les *Congo* ou *Limba* sont, pour reprendre l'expression d'un sujet de l'enquête, « plus forts que les Rada ». On peut, en effet, en obtenir davantage de bienfaits que des Rada, mais à plus haut prix : affectés d'un fort coefficient magique, ils sont loin d'être aussi sociables que les Rada. Africains, ils proviennent de panthéons autres que fon et yorouba.

Les *Pétro* sont des loas créoles, d'émergence haïtienne. Ils peuvent être purement autochtones ou bien être africains, mais de révélation récente. La plupart sont méchants et réputés mangeurs d'hommes. Ils procurent argent et richesses à leurs serviteurs, moyennant des gages importants. Signalons à ce propos que, président de la Société cultuelle « Brise Montagne » (du nom d'un loa pétro), à Carrefour, près Port-au-Prince, Alexandre Abraham, houngan, fils de houngan, parle de *sacrifices terribles.* Le reporter français qui l'interviewe veut lui faire préciser la nature de ces sacrifices.

« Lesquels ? », interroge-t-il. Réponse lourde de sens : « Je ne peux pas vous dire[42]. »

Des loas rada sont *pétrofiés :* se détachant par avatar de leur noyau d'origine, ils viennent s'intégrer aux catégories pétro et congo, dont ils partagent dès lors les qualifications. Ainsi ERZULIE, loa rada, a un antonyme ERZULIE gé rouge (aux yeux rouges) ; par transformation, ERZULIE est pétrofiée.

Les *Guédé* ne sont pas à proprement parler des loas, mais des défunts. Génies de la Mort, maîtres des cimetières, ils servent surtout en goétie, se confèrent comme Gardes du feu, et, par là, sont tributaires du pôle magique. Leur souche est danhoméenne. Guédé était en effet le vaudou du clan des Guédévi, les plus anciens habitants connus du plateau d'Abomey : l'Ancêtre passe pour avoir élu domicile en Guédé, un énorme rocher. Les gens de ce clan exerçaient le métier de fossoyeurs. Ils furent déportés en masse à Saint-Domingue et il n'y a plus au Dahomey de culte régulier de Guédé.

Les *loas achetés* ne sont pas des loas d'Héritage, comme peuvent l'être tous les autres. Ils ne se sont pas révélés eux-mêmes à leurs serviteurs ; ils ne passent pas dans l'Héritage sacré des enfants de l'individu qui en a fait l'acquisition auprès de quelque houngan. Mercenaires, très puissants, mais aussi très exigeants, ce sont surtout des *francs-tireurs.* Leur description, leur mode de recrutement les font classer d'emblée à côté des Congo, Pétro et Guédé. Parmi eux figurent les *Gardes* — féodaux, qui, en échange de leur protection, prélèvent de lourds tributs.

Enfin, entre les deux catégories les mieux tranchées — la plus religieuse et la plus magique, rada, d'une part, et pétro, d'autre part — s'intercale celle des loas *créoles mineurs,* personnages falots et flottants, déterminés par l'usage qu'on en fait.

En résumé, si l'on schématise, trois catégories de base, à spécificité frangée, se dégagent. Dits « simples » ou « francs », les Rada se rattachent au pôle religieux, celui du sacrifice et de l'invocation, mais peuvent aussi servir à des fins magiques. Les Congo, Pétro, Rada pétrofiés par avatars, Guédé, loas achetés appartiennent tous au pôle magique, celui du maléfice et de l'incantation, mais sont parfois susceptibles d'hommages religieux. Enfin les loas créoles mineurs — ou créoles purs — assez inconsistants, gravitent autour de l'un ou l'autre pôle : des satellites. Quelquefois même

ils vont se dissolvant dans une nébuleuse : le no man’s land du folklore, aussi peu typés que des farfadets ou des fées.

CHAPITRE IV

LE CLERGÉ VAUDOU

LES HOUNGAN-BOKO

Les prêtres du Vaudou sont, quand il y a lieu, les intermédiaires officiels entre les loas et les serviteurs. Ils exercent comme tels de nombreuses fonctions, dont celles de conseiller, guérisseur, devin, ordonnateur de cérémonies, etc. Comment, d'abord, les appelle-t-on ?

Le vocabulaire relevé par les différents auteurs ne dépasse pas, pour chacun d'eux, six ou sept termes. L'écoute populaire renseigne mieux et nous en a fourni bien plus. C'est, en premier lieu, bokô, houngan, gangan, d'origine africaine. Asson se dit par métonymie, en allusion au hochet rituel du même nom, dont la réception symbolise la consécration d'un individu comme prêtre. Obonne ou simplement bonne décalque le cubain « obón », initié, mot ramené de l'île voisine par les « viejos », coupeurs de canne, émigrés de retour au pays. On entend encore chapitreur : l'homme qui donne une consultation d'après un chapitre de livre secret, pris au hasard. Autres noms : armateur, titre honorifique repris du français par un processus qui remonte au trafic des navires de traite, et conateur, d'origine obscure. Enfin, quand il s'agit d'une femme, on utilise volontiers bokô-femme et surtout mambo.

En s'adressant à ces personnages, on les appelle familièrement « frère » ou « ton », pour « tonton » : oncle, homme âgé, qui deviennent « sô » (sœur) pour une prêtresse. En plus flatteur, on use de « boss », acclimaté par le créole, et, mieux, de grades militaires : « captain', colonel, général, maréchal. »

Bien qu'on l'écrive souvent, « bokô » n'a, en lui-même, aucun sens péjoratif. En revanche, la terminologie suivante est dépréciative : caplata, caplateur, choché (altération de sorcier), makanda (empoisonneur) et

déjouateur, dérivé de déjouer : « annihiler par des maléfices la volonté d'un individu, le pousser à faire le mal malgré lui[43]. »

Le peuple distingue encore les bokô « cléré », qui éclairent leurs clients, jettent de la lumière sur un problème et les bokô « médecins ». Ceux-ci sont, en principe, uniquement guérisseurs, rebouteux, phytothérapeutes, et ne sont pas spécifiquement des bokô ou houngan, bien qu'il leur arrive d'entourer leurs consultations d'un quelconque appareil vaudou. On les appelle parfois « magnétiseurs » ou, par corruption, « mahitisseurs ». Cette appellation insolite, en usage à Vallange, paraît avoir son histoire. Du Chastenet, duc de Puységur, officier de marine français, disciple de Mesmer, introduisit le *magnétisme* à Saint-Domingue après 1773. Un initié, Jérome, fut condamné, le 13 novembre 1787, aux galères à perpétuité, après une brillante carrière à Marmelade (département actuel de l'Artibonite), influencée par le Vaudou, que rappelle avec horreur Moreau[44] : « On ne s'attend sûrement pas à apprendre que la Marmelade a été le lieu qu'on avait choisi pour y faire fructifier les idées du magnétisme, assorties comme en Europe, aux vues de ceux qui les propageaient. Elles ont paru à la Marmelade accompagnées des farces des Illuminés, des scènes dégoûtantes des Convulsionnaires et des abus de la profanation, parce qu'on voulait arriver aux profits de l'escroquerie. Le Conseil supérieur du Cap avait vainement menacé les sectateurs de cette doctrine dangereuse, par un arrêt du 16 mai 1786 ; un nommé Jérome ou Poteau, mulâtre, aidé de Télémaque, nègre, ne continua pas moins à rançonner les esclaves, en les initiant à des mystères chimériques dans des assemblées nocturnes, tenues dans des lieux écartés et qui attiraient un immense concours de ces hommes faibles et superstitieux. »

LEURS CATÉGORIES SOCIALES

Il n'est pas possible, on s'en doute, de donner un portrait généralisé du prêtre vaudou, valable pour toutes les communes d'Haïti. Il nous paraît cependant intéressant, sans vouloir extrapoler à tout prix, de donner les conclusions de pointages effectués sur le territoire de Vallange, probablement représentatif d'une commune moyenne.

Le houngan-bokô s'y présente comme étant généralement de sexe masculin, consulté par les gens de sa commune, de préférence à des

confrères étrangers à celle-ci, et agissant la plupart du temps — quand sa renommée est bien assise — au nom de loas respectables et coopératifs, c'est-à-dire rada.

C'est ainsi que parmi les *274 houngan-bokô* que les sujets de l'enquête déclarent avoir consultés, 24 seulement sont des femmes (chez qui l'on doit sans doute compter des sages-femmes), 32 sont étrangers à la commune, mais sont bien souvent, quand même, des voisins..

Ces chiffres mettent en relief le quadrillage serré de houngan-bokô sur le territoire d'enquête (*1 pour 100 personnes)*, la place réduite des femmes et la confiance accordée aux praticiens locaux, fils du pays et principaux mainteneurs de l'Héritage familial, où ils ont puisé leur vocation.

Il est possible maintenant de classer ces 274 praticiens suivant leur vogue (nombre de sujets qui les ont consultés) en quatre catégories :

— les « gros » bokô, dont la réussite est confirmée : une vingtaine ; deux sont célèbres : on vient les consulter jusque de la Martinique ;

— les bokô moyens ;

— les petits bokô ;

— les pauvres bougres, amateurs ou débutants.

Il est significatif que la grande majorité des bokô bien installés (1ère catégorie) « travaillent » au nom de loas rada (Tonnerre, Linglessou, Loko, Maîtresse Z'anges, Ogou, Mouché Pierre, Dambala, Maîtresse Mambo, Saint-Jean, Danhi, etc.) — preuve de « respectabilité ».

En revanche, les bokô besogneux (3e et 4e catégories) travaillent le plus souvent avec des Pétro-Congo-Guédé (Bakoulou, Brise, Diable Fernal, Soussou, Loa Coco, Baron-La-Croix, etc.).

La population recourt donc avant tout aux Rada, ce qui s'accorde avec l'idée qu'elle se fait des autres loas, plus forts, mais, malheureusement, plus dangereux.

LES LOAS DE TRAVAIL

Nous avons fait allusion aux loas de « travail » des bokô. Il s'agit des loas qui les inspirent et souvent les possèdent durant leurs activités sacrées, tout spécialement au cours de leurs consultations : c'est en leur nom qu'ils travaillent. Ces loas peuvent être hérités de leurs parents, mais aussi

provenir d’un choix mutuel : sollicitation de l’esprit, acquiescement du bokô.

La clientèle finit par bien connaître les loas protecteurs des bokô, mis en évidence dans la transe. Aussi est-il courant d’entendre : « Je vais chez Tonnerre ; je vais chez Saint-Jean », pour désigner, par métonymie, le bokô qui a placé ses travaux sous le patronage desdits loas. En choisissant tel bokô, les consultants choisissent donc aussi de s’adresser dans leurs ennuis à tel esprit protecteur.

Un pointage partiel, emprunté au sondage indiqué plus haut, établit, d’après les déclarations de 170 consultants, les loas de travail de plus de *100 bokô* (93 hommes et 14 femmes). Ceux-ci totalisent 185 loas de travail : près de 2 par bokô. Et voici la répartition de l’échantillon : 103 rada d’un côté ; 20 congo, 40 pétro, 22 guédé de l’autre. Si l’on veut bien nous passer l’expression, le tiercé gagnant de cette compétition est, dans l’ordre, Mouché Pierre (rada), l’inquiétant Brave-guédé-nibo, le terrible Linglessou-bassin-sang (pétro).

L’APPRENTISSAGE DE LA PROFESSION

Les aides des bokô-houngan sont dénommés : hounsi ou kanzo (terme générique) ; badjikan (gardien du badji ou temple vaudou) ; division (maître de cérémonies) ; djahotô, major-tambour ou amiral-tambour (tambourinaire).

Tous ces personnages sont bien placés, s’ils le désirent, pour devenir ensuite titulaires.

Il va de soi qu’on ne trouve cette cour au complet qu’auprès des prêtres confirmés, pleins d’expérience et disposant donc de quelques moyens pécuniaires pour les gratifications (notre première et, à la rigueur, deuxième catégorie).

Si le « lavé tête » — sorte de baptême du premier loa investissant une personne — constitue le premier degré de l’initiation vaudou, le grade de hounsi en constitue le deuxième. Puis vient pour le candidat le troisième degré, la mise en possession d’un temple, renforcé par le quatrième degré : « la prise des yeux » ou don de clairvoyance.

Les témoignages suivants de l'enquête illustrent brièvement la série d'occupations auxquelles vaquent les hounsi et les étapes du sacerdoce vaudou.

Les assistants d'un houngan bien installé s'appellent hounsi. Ils ont passé par une cérémonie d'initiation au grade ; par exemple, ils ont fait retraite sous un drap, huit jours durant, mangeant du riz sans sel. Dans nos campagnes, les rites sont plus simples qu'à Port-au-Prince. Eriomme Joiciné relate qu'il a été à la capitale, où le cérémonial était plus raffiné : « J'ai été à Port-au-Prince, je suis allé regarder où les gens deviennent *kanzo,* où l'on fait les *boulé zin* — pots de terre enflammés avec de l'huile, où l'on déchiquette les poules toutes vivantes pour les mettre dans les trous. »

Les hounsi — en majorité des femmes — rendent maints services à leur chef. Ils donnent à manger aux poules du sacrifice dans un van, cousent les charmes à passer au cou des consultants, confectionnent les drapeaux des loas, les font tournoyer pendant les cérémonies. L'un d'eux nous déclare : « Je savais être le parrain de plats de Marassa-Jumeaux, de plats de Marassa l'Afrique, de plats de Marassa créoles, des tambours de la Vierge ; je sais fabriquer les drapeaux, faire des vèvès (ces dessins, de farine de maïs le plus souvent, symboliques des loas, exécutés sur le sol) ; je sais habiller les gens, lorsqu'ils *prennent* les loas : leur nouer un foulard à la tête et à la taille, leur passer les vêtements favoris des loas sur le corps. »

Le *division,* en tant que maître des cérémonies, règle l'accès successif des loas au sacrifice, chante les répons qu'on leur fait, tandis que le *djahotô* sabre son tambour.

Il faut aussi mentionner un personnage de coulisse, qu'on retrouve cette fois chez tous les bokô, le *paillasse,* sorte de barbouze locale. Cet individu est l'oreille et la main du bokô, à la fois son indicateur et son homme de main dans le milieu. Il recueille pour lui de précieux renseignements sur les consultants. Il exécute les consignes diverses de son maître. « Je me suis adressée aux loas, raconte par exemple Servina ; je suis allée chez le bokô pour qu'il fasse quelque chose contre le *matelot,* concubine de mon mari : il a fait mettre le feu à sa case. » Ce compère prête aussi sa voix aux esprits dans les cérémonies d'évocation, non exemptes de mise en scène.

La charge de houngan peut être héréditaire, mais de toute façon il y faut une vocation, c'est-à-dire un appel des dieux. La mère du houngan Filius[45] nous raconte : « Quand il était malade, ce sont les *choses* — les loas — qui

l’ont fait bokô. Il ne peut pas laisser ce métier. Il était tout petit quand les *choses* sont entrées sur lui. »

Après l’initiation chez un titulaire, en passant par le grade de hounsi, l’élu est installé dans son nouvel *hounfô*, temple bâti par sa famille, au cours d’un sacrifice, dont le déroulement est rythmé par les tambours. On l’enferme : le voilà intronisé dans son *badji*.

La qualité la plus estimée chez un bokô c’est son degré de *connaissance*, sa clairvoyance mystique. Les cérémonies, beaucoup de chefs de famille, en effet, en possèdent les recettes. La voyance appartient plus particulièrement au houngan-bokô, éclairé par ses loas. Beauséjour Jean-Pierre déclare : « Papa était bokô : il cherchait des loas pour renforcer ses yeux », autrement dit pour lire à livre ouvert dans le mystère. Ce charisme, une fois acquis, s’exerce par des techniques variées : observation des *affas* (coquillages, astragales, petits cailloux) retombés dans un van, interprétation des rides d’un verre de cendres secouées, cartomancie, consultation du *govi*, cruchon où un loa est censé parler.

LE ROLE DES HOUNGAN-BOKO

Comme on vient de le voir, le *culte* n’est pas l’apanage du clergé. Ce que le peuple apprécie le plus chez celui-ci c’est la *voyance*, quatrième degré de l’initiation vaudouïque. Elle permet de jouer les rôles, étroitement liés, de guérisseur[46], devin, magicien.

Les risques de mortalité infantile amènent beaucoup de mamans à rechercher la guérison de leurs enfants auprès du houngan-bokô. Raison impérieuse : « La seule raison qui fait que je ne suis jamais allée chez le houngan, précise une femme, c’est que je n’ai pas d’enfants. »

Les mères courent par monts et par vaux « faire » tous les bokô. La plupart du temps, la maladie est censée surnaturelle et réclame l’apaisement d’un loa irrité : « J’étais chez le bokô pour un enfant malade, raconte une mère. J’avais apporté une bougie et cinquante centimes. Il a disposé les cartes et m’a dit de couper. C’était une carte noire. Je me suis mise à

pleurer. Le bokô m’a dit : « C’est un des saints que tu as du côté de ton Héritage maternel qui tue l’enfant. »

Naturellement, ce diagnostic surnaturel vaut aussi pour les consultants adultes :

— Lorsque j’étais nourrice de ma dernière fille, dit Mélania, j’ai perdu du sang six jours durant. Maman s’est mise en chemin. C’était, a révélé le bokô, Linglessou du côté de mon Héritage paternel qui me piquait.

Devin, le bokô désigne au consultant les personnes qui lui nuisent, à lui ou à ses enfants.

Ostin Papouloute s’entend dire, à demi-mot :

— La personne qui en veut à ton enfant, c’est celle qui lui donne à manger.

De retour chez lui, le bonhomme trouve sa belle-mère occupée à nourrir l’enfant : d’un coup de coutelas à la nuque, il l’abat.

Racilia confie de son côté :

— J’étais malade ; on m’a dit que c’était le fait d’une rivale : le bokô avait appelé un loa pythonisse dans le govi — cruche sacrée — pour cela.

M^me^ Rénalus Rénal vivait, elle, en mauvaise intelligence avec son mari ; le bokô a fait un grand feu, le lui a fait enjamber sept fois ; il a dit :

— Prends garde à ton mari !

Elle a quitté définitivement son foyer.

Quant à Valcilius Valcilien, il a appris que son père n’était pas mort de mort naturelle :

— Je suis allé chez le bokô pour savoir si c’était quelque mégère qui avait tué mon père. Il m’a dit que je devais mettre du riz par terre, à son intention, en guise d’honoraires. J’en ai acheté… Il m’a dit alors que c’était un café et une banane à cuire bouillie empoisonnés qu’on avait donnés à mon père.

Magicien, le bokô donne à Glessius un philtre pour que les jeunes filles tombent amoureuses de lui ; fabrique un charme pour que le mari de M^me^ Duverlus Pierre retourne au domicile conjugal ; fait des frictions et des compresses à Totoul Normil pour retirer une poudre de « malfaiteur », que son ennemi avait jetée sur ce malheureux paysan, alors qu’il travaillait au champ, etc.

LES BIENFAITS

Intermédiaire entre les loas et les consultants, le houngan-bokô se voit attribuer nombre de bienfaits.

Un bokô conseille à une femme de Savane-Zombi, Zélia Toussaint, venue le consulter pour ses affaires, d'acheter au marché une chromolithographie de saint, juste en descendant de l'autocar qu'elle allait prendre pour s'y rendre. Il lui fallait ensuite déposer l'image dans son « pigeonnier » — ce grenier, bâti sur pilotis, où l'on conserve le riz, le millet, les provisions en grains de la famille. Et, chaque jour, la pauvre femme eut la bonne fortune de récolter, au dos du chromo magique, un joli gâteau de miel…

Il arrive que le houngan mette en échec la science médicale et procure des *guérisons miraculeuses.* En voici un premier exemple. Une institutrice catholique de Vallange avait son enfant malade et s'en désolait. Elle s'en ouvre au prêtre catholique de la paroisse. Celui-ci la véhicule jusqu'à la ville voisine : plusieurs docteurs s'occupent du petit Stéphane. Il s'agit d'une maladie de peau particulièrement rebelle, qui résiste aux médications.

Le prêtre l'amène alors à Port-au-Prince, et demande au médecin-chef de l'hôpital général — avec qui il entretenait de bonnes relations — de tenter quelque chose. Là encore, insuccès total de la Faculté.

N'y tenant plus, la maman va consulter un bokô de Vallange, qui se trouvait être, par ailleurs, son parrain. « L'heure ou ap' noyé, ou quimbé tout' branches » (lorsque vous vous noyez, vous attrapez n'importe quelle branche), explique-t-elle. Et elle ajoute : « Loa parrain'-moin paraître vin' parler avé m' n'en dormi. » Le loa de son parrain lui est apparu dans son sommeil et lui a parlé. Il lui a désigné telles feuilles de tel arbre consacré : en cueillir et en faire une application à l'enfant. « J'ai fait le remède et l'enfant est guéri… »

Il faut bien noter ici qu'il ne s'agit pas de phytothérapie : le feuillage n'était pas médicinal ; sa vertu provient seulement de la force du loa, propriétaire de l'arbre.

Une seconde cure miraculeuse nous fut signalée, à Savane-Zombi cette fois. Claudette, jeune fille de dix-huit ans, catholique pratiquante, était gravement malade. Elle habitait le bourg même et fit appeler le prêtre catholique du lieu. Celui-ci — qui rapporte la chose — la connaissait fort bien : il lui avait fait passer son certificat d'études. Il conseille aux parents de la transporter à la petite ville voisine, où le docteur J., un Haïtien,

dirigeait l'hôpital avec une compétence et un dévouement vraiment exceptionnels.

Le prêtre vient aux nouvelles deux ou trois jours après. « Aucun espoir, lui dit son ami médecin, cette petite en a pour quelques heures, quelques jours peut-être, à vivre. Je l'ai examinée : aucun doute, phtisie galopante ; je l'ai placée à l'isolement. Dis à ses parents de venir la reprendre. » La jeune fille rentrait chez elle deux jours après.

Le prêtre visite sa paroissienne et lui administre les derniers sacrements ; il la prépare à la mort : elle était bien disposée.

Le lendemain, les villageois viennent l'avertir qu'un bokô s'était rendu la veille au soir auprès de la malade… et que celle-ci se promenait dans le bourg, complètement guérie. « Un bokô est venu, c'est maman qui l'a appelé ; moi, j'étais inconsciente. Il a seulement sacrifié un poulet et m'a marquée de son sang, et j'ai été guérie instantanément. »

Trois ans après, la jeune fille était toujours en parfaite santé, sans la moindre rechute…

LES FAUX PAS

Professionnel du sacré, personnage puissant, le houngan-bokô se trouve redouté. Ses interventions trop humaines, peu médiumniques, peuvent, en effet, aller contre les intérêts de ses consultants eux-mêmes.

Voici d'abord le récit, recueilli à Léogâne, département de l'Ouest, d'une monumentale *escroquerie.* Nous l'intitulerons « L'argent nèg' sot' » (l'argent des imbéciles)… : Monsieur S.C., âgé de soixante-seize ans, de la section Dessources, quartier de Dufort, est un honnête guérisseur. Il connaît bien la vertu des herbes et des racines et traite beaucoup de monde, souvent avec succès. Il reçoit, un beau jour, la visite d'un homme venu des Cayes, département du Sud, qui vient lui demander de le débarrasser d'un voisin gênant. « Mes lopins ne donnent rien, constate-t-il, mes bêtes crèvent les unes après les autres, et je suis sûr que c'est cet homme qui me fait du tort. » « Mon cher, répond le guérisseur, je n'ai jamais tué personne et ce n'est pas à mon âge que je vais commencer ce métier. »

Dépité, le voyageur s'adressa alors sur place à Y., l'un des plus célèbres bokô d'Haïti, qui accepta de travailler pour lui[47]. Le client est installé dans un confortable fauteuil et Y. s'enferme dans une salle de son hounfô. Après

une bonne demi-heure, il vient rendre compte de sa conversation avec l'esprit : « Eh bien, j'ai consulté et je pense vous débarrasser de ce mauvais voisin d'ici à une quinzaine de jours.

Toutefois, je n'ai pas une réponse définitive. En tout cas, prenez cette fiole préparée exprès pour vous donner satisfaction. Vous en aspergerez le jardin du malfaiteur présumé, et, s'il est coupable, dans quinze jours il ne sera plus de ce monde. »

Le client prend le flacon et offre une liasse de billets de banque au bokô. Celui-ci se montre tout surpris : « Qu'est-ce que vous me donnez là : 600 gourdes[48] ! Mais je ne « travaille » pas pour de l'argent !

Je prendrai seulement 400 gourdes aujourd'hui, et, dans quinze jours, si tout marche bien, vous me donnerez le reste. Comprenez bien ce que je vous ai dit et que je vous répète : votre voisin suspect mourra s'il est coupable ; dans le cas contraire, je ne réponds de rien. Je ne veux pas vous tromper. »

Quinze jours plus tard, l'habitant des Cayes fait une nouvelle apparition. Il est furieux. Il s'écrie en entrant chez le bokô : « Mais cet homme est toujours en vie ! Vous m'avez trompé ! » Le bokô de répliquer :

« Ça m' té dit ou : l'ap' mouri si l' coupable (Qu'est-ce que je vous avais dit : il mourra s'il est coupable)… Rentrez chez vous, je vous fais cadeau des 200 gourdes que vous me deviez. »

… Y. se promenait dans une magnifique voiture américaine, dernier modèle. Et il disait en ricanant : « C'est vraiment l'argent des imbéciles ! » Il n'y a pas si longtemps, du reste, l'autocar dont il était propriétaire, portait, inscrite en grosses lettres sur un panonceau au-dessus de la cabine du chauffeur, la même sentence. « L'argent nèg' sot' », c'était le nom du véhicule.

Les bénéfices de son industrie ne s'arrêtaient pas là et lui avaient permis de se rendre acquéreur d'importantes distilleries et d'immenses propriétés.

Dans le domaine thérapeutique, le houngan-bokô ne jouit pas toujours de qualifications suffisantes et ses prescriptions ne laissent pas d'être parfois dangereuses, comme le *traitement anti-hygiénique* suivant, relevé à Savane-Zombi. Un enfant, âgé de cinq ans, échappe à la surveillance de sa maman et plonge les mains et les avant-bras dans du *rapadou* brûlant, mélasse en fusion. Il est grièvement brûlé. Sa mère l'amène aussitôt au dispensaire, où

il est soigné avec d'excellentes spécialités américaines. Elle revient une seconde fois, puis on ne la revoit plus.

Une semaine après, elle se présente à nouveau avec son bambin. Les deux avant-bras ne sont plus qu'une plaie et dégagent une odeur fétide ; la gangrène menace. Que s'était-il passé ? Après ses deux visites au dispensaire catholique, la femme avait essuyé les véhéments reproches de son mari, furieux qu'elle ait délaissé la médecine traditionnelle pour recourir à celle des étrangers. Elle avait alors consulté le bokô qui avait appliqué un cataplasme nauséabond, comme pour faire fuir le mal, à base d'araignées et de bave de crapaud. L'infection s'était déclarée.

L'infirmier appelle le caporal commandant le poste de police et lui fait signer un certificat qui constate l'état du petit malade et dégage sa responsabilité… A force de soins, l'enfant guérit. Il l'avait échappé belle.

Parfois, pour recruter sa clientèle, le guérisseur recourt à des *pratiques criminelles.* Un chauffeur de camion des Gonaïves en fut victime, avec sa famille… Son patron avait acheté un camion, qu'il avait mis sous la protection d'un loa. Bien que ne sachant pas conduire et ne pouvant prendre la relève au volant, il voyageait toujours dans son véhicule, en compagnie du chauffeur. A cette époque, il assurait le transport de la récolte de coton, de Hinche à Port-au-Prince.

Comme son camion, pourtant neuf, avait eu deux ou trois pannes en peu de temps, il donna l'ordre au chauffeur d'aller à Ennery consulter un bokô — sans doute celui qui avait consacré le camion au loa. La consultation terminée, le bokô reconduisit le propriétaire et demanda au chauffeur, qui était resté sur son siège, quand il viendrait le voir à son tour. L'employé répondit qu'il ne fallait pas y compter. Alors le bokô de rétorquer, avec un air entendu : « Moi, je sais que vous viendrez sans tarder ! »

Le camion reprit sa navette, et, quelques jours plus tard, de passage à Port-au-Prince, le chauffeur trouve, à son gîte d'étape, un mot de sa femme l'informant qu'un de leurs enfants était malade. Le lendemain, un autre billet annonçait que l'enfant était mort… Peu de temps après avoir repris son travail, le malheureux père apprenait qu'un autre enfant était tombé malade avec les mêmes symptômes que le premier… Et cet enfant mourut lui aussi. Puis ce fut un troisième qui tomba malade. Cette fois, se rappelant la parole du bokô, l'infortuné s'en fut à Ennery pour le trouver. En le

voyant, le bokô lui dit : « Qu'est-ce que je vous avais dit ? Vous avez bien fait de venir, il n'est que temps.

Voici une potion : allez bien vite chez vous et donnez-en à l'enfant malade. » Et l'enfant fut sauvé…

L'explication la voici ; elle n'a rien de magique. Un soir qu'il se trouvait en famille, aux Gonaïves, notre chauffeur vit s'approcher, entre chien et loup, « son » bokô, qui appela discrètement la fillette qui aidait sa femme dans les travaux du ménage.

Cette petite était en fait un des nombreux enfants[49] du bokô, et l'on devine comment elle lui avait servi à donner le poison aux petits, poison dont son père connaissait évidemment l'antidote.

Le bokô s'érige aussi en juge, abusivement. Dans l'anecdote suivante, un jeune homme catholique des Cayes, nommé directeur d'une chapelle rurale de fidèles, fut le complice involontaire d'un *meurtre*, commis par le bokô qu'il était allé consulter, en désespoir de cause. Mais laissons la parole au chef de paroisse à qui il vint se confier. « Un jour, de très grand matin, je suis réveillé par le galop d'un cheval qui s'arrête près de ma maison. Je m'entends appeler à mi-voix mais avec insistance. Je me lève et reconnais le directeur de chapelle. Il est tout bouleversé. « Mon Père, il vient de m'arriver un grand malheur ! »

Et de raconter : « Il m'était impossible de faire la moindre récolte dans mon jardin, bien que, comme vous le savez, je sois grand travailleur.

Perplexe, excédé, je me décidais à aller consulter un bokô, malgré mes scrupules de bon chrétien. Précisément, je m'en étais allé bien loin pour que personne ne sache et ne soit scandalisé. Je déclarais au bokô que je désirais *savoir* qui m'empêche ainsi de réussir, quel voleur pille ma récolte, puisque je n'ai jamais pu le surprendre. J'insistais, en disant que je ne voulais à aucun prix commettre un crime, mais *seulement savoir* pour pouvoir me protéger…

« Le bokô m'a remis une fiole en me disant : « Une fois rendu chez vous, vous verserez un filet de ce liquide par terre, de façon à barrer toutes les brèches par lesquelles un voleur pourrait entrer dans votre jardin. Recommandation très importante : que personne n'enjambe ce filet une fois qu'il aura été versé. Demain matin, de très bonne heure, allez voir et vous connaîtrez le voleur… » J'y suis allé : il y avait là un cadavre tout nu… J'ai

pris mon cheval pour venir vous raconter cela. J’avais bien dit au bokô que je ne voulais pas commettre un crime… »

CHAPITRE V

LES PRATIQUES VAUDOU

Elles présentent des aspects multiples. Les classer d'une manière absolument stricte — suivant qu'elles reflètent la pure invocation religieuse des loas ou bien leur manipulation magique manifeste, ou encore une dose de chacune de ces deux attitudes dans un même acte — serait une gageure. Un auteur écrit fort justement : « […] la magie est inextricablement mêlée à ce que l'on s'obstine à nommer « religion vaudou[50]. »

On verra donc seulement dans les sections qui suivent des cadres d'exposé commodes, cernant une réalité où la dominante paraît tour à tour religieuse, magico-sacrée, ou de magie noire caractérisée. De même, nous distinguerons les cas où le clergé, d'une part, les fidèles de l'autre, paraissent jouer respectivement le rôle principal.

LE DOMAINE RELIGIEUX (ORDONNANCES DU CLERGÉ)

Devant les mauvais coups du sort, la maladie, la mortalité, le houngan-bokô peut prescrire d'offrir un sacrifice (« manger, gombo, vaudou, service »…) à tels loas protecteurs du consultant ou de ses ascendants, ou à l'ensemble de ses dieux pénates. Anticipons : il s'agit là en fait de fractions ou du tout de l'Héritage ancestral. L'ordonnance rappelle alors l'obligation des sacrifices périodiques, peut-être négligée, ou lui ajoute. On peut alors présumer son allure religieuse, par sa référence à l'Héritage familial (en majorité rada) et par l'intention droite, ou, du moins, l'attitude ingénue ou fruste, qu'elle suscite chez tous les futurs participants — le solliciteur, maître et organisateur du sacrifice commandé et ses proches.

Une femme, Mérité Joseph, a perdu trois enfants de manière suspecte ; elle s'est rendue chez le bokô : il lui a ordonné un manger aux loas que son arrière-grand-père paternel servait. Bervilus Charlot, à son tour, raconte :

— J’étais malade avec des crises nerveuses. Le bokô a dit que c’était le fait des loas de la cour de papa : Brave et Agaou. On m’a fait jeter une gamelle de nourriture dans un carrefour, on m’a fait leur donner à manger des feuilles, du hareng saur, de la cassave — galette de manioc ; les loas ne sont pas passés sur moi : c’est dans la tête d’autres personnes qu’ils ont dansé.

Immacula Coqmard a été soignée chez huit bokô ; elle a fait quatorze mangers aux loas, sans compter les plats de nourriture qu’elle a suspendus et attachés aux arbres sacrés. A sa sortie de l’hôpital, Dicius Décius n’était pas complètement guéri ; il est allé chez le bokô et sa mère a fait un vaudou de cinq bêtes pour lui. Après consultation, Anacréon a fait un gombo ; sinon, l’un de ses enfants, encore en bonne santé, allait mourir de mort subite. Enfin, toute une famille, sur l’avis d’un houngan, a uni ses efforts pour un service important : bœuf, cochon, chèvre, poule, pigeon, canard, et même des chiens.

CHARISMES DES FIDÈLES

Le houngan-bokô joue certes un rôle important dans la vie proprement religieuse des fidèles. Le culte familial lui échappe cependant pour une bonne part, comme on le verra au chapitre « Découvertes ». On se ferait une idée fausse des pratiques vaudou en privilégiant à outrance les houngan-bokô et en déniant toute relation directe du vaudouisant avec les loas. Le Vaudou est, au contraire, pour tous, une religion d’intimité avec les dieux. Cette familiarité est, chez le vaudouisant de base, particulièrement poussée dans les deux charismes de séjour mystique sous l’eau et de mort mystique, propres aux grands serviteurs.

L’expression « aller sous l’eau » fait problème. En effet, l’eau souterraine est le chemin de la Guinée mystique, en d’autres termes de l’Afrique par excellence, et il faut mettre l’expression en rapport avec ce mythe. D’autre part, les anciens esclaves, nostalgiques de l’Afrique, pensaient pouvoir y retourner sur le dos d’Agoué, dieu de la mer. Mais à quoi la notion correspond-elle dans les faits ?

Les intéressés ont la conviction qu’il s’agit bien d’un séjour physique sous l’eau, lié avec des entretiens avec des loas. Certains de ceux-ci — Simbi, La-Sirène, La-Baleine — sont du reste réputés ravisseurs

aquatiques, responsables de ce qu'un ignorant appellerait tout bonnement une noyade.

Les initiés qui reviennent de ces rencontres avec les dieux, parfois avec des objets témoins — un mortier, par exemple — jouissent, grâce aux connaissances secrètes qu'ils ont ainsi acquises, d'un grand prestige. Ce sont de « gros » serviteurs, ou même des houngan-bokô.

Ces apartés durent trois, sept, huit jours, et peuvent se renouveler.

La mère d'Estélie sert l'Arc-en-ciel ; elle est revenue d'un séjour d'une semaine sous l'eau, au cours duquel une Maîtresse de l'Eau lui a percé l'oreille. Quant à la grand-mère de Dacius, elle sert les loas aquatiques, elle les danse même continuellement au point de les danser sous l'eau.

Comme ci-dessus, l'expression créole « mourir dans le coton » et celles qui lui sont associées posent un gros point d'interrogation.

Certes l'allusion a trait, de façon rapprochée, au coton qui pousse près de la case et que l'on fourre dans la bouche et les narines des défunts. De manière plus lointaine, elle rappelle peut-être l'énorme cotonnier autour duquel était construit le temple de Dangbé à Ouidah.

Mais, pratiquement, les vaudouisants croient que les grands serviteurs, favoris des dieux — « Nèg', Négresse Guinée » : Homme ou Femme d'Afrique — disparaissent, au moment de leur « mort », *avec leur corps,* soit dans le coton ou la cotonnerie, soit dans la fumée dégagée par le foyer de la maison. Ils rejoignent la Guinée : le Danhomé, l'Afrique mystique. C'est là qu'ils meurent.

La croyance du retour en Afrique s'enracine évidemment dans la nostalgie que nourrissent les Haïtiens pour la Patrie perdue, lieu du bonheur. On en trouve des échos au temps de la colonie. « On n'a vu que trop souvent les Ibos d'une habitation former le projet de se pendre tous pour retourner dans leur pays »[51], par transmigration et réincarnation des âmes.

Dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas de suicide, mais, sous les yeux des proches, de disparition de corps, d'envol, d'ascension. Il est impossible d'y voir une affabulation masquant en fait une négligence coupable des enfants envers leurs vieux parents ou, qui pis est, une attitude criminelle ; la vengeance des morts pour cette impiété serait, à coup sûr, extrêmement redoutée.

L'hypothèse d'enlèvement de personnes âgées ou malades est, de son côté, très peu plausible. Les cas de lévitation, parfois attestés en

Haïti — par exemple, d'un batteur et de son tambour — n'expliquent pas l'effacement des corps. Au total, ces déclarations, qui relatent une mort mystique, demeurent, pour l'observateur étranger, assez énigmatiques.

Aussi tenons-nous à verser intégralement au dossier une série de témoignages originaux, marqués, si on les prend au pied de la lettre, au coin de l'irrationalité.

Le sujet, adulte, généralement âgé, disparaît aux yeux des témoins médusés « dans le coton ».

En témoigne Lascaze :

— Lorsque maman, native de Léogâne, devint vieille, elle s'en fut dans la cotonnerie et s'envola.

De même, Philoute constate :

— Quant à mon père, c'est dans le coton qu'il est mort ; il s'est envolé, il est retourné en Afrique ; il danse dans ma tête.

Souvent la fumée du foyer dérobe le corps aux assistants. On sait que la fumée du feu, ses spirales symbolisent DAN et Dangbé, le Bon Serpent danhoméen, qu'il faut sans doute identifier à DAMBALA — et, par conséquent, la vie. Julius assure que son père « était originaire de Guinée : il s'est envolé *dans la fumée* du feu ». Pour le grand-père d'Orélus, « on a allumé un feu, mis du bois, du feuillage ; une fois *la fumée* venue, on ne l'a plus vu ». Alténor souligne : « Le père de papa était un Homme de Guinée du temps jadis : il n'est pas mort ; on a bien activé *le feu* de braise et il a disparu. » « Vers le soir, *un feu* brûlait, raconte de son côté M^me^ Davimar ; maman s'est transformée *en poussière.* » L'arrière-grand-père paternel de Félix Odate s'est dissipé aussi dans *la fumée* d'un feu : « Il n'est resté qu'une souche pour parler avec nous ! »

Les témoins qualifient cette évanescence, ou plutôt cette disparition soudaine de diverses façons. « Mes parents se sont « évanouis » au moment de la mort » (Minime). « Maria Saintélus : elle était vieille, elle a *disparu* dans un calebassier ; on ne sait pas si elle est montée ou si elle est descendue » (Anselme). « Ma grand-mère du côté paternel ? C'était une Femme de Guinée. Il y avait une assiette blanche, elle est montée sur l'assiette, elle s'en est allée à la mer, elle est allée en Guinée, elle est *partie :* elle est *morte de l'autre côté* » (Hermance Dufresne).

Plus fréquemment les témoins retiennent pour leur description l'image du *vol dans les airs* — privilège également reconnu aux loups-garous.

« Le père de ma mère dit qu'une grand-mère à lui, au moment de mourir, s'est *envolée* » (M^me^ Gravéus). « La grand-mère de maman ? Elle était venue de Guinée : elle s'est bel et bien *envolée* » (Saincère). « Grand-père était un Homme de Guinée : il s'est *envolé,* a pris le chemin de la Guinée » (Élius). Compère Louis reprend pour son aïeul toutes les expressions précédentes : « Le papa de maman : arrivé à l'article de la mort, il n'est pas mort, on l'a mis dans le coton, on a disposé un feu, il s'est *envolé. »*

Dans de telles circonstances, il ne saurait être question d'enterrement.

« Le papa de grand-père : c'est dans le coton qu'on l'a vu se fondre, sans qu'on l'enterre » (Estéla). « Le grand-père de grand-mère : il s'est bel et bien envolé : nous n'avons pas fait l'enterrement » (Mariette).

C'est ce que confirme un homme instruit, ancien maire d'une bourgade :

« Ma grand-mère, Grande Bossi, n'a pas été enterrée, elle est invisible, elle est allée chez elle, en Afrique. »

Africains par leur piété, et aussi, parfois, quand il s'agit d'ancêtres, du fait de leur lieu de naissance, les disparus sont censés retournés en Afrique, « En Guinée », où ils ont trouvé la mort physique et une survie.

« Papa est retourné en Afrique » (Circé). « Le père de maman est devenu un Homme de Guinée : il est passé en Afrique » (Hannibal).

LE DOMAINE MAGICO-SACRÉ

Entretenons-nous d'abord des ordonnances faites par le clergé à ses clients. Elles sont multiples. Nous nous limiterons à quelques illustrations des charmes défensifs des personnes et des biens.

Dans la première classe de ces charmes, destinés à protéger les personnes, nous trouvons en premier lieu les *oraisons.* Ce sont des notices de prières syncrétistes catholico-vaudou que l'intéressé porte sur lui dans un sachet de cuir accroché au cou. Souvent on les avale, avec une gorgée de liquide, comme si l'analphabète, ne pouvant par lui-même prendre connaissance du texte, en assimilait ainsi la substance : « Le bokô a brûlé un vieux talisman et il me l'a donné à boire » (Nécilia). « J'ai bu sept oraisons : Saint-Hubert, le Dragon Rouge, Vierge-Délivrance, etc. » (Isma). « Le houngan m'a fait acheter sept oraisons, me les a fait avaler : il les a trempées dans du café et données à boire » (Dorcéus). « J'ai mangé trois

passeports : celui du loa Guédé, la prière de saint Nicolas, celle de saint Bartol » (Déan).

Donnons copie d'un de ces papillons imprimés à la diable sur du mauvais papier : « Oraison sainte Radegonde. Le jour du Brave est le lundi et le samedi ; vous irez au cimetière allumer des bougies et dire votre prière en terminant : « Saint Brave, je remets ma personne en vos mains et puis tous les esprits. Sainte Radegonde, Brave Baron-Samedi, gardien du cimetière, grand saint, le purgatoire de mes ennemis. » Cette littérature est en français. Le lecteur a compris que sainte Radegonde, femme de Clotaire I^{er}, fondatrice du monastère de la Sainte-Croix à Poitiers (VI^{e} siècle), est identifiée à Brave, alias Baron-Samedi, résidant dans la Croix principale qui veille sur les cimetières. On dit aussi Roi Degonde ou bien Ouadegone. Son charme est réputé et l'illettré l'avale également : « Le houngan, remarque Célidée, m'a fait manger l'oraison Ouadegone. »

Le port de ces oraisons conforte et préserve de bien des ennuis.

Un voleur de bestiaux, muni de ces protections, en fit l'heureuse expérience à Savane-Zombi, face à la maréchaussée. Les gendarmes interpellent cet homme étranger à la localité. Avec ses aides, il poussait un troupeau de bœufs devant lui. Vérification faite, il voyageait sans papiers de police et les bêtes ne lui appartenaient pas. Flagrant délit : on l'incarcère pour être jugé… Le lendemain, il est relâché. Le juge, interrogé sur cet incident, répond qu'il n'était pas possible de faire autrement : on avait fouillé les bagages de l'inculpé et découvert qu'ils contenaient des liasses d'oraisons et de papiers magiques. Le personnage était à l'évidence un « gros serviteur » des loas ; aucun gendarme n'aurait voulu garder sous les verrous un tel prisonnier, de crainte d'encourir des représailles magiques.

Il importe donc aux moments critiques d'avoir sous la main ses oraisons. Faute de quoi, on se trouve fort désemparé, tel un caporal du poste, encore, de Savane-Zombi. En temps de troubles, ce gradé, commandant la force publique du village, fut mandé d'urgence à Port-au-Prince et cantonné sur les hauteurs avoisinantes de Pétionville. De là, on l'envoya, avec les troupes, déloger un groupe rebelle armé qui tenait, en contrebas, le terrain d'aviation. Il prit part à l'échauffourée.

Revenu dans sa campagne, notre militaire ne décolérait pas. Il se plaignait amèrement de l'inconscience de ses chefs. Dans son savoureux créole, il raconte : « Au moment de l'affaire, j'étais à Pétionville. On nous a

envoyés nous battre avec les types qui tenaient le terrain d'aviation, c'est-à-dire avec les troupes de Z. Les officiers vont mal.

On ne nous a pas donné le temps d'aller chez nous pour prendre nos charmes personnels. Quant à moi, j'avais de *bonnes oraisons* à la maison.

On ne nous a pas même laissé aller chez nous : il nous fallait bel et bien descendre immédiatement ; c'était bien là nous envoyer à la mort.

Qu'on ne compte plus sur moi pour ce genre d'histoire ! »

LES AMULETTES

Elles consistent en grands colliers colorés de perles de bazar, en sachets bourrés de divers éléments ou « reliques », en chaînettes, tous objets qu'on porte au cou ; en « arrêtes », cordonnets attachés au bras, aux jambes, autour des reins, remplis de nœuds ; enfin en chemisettes aptes à conjurer le « maldioc »[52] ou « djoc », c'est-à-dire le mauvais sort.

Elles protègent les enfants, surtout ceux qui sont en bas âge. Pendant la maladie des enfants de Choucoune, le houngan a fait un traitement : il a envoyé la mère prendre un petit caillou dans un carrefour, dont il a fait des reliques pour mettre sur eux. Le bébé de Jeannette Pierre est tombé malade : « une sorte de folie douce » ; le bokô lui a fait acheter une chemise « djoc », ainsi qu'une chaînette.

Mais les adultes sont également preneurs. Sujet à des cauchemars qui le terrorisaient encore au réveil, Cémoimême a fait l'acquisition d'une amulette. Elle lui permet, fût-ce après des nuits agitées, de reprendre désormais ses esprits au lever, de récupérer Gros et Petit Bon Ange, c'est-à-dire sa conscience et son loa personnel : « Le bokô m'a donné un remède. C'est un charme qu'il m'a passé : on peut bien s'envoler avec moi, me faire passer sous la mer pendant que je dors ; finalement, je me vois quand même réuni. »

Pour Accélent, le bokô a pris des clous qu'il a attachés en forme de croix et qu'il lui a donnés à porter comme talisman, en même temps qu'une chemisette rouge et noir. Auteur Oribert s'est vu gratifié d'un « djoc », de vieux habits à mettre quarante jours ; après ça, il a fait cadeau des loques à un camarade. Fort maltraité par la vie, le jeune Odilon est allé consulter : « On m'a conseillé d'aller faire un *chapitre.* Le houngan a dit : « C'est ton père qui t'a vendu ! » Le houngan m'a frictionné tout le corps d'un liquide

nauséabond. Il est allé chercher une *gazette* qui était écrite : c'était un laissez-passer pour ma sauvegarde, que je devais porter au cou. »

LES BOUTEILLES DE PRÉPARATION

Toutes sortes d'ingrédients entrent dans ces préparations, imitées des anciens apothicaires et barbiers : encens, soufre, corne de cerf, lavande rouge, baume tranquille, baume du Commandeur, précipités (blanc, jaune, rouge), poudre à tirer, poudre d'yeux d'écrevisse, mandragore, et, comme ligature magique, du fil d'archal.

Surtout, on fait jouer le vieux principe homéopathique : on entend chasser les esprits mauvais, les déprédateurs, les rôdeurs par l'usage de produits toxiques ou dégoûtants : bleu de Prusse ou cyanure de fer (indigo d'Asie), assa-fœtida, que le créole appelle joliment « caca diable », teinture alcoolique du précédent : « d'l'eau répugnance pour tit-moune », sulfite de potasse : jus de répugnance pour « arranger » les jardins ; ammoniaque, dénommée « campé loin » (tenez-vous à l'écart), mort-aux-rats. On arrive à se procurer tous ces produits dans les boutiques et les… bonnes pharmacies[53]. Ajoutons qu'à l'usage interne des gêneurs, certains bokô « modernes » y trouvent aussi de fortes doses de calomel, du vitriol, de l'arsenic ; mais ici nous tombons dans la magie noire.

On frictionne, du contenu de la bouteille, ceux qui souffrent. Sirilia explique :

— On m'a donné une bouteille pour frictionner mon petit ; on y avait mis un peu d'ammoniaque, un peu de rhum blanc, de l'encens, pour frictionner mon enfant qui sursautait souvent pendant son sommeil.

Maricile, une autre mère, a fait quelques emplettes pour masser son enfant travaillé par la fièvre : 10 centimes de tafia, 5 centimes d'ammoniaque, 5 centimes de soufre, 5 centimes d'assa-fœtida, et un peu d'encens.

On peut aussi enfouir les bouteilles telles quelles aux abords de la case menacée. Sur ce sujet, Uranie nous renseigne :

— Le houngan a équipé une bouteille pour que la goule ne « boive » pas mon enfant : il a mis de l'indigo, de l'ammoniaque, du jus « répugnance », de la mort-aux-rats diluée, du jus de manioc amer, du fiel de bœuf, de la graine d'acajou râpée.

Floricien Gilmus enchaîne :

— Un bokô m’a fait acheter beaucoup d’affaires : du pain, du gâteau, du maïs grillé, quatorze aiguilles ; il en a équipé deux bouteilles, les a disposées, l’une, devant mon portail, l’autre, devant ma porte.

A côté de la nourriture fortifiante pour les loas, les aiguilles, distribuées en deux paquets de sept unités magiques, figurent — on le remarque — l’arme magique prête à piquer l’agresseur et à le clouer sur place : c’est le « cave canem », le chien méchant haïtien.

LE DÉCOIFFAGE ET LA FOSSE

L’opération du *décoiffage* consiste à ôter l’âme d’un sujet, pour la mettre hors d’atteinte de sortilèges. Comme la collation des Gardes du feu, elle s’accompagne souvent d’incisions, traits parallèles effectués à l’aide d’une lame sur un endroit quelconque du corps : au front, à la joue, sur le dos, au pli du coude, etc. On attache ensuite l’âme à un miroir, ou plus généralement, on la place dans un pot de faïence, une bouteille. « Le houngan a pris une petite glace pour y mettre mon âme » (Davilien Choute). « Le bokô a décoiffé un de mes enfants : j’ai passé la soirée chez lui, munie d’un hareng saur et de pain. Il lui a porté trois petits coups de canif au front, il l’a décoiffé, lui a donné à manger » (Laurida Petitfrère).

Moins fréquente, plus solennelle, la technique spéciale de la *fosse* (ou forge) s’apparente dans son principe à la précédente, mais l’enrichit d’un élément : l’inhumation simulée du demandeur. Voici le cas d’un enfant raconté par sa mère, Sancionne : « La mambo N., possédée par Brave, a passé mon enfant dans la « forge » : elle a fait creuser une *fosse,* y a mis l’enfant, l’a recouvert de terre, sauf la tête, puis d’un drap. Il y avait des gens qui l’éventaient pour qu’il n’étouffe pas. Il faut faire bien attention, ensuite, de ne pas prendre froid. Il faut laver les vêtements avant de les remettre. La mambo a pris 27 piastres (gourdes) d’honoraires. On avait chanté des cantiques sur l’enfant. »

Narré par Kercélus, voici le cas d’un autre patient, un adulte : « Ma tante avait son mari malade aux pieds ; on l’a passé tout entier sous de la terre : en vêtements blancs, la mâchoire attachée, on l’a mis en long dans le trou. Le bokô a jeté de la terre sur lui, il l’a fait lever, l’a ligoté dans un carrefour, l’a frictionné au nom de trois loas ; il a tué une poule, l’a pilée et l’en a frictionné ; il a pris de ses cheveux aux quatre coins de la tête, a mis une

bougie la tête en bas dans une bouteille et s’est mis en devoir de lui ôter l’âme. »

LES CHARMES DÉFENSIFS DES BIENS

Pour ses biens, le houngan-bokô fournit au consultant des « bornes », des « arrêtes » pour repousser voleurs et malfaiteurs.

Un riche propriétaire, Saint-Frans Dénard, inaugure un moulin à broyer la canne et une distillerie de rhum : « J’ai fait un moulin neuf de canne à sucre. Le bokô m’a fait disposer cinq bougies comme bornes au nom de saint Nicolas, au nom du Bon Pasteur, au nom de saint Soleil, au nom du Saint-Sacrement, au nom de sept à la roune (?) de Jésus, pour que les zombis ne puissent pas entrer si on les envoie sur le moulin et la « guildive ».

Les petits propriétaires sont préoccupés par leurs plantations. « Le bokô a « monté » [préparé magiquement] un jardin pour moi ; c’est une calebasse qu’il a enfouie pour activer la récolte » (Estanius Chéry).

« Le bokô m’a donné un charme pour garder le fruit de mon travail ; il a fait je ne sais quelle magie pour ma plantation de riz, de petites patates et de haricots rouges » (Réserve Lima).

Jeu de piquets défensifs, les *piquet’-zobo* peuvent passer pour un charme comme les précédents. Leur élément magico-sacré tient dans les incantations qui président à leur confection et dans les croyances populaires qui s’y rattachent. Ils sont puissamment aidés dans leur fonction par le poison qui les enduit. L’effet des piquets est bien connu des éventuels voleurs qui se risquent à les affronter et savent le danger qu’ils courent. De ce fait, comme les pièges à loups ou à feu des propriétés européennes, les *piquet’-zobo* constituent plutôt un moyen de défense sociale qu’un article de l’arsenal de la magie noire.

Il s’agit bien de pièges, dont les paysans équipent leurs champs, faits de bambou ou d’os animal ou humain, d’une longueur de vingt à trente centimètres, effilés à un bout. La pointe a reçu un petit coup de scie, de façon qu’elle se casse dans la plante du pied nu qui la foule. Elle est imprégnée d’une mixture empoisonnée qui laisse peu d’espoir au voleur.

En général, il y a deux jeux de piquets : le « papa », la « maman », et, d’autre part, trois enfants. Les « parents » sont fichés en terre et les « enfants » sont à la maison du paysan, dans une boîte ; on trouve aussi la

formation inverse. La croyance populaire veut que les piquets de la maison dansent une joyeuse sarabande, tandis que les autres viennent, d'eux-mêmes, se planter dans le pied du voleur qui ose s'aventurer dans le champ qu'ils protègent.

En fait, la tête des piquets dépasse à peine d'un trou, garni de feuillage et de terre meuble. Malheur à l'imprudent ! Une fois piqué, il ne lui reste pratiquement d'autre ressource que d'aller se livrer au propriétaire et de le supplier d'appliquer le contre-poison, s'il le peut. L'antidote consiste à frictionner vigoureusement le membre blessé par le poison lui-même : c'est donc une sorte de vaccination par les pores.

Voici une préparation type : couleuvre morte, « araignée-crabe » (sorte de tarentule), scorpion, mille-pattes, araignée cul-rouge — toute petite, appelée aussi « vingt-quatre heures », car elle ne laisse que ce répit au malheureux qu'elle a mordu. On pile le tout et on macère la pointe des piquets dans cette composition versée dans un tronçon de bambou, pendant sept ou dix-sept jours, dont les chiffres magiques renforcent l'effet escompté. Le poison est violent : « Il y avait un voleur dans mon jardin. J'ai « arrangé » ce jardin, reconnaît Belenfant Mathieu. Le bokô a arrangé un pied de banane-plantain, a creusé un trou pour y mettre des piquets empoisonnés. Avant peu, le voleur était mort… »

INITIATIVE DES FIDÈLES : LES VÊTEMENTS DE PÉNITENCE

Les pénitents européens de l'ancienne Hispaniola portaient des habits spéciaux. A leur suite, les vaudouisants ont adopté cette coutume, en l'honneur, cette fois, des loas, le plus souvent des loas familiaux, qu'il s'agit de se concilier. L'occasion est fournie par mille circonstances : la maladie, un mariage imminent, des couches prochaines, un pèlerinage au centre de Saut d'Eau, l'injonction d'un loa, etc. « J'étais malade ; mes parents m'ont donné une pénitence de sept morceaux, en déclarant que c'étaient les Anges protecteurs de la famille qui me tracassaient. » « Comme ce sont trois loas qui me font danser, j'ai pris une pénitence de trois morceaux lorsque j'allais me marier. » « J'ai eu six enfants ; j'ai donc porté six habits de pénitence. » « Je suis allée à Saut d'Eau avec mon enfant ; je lui ai donné la pénitence de la Vierge miracle. » « Le loa Achadé possédant maman m'a donné un habit de pénitence de siamoise blanche à

porter pour la Vierge… » Le pénitent garde son habit pendant un temps variable : de trois à quarante jours par exemple.

On rencontre différents types d'habits. Robe de satinette bleue, relevée par la couleur rose ou rouge des galons au bas des manches courtes et de la jupe, des galons encore et des boutons sur le corsage, avec madras bleu, rose ou rouge. Robe de toile blanche ou grise dite « de siam », avec cordon de laine à la taille et sandales aux pieds. Chemise masculine kaki, de modèle courant mais ornée de trois brisques rouges de sergent-major sur le haut des manches, avec foulard rouge en guise de ceinture. Frusques faites de sacs de farine ou de cassonade (collet). Les vêtements les plus fréquents cependant sont bigarrés, faits de morceaux — jusqu'à cinquante ! — de couleurs diverses. Chacune de celles-ci est dédiée à un loa. Le blanc peut rappeler Erzulie ; le rouge, Agaou-léfant ou Ogou ; le bleu, Tit-Kita ; le noir, Brave, etc. Ce type est réservé aux femmes. Télicia portait récemment un habit d'arlequin : « J'ai pris une pénitence de sept morceaux : un noir pour Guédé, un bleu pour Dambala, trois blancs pour Erzulie blanc, Simbi et Erzulie pétro, un rouge pour Ogou, un d'indienne de France pour Agassou. » Il n'y a pas là parcimonie ou raccommodage, mais hommage exprès, attitude d'humiliation, vœu aux loas, comme le faisaient au Seigneur et aux saints les pénitents du Moyen Age européen.

LE DOMAINE DE LA MA GIE NOIRE (*PROCÉDÉS DU CLERGÉ*)

LE RETOUR AUX GUÉDÉ DANS LES CIMETIÈRES

Il est empreint de maléfice et s'adresse à la famille des princes et dignitaires des cimetières. Les Guédé invoqués sont la plupart du temps la triade des Barons, symbolisée par le grand calvaire chrétien du lieu ou une croix plantée à cet effet. Les *vèvès*, dessins rituels des cérémonies, les représentent ensemble par trois croix : la première au milieu, à socle à trois degrés, pour Baron-Samedi, alias Brave, la seconde à droite pour Baron-La-Croix, la troisième à gauche pour Baron-Cimetière — ces deux dernières sans socle.

Dans le cas de patients, il s'agit de les racheter à ces Plutons : le bokô renvoie les maladies et les passe, s'il le faut, à d'autres personnes.

L’opération peut consister aussi à accumuler des charges magiques — « points », « degrés » — pour jeter des sorts sur les ennemis.

Nocturnes, les rites apparaissent multiformes. Voici comment les sujets les ont vus. Ils se passent généralement en présence du bokô lui-même au cimetière. « Je suis allé chez le bokô, raconte Oliantus ; il m’a emmené devant Baron, il m’a couvert d’un drap blanc et il a dit : « Voici une maladie que je vous amène pour la donner à une personne bien portante. » Un autre magicien a tracé une croix sur le front d’Oséraman, l’a frictionné avec le sang d’une poule, lui a donné une chemisette, un cordon attaché au bras au niveau de l’aisselle, un mouchoir rouge, avec une bouteille de « bains » puants, dont il devait se frictionner le soir.

Toute la famille d’Alucia s’est retrouvée au cimetière : le magicien a passé une poule sur l’assistance, a pris les ongles de la bête, a grillé un poisson ; il a pris une touffe de cheveux au ras de la tête de chacun, des rognures des ongles des mains ; puis il a fait coucher tout le monde, a mis les noms sur un cahier : tous étaient *rachetés* au Baron.

De même, la famille de M^me^ Jackson Filsaimé s’est rendue en cortège au cimetière, accompagnée de l’opérateur et de ses aides, armés de longs fouets pétro : « On était habillé tout en blanc pour aller au cimetière et chanter ; de grosses écuelles de nourriture étaient placées sur la tête des enfants pour aller les porter à Baron ; on a fait des pratiques magiques ; on est sorti du cimetière ; on vous fouette jusqu’à ce que vous soyez arrivé chez vous. »

Parfois le client s’en va seul, sur l’ordre du houngan. Ainsi de Clerzulia : elle a allumé des chandelles à la grande Croix du calvaire, à la tombe de sa mère, à celle d’une âme abandonnée depuis longtemps — vu les herbes folles de sa tombe ; cela fait, elle a acheté un pain, l’a coupé menu, a fait frire sept œufs : le magicien a mis le tout dans une assiette et le lui a donné à manger. Une autre femme, Noëlcilia, était allée consulter : « Je suis allée faire un chapitre pour mon enfant qui était malade : on m’a dit que c’était l’œuvre d’un homme ; le bokô m’a envoyée prendre trois cailloux sur une tombe : un au pied, un à la tête, un au milieu, pour chasser cet homme. »

Il arrive enfin que le bokô partage la besogne : il ordonne au client de passer une nuit complète au cimetière et le rejoint au petit matin. Rude épreuve pour les nerfs de Franklin : « Au cours d’une maladie, le bokô m’a fait dormir au cimetière, tout seul entre deux tombes, depuis l’angélus du

soir jusqu’au lever du soleil. Alors on est venu, on a fait claquer trois fois le fouet, on m’a dit : « Lève-toi ! », et je me suis levé. »

LE RECOURS AUX GARDES DU FEU

Maléfique, il est cautionné par un engagement du consultant qui peut aller jusqu’à mettre en danger la vie d’autrui. Dans notre enquête, on ne le découvre vraiment, avec étendue, que sur le territoire de Savane-Zombi.

Usurier magique, mercenaire et franc-tireur, maître du feu et pyromane, voilà l’image de marque du Garde.

Les loas d’Héritage se sont, au cours de son histoire, révélés au clan, comme nous le verrons plus en détail. Les loas adoptés comme « GARDES », au sens fort, et qui portent obligatoirement ce titre, sont — à l’opposé — des loas « achetés », dont les impétrants demandent la collation au bokô. De ce chef, ils sont, par nature, magiques, non religieux. Le nouveau serviteur contracte avec eux de lourds engagements, en échange d’une protection réputée efficace. Le Garde ne donne rien sans rien ; c’est un marché : « do ut des ».

« Garde » n’est donc pas, dans cette rubrique, une épithète commune à tous les loas : elle qualifie un loa spécifique, personnel à tel individu, et qui, normalement, ne passe pas aux descendants, en s’intégrant à l’Héritage. Les vaudouisants attachés aux traditions leur refusent d’ailleurs le nom de loa et les appellent toujours Gardes ou Gardes du feu.

Sauf Aminan-d’l’eau, en effet, quand il est pris comme Garde, tous les Gardes sont voués au feu. Citons :

Garde	A(n)minan	Garde	Calfour
—	Avaloué	—	Cimetière
—	Brave	—	Guédé
—	Brisaille	—	Legba deux bâtons

Garde	Similor
—	Soleil

— Tit Bois

— Tit Sondé, etc.

Cette liste n’est pas exhaustive, mais elle contient cependant les principaux loas que le bokô peut imposer comme Gardes. Il reste entendu qu’un quarteron de loas seulement peuvent se conférer à ce titre.

Le bokô contacté fait la collation des Gardes chez lui, et la cérémonie comporte alors des incisions dites « coupé-garde », lointaine réminiscence peut-être des cinq paires d’incisions verticales (entre les sourcils, aux joues et aux tempes) des serviteurs de Dangbé au Danhomé, imitées des taches que le *python* porte sur la tête.

Comme presque tous les Gardes sont liés au feu et réclament des brasiers allumés en dehors des habitations, on les confère aussi dans les carrefours. Il semble que cette collation immunise le sujet contre le feu : « On m’a donné Garde Baron-Cimetière, dit Corydon. Il a l’habitude de me monter : je danse dans le feu, je danse la nuit dans les carrefours. » Dérosine renchérit : « C’est le satan Pétro qui m’a passée sur le feu. Il m’a tenu les poignets, il m’a conduite au feu. J’étais Garde du feu : lorsque je passai, je n’ai pas été brûlée… Il m’a flambée comme une poule. »

Cependant, si les entailles de l’initiation se pratiquent au-dessous de l’occiput, et même au visage (front, joues), au risque de défigurer le récipiendaire[54], elles se font encore au pli du coude et au poignet. L’opérateur anesthésie au préalable son client, en même temps qu’il le prépare à la transe. Il lui fait avaler une mixture enivrante, à base d’eau-de-vie rude, le clairin, additionnée de sucs très excitants de différentes herbes, de piment rouge et de poivre, saupoudrée de la raclure intérieure d’un crâne acheté aux fossoyeurs du cimetière. L’exaltation atteinte, au grondement endiablé des tambours, le bokô empoigne son client, le maîtrise, et, du tranchant d’une lame (couteau, rasoir, machette), l’entaille de trois coups parallèles ou de deux coups croisés. Le sang gicle ; parfois une hémorragie se déclare. Le néophyte n’en est pas moins heureux d’avoir été possédé par un esprit qui, désormais, sera son garde du corps. Comme il dit, « on m’a mis un Garde dans la tête ».

Comme dit, le rite peut se dérouler à la croisée des chemins. Écoutons une jeune fille, Irlande : « On m’a conféré Garde Anminan : au soleil

couché, on m’a donné du hareng à manger dans un carrefour, de la banane-plantain boucanée pour que le Garde me monte. » De même Fontilia : « On m’a incisée pour un Garde, on l’a mis dans ma tête, on m’a fait danser dans le feu. » Les enfants sont admis, au témoignage d’une mère : « Je suis allée consulter, mon enfant était malade ; le bokô a dit : « C’est le mauvais œil. Il a passé l’enfant dans le feu. »

Le grade se paie en espèces et en nature. Les candidats ne manquent pas pourtant, si l’on se réfère aux cicatrices relevées ; la cérémonie peut même être collective.

INITIATIVES DES FIDÈLES

LAMPES, NEUVAINES, DEMANDES

« Monter une lampe », c’est-à-dire l’équiper, « suivre une neuvaine », « faire une demande » — autant d’expressions qui désignent des opérations similaires. S’estimant victime d’un ennemi connu ou inconnu, le sujet cherche à le faire périr en faisant brûler un bol d’huile — où trempe une mèche, parfois une simple chandelle.

Les lieux de l’opération sont divers. Chez soi, dans l’oratoire domestique : « J’ai allumé une vieille lampe dans le rogatoire pour tuer un ennemi » (Félix). A l’église même : « J’ai parfois allumé des bougies à l’église derrière des gens » (Terminus). Le plus souvent chez le bokô : « Un cambrioleur est entré par effraction chez moi, il a pris tout l’argent ; je suis allé chez le bokô monter une lampe pour le prendre » (Septimus).

On entend tirer vengeance de toutes sortes de dommages. Du vol d’animaux, de récoltes, d’argent. De la mort suspecte d’enfants : « Quand le petit Claude est mort, on murmurait derrière Claudius, mon mari : « Ce n’est pas un homme ! » Claudius a pris deux gourdins (50 c) pour aller chez un bokô ; en fait, il s’en est retourné avec ses deux gourdins. Sa mère lui a dit : « Secoue-toi ! » ; elle lui a fait brûler de l’huile » (Tertullia). D’autres motifs sont moins fréquents : l’antipathie, la jalousie, la tromperie d’un galant : « J’ai allumé des lumières contre de petits jeunes gens qui sont venus me tromper » (Célara).

Cause ou coïncidence, l’opération paraît suivie d’effet. Tervéus affirme : « Un voleur m’a volé dans mon jardin, j’ai coupé un gourdin, j’ai été passer

une demande ; c'est quelqu'un de ma parenté qui est mort. » Dabel poursuit : « Un cheval qui m'appartenait était mort : j'ai brûlé un peu d'huile. L'homme qui avait volé le cheval est mort. J'avais mis l'huile sans savoir qui c'était : c'était un bokô. » Une épouse trompée certifie : « J'ai fait une demande : j'ai tué un enfant de ma rivale. » La fille d'un homme a trouvé la mort : « J'avais une fille, elle m'a pris de l'argent, elle est devenue mauvaise ; j'ai pris une bougie, je suis allé faire une demande : ma jeune fille est morte. »

LE OUANGA

Le ouanga est également un charme, qui peut revêtir tous les degrés de malfaisance.

D'après un auteur, le terme définit « toute substance, tout objet ou combinaison d'objets, chargé, par suite d'une opération magique, d'une propriété nocive contre une personne ou un groupe de personnes[55] ».

Les demandeurs sont nombreux. Un cultivateur veut attirer les récoltes de ses voisins dans son propre champ. Un amoureux éconduit entend défaire le plaçage — mariage coutumier — qu'une jeune fille prétend faire avec un rival. Un « macho », coq de village, veut enlever les femmes de ses camarades. Une jeune fille veut éliminer une concurrente en amour.

Dans un sens plus restreint, il s'agit spécifiquement des ingrédients versés avec la moitié de calebasse qui les contient, sur le passage de l'ennemi visé : indigo, assa-fœtida, poudre, volaille, etc. Si celui-ci les foule par mégarde, il contracte l'éléphantiasis. Saintfort avait un ennemi, il a été tirer les cartes, comme s'il voulait le « refroidir » ; le bokô l'a envoyé éparpiller les morceaux d'un poulet découpé devant la porte de la maison de l'intéressé. Jalouse, Junie, une belle fille, a essayé de se venger : « J'ai allumé une bougie au nom de Maître J'ENTENDS pour une rivale. Je suis allée acheter de la poudre « précipité », du poivre, des haricots de Guinée. Je suis allée piler et répandre le tout. » De son côté, Tertius a réussi : « Je suis allé chez un bokô pour un ennemi, je suis retourné, j'ai semé de la poudre à l'entrée de sa cour : il est mort « gros pied », de l'éléphantiasis.

VENTE DE PERSONNES

« Vendre quelqu'un » est un procédé criminel. Il consiste à se procurer un objet touchant de près à l'individu visé : linge, vêtement, paquet de terre de

naissance, prélevée près de la case où il est né, etc. On l'apporte à un bokô véreux, en même temps qu'on verse le prix de « vente » entre ses mains. L'arrêt de mort est signé ; le magicien se charge — en principe — de son exécution : « Quelqu'un m'avait rendue à bout, déclare Assezfille. Le bokô m'a dit : « Apporte-moi une poule ainsi qu'un pantalon bleu du type. » Il m'a donné un morceau de la poule avec de la banane-plaintain. Je ne sais au juste comment, mais le type en question est mort. » Mais parfois aussi, après avoir empoché l'argent des naïfs, le magicien prévient les victimes désignées : « Ceux qui se donnent libre cours dans les satans, s'écrie Atizine, ont pris une chemise et un habit dans notre cour. Le bokô T. nous a envoyé dire de retirer nos affaires chez lui : on avait vendu mon mari et mon enfant pour 150 gourdes ! »

Certes le coût est élevé : en moyenne 30 dollars. Cependant il ne fait pas reculer les clients, même à l'intérieur d'une famille. Un frère vend sa sœur. Un mari va donner un foulard de sa femme, trempé de sueur. Son débiteur se dérobe ; assoiffé de vengeance, Aquiça court débourser plus que le crédit qu'on lui doit : « Une personne avait une somme d'argent qui m'appartenait ; je la lui ai réclamée. Elle a nié : je l'ai vendue. » Mais les gens se surveillent : « Papa, note Suffit, est allé vendre un bonhomme ; on est allé le vendre à son tour. »

Une variante consiste à « vendre le ventre d'une femme » : elle condamne la mère aux fausses couches ou aux enfants mort-nés. Yolande n'a pas d'heureuse issue à ses grossesses ; elle attribue le fait à l'usage pervers d'une force magique : « Grand-mère avait un « point » dans un gros rocher consacré à Linglessou : on a vendu mon ventre à celui-ci ; je ne puis pas sauver les enfants que je conçois. » Dans le même mauvais cas, Siphilis réagit et pense contrer le sort qui pèse sur elle, en invoquant les Guédé : « On a vendu mon giron. Du coup, le houngan m'a passé une poule sur la tête et il m'a mise sur le dos devant Baron, au cimetière. »

Dans toutes ces affaires, un point à ne pas oublier : les victimes remontent toujours aux agents suprêmes : les loas auxquels on les a livrées et vendues.

RECOURS MALÉFIQUE AUX LOAS

Parfois il n'y a pas spécifiquement de « vente ». Mais par un gauchissement de la religion, le vaudouisant s'adresse directement à des

loas réputés bienfaisants pour nuire à la personne d'autrui. Bien entendu, il peut aussi recourir à cet effet à des loas malfaisants.

Une mambo a « mangé » sept enfants pendant sa vie. L'oncle de Servina s'adresse aux satans : il tue les gens. Elizia vivait en mauvaise intelligence avec une personne : celle-ci a invoqué AGAOU, un rada, contre son enfant, qui mourait dans les 48 heures ; ensuite une de ses bêtes mourait aussi. Cépoudit avait une aïeule, dont les maîtres-tête étaient aussi rada ; pourtant, dit-il, « mon arrière-grand-mère était un makanda, un loup-garou, une mangeuse d'hommes : elle avait comme loas Agaou, Linglessou, Agassou ; elle grimpait aux arbres sans se tenir. » Un loa virulent ravage la famille de M^me^ Gravéus ; c'est du moins ce qu'elle prétend : « Mon mariage a fait des jaloux. On est allé dans un ravin où demeure un loa Lucifer : on a tué mon mari, un enfant encore, mon beau-frère et, de plus, douze enfants. »

Mais il y a plus grave au regard des conventions établies. Il arrive en effet à des individus sans scrupules, des gens « sans honte et sans aveu », d'invoquer les loas de leur Héritage contre leurs proches — en principe couverts et protégés par ceux-ci. Tel le frère de Diogène : « C'est mon frère qui s'est adressé aux loas, qui a tué maman, lui aussi qui a envoyé les loas de l'Héritage tuer mon enfant. » Tel aussi celui de Mapouloute : « Mon frère fréquente les bokô : c'est lui qui s'est adressé aux loas pour tuer papa. »

Deux belles-sœurs avaient eu en même temps un bébé. Chacune prétendait que le sien était le plus beau et le plus vigoureux. L'un mourut, l'autre — que sa mère avait appelé, en manière de défi, « N'a ouè li » (Nous allons voir… l'autre enfant) — vécut. D'où inimitié entre les deux mères, l'une jumelle du mari de l'autre, toutes deux ayant par conséquent MARASSA, dieu des jumeaux dans leur Héritage. Un ami, possédé par GARDE AMINAN, décida qu'il y avait bien eu *changement de tête*, imploré de MARASSA par les parents du survivant, poupon éclatant de santé, qui avait capté la vie de l'enfant mort. Intrigue qui engendre la haine des parents malheureux et sème la division.

Marassa est un rada. Mais la plupart du temps, dans ces drames domestiques, les « malfaiteurs » s'adressent bien sûr à des loas de tendance maléfique. Une mère accable ses enfants d'imprécations : elle va les faire manger par un congo, Simbi-ouandézo. Un jeune homme accuse : « Mon frère mange mes enfants avec de « gros » loas — les Ibo ; il les dirige sur nous pour tuer tous les [enfants. » Un fils en larmes confie que son père a

prévenu sa mère qu'il envoyait « derrière elle » un congo, Zinga : elle est devenue folle et elle est morte.

Naturellement les drames provoquent des réactions brutales. Une jeune femme s'apercevait que sa mère « mangeait » son bébé avec ses loas : le pauvre petit dépérissait ; elle est allée dans la plantation munie d'une machette, et, froidement, a coupé la tête de l'intrigante. Dans un cas semblable, un gendre a préféré le poison : « Ma belle-mère a « mangé » un de mes enfants à l'aide de ses loas ; j'ai pris de l'arsenic pour mettre dans le café que je lui ai donné à boire ; elle est morte et c'est moi qui l'ai tuée. »

On s'en doute : ces manœuvres, ces crimes passionnels entretiennent une atmosphère trouble dans le pays. Ils donnent lieu à un proverbe désabusé, excessif quand on le prend au pied de la lettre, exact dans ses limites : « Depuis n'en Guinée, nèg' r'haï nèg' ». On peut le rendre de cette façon : « Depuis l'Afrique, tous les Haïtiens se détestent. »

LES LOUPS-GAROUS

L'étiquette de « loup-garou » est généreusement distribuée par la population. Il suffit d'un soupçon pour que de braves gens soient censés « manger » leur prochain, c'est-à-dire lui nuire. De ce sens figuré et flottant, il arrive qu'on passe ensuite au sens physique qui nous intéresse ici : voilà des innocents réputés « mangeurs d'hommes » par la voix publique, « loups-garous » et « makandas » à part entière.

Il serait cependant imprudent de dénier toute valeur à de telles imputations. Un auteur note pour le sud de l'île : « A Marbial, plusieurs de mes amis m'ont fourni confidentiellement les noms des loups-garous de la région. Ces listes concordaient presque toujours. Nous ne sommes donc pas en présence d'une superstition juste bonne à effrayer les enfants[56]. »

Les loups-garous seraient donc de vrais vampires — voire des cannibales, comme, dit-on, les anciens Caraïbes de l'île, dont le nom fournit à l'espagnol son terme de « cannibal », dérivé de l'indien « caribe, caribal ». Le sens créole déborde donc le sens français, moins précis, de vague croque-mitaine.

Son synonyme, makanda, rappelle du reste le nom de François Macandal, esclave marron de l'habitation Le Normand de Mézy au Limbé (nord de Saint-Domingue), chef de bande fameux, incontestable empoisonneur. Capturé sur l'habitation Dufresne, sur le territoire de la même paroisse, en

1757, il fut condamné à être brûlé vif au Cap, en janvier 1758. Mais on le croit toujours vivant.

Il est admis cependant dans la région que les loups-garous sont — la plupart du temps — des vampires femelles. Ils sont tels soit volontairement, soit par voie d'héritage : une mère transmet son effroyable condition à sa fille préférée, qui ne peut refuser. La goule opère seule, à la différence des sociétaires de « Sans Poils », de « Trois Jambes », etc. Elle agit au milieu de la nuit, de préférence, sous sa forme humaine ou sous une forme animale, par exemple celle du « malfini », sorte d'épervier. Elle attaque en priorité les bébés qu'elle touche de ses mains funestes ou suce à l'aide d'un chalumeau, en pompant le sang. Si la mort n'est qu'apparente, la goule vient récupérer à une autre heure sa jeune victime, qu'elle dévore alors, dit-on, ou métamorphose en bête : cochon, dindon, poisson…

Les loups-garous défraient la chronique locale. On soupçonne parfois des hommes. Écoutons Archimède : « On avait appelé mon grand-père « Guêpe-en-nid », parce qu'on lui faisait une mauvaise réputation, en déclarant que c'était un makanda, alors qu'il n'était pas makanda. On l'avait appelé Guêpe-en-nid pour que les gens ne lui cherchent pas querelle, ne portent pas la main sur lui. »

Généralement, il s'agit de vampires femelles. Ainsi de la mère de Philomène : elle a eu dix enfants, elle en a dévoré quatre, des filles ; les survivants ont déguerpi, la laissant seule. La marraine d'Accilia était une goule, elle aussi : « Marraine était loup-garou. Elle me donna de la chair à manger ; comme je n'en voulais pas, elle me dit : « Si tu ne manges pas de cette viande, je vais te manger, toi aussi. » Dieudonne redoute sa tante : « Elle a tout à fait l'habitude de manger des gens ; c'est BOSSOU qui marche avec BARON-SAMEDI dans sa tête ; elle a fait faire des recommandations pour que nous soyons malades ; c'est elle qui lâche les loas derrière nous pour qu'elle puisse nous tuer. » Quant à Cadéus, il accuse sa belle-mère : « Elle sert SOUSSOU PANNAN et LOA BLANC : elle vient de manger beaucoup de mes enfants ; c'est elle qui mange mes enfants avec le concours des loas… » On ne s'étonnera pas de cette formule de prière, en usage dans le pays : « Que les goules ne me boivent pas ! »

Mais celles-ci ne peuvent échapper à leur terrible destin. Il tient de race, de famille. « Moi, avoue ingénument Mercilie, je suis d'une race qui mange les gens. » De son côté, Analtide est consciente de ce qui se chuchote

derrière son dos ; elle ricane : « On dit que je suis un chalumeau. Qu'est-ce que je suce de gens ! »

ANECDOTES

LE CAS D'AIMABLE

Une femme de Savane-Zombi, nommée Aimable, habitait une pauvre case de deux pièces, dans un hameau. Avec elle vivaient son mari — qui travaillait à la ville — leur bébé et un enfant adoptif de deux ans et demi.

Une brave vieille, leur voisine, était accoutumée de rendre service au jeune ménage. Elle vint un jour, de grand matin, à la case, alors qu'Aimable s'occupait de son bébé. Dans la seconde pièce dormait encore l'enfant recueilli. Tout à coup, celui-ci se mit à crier : la vieille était penchée sur lui et le mordillait au doigt.

Dans la journée, l'enfant fut pris de frissons et de fièvre ; il mourait le lendemain. La première personne qui accourut alors fut la vieille qui se mit à pousser des *r'hèles*[57] pour annoncer la mort à tout le voisinage. On enterra le malheureux bambin.

Cependant le mari d'Aimable, pris de soupçons, s'entendit avec d'autres hommes : ils étaient vingt au cimetière, armés de pierres, vers les dix heures, le soir de l'enterrement. Vers minuit, leur attente est récompensée : tous entendent un chant qui se rapproche ; la vieille voisine se dirige vers la petite tombe toute fraîche. Elle souffle, elle appelle l'enfant. Tapis dans l'obscurité, les hommes à l'aguet ne se maîtrisent pas, et, sans attendre, jettent leurs pierres sur le loup-garou, qui, blessé, réussit à se traîner chez lui. Les goules assaillies ne restent jamais, en effet, sur le terrain.

Vers les cinq heures du matin, la petite-fille de la vieille vient avertir la maisonnée d'Aimable que sa grand-mère expirait… Si on l'avait laissé faire, sans doute aurait-elle ranimé sa petite victime.

LA MÈRE DE PÉRICLÈS

Périclès Fontil, chef de section rurale de la commune de Léogâne, avait deux enfants. L'un d'eux venait de mourir en bas âge, et l'autre tomba malade à son tour. La voix populaire accusait une mambo qui avait mauvaise réputation. Sur indices, le père des enfants, en qualité de garde

champêtre, l'arrête et la conduit en prison au chef-lieu. Un avocat et un policier se laissent acheter et la femme est relaxée.

Quand elle revient chez elle, on lui apprend que l'enfant malade vient de mourir. Elle se rend aussitôt à la maison mortuaire, comme pour offrir ses condoléances. Mal lui en prit : le père de l'enfant la rosse d'importance et menace de lui faire un mauvais parti si elle ne lui rend pas son fils. Elle promet alors de « redonner la vie au pitit'ou »[58]. Elle prépare une infusion secrète, en donne une cuillerée à l'enfant, le prend dans ses bras, le secoue, en prononçant des paroles que personne ne comprend. Bientôt l'enfant pousse un cri… il est en vie.

La fille de cette goule est mariée. Elle et son mari ont défendu à la mambo de mettre les pieds chez eux. Ils la croient réellement coupable.

L'EFFRAIE

A Cabaret, une bonne famille voit avec stupeur et chagrin mourir successivement plusieurs de ses enfants. Cela ne semble pas très naturel. Le chef de famille jure qu'il saura le fin mot de l'histoire.

Il aime la chasse et possède une carabine. Il prend la précaution d'avertir la police que, si quelqu'un vient rôder dans sa cour, il n'hésitera pas à faire feu.

Il soupçonne sa propre mère d'être une mangeuse d'enfants, une goule. Elle va souvent à Léogâne, pour « régler ses affaires », dit-elle. Or, il y a une coïncidence curieuse entre ces voyages et les deuils de la famille.

Un beau jour, elle avertit son fils : une fois de plus, dit-elle, « m'ap' rivé Léogâne pour régler affaires-moin » (je vais à L. pour régler mes affaires). Elle doit partir dans la soirée quand la brise se lèvera, car elle voyage sur le petit voilier d'un compère.

Or, vers dix heures du soir, voici qu'un gros oiseau s'abat sur le toit de tôle de la maison avec fracas ; il pousse des cris effrayants : c'est une frésaie. Notre homme prend son fusil, épaule et tire deux cartouches sur la bête, qui s'envole avec beaucoup de difficultés, ayant été touchée.

Le lendemain matin, la famille est fort surprise de retrouver la grand-mère dans son lit : elle n'a pas voyagé. Son fils lui dit :

— Comment, maman, vous n'avez pas été à Léogâne ?

— Non, mon enfant, répond-elle, le temps ne convenait pas, et puis j'étais prise de fièvre.

Le fils demande alors si elle a vraiment le corps chaud et soulève le drap. Apercevant des traces de sang, il s'écrie :

— Mais, maman, qu'y a-t-il ? Il semble que vous êtes blessée ?

La vieille avait les deux jambes criblées de plombs : la frésaie avait justement été blessée aux pattes… Pressée de questions par son fils, elle finit par reconnaître qu'elle était responsable de la mort de beaucoup d'enfants. Toutefois, elle niait sa culpabilité, disant qu'elle était poussée par une force inexplicable.

De nombreuses personnes de Cabaret (aujourd'hui Duvalierville), tout à fait dignes de foi, nous ont affirmé que ce fait était absolument authentique.

Partout, du reste, en Haïti, le « frisé » ou effraie, le *tyto glaucops* des naturalistes, attire l'attention et l'aversion. J'ai vu personnellement une foule d'une centaine de personnes, vite agrégée, enhardie par sa masse, bombarder de pierres un nid de cette espèce de chouette signalé dans un clocher, au grand effroi des jeunes qui s'envolaient de-ci de-là, gauchement. En voici l'explication. Avec ses yeux glauques, son regard facial, inscrit dans un dessin en forme de cœur, son vol silencieux, fantomatique, le reflet comme phosphorescent de son plumage moiré, ses cris sinistres, l'effraie, l'un des plus grands oiseaux d'Haïti, avec ses 350 mm de longueur, se voit identifiée à la redoutable *Marinette pied-chèche* et à ses possédés.

Aussi bien, ne l'appelle-t-on pas aux États-Unis « monkey-faced owl » ? Rappelons qu'en France et dans toute l'Europe cette espèce, presque ubiquiste dans le monde, a été et est encore le prétexte à de nombreuses superstitions.

Pour clore cette série de récits, deux derniers faits. Ils concernent les « galpotes ». Dans la langue locale, on le sait, loups-garous et galpotes sont à peu près synonymes. Néanmoins, en dépit de nos efforts, il nous a été impossible d'apporter la preuve qu'ils s'équivalaient aussi dans les relations qu'on va lire. Quoi qu'il en soit, les uns et les autres jouissent d'une même faculté, celle de se déplacer dans les airs, comme les oiseaux.

Dans les comptes rendus ci-dessous, « galpote » désigne plus précisément un individu doué du don de bilocation, dont le double se transporte à distance, à grande vitesse. Il atteint le degré de concentration nécessaire à l'opération par le jeûne. Son rayon d'action se limite à l'île.

Les Haïtiens ont repris ce mot des anciens colons qui, il faut le croire, trempaient aussi, à la Belle Époque de la société créole, au XVIII^{e} siècle, dans la magie ! Nous faisons en effet le rapprochement avec ce que relève,

au Poitou, un folkloriste de France ; nous tenons là l'original : « Dans les Deux-Sèvres, la galipote peut être un homme ensorcelé et condamné à courir la campagne pendant un certain temps. Le plus souvent c'est un sorcier, c'est-à-dire un être en communication avec le Diable et qui, entre autres pouvoirs, a celui de prendre la figure et la forme d'animaux divers : âne, cheval, bouc, chèvre, bélier, loup le plus souvent[59]. »

Mais venons-en aux faits annoncés. Lors de mon séjour au Cap-Haïtien, dans les années 1950, une affaire défrayait la chronique locale. Monsieur P., manager américain d'une plantation située entre Trou-du-Nord et Phaéton, faisait, à qui voulait l'entendre, un récit troublant. Conduit par son chauffeur haïtien à la ville du Cap, il s'aperçut avec consternation qu'il avait oublié à son domicile rural un papier important. Ledit chauffeur. un galpote, lui proposa d'aller « lui-même » le chercher, muni d'un mot d'introduction pour la maîtresse de maison. Sans s'écarter, il remettait — un quart d'heure plus tard — à Monsieur P. une réponse de sa femme et le papier en question… Il faut vingt minutes d'auto pour faire le seul trajet aller ville-plantation.

Une Haïtienne cultivée m'a raconté un fait plus caractéristique encore. La marraine de Madame L., sa cousine, avait un besoin urgent, pour l'un de ses neveux, d'un médicament malheureusement introuvable dans les pharmacies de la ville des Gonaïves, où elle habitait. En désespoir de cause, elle s'adressa à un galpote. Celui-ci s'en alla aussitôt prévenir, par le moyen de son double, une amie de la marraine à Port-au-Prince, qui se chargea de l'achat. Une heure après, la marraine recevait des mains du galpote le précieux remède… On notera que la distance Gonaïves-Port-au-Prince est de 152 kilomètres et qu'il faut au moins deux heures et demie de voiture, sur une route en mauvais état, pour couvrir le simple trajet aller…

Des prêtres haïtiens m'ont de même certifié avoir vu certains de leurs paroissiens resplendir soudain et, dans un sillage lumineux, s'élancer comme un bolide, jusqu'aux mornes voisins.

De semblables prouesses, avérées aussi dans l'hagiographie (saint Jean Bosco, Padre Pio), ne laissent pas d'impressionner la population et de l'ancrer dans ses croyances.

LES TRANSFORMATIONS EN BÊTES : LES BAKAS

Les goules ou « loups-garous » ont le plus souvent la faculté de transformer en bêtes leurs victimes, enfants ou adultes. Cette capacité, à son tour, paraît être liée à celle de se transformer soi-même en bête, grâce au concours de tel ou tel loa.

Le mot « baka », qu'on emploie à ce propos, revêt donc plusieurs acceptions, qui ont pour trait commun de se référer toutes à ces métamorphoses — voulues ou subies. Il s'agit, selon le cas : de féroces loas pétro ou de loas achetés se manifestant sous forme animale ; d'initiés jouissant de ce même pouvoir ; d'individus changés en bêtes par lesdits initiés et soumis à leur bon vouloir.

Ces croyances, que l'Europe a bien connues (lycanthopies ; chez Perrault, au XVII^{e} siècle, l'Ogre se fait lion, puis souris, que l'astucieux Chat Botté dévore) doivent être examinées par l'ethnologue sans excessive crédulité, mais aussi sans négation de principe. Métraux note avec circonspection : « Depuis son plus jeune âge, l'Haïtien a entendu parler de loups-garous, d'envoûteurs, et d'esprits malins. Il en reste chez l'élite un certain malaise et une tendance à accepter les histoires les plus extravagantes ; sans les recevoir entièrement, on se demande si, derrière toutes ces diableries, il n'y aurait pas de vieux « secrets africains » qui permettraient aux houngan […] de défier notre pauvre science[60]. » On trouvera dans un ouvrage peu connu[61] une observation fort instructive, car elle s'étaye sur un contrôle expérimental dont la possibilité est rarissime en la matière : « L'homme qui se changea en casoar. »

Les deux dernières catégories haïtiennes citées plus haut nous intéressent plus particulièrement dans cette rubrique. Nous les complétons par quelques exemples de la première. Dans celle-ci les loas se transforment en bêtes. Aux dires des gens, les Pétro prennent une forme animale dans un but équivoque. Marinette-pied-chèche se transforme en chouette, Legba-deux-manières en porc, Tête-sans-corps en coq, en chien, en chat. Sans compter la métamorphose inoffensive de Dambala en couleuvre, il arrive aux Rada d'agir comme les Pétro. Brindor Jean est gêné par ce voisinage menaçant : « Dans mon habitation, il y a un satan-couleuvre Ogou d'Higuey et l'Afrique-Guinée ; je suis dans l'impossibilité de rester là : on le voit marcher sous forme d'âne, de chien, de chat ; je suis parti dans une autre habitation. »

Mais les initiés eux aussi se transforment en bête. Nous venons de voir ci-dessus une vieille femme de Cabaret s'envoler sous l'aspect d'une

chouette. Une autre prend les apparences d'une « bête sale » : une chauve-souris. Un dindon hante une grotte profonde : c'est un initié.

M^me^ Bélizaire Bruni, pour son malheur, avait épousé un tel homme, dont elle est, enfin, débarrassée :

— Je me suis mariée : Après vingt-deux jours, je vois mon homme se transformer en bœuf, en gros chat. Il disait : « N'importe quel pays a besoin d'un Baron, d'un Roi de minuit pour lui demander conseil. » Ce Roi de minuit c'était lui… A l'aube, il rentrait, il mettait de la nourriture dans l'écuelle ; il allait à la source ; j'ai vu un gros poisson s'approcher et manger… Il a tué un gros cochon, dont un côté a été gratté ; Tit-Jean-pétro, Erzulie-gé-rouge : il leur en a donné une chaudière. Puis il est allé à Port-au-Prince. Quant à moi, je suis allée chez un des chefs des Rejetés pour consulter. Il m'a dit que je raconte à saint Nicolas tout ce que mon mari faisait — au lever du soleil et quand il est midi… J'ai alors raconté à saint Nicolas tout ce qu'il faisait. J'ai vu alors un cercueil paraître dans le globe du soleil. Huit jours après, jour pour jour, mon mari est décédé. Il possédait un cheval blanc ; après l'enterrement, son cheval blanc a henni et est mort lui aussi. »

Bien malgré eux, maintenant, des individus deviennent animaux, sans préjudice parfois d'une série de métamorphoses. Souvent l'aventure finit par une mise à mort. Nos sujets font tour à tour leurs dépositions, le plus sérieusement du monde. « Grand-père : il a tué un cochon tout vivant qui s'est transformé en chouette : ça devient un diable » (Exil). « Grand-mère était une goule : elle prenait un enfant, le métamorphosait en deux poules, qu'elle me donnait à garder » (Blaise Saint-Clair). « J'étais là quand le bokô a transformé des gens en bœuf, en cochon : il les a tués à coups de couteau, il a gratté leurs poils » (Toujours Oxéan). Estoriette Cadet nous entretient d'une mambo qui avait un homme-chien, doué de la parole :

— Elle est venue avec lui pour manger tous les gens de la cour. Le chien hurlait : « Gens stupides des pieds à la tête, parvenus, qui ont des connaissances « comme ça », imbéciles, attachez un foulard à votre tête : prenez garde ! » On a tué le chien, la mambo a fait un cercueil, l'a enterré. »

Un exemple détaillé d'initié jouissant du redoutable pouvoir de se transformer en bête ? La scène se passe dans la région des Cayes. Là, les gens du peuple se méfient terriblement des animaux qu'ils rencontrent le soir. « Ou pas janm connain » (On ne sait jamais). Peut-être est-ce un homme sous une forme animale ? L'élite elle-même n'échappe pas toujours

à cette phobie et c’est, du reste, un Haïtien cultivé qui nous raconte ce fait. L’un de ses amis, Edner Mondésir, flânait le soir dans les ruelles mal éclairées d’un village, quand un petit cochon vint se mettre sur son passage. Il lui décocha un coup de pied. Ce n’était pas, hélas, un cochon ordinaire, et, comme fasciné, le jeune homme dut suivre la bête qui l’entraîna hors des limites de l’agglomération. Désespéré, il se rappela fort heureusement une oraison que son arrière-grand-père lui avait apprise et qu’il se mit en devoir de réciter aussitôt.

L’effet en fut immédiat et le prétendu cochon — un baka — prit une forme humaine. L’homme lui dit :

— Mon cher, je ne vous ferai pas de mal. Je vous demande seulement de me donner une paire de gifles.

Edner, déjà réconforté par l’efficacité de son oraison, obéit. L’homme reprit sa forme animale et s’enfuit dans les fourrés, tandis qu’Edner s’empressait de regagner son domicile.

En se réveillant le lendemain, notre héros se sentit tout fiévreux et mal à l’aise. Un jeune homme qu’il connaissait fort bien vint lui rendre visite dans la matinée :

— C’est bien moi qui vous ai mis à l’épreuve hier soir. Avalez cette pastille et votre fièvre va tomber. Je vous demande seulement de ne pas révéler mon nom…

CHAPITRE VI

BANDES ET SECTES

Les « loups-garous » ou goules opèrent isolément. Les membres de bandes agissent normalement en groupes.

On peut considérer deux espèces de bandes : les Rara, dits encore Lara, Vaccine ou Bambou, et les sectes de Sans Poils, Trois Jambes et autres dénominations.

LES RARA

Les cortèges de Rara, ainsi appelés du nom de la crécelle — moulinet de bois ou de fer-blanc — qui accompagne leurs déplacements, circulent dans les campagnes pendant la semaine sainte catholique, jusqu'au lundi ou mercredi de Pâques. Au contraire des Carnavals, les Rara n'ont pas droit de cité en ville, sous peine de voir leurs tambours crevés par la police locale.

Dans la région d'enquête, ces bandes ont un caractère magique prononcé. Les organisateurs et leurs acolytes sont des initiés du Vaudou de magie noire et sont titulaires ou postulants des sectes (« Sans Poils », « Vlinbindingues », etc). Avec les crécelles, tambours et vaccines (trompettes de bambou), figurent, du reste, dans les processions, les longs fouets pétro, encore appelés « fouet'-zombis » (fouets de zombis).

Le chef est « major-jonc » (tambour-major) : l'insigne de son pouvoir est un tube de fer-blanc orné quelquefois d'un pommeau. Quand le majordome jongle avec sa canne magique, le spectacle devient prodigieux.

Il casse sa canne, en jette les deux moitiés en l'air, et la récupère intacte le moment d'après ; parfois même il se paie le luxe d'aller prendre entre-temps un rafraîchissement dans une maison voisine, puis sort et vient recevoir sa canne qui lui tombe dans les mains, reconstituée.

Mais là ne s'arrête pas le pouvoir des majors. Ils sont capables de faire voir à la foule des curieux deux paillotes qui se rapprochent l'une de l'autre

et qui s’enflamment ; puis tout redevient normal. Ils dansent nu-pieds dans les brasiers et s’y couchent sans mal pour eux.

Ils commandent à des chevaux affublés d’une cravate, et ceux-ci dansent, donnent la patte ou se couchent au commandement : pourtant aucune de ces braves bêtes n’a été dressée, comme le sont les animaux de cirque. Du coup, les badauds sont galvanisés, eux aussi : il arrive qu’un assistant soit possédé par un loa et se jette à terre ; quinze à vingt personnes dansent sur son corps, mais il ne se ressent pas de ce piétinement…

Dans tous les cas, les « zombis » — au sens d’enfants morts sans avoir été baptisés à l’église catholique — paraissent un facteur déterminant de réussite. Le statut de ces petits êtres est anormal : ils sont restés « lutin », « choual[62] ». On fouille leurs tombes, là où ils ont été ensevelis : cimetières ou champs ; on prélève alors des os de doigts, en même temps qu’on capte leurs âmes. Ces phalanges équipent nécessairement la canne du tambour-major. Mais il en faut aussi, baignées dans un liquide, pour composer une lotion à l’usage des participants, singulièrement des trompettistes. Tchotcho Canil déclare : « Je suis allé prendre trois zombis morts sans baptême au cimetière ». Et Sully Mondestin reconnaît : « J’ai été enlever cinq zombis, des enfants morts sans baptême ; c’est avec ça que je me suis frictionné pour danser les Rara. » Quant au major Vilmard Vil, il a fait appel à un bokô pour se procurer les indispensables phalanges ; mais il se plaint que cet office a mystérieusement provoqué la mort de deux de ses enfants : « J’ai dansé les Rara ; le bokô m’a demandé un coq à grande tête ; il m’a emmené au calvaire du cimetière et il a attaché le coq ; il s’en est retourné avec deux petits os de doigt pour équiper magiquement le bâton de jonc… Deux de mes enfants sont morts. » Était-ce pour fortifier le charme ?

LES SECTES DE « SANS POILS », « TROIS JAMBES », ETC.

L’EXISTENCE DES SECTES

L’existence de sectes occultes, au moins dans le territoire de Savane-Zombi de notre enquête, peut être difficile ment mise en doute. Nous en avons en main les preuves écrites : des « passeports », ces laissez-passer que les braves gens se procurent auprès des chefs de bandes, ou que les membres des sectes eux-mêmes se font délivrer quand ils marchent seuls la

nuit et s'aventurent hors de leur zone d'influence. D'autre part, les membres des Rara, les serviteurs de Gardes, les faiseurs de zombis — autres éléments en place — ont partie liée avec les sectes.

Dans tout Haïti, du reste, la mythologie populaire campe des « diables » (djab') mangeurs d'hommes. Les ethnographes haïtiens y font écho : « Je travaillais à Fond-des-Blancs, me dit un fidèle. A cette époque, il y avait une bande de dévots d'Ezili-Gé-Rouge […] qui capturait des enfants pour les offrir en sacrifice à ce loa. Comme je rentrais chez moi une nuit […] je vis un homme qui se dissimulait derrière un arbre. J'allai bravement à lui et lui demandai à brûle-pourpoint :

— Vous êtes de la bande des " cochons sans pouèl " ?[63] » Un autre spécialiste de la même nationalité écrit de son côté : « Les initiés voudoo qui sont restés dans la pureté traditionnelle appellent les initiés qui en sont sortis « cabritt » Thomazo. […]. Ce sont les membres classiques des sectes dites rouges ou « sectes criminelles » : qui versent le sang humain, comme hostie, mais non […] pour le plaisir de tuer »[64].

Concernant les membres de bandes de Savane-Zombi, l'interprétation des déclarations ne laisse pas cependant d'être épineuse. Il faudrait une enquête de police judiciaire pour contrôler celles-ci point par point. Dans l'impossibilité d'avoir en main ce dossier, nous devons, du moins, user, à l'égard des déclarations brutes, de la plus grande circonspection.

Le thème verbal « mangé » peut s'entendre de deux façons en créole, comme nous l'avons déjà signalé. Il a trait proprement à la manducation, mais aussi à l'effet d'un sort, d'un envoûtement — que la population n'est que trop portée à entrevoir partout : on peut parler ici de psychose à la Hitchcock. « Sucer le sang » peut donc se dire au propre comme au figuré ; « le sang, c'est l'âme », disaient déjà les Fon, ancêtres des Haïtiens.

Dans un contexte social dominé par la peur du voisin, intoxiqué par la suspicion, la mythomanie a beau jeu. Comme les sorcières européennes de Brueghel, les membres des Sans Poils disent s'envoler. S'envolent-ils pour autant ? Ils se transforment, selon eux, en animaux et peuvent aussi métamorphoser leurs ennemis en bêtes. Le font-ils effectivement ? De même, massacrent-ils des humains, sous leur forme propre, à des fins inavouables ?

Sous leur forme propre, disons-nous. On a vu des tribunaux haïtiens relaxer des prévenus, accusés d'assassinat, qui s'étaient défendus en

alléguant qu'ils n'avaient tué que des cochons, des chèvres en maraude dans leurs plantations, redevenus êtres humains après le coup fatal.

Quand les membres des sectes, à l'inverse, prétendent avoir tué et dépecé leurs semblables, il se peut fort bien qu'il s'agisse d'animaux, de « bakas », censés être des hommes.

Les crimes des sectes, s'ils ne sont pas plutôt les phantasmes d'imaginations malades et des fruits de l'auto-intoxication, n'ont rien à voir avec le Vaudou familial orthodoxe, sont isolés et anormaux, attribuables à des « monstres sociologiques ». Rompant la solidarité de son clan, brisant l'Héritage, le membre de la secte peut être amené alors, pour faire face à ses engagements ou aux pressions de ses camarades, à livrer quelqu'un de sa propre famille, voire un ami — à moins qu'il n'ait sous la main un ennemi notoire.

Il est certain du reste que de tels faits sont susceptibles de se produire partout dans le monde ; s'ils ne sont pas avérés, du moins le thème du sacrifice magique est-il universellement répandu.

Mauss déclare à ce sujet : « Le thème du sacrifice et, en particulier, du sacrifice d'enfant, est commun dans ce que nous savons de la magie antique et de celle du Moyen Age ; on en rencontre des exemples un peu partout ; toutefois ils nous viennent plutôt du mythe que de la pratique magique[65]. »

Actuellement, le sociologue Riesman y voit même une constante, parmi d'autres, des sociétés à fort potentiel de croissance (Inde, Égypte, Chine, certaines peuplades « primitives » d'Afrique centrale, certaines régions d'Amérique centrale et du Sud) : « … A défaut d'une […] prévention des naissances par le moyen de l'ajournement du mariage ou par d'autres mesures contraceptives, il faut limiter l'accroissement de la population en supprimant des êtres vivants. C'est ainsi que les sociétés ont « inventé » le cannibalisme, institué l'avortement, organisé des guerres, fait des sacrifices humains, pratiqué l'infanticide (en particulier des filles), afin de prévenir le retour périodique des famines et des épidémies[66]. »

L'Europe moderne, elle-même, connaît le sacrifice (sans parler, bien entendu, des avortements, rapts d'enfants conclus par des assassinats, euthanasies, guerres, camps d'exterminations, etc.) ; acculés par la barbarie nazie, les esclaves hitlériens ont recouru au cannibalisme sur des cadavres : d'après les libérateurs britanniques, 1 100 prélèvements au moins à Bergen-

Belsen (avril 1945) — cannibalisme non magique, est-il besoin de le préciser. En France, en plein XVII^{e} siècle, l'abbé Lemaignan immolait des enfants au diable et, dans la célèbre affaire des Poisons, la Voisin en étranglait, tandis que M^{me} de Montespan était fort compromise… En Angleterre, dans les années 1920, sévissaient les « Résurrectionnistes », secte sanglante qui, pour « hâter la Résurrection », poignardait les noctambules et trafiquait de leur corps.

Aujourd'hui, en Italie, pour incroyable que cela soit à première vue, on note ici et là des crimes de ce genre. Nous extrayons la relation qui va suivre d'une enquête sociologique menée dans la région de Gargano (Pouilles). De tels faits sont, avant tout, l'indice d'une détresse ou d'une protestation de groupes contre la société globale ; leur terrain d'élection est le sous-développement et le désarroi physique et moral. On lira avec intérêt le récit et les réflexions des auteurs transalpins : « Nous disposons de témoignages intéressants portant sur des cas plus ou moins récents relatifs à la survivance de formes extrêmement primitives de superstition qui, en apparence seulement, semblent relever de la « série noire ».

A titre d'exemple, je citerai l'assassinat rituel d'un jeune homme, pratiqué par la mère et le frère, suivi de la danse rituelle sur le corps du défunt. L'homicide fut pratiqué il y a quelques années dans la région de Rignano Garganico.

Plus récemment un nouveau cas confirmant ces pratiques s'est produit dans la zone de Mattinata ; nous le rapportons selon la relation qui en a été faite par la presse : « Pendant l'été 1962, on a découvert le cadavre du charcutier Nicolas Guerra, âgé de 32 ans, habitant de l'endroit, criblé d'une dizaine de coups de *lupara* (fusil de chasse dont les canons ont été sciés, utilisé, à titre d'arme en quelque sorte rituelle, par la mafia) et portant les traces d'au moins quatorze coups de hache. Le mollet du cadavre avait été très nettement découpé à partir de l'articulation de la cheville gauche. Les gendarmes de Foggia ont fait la pleine lumière sur ce crime en mettant en état d'arrestation les responsables identifiés comme étant les bergers Michel-Antoine De Filippo, surnommé « Madame Paule », âgé de 69 ans, Michel Sciarra, âgé de 35 ans, et Jacques Di Salvia, âgé de 30 ans, tous trois de ce pays. Incarcérés, ils ont avoué leur crime, précisant que, après avoir tué Nicolas Guerra, par désir de lui faire un affront, ils mangèrent un de ses mollets cuit à la flamme de quelques arbustes, auxquels ils avaient mis le

feu tout de suite après avoir commis leur délit » (cf. *Il Resto del Carlino* et *Il Giorno* du 28 juin 1967).

« Tous ces cas confirment la survivance et la déformation tout à la fois de rites encore vivants dans les traditions d'une partie de la population du lieu, même s'ils apparaissent en nette opposition avec l'échelle des valeurs généralement acceptées.

D'ailleurs, la survivance sporadique de cas de cannibalisme ne peut surprendre, si l'on tient compte qu'ils se sont maintenus tardivement jusque vers le XVIII^{e} siècle, non pas tellement en Italie, mais surtout en Europe centrale : au moins en ce qui a trait aux manifestations les plus répandues et dont on a plus largement connaissance. On a constaté des épisodes sporadiques certainement encore beaucoup plus tard.

Mais que des faits de ce genre soient attestés dans la région de Gargano, c'est-à-dire précisément en Italie où le cannibalisme a disparu très tôt, cela est un indice de l'état de conservation culturelle et de la situation d'isolement dans laquelle se trouve la région de Gargano[67]. »

A l'issue de cette longue parenthèse sur le thème du sacrifice magique dans le monde, qui coupe court à tout commentaire tendancieux sur Haïti, revenons à nos sectes locales et à leurs activités.

Les membres des sectes ou les sectes elles-mêmes reçoivent des appellations variées.

C'est d'abord « galpote », d'un mot patois apporté jadis par les colons poitevins, encore en usage dans l'ouest de la France : galipote. C'est ensuite « vlinbindingue », probable onomatopée, dont Leconte de Lisle eut aimé les consonances barbares, et « revenant », dont le sens va de soi. L'on entend aussi, parfois mais abusivement, loup-garou et ses synonymes : makanda, déjà connu, et « sucette des sangs, souçaille, suzette ».

Toujours dans le lexique local, extrait des déclarations dont nous allons présenter tout à l'heure un échantillon, nous pouvons relever d'autres dénominations. « Bizango » décalque vraisemblablement le nom d'une ethnie insulaire africaine, représentée dans les arrivages d'esclaves, étrangère au Danhomé et par là même suspecte aux sectateurs orthodoxes du Vaudou, les Arada ; il s'agit des Bissagots, originaires de l'archipel du même nom, aujourd'hui rattaché à la Guinée portugaise. « Gazette » reprend l'image des colonnes de noms des futures victimes, figurant sur les

listes noires des sectes. La « Gazette de France » (1762), la « Gazette du Commerce », celles de Hollande (Amsterdam, Leyde, Rotterdam, Utrecht) : autant de feuilles périodiques qui pénétraient autrefois dans Saint-Domingue. A la colonie même s'éditait au Cap une gazette qui devint en 1766 les « Affiches américaines ». L'idée de succession de lignes, d'entrefilets, et, finalement, de listes funestes a été retenue, par le lexique créole, de ces journaux mystérieux pour le Noir, où paraissaient parfois les avis de condamnations à mort d'esclaves, sur arrêt rendu par le Conseil de justice.

Enfin, deux expressions bien typées apparaissent le plus fréquemment. Il s'agit de « Deux Jambes » d'abord, qui, dans un sous-entendu obscène, que le lecteur comprendra aisément, se transforme le plus souvent en « Trois Jambes ». On se réfère ici aux randonnées nocturnes des virils adeptes et à leurs vols fantastiques dans les airs. Ensuite et surtout, les sectateurs s'intitulent eux-mêmes « Sans Pouèls » (Sans Poils), abrégé de « Cochons sans poils », c'est-à-dire « Hommes, Êtres Humains ». (Curieusement, Desmond Morris les rejoint quand il appelle son sujet humain « singe nu ».) Toutefois les Sans Poils se présentent comme gens de magie, puisque le cochon paraît aux sacrifices de cette espèce. Peut-être aussi font-ils allusion à leurs sacrifices humains de haute goétie. La victime humaine y serait alors entendue comme un porc dont on aurait gratté le poil. Dans le même langage ésotérique, « cabrit' sans cornes » — chèvre sans cornes — se dit couramment pour désigner une victime humaine.

Au vu de ces diverses expressions une question vient aux lèvres. Y a-t-il donc plusieurs sectes avec des activités fondamentalement différentes ?

Il ne le semble pas. Toutes ces étiquettes s'accolent à une seule et même espèce de secte. Ce qu'il faut admettre, c'est que les groupes autonomes d'un quartier quelconque donnent la main aux autres groupes complices disséminés dans l'ensemble de la République et font alors penser aux ramifications d'une sanglante mafia. Les « passeports » de territoires assez éloignés de nos communes d'enquête présentent en effet la même texture, avec quelques variantes mineures. L'un d'eux, par exemple, établi dans le village de Savane à Roche retranche seulement d'un autre modèle rédigé à Savane-Zombi le loa Grand Chemin, mais ajoute Baron et Roi Lucifer, avec, en dernière page, le nom du président des Sans Poils de la localité. Cette similitude semble indiquer des rapports et une entente entre les sectes

pour la validité de leurs sauf-conduits, qui portent tous, en effet, la naïve mention : « République d'Haïti entièrement ».

Quelles sont maintenant les activités spécifiques des sectes ? Des personnages d'aspect inoffensif et même affable dans la vie de tous les jours les dirigent. A Savane-Zombi, le chef bien connu d'une de ces bandes se montrait d'une courtoisie parfaite dans ses relations sociales… diurnes. Il ne manquait pas, à chaque rencontre, de saluer mon ami, le prêtre catholique du lieu, avec beaucoup de politesse et de « tailler une bavette » avec lui. Cela n'empêcha pas ce président, certain soir, entre chien et loup, de faire siffler son lasso aux oreilles de mon ami, dans l'intention évidente de le capturer ; celui-ci rentrait chez lui à moto : il mit tous les gaz, fonça, et eut la chance de s'échapper.

En règle générale, les présidents sont des bokô. Des hommes, des femmes même (il faut bien une reine) y sont admis par cooptation, pour un temps ou à vie. Les bokô savent où recruter : n'est-ce pas eux qui ont conféré les Gardes aux impétrants ? Ceux-ci sont pressés par la nécessité ; ils ont promis de terribles sacrifices aux Pétro-Congo et doivent s'exécuter : Garde Anminan et Garde Similor, pour ne citer qu'eux, sont des Gardes spécifiquement Sans Poils. Coordonnant leurs efforts avec ceux des autres membres, la secte qui les accueille va leur permettre d'honorer leurs obligations.

Réunis le soir dans un carrefour, sous l'autorité de leur président et de leur reine Bindingue, coiffés du bonnet rouge rituel, les Sans Poils et autres Trois Jambes dansent, bondissent en l'air : il y a une danse propre aux Sans Poils. S'ils soupent d'un en-cas, c'est de hareng, et d'un légume, la banane à cuire. La chasse à l'homme peut bientôt commencer. Il faut une proie. Elle peut être prise au hasard parmi les noctambules. La plupart du temps cependant, elle est désignée d'avance.

Ce sort redoutable tomba sur Oxius Timouché — qui se tira comme il put de ce mauvais cas :

— J'avais été désigné pour leur prochaine victime par les Trois Jambes. Un ami, membre de cette société, était venu m'en avertir. Pris de panique, j'allais trouver le chef et le suppliais de m'épargner.

— D'accord, dit celui-ci, un bokô nommé Z.H., mais à condition que tu désignes toi-même la victime dont nous avons besoin. De plus, tu dois nous

prêter main-forte pour capturer cette personne, l'amener à notre case, la tuer et la manger.

« Terrorisé, continue Oxius, je désignais un voisin et pris part à sa capture. Dans la case où nous l'avions enfermé, je n'eus pas le courage de participer à son immolation, mais, quand il fut égorgé, je pris ma part du festin, avec les Trois Jambes. »

De toute façon, la capture se fait ordinairement sur champ dégagé, au lasso, utilisé dans la savane pour les bœufs et les chevaux. Puis c'est l'égorgement, le dépeçage. Solidaires, les complices partagent et festoient : boire le sang, consommer la chair, cuite ou grillée…

Nous venons de reproduire le témoignage d'Oxius, ce vieux paysan, maintenant décédé. Nous ne manquons pas d'autres dépositions similaires. Nous n'en reproduisons qu'un choix, et, comme ils sont marquants, nous les citons tels quels, dans leur nudité.

Voici ces formules lapidaires sur la capture, l'égorgement et le festin.

— *La capture :* « Mon parrain avait l'habitude de capturer des gens au lasso » (Cypris). « Le bokô S. marche toute la nuit. Avant qu'il ne meure, il avait en sa possession un lasso pour capturer les gens ; c'est avec des boyaux d'honnête homme qu'il avait fait son lasso » (Surin). « Papa était bokô : maman cherchait des gens à lui livrer ; il l'avait mise pour seule reine marchant la nuit ; elle donnait des coups à la tête : l'homme tombait dans l'eau et on le récupérait » (Fillette Lalo)[68].

— *L'égorgement :* « J'ai assisté à la cérémonie où l'on découpait la peau d'une personne » (Zéra). « Le bokô m'a fait tenir une personne ; j'ai vu comment il se prend pour l'écorchement » (Tiyoute). « J'étais bourreau la nuit dans les Trois Jambes » (Borome). « J'ai habité avec un oncle : il a tué une personne devant moi ; il me l'a donnée à cuire pour recevoir la société dont il faisait partie » (Tintifort).

— *Le festin :* « J'avais l'habitude de manger de la chair de chrétien bien grillée » (Fatras). « J'ai marché dans les Sans Poils, j'ai jeté le lasso sur quelqu'un, la corde l'a pris, je l'ai saigné, j'ai bu deux petits verres de sang » (Suprême). « Papa prend les points de Baron-Cimetière, les points de Calfour, fait le Sans Poils, mange des gens » (Calizka). « J'ai l'habitude d'aller dans la société ; je danse, je fais des entrechats : je circule dans toute la région de l'Artibonite ; je mange aussi, puisque je fais partie de la compagnie » (Lion). « Le bokô fait mon éducation : il m'a donné un Garde

Simbi-ouandézo, Baron, Calfour ; ce Garde me possède, je vais au cimetière, je me roule à terre ; il me donne le conseil d'aller dans les Sans Poils. J'y ai fait quatre jours, j'ai mangé de la chair de chrétien, j'ai marché avec les Bizangos ; nous étendons la jambe ici, nous étendons la jambe là : nous nous envolons ! » (Caco).

PASSEPORTS

Belle-fille d'un Sans Poils, Soyette s'est réfugiée chez un honnête houngan : « Du côté de mon mari, son père mangeait des gens, des chiens : c'est chez le houngan que j'ai couru pour sauver mon petit des mains de satan du côté de son papa ».

Mais on peut toujours avoir besoin de circuler la nuit, quand ce ne serait que pour se rendre aux cérémonies vaudou. La terreur pousse donc les braves gens à se munir de « passeports », autrement dit de laissez-passer, source de fructueuses recettes pour les sectateurs qui les délivrent. Les clients ne boudent pas, assure Lorient Tit-Compère : « Je faisais profession d'écrire des laissez-passer pour les gens qui marchent la nuit dans l'État de Sans Poils ». Concilia Toussaint en a acheté un, rédigé au nom de GRANDE ERZULIE : « J'ai pris un laissez-passer pour que les mauvais larrons ne m'arrêtent pas en chemin. C'est la mère du loa Erzulie dont j'ai équipé ce laissez-passer pour qu'elle combatte sur les grandes routes. » Dix dollars, c'est la somme qu'a versée Lézinska Jean-Pierre : « J'avais besoin d'un point sûr pour que les loups-garous ne me mangent pas, pour que les Bizangos ne puissent rien me faire, pour qu'on ne voit rien en moi à me reprocher ; je suis allée chez le houngan ; il m'a fait payer le point en question 50 gourdes, avec obligation de m'acquitter dans un an et un jour. »

L'un de ces documents types que nous possédons est solennellement rédigé sur du papier timbré, comportant quatre pages de format 40 X 20 cm. Première page : un immense bonhomme grossièrement dessiné au crayon gras, sauf le buste qui est de lavis violet — couleur des Guédé, dieux de la mort — étend ses bras protecteurs. A sa droite, on déchiffre péniblement[69] à l'encre bleu-noir : « République d'Haïti, entièrement. Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit. Amen. 50 (gourdes ?). Librement au nom de M. et M^me^ Franck Justin Lisine Maristre (les bénéficiaires), recommandés par M^e^ Calfour et Me Grand Chemin et M^e^ Grandbois et par les oraisons Magnificat, Marie, Animam meam, Christ Sancto. Amen. Chef des loas

rebelles roi Makandal, non pas Makandal fait homme, la nuit comme le jour. Feu, vent, tempête, arrête-toi. Amen ». A gauche : « Recommandé par M. et M^me^ Partout. 25 gourdes. » On remarquera avec intérêt que distinction claire est faite ici entre le sieur Makandal (ou Makanda) et le loa qui l'habitait, dit aussi — faute de mieux — Makandal.

Deuxième page : « Alté, Altar, Altélar. Orme, je crois, pater noster. Ave Maria sans tache. Par Roi Gaspard et Roi Balthazar et Roi Micho. Amen », sur un bandeau violet tracé verticalement.

Troisième page : une grande croix violette avec, dans le carré blanc d'intersection des branches, la mention : « Recommandé par Saint-Croix-Partout » ; à l'angle gauche supérieur : « Recommandé par Saint-Mathieu » ; à l'angle gauche inférieur : « Recommandé par Saint-Marc » ; à l'angle droit supérieur : « Recommandé par Saint-Luc » ; à l'angle droit inférieur : « Recommandé par Saint-Jean ».

Quatrième page : une autre grande croix violette avec carré blanc d'intersection des branches vierges.

Remarquons en passant que nous tenons là un exemple convaincant de syncrétisme général : invocation de puissants loas pétro, pêle-mêle avec la Trinité, la Vierge, les quatre Évangélistes, etc.

On aura remarqué que la protection des laissez-passer s'étend au jour comme à la nuit. Parfois, en effet, les sectateurs s'enhardissent jusqu'à agir en plein jour, isolément, à la recherche d'une « chèvre sans cornes ».

Un témoin oculaire, dont le sens critique et la bonne foi ne peuvent être mis en doute, raconte le kidnapping magique suivant. Le fait, public, est confirmé par de nombreux témoins.

Le 20 avril 1967, au soir, une foule énorme se presse autour du bureau de la gendarmerie de G., gros bourg de la région du Nord. Les gens s'agitent, lèvent la tête pour mieux voir, crient, s'interpellent. On vient d'amener un homme, arrêté sur la route reliant la localité à une autre distante de treize kilomètres, ainsi que Vénélus, un garçon de quinze ans, mais en paraissant seulement dix ou douze, qu'il avait essayé d'enlever. Vénélus a les yeux hagards, malgré un calmant administré au dispensaire, répond péniblement aux questions, bégaye ; son corps est parcouru de frissons ; visiblement choqué, il restera dans cet état jusqu'au lendemain, jusqu'à l'intervention de son ravisseur. Une personne charitable le soutient et le réconforte.

Voici ce qui s’est passé. Vers une heure, une heure et demie de l’après-midi, Vénélus est allé se laver les pieds dans l’eau d’une ravine, à la sortie du bourg voisin. Paraît un cavalier qui fait à son adresse des gestes cabalistiques et lui dit de monter sur le cheval avec lui.

Vénélus refuse, mais se retrouve sans savoir comment à califourchon sur le dos de l’animal derrière son ravisseur — qui l’aurait piqué à un orteil. Au lieu-dit *La Raque* — en direction de G. — le gamin aperçoit un groupe de personnes de sa connaissance qui les croise, saute à bas du cheval et se fait reconnaître de l’une des personnes qui a tôt fait de renseigner les autres. Le garde champêtre et ses aides sont alertés : ils appréhendent le ravisseur et le conduisent sous bonne garde, avec Vénélus, sa proie, au poste de police de G., où tous deux se trouvent maintenant, assiégés par la foule des curieux.

L’homme est enfermé dans une cellule. Il prétend qu’il a voulu rendre service au gamin et le conduire au dispensaire de G. Après une nuit de réflexions, il maintient ses dires. Une sévère bastonnade lui est administrée. Il passe aux aveux : oui, il avait bel et bien kidnappé le gosse, dans le dessein de le vendre « con cabrit’ » (comme chèvre) au marché de son pays d’origine, U., à une trentaine de kilomètres de G. Il n’en était pas d’ailleurs à son coup d’essai : c’était sa *vingt et unième victime,* déclare-t-il. Il avait donné à Vénélus un morceau de patate douce — qu’il avait mangé, ainsi qu’un morceau de canne à sucre — qu’il avait refusé.

L’officier commandant le poste demande alors : « Est-ce que ou capab’ fait pitit’-la vin’ bien ? » (Est-ce que tu peux rétablir ce gosse ?). « Seulement attention, menace l’officier, si l’ plus mal, m’ap’ tiré ou » (s’il va plus mal, je tire sur toi). L’homme fait acheter 10 centimes de « précipité » — sorte de poudre jaune-ocre, très utilisée, on le sait, dans les opérations magiques. Il prend le paquet de poudre, se signe — de la main gauche — au front, tient le paquet ouvert, passe derrière le gosse et lui demande s’il va bien désormais. Le gosse répond oui, et l’homme lui dit : « Ou met’ allé, ou pas gain anyin encore » (Tu peux t’en aller, tu n’as plus rien). Quelques instants après, Vénélus, revenu à son état normal, mange et plaisante.

Le kidnappeur est le gérant d’une plantation d’U. Son patron vient le voir en prison et obtient de lui parler, en présence des gendarmes ; il paraît suffoqué de l’histoire et tourne le dos quand son employé lui dit : « Ou connain cé galpote m’ yé ; m’ mandé ou yon seul bagaye : acheté la-vie-

moin » (Vous savez que je suis un loup-garou ; je ne vous demande qu'une chose : achetez ma vie).

VLINBINDINGUES

Généralement, les rafles des sectes se déroulent de nuit. Ainsi, dans une section rurale du Plateau Central, du côté de Hinche (Artibonite), les catholiques s'apprêtaient à fêter la Noël ; la cérémonie devait avoir lieu à minuit, sous une tonnelle, leur chapelle étant en construction. Une vieille femme vint les prévenir que les Vlinbindingues du pays se proposaient, à la faveur de cette réunion nocturne, de venir capturer des jeunes filles chrétiennes.

Les jeunes gens s'armèrent alors de machettes, de « coco-macaques » (gourdins) et de pierres, pour s'opposer à l'entreprise ; ils entourèrent la tonnelle où se trouvait le reste de l'assemblée et attendirent de pied ferme les assaillants. Ceux-ci ne manquèrent pas d'attaquer et furent repoussés : ils s'enfuirent avec leurs blessés. La police, avertie, arrêta plusieurs bokô, instigateurs de l'affaire : l'un d'eux devait passer huit mois en prison.

L'instruction criminelle cependant tourna court. En effet, entre-temps, les Vlinbindingues avaient réglé son compte à la vieille femme qui avait dénoncé leur projet. Un homme qui se rendait à la ville pour témoigner au procès fut assassiné en chemin. Du coup, on ne trouva plus de témoins et les suspects emprisonnés furent relâchés… Un côté positif à l'affaire : dans la suite, il n'y eut plus, dans le secteur, de disparitions de personnes.

REPAS DES DIABLES[70]

Philistin a largement dépassé la trentaine. Habitant de Port-au-Prince, il voit ses affaires aller à vau-l'eau, en dépit de tous ses efforts. Il rencontre un de ses compères, Ovilma, auquel il se plaint amèrement. Ce copain lui confie que ses affaires à lui vont fort bien, mais pas d'une manière naturelle. S'il est prudent, s'il garde le silence, s'il est prêt à de gros sacrifices, Ovilma lui promet de l'aider.

Il fallait voyager à une journée de cheval et se rendre dans un « milieu hanté ». Qu'à cela ne tienne d'ailleurs, il lui procurerait une monture. Les voilà partis. A la nuit, les deux compères arrivent. Une bande d'hommes est rassemblée dans une maison sise au milieu de la forêt. Tout le monde passe à table, le novice auprès de son parrain, en face d'un homme qui paraissait

le chef de la réunion. En fait, c'était un repas de la société secrète des « diables », réputés mangeurs de chair humaine. Son camarade avait recommandé à Philistin de l'imiter en tout.

Et voici que quatre hommes arrivent avec un lourd plateau qu'ils déposent sur la table. C'était le corps d'un homme avec sa tête, qu'un Landru avait cuit au four, juste grillé comme un poisson. Ovilma donne sa part à Philistin. Celui-ci, saisi d'horreur, ne parvenait pas à avaler la moindre bouchée. Le chef se lève alors et le conduit dans une pièce voisine, sans doute pour le réconforter. On lui tend un verre de vin : il va pour le boire, mais c'était le sang frais de la victime et il ne peut, cette fois encore, vaincre sa répugnance. C'en était trop, on ferme la porte de communication : il était prisonnier de la société et son tour allait arriver.

LA GRANDE PEUR DES SANS POILS

L'impact de ces faits et gestes horrifiques, imaginaires ou non, traumatise la conscience populaire. La suspicion peut s'étendre aux Blancs et provoquer de graves désordres au plan économique. C'est ce qui s'est passé dans une entreprise haïtiano-américaine de la région de Savane-Zombi. Une compagnie agronomique, originaire des États-Unis, était venue s'y implanter, grâce aux démarches d'un sociologue américain. La « Caisse Populaire » locale d'épargne et de coopérative, gérée par la mission catholique, épaulait l'opération. Les hommes travaillaient aux gros travaux de défrichement, d'irrigation et de labour de la nouvelle plantation ; les femmes s'affairaient au petit jardinage et aux services ménagers. Toute la main-d'œuvre disponible trouvait emploi, à la satisfaction générale.

Cependant voilà que la direction américaine, sans prendre conseil, prit l'initiative d'organiser, pour le jour de Noël, auprès des jeunes mamans du domaine, un concours doté de nombreux prix. Le manager lança, avec beaucoup de brio, le « concours du plus beau bébé ». Idée malencontreuse, s'il en fut.

Ce fut la panique parmi les mamans, la débandade et la fin de la coopération facile. « Blancs-yo besoin pitit'-à-nous-yo pour z'affaires-à-yo marché » (Les étrangers ont besoin de nos bébés pour que leurs affaires marchent)… Les braves femmes voyaient déjà leurs mignons Petits Poucets dévorés par l'Ogre.

CHAPITRE VII

LES ZOMBIS ET LES MORTS

LES ZOMBIS

On a vu, à propos des Rara, que les zombis sont, dans un premier sens, de petits enfants morts sans baptême, dont on capte l'âme pour porter chance.

Au sens fort, qui nous occupe ici, il s'agit de morts-vivants, abouliques, plongés dans l'hébétude, sans autre vie que végétative, dont disposent à leur gré des individus sans scrupules.

Ces personnes ont été enterrées dans un état cataleptique, comateux, supposé par les proches être la mort physique, exhumées peu après et réanimées par les membres des sectes, bokô et initiés — auteurs et bénéficiaires de l'intoxication de leurs victimes.

Dans l'esprit populaire, de tels cas sont très fréquents. Aussi, pour les éviter, de nombreuses familles déposent-elles auprès de la dépouille des leurs une aiguille aveugle, dont le chas — l'œil, en créole — est brisé, avec une pelote de fil. Ou bien encore on munit le cadavre d'un sachet de minuscules semences de sésame (gigiri, roroli). Du coup, pense-t-on, le mort, tout occupé à son impossible besogne : enfiler l'aiguille ou compter les graines, ne pourra répondre à l'appel des malfaiteurs, venus l'appeler et le « ressusciter ».

La mesure préventive peut être plus radicale. Par peur des faiseurs de zombis, des gens dégradent ou même mutilent le cadavre des leurs avant la mise en bière : strangulation, coup de poignard au cœur, décapitation, section des membres inférieurs, prélèvement des viscères, etc., autant de pratiques que l'on rencontre. L'éventuelle « résurrection » est ainsi rendue impossible.

La psychose des zombis imprègne largement l'opinion publique : les mesures préventives en font foi. Mais les morts-vivants existent-ils réellement ? Ils doivent être très rares. L'anecdote Médélia, que nous avons eu la chance de recueillir, relate pourtant une observation suivie d'un

témoin qualifié, sceptique au départ. Elle établit, comme très probable, ici et là, l'existence d'authentiques zombis. Elle ne fait que corroborer, du reste, les déclarations types de l'enquête : « Je « les » ai vus prendre des gens au cimetière, battre les « morts » au carrefour » (Ouangateur). « Je savais exhumer des « morts », enlever leurs cadavres des cimetières » (Bakoulou). « Mon secret à moi : ici, ce sont les gens « morts » qu'on ressuscite au cimetière : c'est le fait des Bizangos » (Capitaine-Zombi).

Les faiseurs de zombis semblent bel et bien exister. Et leurs victimes aussi. Avant de produire le cas de Médélia, femme-zombi, nous donnons l'histoire, marquée au coin des croyances populaires, d'Exilus, homme-zombi de la région des Cayes. Notre informateur, un étudiant haïtien, connaissait très bien la victime présumée. Cet Exilus donc avait insulté un houngan influent. Peu de temps après, il mourut subitement. Ce jour-là, une vieille pendule de la maison du défunt, qui ne fonctionnait plus, se remit en marche.

Deux ans après les funérailles, le père de notre étudiant, notaire public et plusieurs fois magistrat (maire) de sa commune eut une conversation avec un nommé Bossuet. Celui-ci lui dit : « Exilus vit toujours ; il travaille dans telle maison comme esclave. » — « Vous plaisantez, mon cher, il est mort et nous avons tous assisté à l'enterrement. » — « Je vous affirme sous serment que je sais où il est, et je suis prêt à vous y mener. »

Le notaire refusa l'invitation. Quoi qu'il en soit, la veuve d'Exilus s'était remariée. Le soir des noces, son nouveau mari tomba du lit, à plusieurs reprises. Il était devenu impuissant et, par la suite, tomba gravement malade. Il finit par quitter sa femme, ne gardant avec elle que des relations d'amitié.

Pour les gens, pas de doute : cette mésaventure conjugale venait du fait qu'Exilus vivait toujours ; l'influence du premier mari, dans son état de zombi, paralysait le pauvre homme. Pour l'adultère l'aiguillette était nouée.

Venons-en au cas d'une jeune fille, Médélia, dite Lina. Cette ancienne femme-zombi vit toujours. Elle porte encore à la jambe une brûlure faite par la chute sur son corps d'une chandelle allumée à la veillée mortuaire. « Placée », elle a des enfants de son concubinage[71].

En septembre 1941, on arrêta du côté de Cadouche (Nord) une étrange créature surprise à voler un mouchoir. Elle fut enfermée à la prison de la

Grande-Rivière-du-Nord, dans un carré délimité par un grillage, face aux cellules pénitentiaires.

Le témoin, dont nous tenons les renseignements qui suivent, vint la visiter.

« Elle arrive vers moi en sautillant, battant l'air de ses deux bras, comme l'oiseau qui essaie ses ailes avant de s'envoler, la tête complètement inclinée sur la poitrine, les paupières fermées, ses orteils repliés sous la plante des pieds, et laissant échapper de ses lèvres le joyeux gazouillis du petit oiseau pressé de recevoir la becquée apportée par sa mère. Aucun son articulé ne sort de sa bouche. Aucune réponse n'est donnée à nos questions. Cette malheureuse, qu'a-t-elle d'humain ? En vérité, très peu de chose. A part cela, son état de santé paraît bon. »

On lui donna une nourriture salée. Le sel, d'après la croyance populaire, redonne ses facultés supérieures au zombi. Le Dr Lamarck Douyon, psychiatre haïtien, signale d'ailleurs qu'il a administré des décoctions d'un légume nommé « concombre-zombi » à de petits animaux : souris mâles, chiens ; l'hébétude et même le coma consécutifs cessent grâce à l'injection d'eau… salée[72].

En tout cas, après un mois de ce régime, la malheureuse recouvra mémoire, intelligence et volonté, tant et si bien que la police, jugeant qu'elle pourrait désormais se tirer d'affaire, la remit en liberté. Le témoin que nous avons cité résolut de suivre son cas. Il la reçut et l'interrogea chaque jour chez lui pendant deux mois.

Voici sa bouleversante histoire, cent fois racontée par elle et chaque fois avec le même accent d'indubitable sincérité. « J'avais treize ans et j'étais élève des sœurs au bourg de Grande-Rivière, quand, un dimanche, je me sentis fiévreuse chez ma tante Dorcéline Dorcin (c'est à elle que mes parents de Milot m'avaient confiée). C'était une commerçante, demeurant près du marché. Mon papa, mis au courant de mon malaise, vint me surprendre dans l'après-midi de ce dimanche. Me trouvant debout, en train de me préparer une tasse d'infusion, il fut rassuré et s'en retourna à Milot sans inquiétude.

Dans la nuit du dimanche au lundi, une forte indisposition me paralysa complètement. Au matin, de l'avis de tous, j'étais morte. Apparemment je n'étais certes qu'un cadavre ; mais je conservais assez de lucidité pour me rendre compte de ce qui se passait autour de moi. Ainsi je fus consciente de mon transport de Grande-Rivière à Milot ; consciente que mes funérailles

furent chantées — le curé étant absent — par le sacristain ; je pouvais suivre les cérémonies, j'avais l'impression d'être dans un trou tout noir ; une fois dans la fosse, j'entendis la terre tomber sur mon cercueil.

Et puis, après un certain temps, je perçus nettement une voix qui criait : « N'âme… terre ! », et, brusquement, je me trouvais dehors, debout entre deux jeunes gens, consciente toujours, mais sans volonté. J'étais la chose et je suis restée la chose de mes ravisseurs — jusqu'au jour où craignant la campagne des Rejetés, ils nous chassèrent de chez eux, moi et *sept autres compagnes*… Après avoir quitté le cimetière, mes deux compagnons me remirent entre les mains d'un monsieur qui habitait une grande maison. J'ai su depuis qu'on l'appelait, lui, « Cassé Bouët' », et sa section[73], Madame-Joie, commune de Maïssade. »

— Quelles étaient vos occupations chez ce bokô, puisqu'il faut lui donner ce titre, pendant les douze ou treize années que vous êtes restée là ?

— Ma principale fonction, quand on ne m'envoyait pas faire des commissions à l'extérieur, consistait à maintenir la cour très propre, grâce au balayage et au sarclage continuels, grâce aussi à l'interdiction d'y laisser séjourner le moindre animal domestique, que ce soient des poules, des cochons ou des chèvres… Bien des fois ma mission à l'extérieur était de voler. Pour faciliter mon travail, on me remettait alors une ficelle magique. Avec elle, je pouvais tout oser, même pénétrer dans un magasin en plein jour, m'emparer de la caisse en présence de tout le monde et filer sans être vue.

— Vous souvenez-vous et des lieux et du montant des vols ?

— Je me souviens d'avoir dérobé des milliers de gourdes à Monsieur X., commerçant aux Gonaïves ; c'était tel mois de telle année. Également, chez une grande commerçante du Gros-Morne.

— Et vous faisiez cela devant tout le monde ? Et personne ne se rendait compte de vos opérations ?

— Puisque j'étais invisible, personne ne pouvait même soupçonner ma présence. Ce n'est qu'après mon départ que se posait l'insoluble problème de la disparition de la caisse.

On pourra trouver étrange l'invisibilité dont jouissait Lina pendant ses vols. Nous ne prétendons pas en juger. Ce qui est certain, c'est que deux ou trois mois après ce récit, confirmation fut donnée de ces vols par les victimes elles-mêmes. Lina participait alors au congrès des Rejetés, le 8 février 1942, à Saint-Michel-de-l'Attalaye. Pour assurer sa sécurité, elle

était hébergée pendant la fête au poste de police. C'est là qu'elle recevait les visiteurs très nombreux qui voulaient la connaître et l'interroger. Elle déroula devant eux, avec bonne grâce, toute sa vie de zombi chez « Cassé Bouët' », entre autres faits, ses vols aux Gonaïves et au Gros-Morne, donnant des précisions étonnantes sur leur importance et leur date. L'un des auditeurs, gros commerçant des Gonaïves, entendant Lina le mettre au nombre de ses victimes, se mit à réfléchir, la main au menton, et s'écria bientôt :

— Ça, c'est trop fort ! C'est exact, à la date indiquée par cette fille, je m'en souviens, je fus mystérieusement dévalisé !

La même confirmation fut renouvelée par une femme de Gros-Morne, entendant, elle aussi, qu'elle avait été victime de la femme-zombi Lina.

Il y avait déjà deux mois, à cette époque, que son père, Démosthène Étienne, avait repris sa fille chez lui, à la suite d'une démarche d'amies de jeunesse de Lina (de son vrai nom Médélia) auprès de lui :

— Maintenant qu'elle est normale, qu'elle se souvient, qu'elle parle, pas d'erreur possible, c'est notre compagne de jeux et notre condisciple de classe, c'est votre fille Médélia.

Avant de se présenter lui-même à la maison amie de Grande-Rivière qui hébergeait sa fille pour la reconnaître et la ramener chez lui, le père y dépêcha d'abord la marraine de Médélia, une vieille dame de la section rurale de Brostage, commune du Dondon :

— Je suis Rose Médéric, la marraine du zombi que vous avez chez vous.

— Mais, madame, quelle preuve avez-vous pour dire qu'elle est votre filleule ?

— Depuis la semaine dernière, on m'a donné des détails qui ne me trompent pas ; d'ailleurs, si on m'a trompée, dès que je serai en sa présence, je saurai à quoi m'en tenir.

— Lina, venez, c'est une dame qui veut vous parler.

Lina accourt, et, instantanément, sans présentation, les voilà enlacées, marraine et ancienne amnésique, pleurant, gémissant :

— Chère petite Médélia…

— Marraine !…

Scène touchante, troublante aussi, qui mettait à rude épreuve le sang-froid du témoin principal que nous continuons à citer.

— Je vous remercie de votre bonté pour ma chère filleule ; son papa, mis au courant, ne tardera pas à venir à son tour, non pour reconnaître vraiment

sa fille — c'est déjà fait — mais pour vous demander de la lui remettre.

Voici la fin de la relation qu'a bien voulu faire pour nous le témoin qui a suivi cette affaire de bout en bout :

— Ce fut par ces paroles que la brave marraine nous quitta. La visite du papa ne se fit pas attendre. Mais, cette fois-ci, moins de démonstrations affectives, la raison dominait le coeur ; c'était toutefois la même assurance, l'affirmation catégorique :

— Je suis le père de cette fille et je suis venu la chercher. Il y a trois mois, avec d'autres familles qui avaient perdu des leurs d'une manière suspecte, je la vis en prison, ce n'était pas la même chose ; je ne sais à quoi elle ressemblait ; son triste état, malgré une forte présomption, m'empêcha de la reconnaître pour ma fille. Aujourd'hui, c'est clair, plus de doute possible, avec son papa, ses sœurs, sa famille, ses amis, tout le monde mettrait la main au feu pour affirmer que cette Lina, c'est notre… Médélia.

L'émotion allait le gagner :

— Au revoir et merci ! Nous reviendrons souvent vous voir.

De fait, Lina, redevenue Médélia, fut fidèle à sa visite hebdomadaire, toujours accompagnée du panier de légumes ou de fruits, les cadeaux de la reconnaissance.

Un dernier mot, conclut notre témoin, avec cette histoire s'en est allé mon scepticisme sur l'existence des zombis ou « morts-vivants ». Ils sont moins, beaucoup moins nombreux que les bonnes gens ne le prétendent ; pour eux, la moitié des défunts ou prétendus défunts deviennent zombis. Ils en parlent sans cesse, presque à chaque fois qu'ils apprennent un décès, et toujours avec frayeur. Aussi, assez souvent, qu'arrive-t-il ? On charge un « baigneur » d'administrer au cadavre un litre d'eau sublimée ou quelque autre poison, ou encore de lui couper la gorge avant de le mettre dans le cercueil. La famille est alors tranquillisée : il ne sera pas zombi, celui-là !

Le bokô « Cassé Bouët' », d'abord arrêté et incarcéré, fut bientôt acquitté, après un simulacre de jugement. Quant à la tante à qui avait été confiée la petite Médélia de treize ans et que beaucoup soupçonnaient de complicité, elle ne fut pas inquiétée.

On retrouva l'acte de décès de Médélia, alias Lina, à Milot, où avait eu lieu l'enterrement.

LA MORT ET LES MORTS

Un décès apparent[74] peut être seulement le coma d'un zombi, nous l'avons vu. Il est cependant considéré comme réel — jusqu'à preuve du contraire — par l'entourage et le vaudouisant se trouve affronté au problème de la mort, réelle le plus souvent, de toute façon. Quelle est alors son attitude ? Le vaudouisant croit à la survivance des âmes après la mort, mais ses modalités restent confuses dans son esprit. Les fins dernières catholiques (jugement et sanctions) sont évoquées ; cependant la tradition plus ancienne apparaît plus fréquemment : l'âme est censée séjourner un certain temps sous l'eau d'une rivière ou d'un étang. Quant à son destin final, on ne sait pas avec précision ce qu'il est. Les meilleures rejoignent l'Afrique mythique.

LE « CASSÉ CANARI » OU BRIS DE LE JARRE

Titine Janvier en explique très bien le pourquoi « La cérémonie du bris de la jarre ? Quand le mort est trépassé, il est *collé* avec les loas ; il ne faut pas qu'il reste avec eux pour vous causer du tracas. »

Le comment est brièvement décrit par Eléazar Volcy : « J'ai assisté aux prières funèbres de tonton, on l'a *dégradé* de ses anges rebelles : on a habillé une chaise, on a disposé une calebasse d'eau et une cruche sous le cercueil, on a passé du feuillage dessus ; il y a des gens que satan a chevauchés ; on a chanté de vieux chants, des « Libéra » de pacotille. »

Les loas descendent donc, attirés par le sacrifice, variable selon les moyens de la famille du défunt : millet, banane-plantain, poule, chèvre, bœuf. Ils s'abattent sur le peuple des assistants, à la faveur des danses : vaudou, djouba, caya et zès des morts. Surtout, appelé, le loa maître-tête du défunt vient se loger dans le bol, la cruche, la jarre pleins d'eau, disposés pour lui. « J'ai fait, dit Félicie Souloute, les dernières prières de mon père, appelé son loa — Batala — dans la cruche qui était à son chevet, et on est allé casser la cruche dans un carrefour. » A la mort de son père, Ermancieuse Daris, de son côté, a disposé une cruche où elle a « recommandé » Saint-Jean-Baptiste, Ogou-ferraille, Bossou, loas personnels du défunt.

Le renvoi des loas ainsi captés se fait dans un carrefour où l'on brise le récipient qui les contient. Ce rite met le point final à la « dégradation ». L'âme, en règle générale, se réfugie dans l'eau courante[75] ou la mer.

« Après la mort de maman, conclut Clervois Valéus, on m'a dit que c'est dans l'eau que l'âme reste ; elle ne paraît pas devant le Bon Dieu. Nous avons acheté une jarre ; tous les gens sont venus « adorer » et mettre de l'argent, et nous avons brisé la jarre. »

LES MAUVAIS MORTS

Après le deuil, cependant, des épreuves peuvent s'abattre sur les survivants : enfant hébété, plaie rebelle, sommeil tourmenté… On peut y voir l'action de mauvaises âmes de morts. Le père de Nicolas Saint-Jean cherche noise à sa famille : « Papa : il n'est pas allé au ciel ; il demeure sur un arbre sous l'aspect d'une chauve-souris, il vient vous rompre le cou, il mange tout. » Le bokô a traité Virginia Alexis : « Il m'a mise debout, il m'a soufflé trois fois, dans le dos, par-devant, de profil, il m'a donné un cordon rouge en disant : « C'est une mauvaise âme ! » Le mari de M^me^ Magloire Tériciat a été piqué aux yeux par une épine ; le bokô a dit que ce sont les morts qui l'avaient piqué pour qu'on fasse un plat de nourriture pour eux.

Il faut donc réagir par divers moyens. On porte des vêtements de deuil (parfois une chemisette rouge) ; c'est ce qu'a fait Thémistocle Tilma : « On m'a donné à porter des vêtements de deuil avec des dessins dessus pour les morts. » — Si le défunt est « mort avec ses loas », sans dégradation, on procède à celle-ci. Benoît Brunel a fait le renvoi, un soir : « Je fais des prières des morts, des autels d'actions de grâces : de la nourriture sur l'autel, de la nourriture dessous ; nous disposons deux écuelles : l'une pour les chiens, l'autre pour les enfants ; le lendemain, nous renvoyons le mort, avec de l'eau, des libations de café et des chandelles. » A l'anniversaire de la mort de son père, Fidalise Fénelon a fait de même : « J'ai fait la neuvaine, un an après sa mort. J'ai acheté une cruche, j'ai attaché de la toile rouge, blanche et noire au col de cette cruche. J'ai appelé les loas naturels de la tête de papa : Me Ogou-batala, Oxélus, Ossangne, Saint-Jean-Baptiste, Ogou-balindjo, Erzulie-gé-rouge, Rose-Altagrâce, Princieuse, Me Montagne, Tit Parfait, Me Gouvernement, M^me^ Ogou, Me Infini ; j'ai renvoyé le mort au matin et j'ai écrasé la cruche dans un carrefour. » On peut aussi offrir un sacrifice pour les morts, qu'on appelle « table », « soupe », « prières… » des morts : « Maman était morte, confie Gédéon Laguerre. Tonton a dit : « Le mort a parlé, il a déclaré qu'il n'était pas

encore devant le Bon Dieu, qu'il fallait acheter un coq et le sacrifier. » Le sacrifice peut être très important, comporter deux bouteilles de vin, autant de sodas, un porc, un bœuf. Pour couronner le tout, il n'est pas rare qu'une messe de Requiem, lue ou chantée, soit « recommandée » pour les âmes du Purgatoire à l'église catholique : « On est allé chez le bokô pour moi ; il a fait une consultation dans un livre et m'a envoyé dire que je dois prendre une messe de deuil pour les quatre loas maîtres-tête : deux du côté de papa, deux du côté de maman » (Mérilia Joli).

NÉCROMANCIE

Il arrive que l'on évoque les morts : « Au cours d'un procès, j'ai été appeler les morts ; j'ai dit aux morts : « Gagnerai-je mon procès ? » Les morts m'ont dit : « Tu gagneras ton procès. » Un témoignage fait expressément état de « tables tournantes », c'est-à-dire de spiritisme européen, nouvellement introduit : « Ma tante m'a emmené à La Saline[76]. Elle est allée évoquer le fantôme de son mari dans les tables tournantes, chez W., qui avait JIAGOME dans sa tête. Le mort a dit de me passer une chaînette au cou ; je l'ai jetée quand maman est morte. On m'avait dit aussi : « Ne mange jamais de banane, de toute ta vie » (Juliot).

CHAPITRE VIII

VAUDOU ET CHRISTIANISME

LE SYNCRÉTISME CATHOLICO-VAUDOU

Le Vaudou a emprunté nombre d'éléments au catholicisme, comme le lecteur aura pu le noter au passage, dans l'exposé des croyances.

Ce syncrétisme reste la plupart du temps *ordinaire,* si nous appelons ainsi les cas où ces emprunts, simples bricolages, n'agissent pas sur les croyances elles-mêmes et leur demeurent extérieurs. Ils font office de contenants, mais ne mordent pas sur le sens initial du contenu, qui subsiste dans son statu quo. Tout se passe comme si — excluant le fond — le phénomène vaudou s'annexait des formes catholiques adventices, qui n'affectent en rien son originalité.

Le cas des images catholiques est, à cet égard, typique. Le serviteur des loas use de chromolithographies, de format approximatif 25 x 18 cm, made in… Italy, Germany, Cuba, parfois de statuettes de saints ; il en identifie les personnages à telle ou telle divinité du Vaudou. Les correspondances qu'il découvre sont toutes formelles, et, par conséquent, non universelles : « C'est fréquemment à partir d'un détail purement circonstanciel, et, presque, de ce qu'on pourrait appeler un calembour non de mots mais de choses […] que la correspondance entre loa et saint s'établit ; nul besoin, pour qu'une telle liaison s'instaure, qu'il y ait analogie quant au contenu du symbole : un rapprochement superficiel, fragmentaire, et, en somme, fortuit, paraît suffire en maints cas[77]. »

Ainsi le vaudouisant prendra-t-il prétexte du serpent écrasé par saint Patrick pour identifier celui-ci à Dambala, dont l'attribut est la couleuvre ; le Sacré-Cœur à la poitrine ensanglantée est rapporté à Linglessou-bassin-sang ; la Sainte Vierge parée à Erzulie, déesse de l'amour ; saint Jean-Baptiste, à cause de son mouton à Chango (à la tête de bélier, en Nigeria), à Ogoun-tonnerre ou Badère — à qui l'on sacrifie cet animal. Autres

exemples : N.-D. de Lourdes devient Maîtresse Mambo, N.-D. du Carmel, Dame Ténaïse, sainte Anne, Grande (Grand-Mère) Batala, saint Marc ou saint Antoine de Padoue, Legba, saint Gérard Magella, et sa tête de mort, Guédé-nibo, dieu de la mort, saint Expédit et sainte Radegonde, Baron-Samedi, dieu des cimetières, tandis que le couple saint Côme et saint Damien figure les Marassa-Jumeaux.

Les vaudouisants tiennent par ailleurs le manuel catholique « L'Ange Conducteur » pour une sorte de loa ; prennent des habits de pénitence pour les loas en même temps que pour les saints et le Bon Dieu ; font des amalgames de cérémonies et de personnages sacrés.

Un personnage marginal du Vaudou, le « Père-savane » ou « Père-prières », joue le rôle de sacristain, voire de prêtre catholique : ondoiement d'enfants, prières pour les morts, cérémonial catholique inclus dans certains sacrifices du Vaudou.

Le prêtre catholique lui-même entre à son insu dans le jeu du « mélange » : il devient fournisseur de cérémonies catholiques, demandées par les vaudouisants, à l'instigation des loas ou de leurs interprètes — les bokô-houngan, et, partant, coiffées par le Vaudou.

Un autre syncrétisme se dessine aussi — *exceptionnellement.* Il semble évoluer, par touches successives, vers une religion (ou une attitude) populaire catholique, où l'acculturation paraît — cette fois — se faire en faveur du catholicisme.

Les échantillonnages d'interviews établissent l'existence de ces deux sortes de syncrétisme.

LE SYNCRÉTISME COURANT

Les personnes interviewées fournissent le plus souvent des témoignages de syncrétisme où la composante vaudou tient le rôle principal.

SAINTS ENTENDUS COMME LOAS

Nous nous limitons aux cas de la Vierge et de sainte Anne, dont les noms, par le truchement des images pieuses qui les représentent, sont adoptés par les vaudouisants pour recouvrir des loas. Ceux-ci sont rada : Erzulie pour le premier personnage, Maîtresse Nannan-bouloukou pour le second. Le saint

présumé se conduit en loa : il prend possession de ses serviteurs, il accompagne d'autres loas, il se venge quand il est délaissé ; ses dévots le traitent en loa et lui offrent des sacrifices.

« Nong et bel[78] : c'est pour Altagracia, N.-D. du Perpétuel-Secours, la Vierge de la Merci. On fait une quête, on tue le cochon, on danse le bal « bangouline » : on reste cinq jours à danser » (Mézien). « Maman ne pouvait pas me mettre au monde : elle a chanté « la-salle » pour Altagracia, l'a prise à témoin en qualité de marraine pour moi » (Degrâce). « Du côté maternel, on regardait la Vierge ; on doit faire un dépôt de nourriture pour la Vierge d'abord, mais c'est Erzulie qui chevauche les gens » (Saintélise). « Le loa qui m'a tenu, qui m'a attrapé, était descendu dans un palmier royal : c'est N.-D. du Perpétuel-Secours » (Elmontès). « J'ai fait le sacrifice de la Vierge, d'une Vierge [*sic*] qu'on appelle sainte Anne ; j'ai fait une soupe pour elle avec une poule en daube » (Moridat).

HABITS DE PÉNITENCE EN L'HONNEUR DU BON DIEU, DES SAINTS CATHOLIQUES ET DES LOAS

Nous avons déjà vu les vaudouisants s'affubler de costumes de pénitence en l'honneur des seuls loas. Il arrive qu'ils se vouent de la même façon à Dieu, mêlé ou non aux loas. Certes le « Grand Maître » siège en principe au sommet de la pyramide vaudou, mais son culte est généralement passé sous silence au profit des personnages qui l'assistent (« mounes-à-la-droite ») dans le gouvernement et la vie du monde : les agents des phénomènes naturels vus comme des hiérophanies. On doit donc à l'influence catholique de voir figurer le « Bon Dieu » dans les pratiques vestimentaires de pénitence. Des saints : saint Antoine, saint Jacques, sont semblablement honorés, mais c'est en qualité de loas. Enfin de nombreux pénitents se rendent en pèlerinage dans les églises dédiées à des saints ambivalents. Ils regardent en effet — pour ne citer qu'eux — le patron chrétien du bourg de La-Plaine-du-Nord, saint Jacques le Majeur, comme le chef des Ogou — les Mars haïtiens, et, de même, la sainte patronne de Limonade (Nord), sainte Anne, comme Nannan-bouloukou — l'antique déesse mère. Ils s'y montrent individuellement tout au long de l'année, pour s'y presser en foule les 25 et 26 juillet, dates respectives des fêtes votives.

« Le bokô a dit à papa de faire bien attention de me donner des habits contre le mauvais sort ; il fallait me donner des habits de pénitence du Bon

Dieu : c'est le Bon Dieu qui me réclamait » (Grégoire). « Mon enfant était malade. Le bokô lui a mis des habits de pénitence — rouges pour les saints Bassin-sang eux-mêmes, blancs, par-devant, pour le Bon Dieu, bleus pour Congo » (Novélia). « Comme mes enfants mouraient, je suis allée à N. [lieu de pèlerinage], avec un petit enfant, à qui j'avais mis une chemise à cinq parements[79]. J'ai dormi sous un petit « orme »[80]. J'ai pris trois poignées de terre devant l'église, j'ai fait une infusion, j'ai rompu un pain ; j'en ai donné à mon petit » (Cléraïde). « Saint-Jacques m'a donné une pénitence : chemisette rouge avec croix, chaînette et slip rouge à porter ; j'ai allumé une lampe et j'ai fait chanter une messe en son honneur » (Charicia). « Le houngan m'a fait acheter du tissu cramoisi et du tissu de deuil pour faire des habits de pénitence que je devais endosser ; il m'a envoyé apporter une piastre au prêtre catholique pour chanter une messe[81] » (Augustin).

TRAITEMENT DU RECUEIL CATHOLIQUE « L'ANGE CONDUCTEUR » COMME LOA

Curieusement, un recueil de prières et de sentences catholiques, une sorte de missel intitulé « L'Ange Conducteur », constitue un talisman de prix. Investi, aux yeux des fidèles, d'une puissante charge magico-sacrée, il apparaît comme l'œuvre d'un loa, précisément l'Ange Conducteur. Certains sujets vont jusqu'à affirmer que ceux qui s'en servent — fussent-ils bokô — n'ont pas de loa qui les possède : c'est le livre lui-même qui parle directement, sans le détour de la transe. Il suffit de piquer la tranche, au hasard, d'une épingle, puis le corps de la page obtenue, pour avoir la solution — quelque peu interprétée — des problèmes posés.

« Le livre dit si vous allez mourir, si vous n'allez pas mourir. » Son parrain, serviteur des loas, a légué, à son lit de mort, à Ismaël, un exemplaire. Les gens de son quartier en ont peur ; ils refusent de déclarer leurs Héritages, de se désarmer. Ismaël, qui sait lire, ne vient-il pas d'attacher (« marrer ») la pluie : « Ses voisins ne viendront pas s'entretenir avec vous [l'enquêteur], tant qu'il ne vous aura pas donné son livre. Il a parlé avec son livre : la pluie ne tombera pas cette année. Il a eu le temps, lui, d'acquérir un carreau[82] de terre irriguée[83]. »

On offre des sacrifices non sanglants à ce loa « synthétique ». La grand-mère de Dorcinette lui donne une poule blanche à manger ; le père de Clavius de l'eau douce et de la limonade à boire.

LE PÈRE-SAVANE OU PÈRE-PRIÈRES

Au vu du pouvoir conféré par la simple possession d'un manuel catholique comme « L'Ange Conducteur », on ne s'étonnera pas maintenant du prestige du « Père-savane » ou « Père-prières ». Personnage marginal du clergé vaudou, mixte, il endosse divers rôles, en tant que substitut « sauvage » du « Père » ou prêtre catholique.

« J'ai fait ondoyer mon enfant par le Père-savane » (Gracieuse). « J'ai accompagné le Père-prières : on m'a fait planter des piquets devant la table, en guise de flambeaux, on m'a fait faire une libation sur la table qu'on disait être l'autel, on m'a fait parler sur le nom du mort pour lequel on priait et dire : « Ils sont bel et bien délivrés » ; j'ai coupé menu du pain et je l'ai mis sur un van pour y faire du pain bénit » (Loclat Jean). « Papa était sacristain ; il a l'habitude de chanter aux « tables de dévotions[84] » ; je l'accompagne, il sait dire des prières et faire des sacrifices pour les Jumeaux au nom des gens » (Siméon Léon).

LE SACREMENT DE BAPTÊME

Les sept sacrements catholiques — mis à part l'Ordre — peuvent être annexés par le Vaudou, en la personne du vaudouisant qui en est le bénéficiaire. Nous nous bornerons dans la présente étude aux cas privilégiés du Baptême, de l'Eucharistie et du Mariage.

Étant donné les liens noués par le Vaudou entre ses pratiques originales et le rituel catholique, le baptême est très recherché. N'est-ce pas la clé des autres sacrements ? Du même coup, conjonction, juxtaposition se muent ici en nécessaire préalable. Le baptême jouit d'une estime inouïe, doit préluder à tout rite vaudou exercé sur l'enfant. On a vu des bokô exiger le baptistaire ou certificat de baptême avant toute intervention. Aussi n'est-il rien qu'un vaudouisant ne fasse pour obtenir le baptême de son enfant, s'il est gêné, dans sa paroisse d'origine, par des règlements ecclésiastiques : frais, falsifications d'état civil, longs voyages, avec le bébé, dans un lieu où il est inconnu (Port-au-Prince, par exemple, la grande ville).

Au reste, exigés pour le baptême, les parrain et marraine sont à l'égard du futur petit chrétien des personnages marquants, placés souvent, par l'échelle publique, au-dessus des parents. Aussi, parfois, parrain et marraine seront-ils doublés par leurs propres loas personnels. En d'autres termes, le véritable parrain, la véritable marraine seront, en fait, des loas. Logique et

non subtilité : le loa, maître et supérieur de l'adulte qui le sert, constitue pour celui-ci son identité foncière. Déjà protégé dans sa gestation et sa naissance par un loa familial, le bébé est envoyé au baptême par un loa et devient, par procuration, le filleul de loas — par l'intermédiaire des parrain et marraine humains. Après le baptême, les parents ne manquent pas d'offrir un sacrifice aux loas de parrainage de leur fils ou de leur fille.

« J'ai toujours fait mes annonces aux loas avant le baptême de mes enfants, pour les mettre sous leur protection » (Clersina Laveaux). « Le loa qui avait fait l'accouchement de mon enfant, c'est à lui-même que j'ai donné mon enfant à baptiser[85], en guise de remerciements » (Estelle). « Gros Diable Pétro, le loa de ma marraine, m'a envoyé au baptême : c'était mon protecteur ; parrain servait Ibo, qui était également mon protecteur » (Séide Joseph). « C'est sous l'égide du Maître de l'habitation [un loa] qu'on m'a baptisé » (Flavinien Flavélus). « C'est la Vierge sainte Anne qui m'a baptisé, elle que grand-mère servait » (Rosius Péan). « C'est le loa Pierre-dambala, que papa avait, qui m'a envoyé au baptême » (Léandre Faxéus). « Avant le baptême, le loa[86] a déployé un foulard sur la tête de mon bébé, il a mis de la salive dans sa bouche, l'a frictionné avant qu'il ne s'en aille. Au retour du bébé, j'ai fait une réception pour les loas, j'ai invité tout le monde, enfin, j'ai frictionné le bébé avec ce qui restait du sacrifice » (Célidée Choute).

A titre d'exemple circonstancié, voici un cas où le loa pétro Taureau parraine, à lui tout seul, la fille d'un de ses protégés. Un père de famille de Vallange, Brénévil Ogé, vient, juste avant la cérémonie, enregistrer le baptême de sa petite Flocélia. — « Où est le parrain ? », lui demande-t-on. — « Il n'est pas venu, mais il a envoyé son foulard[87]. » — « Comment s'appelle-t-il ? » — « Torilien d'Alger. »

Renseignements pris plus tard, ce nom est fantaisiste. « Torilien » est mis pour « Taureau », et Taureau est le nom du loa maître-tête du père de famille en question, qui lui a offert le beau foulard rouge. C'est donc Taureau qui est parrain de l'enfant. Sous un nom démarqué, il figure à ce titre dans le registre de la paroisse catholique !

Dans le second cas qui va suivre, relaté par une citadine des Gonaïves, Grande Batala et Erzulie doublent les parrain et marraine de la cérémonie et s'attribuent leur rôle. « Nous avions une cuisinière de Marotte, bas-quartier de la ville. Elle ne pouvait avoir d'enfants. Les petits mouraient avant terme ou dans les premiers jours après leur naissance… A nouveau enceinte, elle promit à ma jeune sœur Carmen de lui donner l'enfant comme filleul(e). Et elle partit pour ses couches, laissant une remplaçante. Elle ne revint pas.

Environ un an après cependant, elle vint nous voir et nous dit : « Je n'ai pas pu donner l'enfant comme filleule — c'était une fille — à M^{elle} Carmen (très claire de teint), parce que le bokô qui m'a fait accoucher et qui a sauvé l'enfant a choisi deux femmes *noires* pour aller le baptiser. »

Le baptême avait bien eu lieu à l'église, avec parrain et marraine, mais ceux-ci étaient tous deux possédés par deux loas féminins : la marraine par Grande Batala, le parrain par Maîtresse Erzulie. Ce sont des loas d'Afrique, des négresses.

Haïtienne, mais trop claire, catholique, mais non vaudouisante, Carmen, la marraine écartée, n'aurait pu de toute façon représenter une déesse-marraine noire, qu'elle méconnaissait, ni s'effacer devant elle.

LE SACREMENT D'EUCHARISTIE

Le jour de la première communion dans une paroisse, un cortège de communiants de tous âges, de l'enfance à la vieillesse, s'approche pour la première fois de la Sainte Table. Malgré les exhortations faites à la retraite préparatoire, les liens avec les loas familiaux ne s'en trouvent pas tranchés d'un seul coup. Avant la cérémonie, certains annoncent leur démarche aux esprits protecteurs, font une libation au pied des arbres sacrés. Après la cérémonie, la grande famille peut se réunir et offrir un sacrifice, modeste ou somptueux, suivant ses capacités. Gilles Gabriel explique : « Quand j'ai communié, on m'a fait jeter de l'eau pour le loa Simbi[88] au pied d'un manguier ; après la communion, on a tué une poule, qu'on a préparée en daube pour les loas sur la table, avec un plat qu'on a disposé sous la table pour les morts, nos ancêtres de l'Afrique-Guinée. » La famille de Nézida Valciné se montra plus généreuse encore : « Quand je venais de communier pour la première fois, la famille a fait un sacrifice avec un cochon, trois poules ainsi qu'un vrai bœuf, un canard, un pigeon, une pintade ; j'y ai assisté. »

Les communiants acquièrent dès lors un statut spécial dans la foule des autres vaudouisants. Un honneur leur est réservé : ils participent seuls, dans le déroulement d'un sacrifice vaudou, à un repas dit « table de communion » : « A la « table de communion », on appelle toujours les personnes qui ont fait leur communion pour qu'elles viennent y prier ; on fait la prière, on chante, on se partage les choses qui sont sur la table. » On peut aussi répandre à terre une partie des offrandes étalées sur la table, à l'intention des loas et du « Bon Dieu ».

Ce « mélange », somme toute religieux dans l'esprit des intéressés, s'assortit maintes fois d'agissements d'un autre ordre, proprement magique. C'est ainsi que, maintenant une obligation léguée par sa mère, une femme, Dacilia M., avait accumulé chez elle une quantité d'*hosties consacrées* ; chaque mois, elle devait ajouter au tas une hostie qu'elle se procurait en allant communier. Un jour, écœurée par ce trafic, elle demanda à un prêtre catholique de la délier de sa contrainte… En général, l'instigateur de ces vols sacrilèges est un bokô. Une histoire de ce genre fit à l'époque grand bruit à Port-au-Prince. Lamercie P., marchande ambulante de biscuits pour le compte d'une boulangerie prospère, avait grande envie d'amasser rapidement une petite fortune. Elle s'en ouvrit à un bokô de Bolosse, près de la Source Leclerc. Celui-ci ne demanda pas mieux que de « travailler » pour sa cliente. Pour attirer la faveur des esprits, il fallait, décida-t-il, une cérémonie vaudou. Justement, on était à quelques semaines de la fête de Noël, grandiosement célébrée dans son sanctuaire. Le magicien avait un besoin urgent de se fournir en hosties pour communier ses fidèles. Il tend donc un bocal à Lamercie avec mission pour elle de le lui rapporter plein d'hosties consacrées : à cette condition, sa fortune était faite. Marché conclu. La femme s'en va communier chaque jour dans trois églises différentes de la ville, enveloppe soigneusement dans un mouchoir rouge l'hostie qu'elle reçoit sur la langue et se garde bien d'avaler. Malheureusement pour elle, un témoin remarque son manège ; indigné, il la dénonce à un vicaire de la paroisse Sainte-Anne, qui la prend le lendemain sur le fait. Le curé haïtien de l'église se rend au domicile de la femme, rue Troussecotte, et découvre le bocal déjà aux trois quarts plein.

Cette affaire date de plusieurs années avant notre enquête. Celle qu'on va lire est plus récente. Le 9 avril 1960, veille des Rameaux, le desservant d'un bourg de l'Artibonite est alerté par du bruit dans son église. Il est deux heures du matin. Il se lève, s'arme de son fusil de chasse, entre dans l'église

et est assez heureux pour mettre la main sur un homme, tandis que deux complices s'enfuient. Le prisonnier le supplie de l'abattre à coups de fusil, tant il redoute d'être empoisonné par le bokô qui l'avait dépêché, pour venger son échec (il s'agissait de fracturer le tabernacle et d'en rapporter des hosties pour Dambala). Il blesse le desservant d'un coup de couteau au ventre. Finalement maîtrisé, puis incarcéré dans les locaux de la police, il est bientôt relâché…

LE SACREMENT DE MARIAGE

Le « plaçage » — mariage seulement coutumier, concubinage aux yeux de la Loi — règle certes la plupart des unions (90 pour 100 environ d'enfants naturels). Mais, comme pour les deux précédents sacrements, les loas peuvent ordonner le mariage religieux — le prêtre catholique faisant alors fonction dofficier d'état civil.

Rara a Vallange. Instantané d’un bokô (lunettes de soleil, écharpe croisée). Déguisé en femme, il emmène le cortège de danseurs et de porte-drapeau de la semaine sainte. (Document J. Kerboull.)

Autel d’Erzulie chez une mambo de Mahotière.
(Document J. Kerboull - Photo Creshs.)

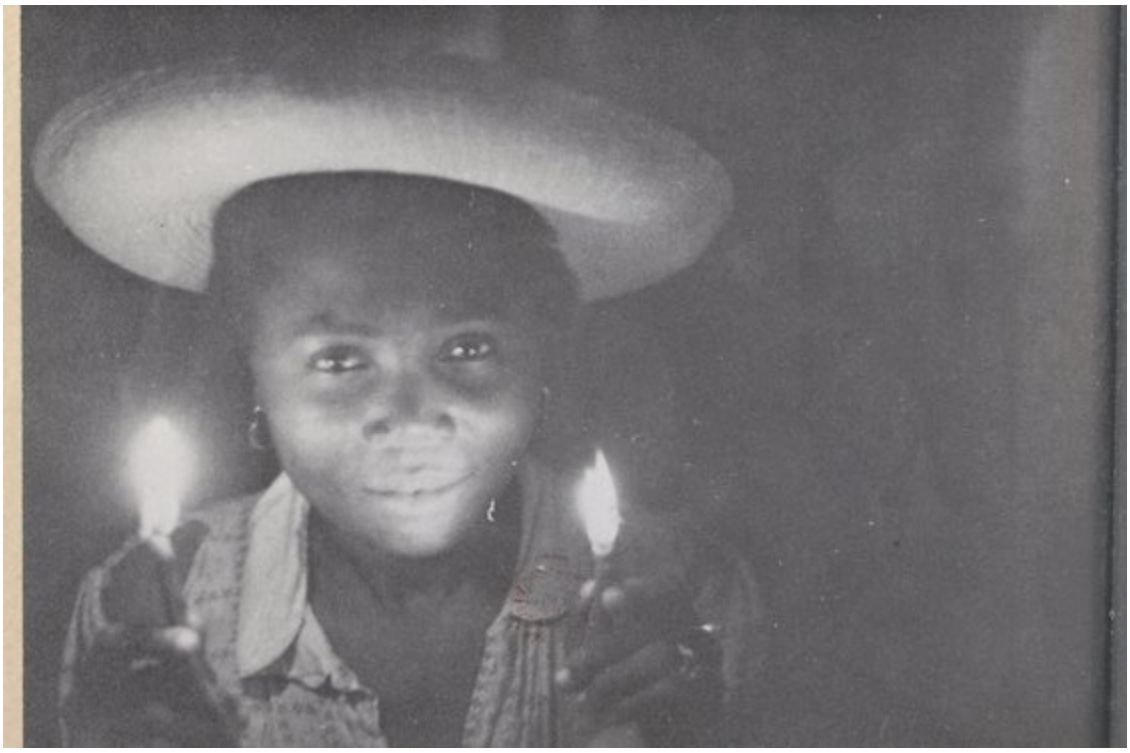

Jeune fille aux chandelles.
(Photo J. Kerboull.)

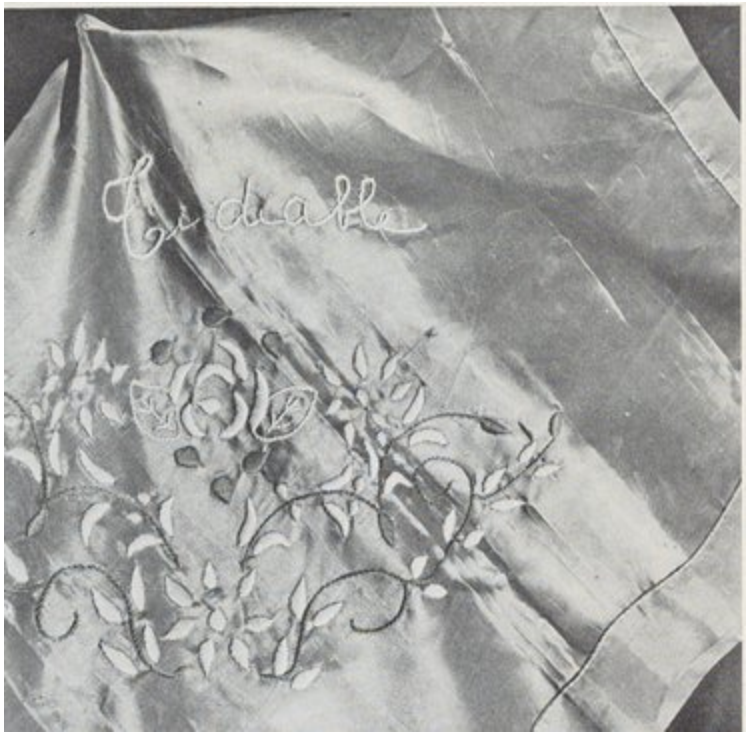

Foulard brodé pour le loa Tit Diable.
(Document J. Kerboull - Photo P. Caouissin.)

Robe de pénitence.
(Document J. Kerboull - Photo P. Caouissin.)

Ruines d’une chapelle domestique. Au milieu des poteaux de campêche, débris de la couverture et d’une roche sacrée, d’allure sphérique, mise en pièces. (Document J.

Kerboull.)

Jeu de tambours d’un hounfô. (Musée d’ethnologie de Haïti - Document J. Kerboull - Photo Creshs.)

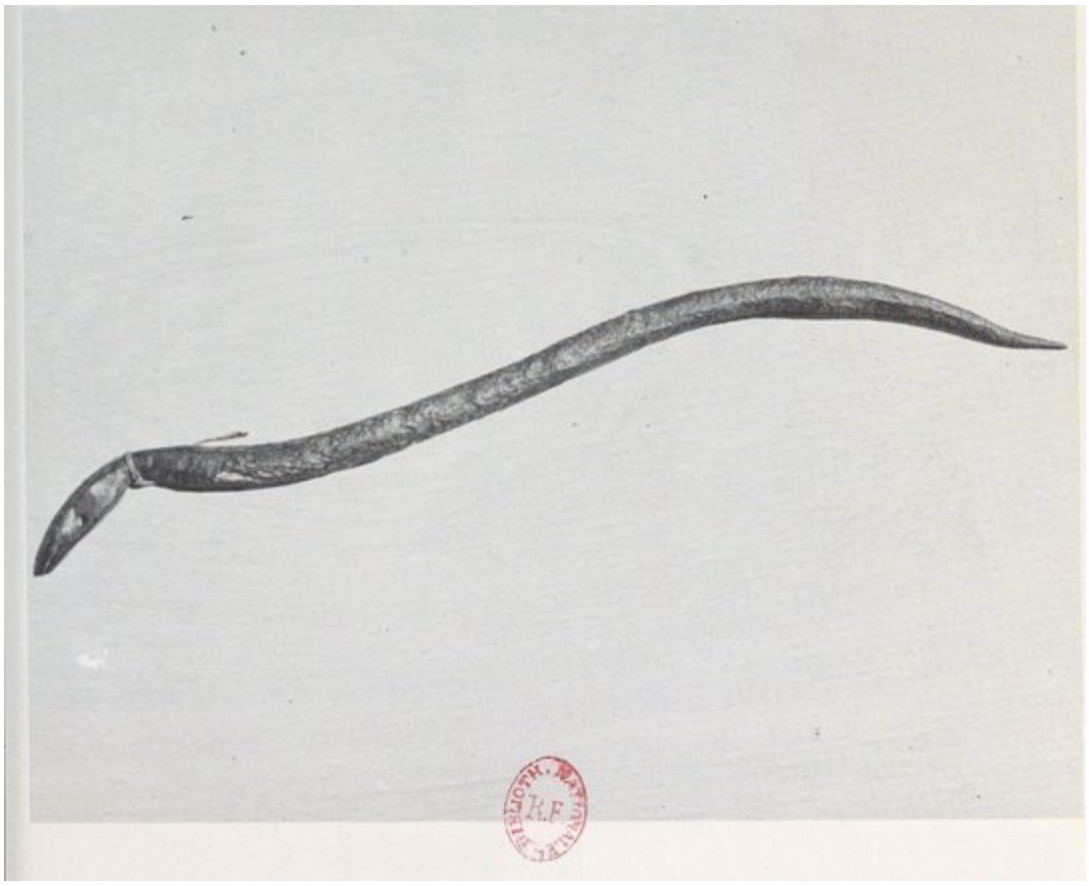

Couleuvre de fer forge d’un hounfô, figurant Dambala. (Document J. Kerboull - Photo P. Caouissin.)

Radeau de pêche, dit « pripri ». (Photo J. Kerboull.)

Poteaux-croix des Guédé dans une cour. (Photo Y. Guéguen.)

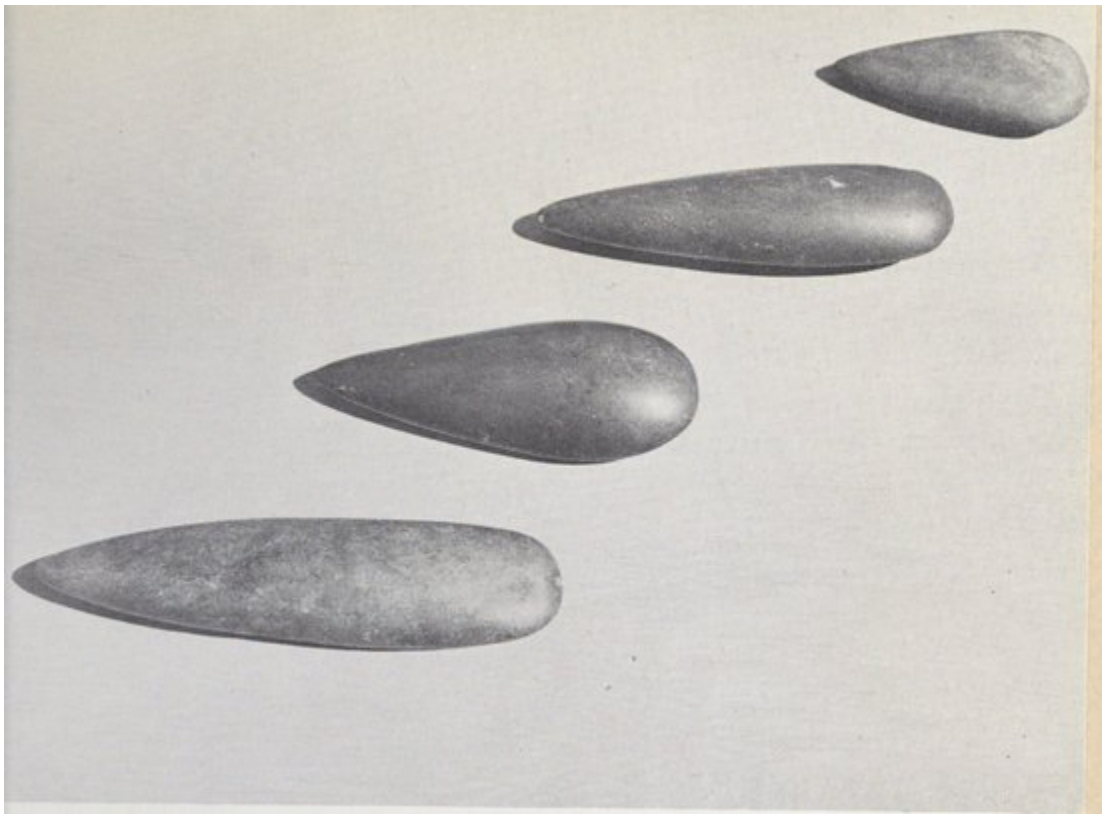

Haches néolithiques, dites « pierres-tonnerre », d’origine précolombienne.
(Document J. Kerboull - Photo P. Caouissin.)

onnet de cérémonie d’un bokô. (Document J. Kerboull - Photo P. Caouissin.)

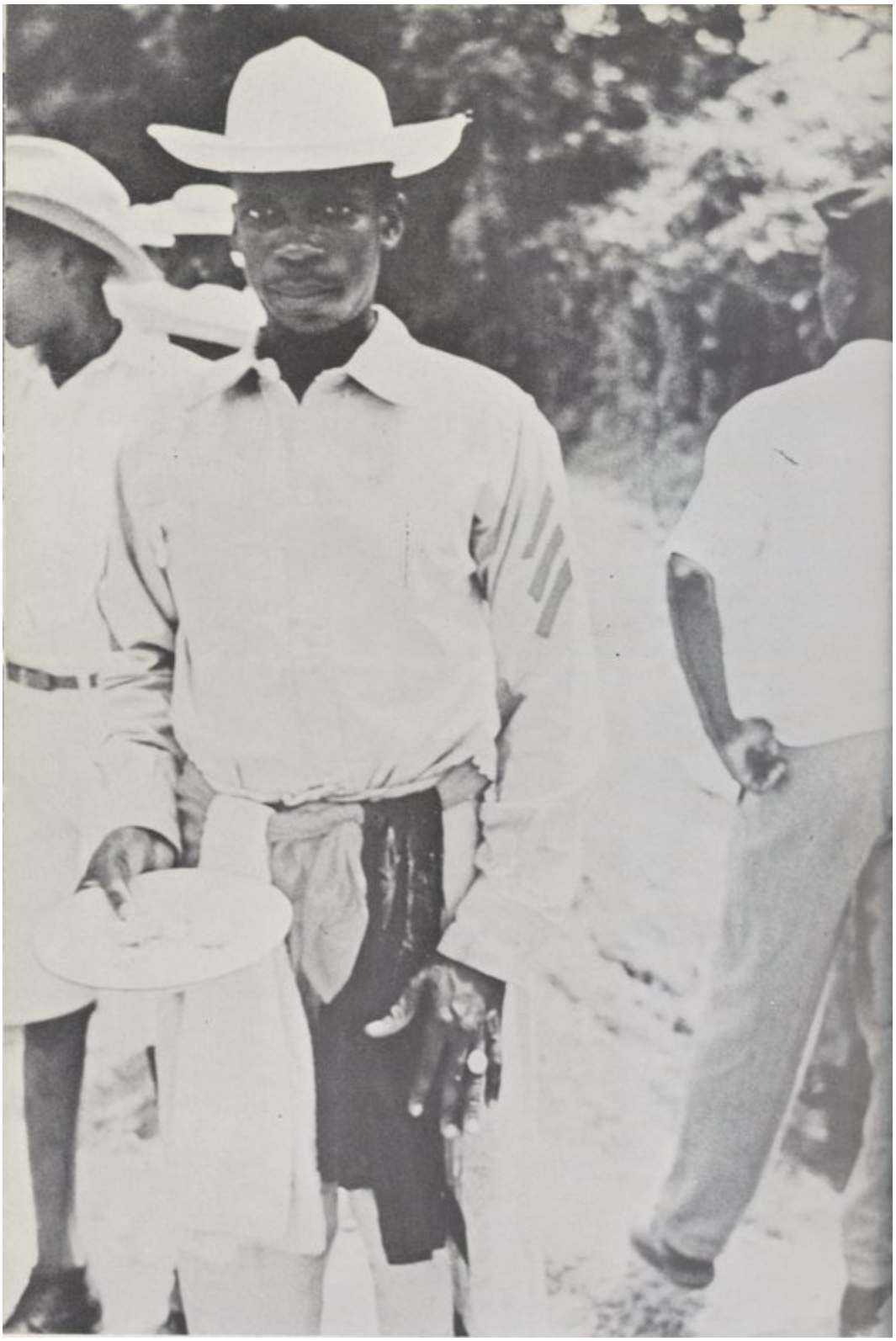

Pèlerinage : jeune homme quêtant en habit de pénitence. (Photo Y. Guéguen.)

« J'habitais chez un houngan ; Mouché Pierre m'a fait danser[89] : c'est lui qui m'a envoyé communier, être confirmé et me marier », déclare Jolicœur Pluviose. « On m'a donné l'ordre de me marier, pendant mon sommeil » (Saladin Célestin). « MYSTÈRE BLANC ne voulait pas que je sois placé : il m'a marié » (Thésée Rigaud).

Avant le mariage, l'homme et la femme offrent des sacrifices aux loas.

Ainsi Nestor Blémur : « Avant de me marier, j'ai tué deux poules, du côté paternel ; j'ai tué deux poules aussi du côté de ma femme. » De même, Madame Prophète Bernard : « Avant de me marier, j'ai tué une poule pour Mouché Pierre, afin que je vive bien avec mon mari ; j'ai mis sur l'autel un gâteau, du pain, des douceurs ; quelqu'un a grillé la poule pour moi. »

Pendant la cérémonie, il arrive que les loas soient les témoins du mariage, par personne interposée : « C'est BRAVE qui était témoin à mes noces » (M^me^ Précieuse Odestin). « C'est TIT-JEAN que j'ai appelé pour être mon témoin pour que j'aille me marier, ainsi qu'OGOU que j'ai remercié » (Cazeau Jeanty). « C'est SAINT-JEAN-BAPTISTE, MOUCHÉ PIERRE A TOUT' TEMPS (pour toujours) et CÉLIMÈNE qui étaient témoins à mon mariage » (Médard Larive).

Après le mariage, il convient de remercier les loas. La voix populaire n'affirme-t-elle pas qu' « on ne peut pas se marier sans faire une réception pour les loas » ? Madame Saindoux Macombe précise : « Une fois mariée, on est venu me chercher à la barrière de la cour de mon mari, on m'a fait franchir le seuil de la case, faire des libations d'eau et de clairin[90], ensuite j'ai pris un peu de nourriture des loas. » De son côté, Madame Kléber Monfiston observe : « Après mon mariage, j'ai fait un plat de nourriture sur une chaise à la tête de ma couche ; l'autre plat de nourriture, je l'ai déposé au pied d'un arbre pour ceux des loas qui n'étaient pas rentrés dans la maison. »

LE SYNCRÉTISME EXCEPTIONNEL

Comme on a pu le remarquer, le dossier du syncrétisme catholico-vaudou courant est volumineux. En revanche, l'expérience présente peu d'actes syncrétistes où l'inspiration fondamentale revient au catholicisme. La masse vaudouisante est certes agrégée nominalement au catholicisme par le sacrement de baptême. Mais son laboratoire vivant de faits et gestes

religieux n’offre que chichement des exemples de mutations de pratiques catholico-vaudou en pratiques épurées — fussent-elles populaires — franchement catholiques. Dans son fonctionnement, l’influence vaudou est déterminante.

Il est possible néanmoins de glaner çà et là quelques échantillons où la mentalité chrétienne paraît dominer la mentalité vaudou. Ici, un ancien juge de paix, Emmanuel Silencieux, vaudouisant d’occasion, raconte qu’il a utilisé une prière catholique pour chasser un fantôme, comme l’aurait fait sans doute un chrétien du Moyen Age : « Allant de nuit à l’habitation de mon grand-père et de mon père, j’entendis un fantôme me demander : « Qui es-tu ? » J’avais sur moi une médaille de saint Benoît ; je récitai la prière : *Crux sacra sit lux, vade retro, Satana, numquam suade mihi vana*[91]. Cette prière se trouve dans un petit livre. » Là, une jeune fille, Jacqueline Saint-Amour, narre qu’avant de recevoir le Bon Dieu à sa première communion elle lui a offert un sacrifice, appelant le Père-savane, chantant pour les seuls loas de Guinée, rada bénéfiques : « J’allais faire ma première communion. J’ai disposé un autel, j’ai dit : « C’est le Bon Dieu que je vais recevoir » ; j’ai tué un coq rouge, un coq blanc ; j’ai acheté un pied de cochon pour mettre dans la soupe, et de l’oseille ; j’ai chanté pour les saints de Guinée à qui j’avais fait mes demandes et que je récompensais ; le Père-savane est venu, il a chanté, fait la bénédiction de l’autel ; les enfants sont venus adorer avec cinq centimes, cinq centimes, cinq centimes[92]. » La mère de Casséus Césaire a, elle, « adopté » un saint : c’est la statue de N.-D. de Lourdes. Mieux encore, Inomine Apoléon relate que sa mère ne sert plus les loas, mais la Vierge, sans sacrifice : « Maman : ce n’est pas les loas qu’elle sert, c’est la Vierge Altagrâce d’Higuey[93] ; celle-ci ne mange pas, ne boit pas. » On attribue aussi davantage d’épreuves à la volonté de Dieu, à qui l’on fait des offrandes : « le plat de nourriture du Bon Dieu. » « Mon protecteur, dit de son côté Anténor Mompremier, c’est le Bon Dieu : on m’a dit que mes parents avaient fait un vœu à Papa Bon Dieu. » Kersuzan Jadotte voit même en rêve des couleuvres, symboles de loas, déguerpir en face du Bon Dieu : « En songe, j’ai vu le Bon Dieu : un très bel homme debout devant une petite maison ; toutes les couleuvres ont plongé, tête en avant, dans la mer : je n’ai jamais plus vu de couleuvres. » Dans une région travaillée par les Rejetés, l’opinion publique évolue ; Neuville Zamor rapporte : « On dit : « Si vous avez communié, les loas n’entreront plus dans votre tête. »

Une *religion populaire* catholique est peut-être en train de naître dans certains secteurs. Mais le syncrétisme à dominante vaudou a bénéficié longtemps de circonstances historiques favorables : baptême imposé par les prescriptions du « Code noir » colonial, catéchèse freinée par les colons intéressés au maintien du statu quo ; « schisme » depuis l'Indépendance (1804) jusqu'au Concordat (1860), avec absence de hiérarchie régulière et présence de prêtres, au demeurant peu nombreux, généralement en rupture de ban : pendant cette période, étalée en fait, avec ses franges, sur 70 ans, Haïti devint le « refuge des prêtres interdits » et, aussi, le terrain d'élection de faux prêtres, hardis escrocs, lie venue d'Europe ou d'Amérique[94] ; efflorescence, alors, du syncrétisme et apparition des premiers Pères-savane ; insigne faiblesse numérique, ensuite, du clergé catholique mandaté (un prêtre pour 15 000 catholiques encore actuellement, la plus basse proportion du monde et d'abord d'Amérique latine, si l'on excepte le Guatemala) ; mise à l'écart du créole pour la prédication et le catéchisme jusqu'à une époque récente, sous la pression de l'élite haïtienne dirigeante, etc.

Profondément enraciné, le syncrétisme oppose un blocage à la pratique catholique normale : il neutralise l'évangélisation, qui eût été plus efficace devant un bloc païen homogène.

Il est même surprenant que, dans un tel contexte, nous puissions estimer à 10 % de la population totale le pourcentage de catholiques éprouvés. Mais ceux-ci ont totalement rompu avec le Vaudou et ne retiennent plus rien du syncrétisme. Avec une énergie rare, ils ont tranché : c'est la politique du tout ou rien.

Les diverses dénominations protestantes, d'implantation récente pour la plupart, ont pu, d'entrée de jeu, se présenter aux masses sous une image de marque dépourvue d'ambiguïté, intransigeante pour le Vaudou. Cette position arrêtée leur a permis des conquêtes dans la masse des catholico-vaudouisants et le ralliement sous leurs bannières de 10 % des Haïtiens ; ce pourcentage ira croissant.

Récapitulons : 80 % de catholico-vaudouisants, chez qui le syncrétisme joue presque toujours en faveur de l'idéologie vaudou ; quelque 10 % de catholiques intégraux et quelque 10 % de protestants décidés, qui, les uns et les autres, refusent farouchement tout « mélange ».

On voit, dès lors, que la recherche trouvera peu de syncrétisme exceptionnel, à dominante chrétienne.

LA PROTESTANTISATION DE LA MASSE VAUDOUISANTE

LE MOUVEMENT LOCAL

Comme nous le disions, le protestantisme jouit d'une situation privilégiée par rapport au catholicisme. Il ne s'est pas compromis dans le syncrétisme, du temps de la colonie, où il n'avait pas droit de cité, ni après — la prolifération de ses confessions datant du reste d'hier et se nourrissant de l'inquiétude de catholico-vaudouisants. Aux yeux du peuple, il représente un christianisme pur, un christianisme-refuge. Au contraire, le catholicisme — toujours dans l'idée de la masse — est associé au Vaudou, forme *tandem* avec lui. Une « petite phrase » d'un de nos sujets résume admirablement le sentiment général : « Nous comprenions que l'Église catholique *tolérait* tous les loas d'Afrique. »

Quand, dans la conjoncture socio-économique contemporaine, le catholico-vaudouisant entre en conflit aigu avec les loas, obsédé, tourmenté, acculé par des exigences de sacrifices coûteux, le malheureux aspire à briser net avec ses loas familiaux et le Vaudou. Le protestantisme, sous ses multiples formes, paraît, dans son désert, lui offrir une oasis idéale. Plus d'images de saints évocatrices de loas, sentences réconfortantes de la Bible, cellules de soutien, encadrement serré de pasteurs et de prédicants, dispensaires de soins éclairés, tout concourt à l'apaisement. On entre « dans l'Évangile » avec enthousiasme.

Des baptistes et des adventistes, attirés par l'originalité et l'impact de notre enquête, y ont spontanément participé. Les motivations de ces « convertis », comme ils s'appellent, recoupent, en effet, essentiellement, celles des Rejetés, dont le mouvement avait été saboté.

Écoutons un instant ce faisceau d'explications. « Mes deux enfants sont mineurs : je suis entrée avec eux chez les protestants, parce que j'avais mille fardeaux dans cette affaire-là[95] » (M^me^ Arthur Thimoléon). « Papa avait des loas vraiment jusqu'au jour où il s'est converti » (Gabélus Colas). « Voici que je suis une autre religion[96] : je ne suis plus responsable des loas » (Déodat Vincent). « J'ai trop vu les loas : il m'a fallu entrer chez les adventistes. J'ai été baptisé dans l'Évangile, on m'a versé de l'eau sur la tête ; j'y ai communié » (Surprendre West-Nord).

« Les loas m'en ont fait trop voir avec mon mari : j'ai été obligée d'entrer chez les adventistes » (Clémence Delpé)[97]. « Tonton, avant de mourir,

LINGLESSOU-DANMAN lui a abîmé les doigts : il est entré chez les baptistes » (Tiphania Catabois). « On est obligé de courir chez les protestants à cause des loas » (Duversage Bazin). « Quand j'étais malade, on est allé me coucher dans sept carrefours, on a récité des prières, on m'a frictionné sept fois ; maman a dit alors qu'elle n'avait plus de dette : elle m'a mis deux ans chez les protestants » (Osirus Prosper).

« Nous-mêmes, c'est dans l'Évangile que nous avons trouvé un peu de fraîcheur » (Cincinnatus Michel). « Le vieux LEBA de grand-père m'a chevauché, je suis sorti de chez moi au beau milieu de la nuit, comme tenu en laisse par un satan, les étoiles me tombaient devant les yeux. J'ai fait un plat de nourriture pour les loas que j'ai mis au chevet de mon lit, et ensuite j'ai pris la décision d'entrer chez les baptistes » (Candélon Lyon). « Dans la cour, il y a une plante grimpante où réside un « afrique » (loa). Il suce toutes les bêtes de l'habitation. Tout le monde est entré chez les baptistes ; ceux qui ne veulent pas entrer chez les protestants ont abandonné la cour » (Rosemond Gauthier). « Je suis adventiste : il y a quelque temps que je n'adhère pas aux loas » (Gérard Amisial).

On pourrait même dire, à la limite, que les néophytes sont, pour une bonne part, ceux qui avaient imprudemment donné le plus de gages aux dangereux loas congo et pétro. Ils pensent échapper ainsi aux obligations onéreuses de la magie noire : « J'ai entendu dire que Sainvilus a tellement de diables qu'il s'est fait baptiste. Il est renommé pour être à fond là-dedans » (Lancelot Levens). « On dit que papa tue des bêtes chaque mois de janvier[98] ; on dit que c'est un loup-garou. On dit que les mystères lui ont empoisonné la gorge… Il est entré chez les baptistes » (Osince François).

En tout cas, des gestes de rupture radicale sont exigés des candidats. Prêtons encore l'oreille : « Les adventistes sont passés là : ils ont tout aplani[99]. » « Les adventistes sont venus enlever AGAOU pour aller le déposer dans la mer. » « Les baptistes ont détruit les arbres et les roches sacrés, ils y ont mis le feu, mais la vieille âme est toujours là, dans le vieil orme. » « Maman : elle est partie chez les protestants : elle a fait le déboisenlent[100]. »

Il existe, malgré tout, une frange flottante de convertis, qui reflue, à l'occasion, dans le giron catholique. Parfois leurs vœux n'ont pas tous été comblés : ils sont encore poursuivis par les loas ; un dieu puissant a continué de s'acharner sur Sophia Moncher : « Ogou-balindjo dansait dans ma tête ; en rêve, il me faisait voler, m'oppressait : je suis entrée chez les

protestants. Quand j'ai vu qu'il ne me quittait pas, je suis retournée chez les catholiques. » Parfois la nostalgie de l'ancienne religion l'emporte. L'itinéraire d'une maman, Madame Arnold Choute, est à vrai dire sinueux : « Au cours de la maladie de mon enfant, après avoir d'abord passé chez le docteur, je suis tombée dans les mains d'un bokô. Finalement, je suis tombée dans l'Évangile. Quand le prêtre catholique eut donné à l'enfant la dernière extrême-onction, celui-ci eut un mieux : je retournai catholique. » Quant à Mérilia Ulysse, elle considère l'enquête en cours, en tant que catharsis, comme aussi efficace contre les loas que l'adhésion protestante : « J'ai reçu le baptême chez les protestants. J'ai fait huit ans chez les protestants. Ogou-balindjo : c'est lui qui m'a persécutée ; il m'a fait entrer chez les protestants. J'avais fait un sacrifice pour lui qui « tenait » mon enfant, avant que j'entre chez les protestants… L'enfant ? Je l'ai perdu ! « Ils » l'ont « mangé », bande de satans !… La délivrance d'aujourd'hui n'est pas la même que les autres, c'est ça qui m'a fait quitter les protestants pour que je fasse tout mon devoir chez les catholiques. »

LA SITUATION EN HAITI

Le succès actuel du protestantisme en Haïti est essentiellement dû à la déstructuration du Vaudou. Les serviteurs trop « engagés » y cherchent refuge contre l'assaut des loas. Selon le stéréotype admis par la masse, en effet, Vaudou et catholicisme ont partie liée, sont imbriqués l'un dans l'autre, vivent en symbiose. Pour qui veut sortir du Vaudou et se mettre à l'abri des loas, il n'est donc qu'une porte : la protestante. La montée en flèche des effectifs protestants est dès lors un bon *indice* de la virulence contemporaine des loas Congo-Pétro-Guédé, de tendance non coopérative, et de la sécurisation réclamée par leurs anciens fidèles.

En passant en revue le corpus des dénominations protestantes — collationnées par de patientes requêtes — on se rend compte que le passage du Vaudou au protestantisme s'effectue souvent sans abandonner entièrement l'individualisme qui mine le Vaudou. Les groupes protestants d'accueil des anciens vaudouisants et anciens catholiques sont pour la plupart, en effet, des *sectes.* Nous prenons ce mot, cela va sans dire, sans aucune note péjorative ni laudative, comme il est de règle en sociologie. Il traduit seulement ici le processus de morcellement et de scission, la perpétuelle remise en cause des Églises établies, qui est le fait

de ces groupements, nés d'une dissidence et donnant naissance à d'autres dissidences. Ce sont donc des mouvements protestataires, qui continuent, dans un autre domaine — la contestation incluse dans l'adhésion — qui s'est révélée dangereuse — aux Congo-Pétro-Guédé, de préférence aux Rada, qui sont des loas coopératifs, plus constructifs. Parallèlement, si les Congo-Pétro-Guédé ont des contours mal définis, la doctrine des sectes est fluctuante, sans structures fortes.

Si nous pouvons ranger les *Églises mères* anglicane, épiscopale, méthodiste et même baptiste parmi les Églises établies et organisées, ces Églises ont elles-mêmes leurs dissidences sur le terrain — qui sont des sectes. Quant aux autres dénominations dites « protestantes », elles méritent pleinement le nom de sectes[101] : Adventistes, Témoins de Jéhovah, Petit Troupeau (Amis de l'Homme), Pentecôtistes, Église d'Homer Tombinson, etc. Ces groupements ne prétendent assurer le salut que d'un petit nombre, en rompant avec le monde. Le néophyte, ancien adepte du Vaudou, y retrouve un clan et souvent une atmosphère fraternelle d'entraide.

Les Communautés de *Pentecôte* ou Assemblées de Dieu, en particulier, doivent attirer les vaudouisants, par leurs analogies avec le Vaudou : le prophétisme et les transports qui les caractérisent. Ne fondent-elles pas leur religion « sur la certitude d'être guidées par le Saint-Esprit, qui se manifeste en guérisons miraculeuses et en dons des langues » ?

Notons en passant qu'aux États-Unis le mouvement pentecôtiste, groupant des catholiques qui restent dans le giron de leur Église, compte quelque 400 000 membres. On peut penser que les anciens vaudouisants s'adapteraient vite à la formule souple de ces groupes charismatiques, si on l'essayait en Haïti : confréries ferventes et fraternelles, ouvertes aux non-catholiques, réunions hebdomadaires de 7 heures du soir jusqu'à minuit, lecture de textes bibliques, célébration de l'Eucharistie, phénomènes de glossolalie, messages prophétiques, accent sur l'action de l'Esprit-Saint, etc.[102].

Mais revenons au succès croissant des protestants. De 1880 à 1910, ils n'étaient que quelques milliers, groupuscules de trois Églises : épiscopalienne, anglicane, wesleyenne. En 1925, ils stagnent à 9 000 fidèles. Leur essor date de la campagne des Rejetés, mouvement avorté dont, logiquement, ils recueillent la plus grande partie des fruits. En 1950, dix ans donc après cet événement, ils approchent les 300 000, en 1955, les 400 000, répartis en plus de soixante confessions : c'est le grand bond en

avant. Aujourd'hui, leur nombre dépasse le demi-million, de « L'Église de Dieu » aux « Témoins de Jéhovah », en passant par les « Observateurs du Sabbat » et « Bethesda ».

Il faut mettre cette progression foudroyante en corrélation manifeste avec le mouvement contemporain de rejet du Vaudou.

DEUXIÈME PARTIE

LE VAUDOU FAMILIAL

CHAPITRE IX

DÉCOUVERTES

Née de la contestation du Vaudou par ses pratiquants eux-mêmes, entreprise en pleine pâte humaine, menée par des enquêteurs mis au contact direct de la population par le maniement du créole et l'implantation, préservée de l'élément artificiel que constitue souvent dans les villes l'exhibitionnisme à touristes ou l'exhibition, non dénuée de cabotinage, aux observateurs de passage — l'enquête a eu, semble-t-il, la chance d'éclaircir de nombreux points du Vaudou déjà mis plus ou moins en lumière et d'établir l'existence des Héritages de loas, fondements du Vaudou familial.

Enquête nouvelle donc. Début 1958, un ethnologue publiait un ouvrage, où il faisait le point de la question. Il écrivait dans son avant-propos : « Nous sommes bien loin de posséder sur le Vaudou haïtien une littérature comparable par l'étendue et la qualité à celle qui traite des cultes africains au Brésil et à Cuba[103]. »

Son étude elle-même, néanmoins, ne concerne, à peu près exclusivement, que l'aire de Port-au-Prince. Et, dans ces limites, la plupart de ses consciencieuses observations proviennent de la fréquentation assidue de quelques membres du clergé local dans leurs sanctuaires, parmi lesquels une mambo, Lorgina, tient une place éminente. Il en va de même de la majorité des auteurs.

Nous avons déplacé les perspectives : au lieu de l'agglomération urbaine, deux communes rurales. Et dans ces périmètres la vedette est donnée au peuple, aux usagers du Vaudou — sans écarter pour autant les houngan et mambo. De ce fait, notre échantillon, sous-ensemble de la population haïtienne, possède une taille considérable, dont les effectifs comptent plusieurs milliers d'individus.

Corrélativement, le rituel, objet d'enquête principal de nos devanciers, sinon exclusif, malgré ses innombrables variations, n'a nullement monopolisé notre attention. Un Parisien peut, du reste, sans trop de fatigue,

en avoir un aperçu commode dans un « club vaudou » établi, voici quelques années, près de la place Blanche : nul besoin de traverser les mers.

Sans négliger les points complémentaires, la technique d'enquête privilégiée par nous — les interviews — s'est concentrée sur un point jamais exploré, et cependant capital : l'Héritage, corpus des loas honorés par chaque famille étendue. La conscience immédiate des vaudouisants de base, en d'autres termes, la façon dont ils perçoivent et vivent leur religion, voilà notre thème majeur.

Il est possible de dire maintenant que l'intérêt de nos observations se trouve renforcé par la difficulté de l'entreprise. Bien sûr, il est relativement facile de centrer son enquête sur un informateur principal ou même unique : houngan ou mambo port-au-princiens, peu ou prou bilingues, c'est-à-dire francophones et créolisants, et de s'enquérir auprès de lui de modalités liturgiques — au reste variables.

Mais on conçoit — qu'on veuille bien excuser notre insistance — qu'autre chose est de se livrer, dans les campagnes reculées, à une large consultation populaire, à un dialogue systématique avec une communauté monolingue, parlant uniquement le créole, de plusieurs centaines, de plusieurs milliers d'individus. Ce, sur un sujet intime, qui touche personnellement et profondément le sujet et son groupe familial : nous voulons dire l'Héritage sacré.

Encore convient-il de préciser qu'ici vouloir n'est pas pouvoir. Au préalable, en dehors des qualités requises de l'observateur, il faut réunir deux conditions nécessaires, chacune sine qua non : l'accord exprès ou du moins tacite des autorités civiles et l'accord des participants.

Pour le premier point, nous ignorons si le black-out est aujourd'hui levé par le gouvernement plus libéral de Jean-Claude Duvalier. Toujours est-il que l'autocratie du président François Duvalier vient de réduire à peu près à néant, durant quatorze années (22 septembre 1957-22 avril 1971), les chances de répétition d'une telle démarche. Pour le deuxième point, nous devons dire que l'accueil que nous ont réservé les sujets est le fait d'une chance exceptionnelle.

En conséquence, nous ne pouvons pas, certes, affirmer catégoriquement que, si notre enquête a été la première du genre, elle aura aussi été la dernière. Mais la question reste pendante : toutes les circonstances qui l'ont favorisée et ont permis son déroulement se renouvelleront-elles ? Cette conjoncture ajoute du prix, pensons-nous, à nos travaux.

A enquête nouvelle, faits nouveaux. Pour guider le lecteur, nous esquissons maintenant un panorama d'ensemble de nos découvertes.

Notre enquête apporte une contribution de détail au Vaudou général, c'est-à-dire au Vaudou déjà connu.

Axée sur deux communes, la recherche décrit concrètement l'extraordinaire intimité du commerce des hommes avec les êtres mystérieux qu'ils qualifient de vingt façons : loas, saints, anges, mystères, et même, avec le mot créole « bagaye », choses. Elle parle de la société à travers les individus : la forêt ne cache pas les arbres, comme il arrive souvent[104].

Les catégories de divinités apparaissent également mieux tranchées.

Pour la première fois même, des particularités du système sont abordées ou largement précisées. Sans en dresser une liste exhaustive, nous notons, par exemple, les loas de travail des houngan, la question des Gardes, les morts mystiques, la vente des personnes, les détails circonstanciés sur les bandes de Rara, de Trois Jambes et de Sans Poils, enfin un cas typique de zombi, celui de la jeune Médélia.

Notre enquête, surtout, apporte une contribution de fond au Vaudou domestique, dont on cherchera en vain, dans la littérature antérieure traitant du Vaudou, un exposé systématique : on ne trouvera sur ce sujet, dans les bibliothèques, que des bribes.

La recherche campe donc, en face du sacerdoce et des cérémonies pratiquées par les houngan dans leurs temples ou hounfô, un autre sacerdoce. Ce dernier revêt le patriarche, l'ancien ou simplement le responsable — homme ou femme — d'une famille étendue, cellule autonome à l'intérieur du Vaudou.

Le prêtre familial officie à tout le moins une fois l'an pour le sacrifice de Noël ou du 1er janvier, offert à tous les dieux pénates. Il récidive chaque fois que le besoin s'en fait sentir pour l'ensemble ou pour tel ou tel de ces dieux. Il lui suffit de connaître le schéma du rituel : il a déjà l'expérience des danses sacrées. Il est bien loin de la liturgie sophistiquée qu'on nous décrit comme étant en vogue à Port-au-Prince.

S’il se trouvait néanmoins dans l’embarras à cet égard, il a le loisir de compléter son information auprès des houngan : quelle famille n’est pas peu ou prou alliée à cette profession, largement répandue sur le terroir ?

Ce sacerdoce familial, hérité de la lointaine Afrique, paraît si authentique que les houngan ne sont pas tenus de participer aux sacrifices qui rassemblent leur propre famille. S’ils sont présents et officient malgré tout, c’est en qualité de membre et représentant du clan, non pas en tant que prêtre disponible pour tous.

Par une sorte de cléricalisme et aussi, il faut bien le dire, de commodité, les observateurs en sont venus à majorer le rôle des houngan, comme nous y avons fait allusion. Ceux-ci sont certes des sacrificateurs, à qui chaque famille peut faire appel, suivant les circonstances, mais ce sont surtout des voyants. Un spécialiste le reconnaît : « Le don le plus prisé chez les agents du culte est celui de seconde vue[105]. »

La « prise des yeux » constitue le plus haut degré d’initiation vaudou ; charisme le plus estimé, cette voyance couronne et spécifie le sacerdoce professionnel. A la limite, on pourrait même soutenir qu’un houngan renommé se révèle plutôt grand prêtre — avec l’autorité et le pouvoir de décision que cette notion comporte — que prêtre. Cette tradition remonte loin. Un auteur, décrivant les réunions des Aradas, qualifiés de « véritables sectateurs du Vaudou dans la colonie » de Saint-Domingue, évoque de la manière suivante la couleuvre et ses médiums : « Connaissance du passé, science du présent, prescience de l’avenir, tout appartient à cette couleuvre, qui ne consent néanmoins à communiquer son pouvoir, et à prescrire ses volontés, que par l’organe d’un grand prêtre que les sectateurs choisissent, et plus encore par celui de la négresse, que l’amour de ce dernier a élevé au rang de grande prêtresse[106]. »

Du reste, illustrée par une série philatélique, émise sous le régime de François Duvalier, la cérémonie du Bois-Caïman (14 août 1791), près du Morne-Rouge, sur le territoire de La-Plaine-du-Nord, met en scène le grand houngan Boukman et une mambo, qui donnent le signal de la révolte contre les Blancs. Certes on peut contester le fait que les grands prêtres furent ainsi les agents de l’Indépendance. Un historien français n’est pas catégorique à ce sujet : « Il est possible, il est probable, mais les preuves qu’on en a invoquées sont bien fragiles. On parle de tradition, faute de mieux. Personne au moment des événements n’a mis en avant cette origine[107]. »

Néanmoins, à l'heure actuelle encore, prêtres et prêtresses de haute volée jouent, en politique, un rôle non négligeable d'agents électoraux.

A côté des fonctions divinatrice et cultuelle exercées par les houngan et bokô, existe donc un sacerdoce dévolu, de droit naturel, à la personne responsable de l'Héritage.

Mais qu'est-ce, au juste, que ce fameux Héritage ? Il se définit comme le groupe ésotérique de loas protecteurs d'un clan, dévoilés et transmis, par tradition orale, à la génération suivante. Il compte une moyenne de 26 unités. La famille étendue a le devoir impérieux de l'honorer et de le servir, collectivement et individuellement.

L'Héritage constitue l'armature du Vaudou domestique, et, par extension, de tout le Vaudou — sa *structure.* Il aimante le comportement multiforme des vaudouisants, qui s'ordonne, telle une limaille de fer, selon ses lignes de force. La lecture des pratiques religieuses devient plus accessible à l'observateur, qui y découvre un principe de cohérence, un fil d'Ariane.

L'Héritage, avec ses loas naturels, est en effet l'alpha de la conduite du bon serviteur : le mauvais serviteur s'empêtre, lui, dans les intrigues des loas achetés, qui, non familiaux, l'acheminent à la pure magie noire.

Le vocabulaire de nos sujets dispose de quatre termes pour désigner ce corpus de loas naturels. « Héritage » est parlant, nous n'insistons pas. « Noyau », second terme, évoque le foyer, le cœur et la base. Troisième terme, « membré », par opposition à « démembré », rappelle l'indivision et la fermeté, la consistance du clan des hommes et du clan des loas qui lui est superposé. Enfin, « loas de naissance » (ou simplement « naissance ») signifie que tout enfant trouve à son berceau la compagnie des esprits protecteurs du clan.

Comment, maintenant, le serviteur voit-il ses loas héréditaires ? Il retient l'image d'ascendants divinisés. Archange déclare : « Ce sont les loas qui m'ont donné naissance. » Salnave surenchérit : « On dit que je suis Simbi, on dit que c'est ce loa qui est mon père. » Il semble qu'il y ait là un syncrétisme, fusion de la tradition en honneur au Danhomé, du culte des dieux, et de la tradition bantoue du culte des ancêtres. Les loas sont donc divinités et ascendants : des esprits générateurs. On en hérite par la consanguinité. Sang des géniteurs humains comme sang des loas. Mathador Ossé nous parle :

— Lorsqu'on fait le sacrifice, on dit : « Paternels et maternels de l'Afrique, ancêtres des ancêtres du clan de Guinée, en général, sans distinction — ceux que je connais comme ceux que je ne connais pas. »

La filiation est donc divine. On comprend dès lors l'extrême répugnance initiale des vaudouisants à livrer le secret de leur Héritage, rompant du même coup avec celui-ci. Il faut pour cela combattre le dos au mur, être acculé par la nécessité : une telle démarche est apparemment contre nature.

A propos du pays yorouba, en Nigeria, un ethnologue note dans le même sens :

« Un homme ne peut pas […] échapper au lien que lui crée son clan, même s'il se fait musulman ou chrétien. Un vieux Noir à qui je posais cette question me répondit très clairement : « Tu as un père et une mère. Tu dois honorer ton père et ta mère. Tu peux aussi ne pas les honorer. Mais tu es bien incapable de les répudier […]. Chaque homme naît de deux parents et ne peut rien y changer. Il peut seulement les honorer ou non. C'est la même chose pour les orisha[108]. »

Les orisha du Nigeria sont nos loas d'Haïti. On en hérite aussi par les terres de la famille, en naissant sur celles-ci, en en héritant (parfois en les achetant). Et le centre de ces plantations, c'est bien l'habitation, la maison natale. La case des parents — si celle-ci vient à être abandonnée, à la suite, par exemple, du partage de l'héritage immobilier — se nomme « démembré », « masure ». Telle quelle, elle symbolise les terres.

C'est là, de préférence, que le clan se réunira pour son sacrifice : « Toutes les générations, nous avions l'habitude d'assister aux services dans la vieille masure. » C'est là que l'individu cherchera à revenir dans les circonstances critiques de sa vie pour y déposer des offrandes, célébrer des sacrifices, supplier les loas ancestraux, prélever un peu de la terre où son cordon ombilical a été enfoui pour la conserver dans son nouveau domicile : « On m'a fait aller dans mon pays, confie Déricié Daniel, prendre de la terre à l'endroit où je suis né, au soleil du jour, et revenir la porter ici. »

On a peine à imaginer le pouvoir d'attraction des masures, relais des générations. A Vallange, les gens nous racontaient que Clairvaux Baptélus, quand il était possédé par ses loas, roulait à terre, en boule, comme une barrique. Il remontait dans cette posture une forte déclivité — à peine corrigée çà et là par des paliers grossièrement aménagés par des rondins — du bas du bourg jusqu'à l'ancienne demeure familiale !

La masure, même si elle tombe en ruine, demeure le pôle où les survivants viennent en pèlerinage. Quelque chose des loas y subsiste — leur « vieille âme ». Il reste que le responsable, chef de culte, recueille l'Héritage chez lui. Piquant Jean remarque : « Mon frère a recueilli les loas ; il les a fait entrer dans sa propre habitation. » Et Oreste Davilma : « Mon frère est houngan : c'est lui qui conduit, qui maintient l'Héritage. »

Symétriquement, unique ou collégiale, une direction régit la « troupe » des loas et la terre. Gouverneur suprême donc : « Clairmeil : c'est le loa qui est chef du Noyau de la famille » — ou bien directoire : « Le Noyau de l'Afrique, les chefs de l'habitation ? Tit-Kita-démembré, Erzulie-gé-rouge, Erzulie-pied-chèche, Legba-barrière, Marassa. »

Les loas de l'Héritage (du noyau, du membré) investissent personnes et biens du clan. Ils se localisent cependant en priorité dans trois séries de lieux bien définis : les arbres sacrés, les oratoires, les personnes, résidences que nous allons passer successivement en revue.

Le vaudouisant a la conviction que les loas élisent domicile dans certains arbres de sa propriété, qu'il nomme « pieds-bois servis ». Un témoin répète neuf fois à propos d'un « mapou » — bombax, fromagier ou kapokier, l'arbre le plus élevé d'Haïti : « C'est Agaou qui est là ! » Mais l'éventail végétal est large. Il s'étend du latanier, du gaïac, du calebassier, du « médecinier » *(Jatropha curcas L.)*, du « gommier » *(Burseria simaruba L. Sarg)*, du bouquet de bambous jusqu'aux figuier, manguier, « cirouëllier » *(Spondias purpurea L.)*, citronnier, bananier, oranger, bananier-plantain, etc. On sait que le fruit de ce dernier est la banane à cuire : « Musa paradisiaca », à variétés nombreuses : banane musquée, barrique, Vincent, tit-Congo, cochon… La banane de nos marchés occidentaux s'appelle en créole « figue » ou « figue-banane ».

Si l'arbre meurt, le loa disparaît avec lui. Dès lors, on replante et l'on n'oublie pas les maisons abandonnées — les masures : « On a planté un médecinier, un cirouëllier dans le vieil emplacement de la case écroulée, comme un repère pour qu'elle ne soit pas perdue. »

Le loa est le maître de l'arbre. De là découle toute une gamme d'interdits. S'il s'agit d'arbres fruitiers, il ne faut pas en faire la cueillette, à moins de déposer une obole. Il ne faut pas utiliser le bois mort, mais le mettre respectueusement sur le chaume de la case, ni se reposer, à l'ombre

dispensée, sur une natte. Il est défendu d'y attacher les bêtes de somme, eu égard aux sacrifices qu'on offre là.

Seconde résidence des loas : les oratoires. Quand il est intérieur à la maison d'habitation, l'oratoire — lieu destiné à la prière — s'appelle de diverses façons. « Rogatoire », c'est une encoignure garnie d'un cadre de bois triangulaire, qui y est encastré, ou bien une petite table recouverte d'une nappe brodée aux armes du loa. « Cabinet'-découpé », c'est un compartiment aménagé par une cloison de carton. « Chambre-loa » enfin : c'est une pièce tout entière réservée au culte.

Extérieur à la maison d'habitation, l'oratoire devient « badji » (ou « bagui »), « caye-mystère », « caye-serviteur », « caye-garde », « caye-djovi », « tit-caye servi » ou « dépôt-loa ». C'est un petit temple familial, ordinairement d'une seule pièce. Son importance est essentielle. La maison des mystères haïtienne est, dit en passant un auteur haïtien, « beaucoup plus importante pour le paysan que les visites chez le houngan […] ou que les danses publiques à caractère religieux »[109].

Tous les membres de la famille peuvent fréquenter ces oratoires. Une exception très nette néanmoins : la maison de la Maîtresse, celle d'Erzulie. « Les femmes n'ont pas l'habitude d'y entrer. » Mari mystique, l'homme y passe deux nuits par semaine, généralement le mardi et le jeudi, sur une couchette, au rendez-vous du succube. Avant même leur plaçage ou leur mariage avec une jeune fille, des jeunes gens, en grand nombre, se considèrent comme liés avec la Vénus, parfois avec bague au doigt et contrat de mariage dûment établi.

Jetons un coup d'œil sur l'équipement de ces oratoires, que les gens appellent « harnachement ». Tout d'abord, essayons de dresser un petit catalogue. Au chapitre mobilier, ustensiles et vaisselle : soucoupe et tasse, pot de faïence, pierres ou galets, mortier et son pilon, chaise, fauteuil, table, lit, avec le luminaire : chandelles et bougies, les « blancs de baleine ». Bague, collier, foulard offrent une parure, avec un décor chrétien d'images pieuses, de chromos, de scapulaire, de chapelet, de crucifix. Puis, spécifiques, on note : « sacquet' » ou « reliques » de protection personnelle, chemises et robes de pénitence, paquets de terre de naissance, récipient de terre cuite (ou de bois) formé de deux ou trois salières où reposent des cruches marassa pour les esprits des jumeaux ; on remarque les instruments de musique : clochette, une sorte de xylophone, voire un accordéon, et

surtout les fameux tambours : rada, congo, pétro, martinique, scié, koï, etc. L'ethnographie fait l'inventaire du tout, mais l'intérêt artistique se concentre sur les tambours et le sens archéologique sur les pierres amérindiennes polies (haches néolithiques) ou sculptées (figurines des dieux arawaks).

On trouvera rarement réunie cette collection d'objets. Au reste, la capacité d'un simple rogatoire est minime : quelques images, un bol d'huile où plonge une mèche allumée. Occupons-nous donc de la maison des mystères, hutte d'une seule pièce. L'aménagement varie. Il peut être assez mince et sans harmonie. Le visiteur ne découvre parfois qu'une banale mallette de fer-blanc, de fabrication artisanale ; elle renferme une image d'Erzulie, des graines gris perle d'une herbacée, dites « maldioc », des dents de chien, un pain et un gâteau déjà rassis, un soda, une robe de sept morceaux. Ailleurs encore, on aperçoit seulement une énorme pierre d'allure sphérique, aux trois quarts enterrée, amenée là de fort loin sur une charrette à bœufs. Un troisième dépôt offre au regard curieux une grosse pierre oblongue, un plat marassa, deux drapeaux de cérémonie, une grande écuelle, une petite table recouverte d'un napperon, un plantoir… Un total souvent discret : l'important dans tout cela est que les objets appartiennent aux loas.

Le lecteur est sans doute impatient maintenant de visiter une chapelle familiale un peu ordonnée. En voici une dédiée à PIERRE-TONNERRE.

Une pierre-tonnerre, qui n'est pas, ici, legs précolombien mais simple galet, symbolise le loa. Le propriétaire nous fait entrer ; il explique que c'est un coup de tonnerre qui a fait tomber la pierre sur ses terres. Aussi cette pierre s'appelle-t-elle Pierre-Tonnerre. C'est une simple roche argileuse, noire et luisante à force d'avoir été manipulée, caressée, frictionnée d'huile d'olive et de vin. Elle repose dans une assiette de porcelaine, sur une petite table couverte d'un tapis de cretonne aux fleurs vives, avec, de part et d'autre, une bouteille de vin blanc, une autre d'huile d'olive, et, sur le devant, un vase de fleurs. A droite de la table, à un mètre environ, le fauteuil de Pierre-Tonnerre.

C'est un vrai trône de roi, garni de tentures ; sur le siège, des coussins, brodés de signes cabalistiques, et, au dos, des franges. A gauche de la table, le lit de maître loa Pierre-Tonnerre, chamarré comme le fauteuil. Cette pièce minuscule fait à peu près 1,50 m sur 2[110].

Maîtresse Erzulie réserve à son époux humain l'accès de sa maisonnette, aménagée en cabinet galant. Celui-ci comprend, auprès du lit conjugal, une table d'objets de toilette (cuvette, serviette, lotion, poudre de riz) avec du sirop d'orgeat, un fauteuil, une malle en guise de garde-robe et une bague.

Les loas ont, dans le clan, un habitat privilégié, non plus fixe mais mobile, non plus matériel mais corporel : nous voulons parler des personnes dont ils sont les maîtres-tête. Tout l'Héritage n'est pas localisé dans un individu, mais chacun des loas qui le composent, maillon d'une longue chaîne, s'en choisit un[111].

« Vous naissez toujours avec un maître-tête. » Cette élection date donc de l'existence prénatale et de la naissance elle-même. Les parents vont jusqu'à faire une sorte d'identification entre le protecteur personnel du bébé et son cordon ombilical, qu'ils mettent précieusement de côté. Ce dernier protège l'enfant : on le place sous sa tête pendant son sommeil, on le noue de trois nœuds contre les goules, on lui en donne des infusions quand il est malade. Le bon effet qui s'ensuit est attribué au loa, gardien, guide, conducteur.

Quand l'enfant arrive à la puberté, ou du moins à l'âge de raison, est-ce à dire que le maître-tête va manifester physiquement sa présence par la « danse », autrement dit par la possession rituelle et la transe ? Ce n'est pas toujours le cas. Contrairement à l'opinion courante, maints vaudouisants ne sont pas initiés ; ils se contentent de vivre dans un milieu fortement influencé par le Vaudou. La force, la puissance caractérisent le loa et priment la possession. Suffrant Dorvil s'en explique : « Mon protecteur ? C'est Saint-Jacques qui marche de compagnie avec Sainte-Philomène ; *il ne danse pas,* mais il me guide en tout ce que je fais. » « Mon maître-tête ? Il est peut-être là, confirme Léonne Cristollin, mais *il n'a pas l'habitude de danser* : tout le monde a un gardien qui est son maître-tête. Saint-Jean-Baptiste est dans la tête de papa : c'est le même Saint-Jean-Baptiste qui m'a conduit en tout. Maman non plus ne danse pas les loas ; mais elle peut en avoir comme anges gardiens. »

Si la possession a lieu, elle se fait par étapes[112]. Les loas font des « signaux », réclament les chevaux qu'ils ont choisis pour les « seller » — c'est-à-dire leurs futurs sujets. Ils sont tout d'abord vus par les intéressés en songe[113]. Puis, en songe encore, ils montrent des chants. Enfin, ils se manifestent « à yeux ouverts » — à l'état de veille — par des

passages, des secousses, des vertiges. Mais ils ne parlent par la bouche du possédé et ne se fixent définitivement que si on les « baptise » (1er degré de l'initiation vaudou) : la danse (la possession) devient alors complète et habituelle.

Prenons le cas de Fisélia Fils. Son loa de naissance est Ogou ; sa mère déclare en effet : « Quand j'ai accouché, c'est le loa Ogou qui a *reconnu* l'enfant ; il m'a dit de lui faire cadeau d'une image, de rhum. »

Mais laissons la parole à la jeune fille : « Il m'a promis en rêve de danser. Puis il m'a montré un chant : « Papa Ogou, wa wa wa, ce n'est pas de la nourriture arrangée[114] qui peut tuer le cheval de papa. »

« J'aimais ce loa, il me donnait des secousses, mais il ne parlait pas ; on m'a dit : « Il faut que tu le baptises dans ta tête pour qu'il ait la parole quand il est sur toi. » Papa a appelé un bokô pour venir baptiser ce premier mystère qui dansait dans ma tête. » Elle conclut : « Mon loa qui danse ? C'est Ogou-ferraille ; il marche avec Olicha. Il me recherche comme petite amie. » Dans une situation émotionnelle, en présence ou non d'un prêtre, Fisélia risque d'entrer en transe : le dieu descend sur sa monture. Coiffée du foulard rouge cher à Ogou, elle brandit un coutelas ou un sabre, l'air farouche, et réclame du rhum, un cigare à son entourage. Le loa parle désormais par sa bouche.

Après avoir reçu le baptême d'initiation, Fisélia s'est rendue, avec une compagne, aux abords de sa maison natale. Là, elle a adopté définitivement son maître-tête, dans une attitude symbolique : « J'ai adopté le loa de ma naissance. Quelqu'un me tenait dans le dos et disait : « Pousse ! Pousse ! », et je gémissais. J'ai soulevé toute la terre à coups de machette et j'ai dit : « Je prends l'enfant… » J'ai mis la terre dans une cruche, et, de retour chez moi, l'ai déposée dans ma malle. »

Il faut nourrir l'Héritage. Ces offrandes, la famille ou l'individu les déposent en des endroits appelés « positions » la case, l'oratoire, les arbres sacrés, bien entendu, mais aussi dans des trous, sur des rochers, et, pour les loas aquatiques, dans la rivière ou dans la mer.

La cérémonie du sacrifice, le sacrifice lui-même s'appellent, selon les lexiques locaux, de divers noms révélateurs. Étalés sur deux séries, ils nous éclairent sur l'idée que se font les vaudouisants du sacrifice. La première série comprend, en créole : service, devoir, et aussi : acquittance, adoration,

office, ordonnance, engagement ; elle marque bien le caractère impératif d'une obligation, d'une charge.

La seconde série répertorie d'abord manger-loa(s) ou simplement manger, et dîner, ce qui s'entend comme un repas pour déités. Elle ajoute ensuite : couvert, plat, table, réception, bamboche et vaudou. Elle continue avec « gombo », du nom d'une gousse à ragoût, verte et grasse, succulente, l'*Hibiscus esculentus L.* des botanistes, la « bamya » du Levant. On trouve encore « babaco », d'un mot indien, d'où dérive… l'américain « barbecue ». On termine enfin avec « nonkébel » et ses variantes, de l'espagnol dominicain « noche bella » (belle nuit) emprunté par les gens de Savane-Zombi. On voit que cette kyrielle met l'accent sur l'idée de repas, de réjouissance, de fête.

Toute cette gamme de mots coiffe des synonymes. Il convient de citer à part le « manger brassé », plus solennel. La semaine de Noël surtout, le 1er janvier, tous les membres de la famille étendue doivent se réunir pour ce sacrifice collectif, où la nourriture variée qui mijote dans la chaudière est remuée à l'aide d'une mouvette. Le Français ignore parfois que ce dernier mot est de sa langue, dérivé de *mouvoir* né au XVIIIe siècle, et signifie, selon le *Robert* : « spatule creuse, sorte de cuillère de bois utilisée pour remuer les sauces. »

Mais voyons de plus près, en bref, les variétés de sacrifices. Nous rencontrons d'abord les sacrifices collectifs périodiques. On ne saurait assez dire que le côté le plus religieux du Vaudou domestique — et, partant, du Vaudou tout entier qui n'en est qu'un prolongement — trouve ici son sommet. Une famille étendue de gens frustes rend avec simplicité hommage à ses dieux pénates, sans les forcer, sans les manipuler comme dans la magie. Certes l'inventaire compte des non-Rada, mais en proportion moindre et plus ou moins neutralisée par les Rada, quand on prend l'Héritage en bloc. Le clan demande, dans le respect, la crainte et la joie. Il prend l'attitude de l'orant, du suppliant, à l'opposé du bokô-houngan qui, lui, endosse bien souvent le rôle de magicien : il essaie de dominer le monde, il commande aux dieux.

Mais abordons la réjouissance. La mouvette brasse la soupe de Guinée qui mitonne dans une énorme chaudière chez Mme Orancithe Léonard :

— J'ai fait une chaudière de nourriture, j'ai mis des herbes, des haricots rouges, des feuilles de « tayo » ou malanga *(Colocassia esculenta Schott)* et de chou, de l'igname ; j'ai tué une poule noire, qu'on a coupée menu ; j'ai

mis du hareng saur, de la farine de maïs, de la farine de manioc et des gombos.

L'ambiance est sympathique dans la cour de Marguerite-P'tit-Papa :

— Au cours du manger brassé, j'apporte un torchon, un peu d'eau dans un baquet ; tous les enfants lavent leurs mains et les essuient ; je leur donne de la boisson, de la liqueur, je les fais chanter… lorsqu'ils ont fini de manger, je demande aux enfants si leur ventre est plein. Ils me répondent : « Oui !… » ; je leur dis : « Il faut que vous riiez ! » ; tous se mettent à rire et je les fais tous sortir.

Attirés par la fête, trois Legba de Guinée, puis Legba-cossou, enfin Mouché Pierre répondent à l'appel et possèdent leurs sujets chez Tit-Louise Exavier :

— J'ai fait un manger brassé ; les trois Legba de Guinée sont tous venus ; on a mangé ; nous nous sommes frictionné le corps ; les loas sont partis ; je leur ai donné à chacun un mouchoir bleu avec un peu de clairin. Ensuite, j'ai fait une cérémonie avec une chèvre pour l'autre Legba-cossou ; on a tué la chèvre, on l'a dépiautée, on l'a dépecée pour la mettre dans la chaudière ; lorsqu'on a appelé le Legba-cossou, il est venu, on a disposé de la nourriture pour lui : une spécialité locale, le boucoussou, du hareng, de la banane à cuire frite, de la boisson, du riz, avec la tête de la chèvre, avec quelques morceaux de poule noire. Pour finir, Mouché Pierre a possédé un de mes oncles ; on lui a donné un coq rouge, il l'a égorgé ; à chacun de nous, il a passé un peu de sang sur le front.

A côté du sacrifice principal et régulier des fêtes de fin d'année peuvent naturellement trouver place des sacrifices et des offrandes au niveau de la famille réduite ou même de l'individu. Touchons-en un mot. Le père d'Altiéri Brutus sacrifie à Erzulie, à la rivière et dans sa cour :

— Papa avait l'habitude de servir Maîtresse dans un bassin de la rivière, de lui donner des bouteilles, des sodas cachetés, des liqueurs, des lotions, des savonnettes, des cigarettes ; il a l'habitude de tuer des poules blanches dehors, au pied d'un palmier royal.

Mis en garde par un naufrage, Paulémon Paulin, marin-pêcheur, paie ses dettes à la même déesse :

— J'ai chaviré en mer, j'ai cru que c'était Maîtresse Erzulie qui m'avait jeté par-dessus bord et me demandait de m'acquitter. J'ai tué cinq poules : pour Legba, Sainte Erzulie, Maître Ogou, Maîtresse Clairmézine, Maître Atiassou.

Un autre marin, Actéon Merisier, n’attend pas de rappel à l’ordre pour honorer les dieux de son Héritage, protecteurs de son voilier :

— J’ai tué une poule devant mon voilier pour Agoué, et un couple de poules blanches derrière, au nom de Maîtresse Mambo et de Grande Alouba, en même temps qu’un mouton blanc dont j’ai lâché le bac à la mer.

Quels présents, quelle nourriture (mouton, chèvre, poule, soda, farine…) offrir aux différents loas ? Y a-t-il des normes ?

Dans le cercle d’une même famille, les devoirs envers les loas se trouvent répartis avec précision entre les divers membres du clan. Chacun se voit ainsi chargé de la nourriture à apporter à son loa résidant à un endroit déterminé. Et l’espèce de la nourriture est bien définie. Interrogeons Dieujuste, l’un des témoins de Vallange qui, plus loin, nous donnera la formule complète de son Héritage. Quand il ne détaille pas la parenté des proches dont il parle, c’est qu’il nous entretient de ses frères et sœurs, de ses cousins et de ses cousines. « Dans le lignage paternel, Josaphat s’occupe du loa Agaou et lui offre une chèvre bigarrée. Pierre sert à Brave Guédé une poule grise. Serviteur de Linglessou, Tit-Rouge lui amène un porc gris-noir, au cou blanc. Tante Cia, chargée des Jumeaux, leur sacrifie une poule. Papa, lui, sacrifie à Linglessou-bassin-sang un porc à cou blanc, à Mouché Pierre, qui loge dans un caïmitier, aux fruits savoureux, de belle couleur violette, un coq de couleur rouge. Voué à Erzulie, Denis lui sacrifie une poule blanche. Exanthus présente à Papa Dambara, sis dans un gommier, un bac de nourriture. Son frère, Morency, nourrit Papa Legba d’une poule noire. M^me^ Parice nourrit Simbi, dans le calebassier, d’une poule bigarrée. Servante de Tit-Pierre, M^me^ Siline lui égorge, auprès de son oranger, un coq rouge. Et moi, Dieujuste, je sers Zandor, dans le médecinier, et — j’hésite à vous le dire — je lui sacrifie… un chien. »

Peut-on maintenant, à partir de l’alimentation qui vient de nous être indiquée, passer à une codification valable pour tout Haïti, en ce qui concerne, du moins, les victimes animales préférées des loas, plus importantes, cela va sans dire, que les offrandes de denrées ou de boissons ?

Au vu d’une masse de dépositions, il apparaît risqué de chercher à normaliser d’une manière trop stricte le genre de nourriture (et, aussi bien, de résidence) que les loas préfèrent, comme le font cependant quantité d’ouvrages. Ainsi, dans le cas signalé, on voit offrir à Erzulie une poule

blanche, alors qu'en général, sur ce territoire de Vallange, c'est une poule au plumage bigarré qu'elle réclame. C'est plutôt Maîtresse Mambo qui reçoit ordinairement une poule blanche. En revanche, Legba reçoit une poule noire et Linglessou un cochon également noir, ce qui s'accorde avec la pratique courante de Vallange.

La plupart du temps, les préférences des loas s'étalent sur un certain éventail. En gros, elles fournissent à l'observateur de bons moyens d'identification des classes de loas qu'il voit servir. Envisageons d'abord la couleur. A Vallange (et partout, en Haïti, où le culte est encore traditionnel), les Rada demandent des victimes de couleur blanche, rouge, jaune ou bigarrée ; les Pétro-Congo-Guédé affectionnent le gris et surtout le noir, avec les Legba — que ceux-ci soient rada ou non.

Poursuivons avec le choix des animaux. Les loas peuvent agréer toutes les espèces, de la poule au bœuf. Néanmoins les Pétro demandent des cochons, bien que Linglessou, loa rada, reçoive également un cochon. Autres particularités : parmi les Rada, Agoué, Sobo, etc., ont comme victime favorite le mouton ; les Kanga et Capléou les pintade et dindon ; les Ibo, Gougoune, Mondongue, etc., le chien.

Ces précisions, utiles à l'observateur, sont très importantes pour les serviteurs. Dans l'anecdote qui suit, le bokô a ordonné à une femme d'offrir un bélier — victime insolite dans le cas — à Linglessou ; l'assistance est prise de panique devant ce manquement au rituel. La personne raconte : « Un saint faisait métier de me tuer, de me faire cracher du sang, de me rendre aveugle. Un couteau me grattait l'os à l'intérieur de la bouche. Enondieu, mon grand frère, m'a demandé une bougie et cinquante centimes pour aller voir je ne sais quel bokô. Celui-ci a dit : « C'est Linglessou. C'est un bélier élevé dans les bayahondes[115] qu'elle doit lui donner. » J'en ai acheté un pour quinze gourdes… Alors que tout était prêt, on m'a dit que tous les gens venus au sacrifice allaient s'en aller parce qu'ils n'avaient pas l'habitude de voir que Linglessou mange du mouton. Quand on eut tué la poule de Legba, tous les gens sont partis au moment de donner le mouton à Linglessou… » En dépit du caractère étrange de ce sacrifice, jugé magique et non religieux par l'entourage apeuré, signalons au lecteur curieux que le loa fut apaisé et que la malade recouvra la santé : « Fini, ce fut fini, conclut-elle, le saint ne m'a plus jamais fatiguée ! »

Terminons par la question de l'accommodation. Elle est également révélatrice : une victime crue ou cuite sans sel, ou bien encore au poil non

gratté, signifie que le sacrifice est dédié à de redoutables Pétro ou Congo.

Une note finale. Parmi les victimes animales, on aura remarqué le chien. Mondongue, seul, était jusqu'ici connu pour en réclamer : « Les loas Mondongue-Moussaï sont très célèbres, même en dehors des milieux vaudouisants, à cause d'une singularité de leur culte : on leur offre des chiens vivants dont ils mordent le bout de l'oreille pour en sucer le sang, écrit Métraux. Comme ce sont des génies malfaisants, il y a danger à ne pas les satisfaire[116]. » Nos recherches révèlent qu'outre Mondongue plusieurs autres loas de diverses familles sont friands de chien.

Zandor nous a été désigné par le témoin Dieujuste. Ont encore le même appétit, à Vallange comme à Savane-Zombi : parfois Agaou-léfan, Anmine, Anmine-dadé, Guédé-nibo et Soussou, surtout Ibo, Davi et Gougoune. Ce dernier loa reprend d'ailleurs le nom de la société secrète Egougoun, d'Afrique occidentale, qui sacrifie et consomme encore le chien. On coupe, souvent, la queue et les oreilles de la bête avant de l'immoler. Sans cette offrande, les pires calamités s'abattraient sur la famille : par exemple, les enfants mourraient comme des mouches.

DES RÉSULTATS INÉDITS (*RÉSULTATS BRUTS NOUVEAUX*)

Branchée sur un individualisme rural extrêmement poussé, en communication directe avec des milliers d'interlocuteurs, notre recherche, alimentée aux sources des Héritages familiaux, laissait présumer une diversité de loas plus grande que l'examen des activités de sanctuaires ne le permettait jusqu'ici. Quelques chiffres donnent une idée de la densité des Héritages recueillis par l'enquête.

Sans avoir expressément le dessein de dresser une liste exhaustive du panthéon vaudou, le D^{r} Dorsainvil, Haïtien, et Herskovits, Américain, citaient, chacun de leur côté, une *centaine* de loas[117] ; Rigaud, également Haïtien, près de *250*, et Courlander, Américain — qui est, à notre connaissance, l'auteur qui en cite le plus — un peu plus de *300*[118]. Ces chiffres s'entendent pour *tout Haïti*.

Le volume des loas répertoriés par nos soins, grâce aux Héritages que nous avons découverts, quadruple ou même décuple l'estimation maximale

de Courlander — selon que l'on considère l'un ou l'autre de nos deux terrains d'enquête. Nos propres recherches fournissent en effet le nom

— *dans la seule commune A,* de près de *1 200* loas,

— *dans la seule commune B,* de près de *3 200* loas.

Nous avons, comme nos prédécesseurs, conservé les doublets, qui peuvent intéresser l'ethnologue et le linguiste ; du reste, pour le serviteur, qui en est l'usager, ils ne sont pas forcément redondants : il est possible, selon les cas et les règles de discernement des esprits, qu'ils désignent des manifestations différentes des divinités.

ANALYSES NOUVELLES

ÉVOLUTION DU VAUDOU

L'actuelle république d'Haïti est, comme on le sait, issue de l'ancienne colonie de Saint-Domingue. L'Haïtien moyen d'aujourd'hui descend d'esclaves déportés. L'amer souvenir du transfèrement et de la servitude a fait éclore, par compensation, une fleur de nostalgie : celle de l'Afrique mythique, symbolisée par le Danhomé. La mort mystique, nous l'avons vu, constitue une belle fin (ou un beau recommencement ?) du grand serviteur, avec retour effectif, sans inhumation, de l'autre côté de la mer, en Afrique. Dans la durée haïtienne, la période originaire idéale, à laquelle il s'efforce de revenir, est figurée par la vie des Ancêtres en Afrique : c'est l'Age d'Or.

Les premiers esclaves danhoméens débarqués en Amérique ont fait prévaloir leur religion. Il s'ensuit une *réaction utopique.* Elle fait figurer tous les vodoun fon, tous les orisha yorouba, qui leur sont étroitement associés, qu'ils aient été « bons » ou « méchants », dans une catégorie unique, rada, de loas bienveillants et policés. Par le même processus de pensée, tous les dieux des autres ethnies sont versés d'office dans la section non coopérative. Cette ségrégation stricte va jusqu'à effacer totalement du panthéon vaudou le nom de ces divinités, en ne conservant, en leurs lieu et place, que les noms d'ethnies qui les honoraient.

L'Indépendance date du 1er janvier 1804. Néanmoins la fin du Moyen Age de l'esclavage, en dépit de l'identité recouvrée, n'a pas débouché sur la Renaissance attendue. Cent cinquante ans plus tard, déçu, un haut

personnage haïtien, futur président de la République par intérim, s'écrie courageusement à l'adresse de l'élite : « C'est faute de conscience et de patriotisme que nous avons maintenu systématiquement l'odieux régime colonial et que nous avons substitué à l'esclavage du Blanc celui du nègre, aussi féroce[119]. »

Qu'en pensent nos misérables paysans vaudouisants ? Ils rapportent bien sûr toute conjoncture aux loas. Trouvent-ils gratifiant leur panthéon à majorité rada ? Certes leur vie n'est pas faite que d'adversités. Une satisfaction mitigée se lit dans leurs déclarations ; ils apprécient les bienfaits surnaturels, les danses au son des tambours, les fêtes. Mais le cahier des doléances est copieux[120]. Il accuse d'avatars les loas rada eux-mêmes, bienveillants par définition : « Mouché Pierre-dambala gouvernait la tête de maman ; ce loa était *terrible* : il imposait des châtiments à toute la famille. » Il dénonce leurs avanies : « J'ai vu Dambala-ouédo traîner à terre une de mes cousines, la maltraiter, lui faire se fourrer les pieds dans le feu. »

Aussi bien, en face de la réaction utopique, se fait jour une illustration réaliste, en sens opposé, de loas pétro non solidaires. Ces derniers appartiennent en propre à la tradition négro-américaine, soit par création spontanée, soit par correction de la tradition africaine officielle : Erzulie la douce devient Erzulie aux yeux rouges de colère et de méchanceté. L'apparition des Pétro date de l'esclavage (1768), il est vrai, mais leur croissance s'accentue avec l'Indépendance : avec leurs fouets ils figurent le nouvel ergastule, comme l'ancien. Ce glissement entraîne même d'anciens dévots vers la magie noire désespérée : certains ne servent plus les loas familiaux, mais des Gardes, des loas achetés.

Ajoutons que, jadis, les patriarches se montraient tout naturellement honnêtes avec les membres de leur clan ; quelques houngan, proches de la tradition africaine, exerçaient sur chaque terroir. La désagrégation des « la-cour », les difficultés inhérentes à la pratique du sacerdoce domestique ont favorisé la multiplication des houngan-bokô actuels. Rappelons qu'on en compte un pour cent personnes à Vallange. On ne s'avancera pas trop en disant que le renouvellement du Vaudou et le salut des vaudouisants ne viendra pas de ces praticiens. La carrière est trop lucrative[121] : le magicien a intérêt à maintenir le statu quo, se montre décidément conservateur et passéiste. Un journaliste haïtien soulignait récemment « l'aspect réactionnaire du clergé vaudou, auxiliaire, allié du grand propriétaire » ; le houngan, dit-il, « n'est pas loin d'être un charlatan[122] ». Son talent rejoint

peu à peu celui du sorcier européen, agrémenté des boniments de cartomancienne. Dans les villes, il est vrai, beaucoup de ses collègues prêchent d'exemple : ils n'hésitent pas à jouer les diseurs de bonne aventure pour étrangers, dans un décor parfois somptueux, dont l'aménagement a nécessité des mises de fonds considérables : de 5 à 7 000 $, chiffres astronomiques pour le pays. A Port-au-Prince pour les touristes américains et les commerçants levantins, au Cap-Haïtien pour ces derniers : l'activité du houngan a trouvé une clientèle qui lui apporte un pactole. Yankees et Levantins auraient-ils donc des ancêtres africains ou haïtiens ? Jusqu'ici le Vaudou se voulait « la religion nationale haïtienne » — une folk religion. Évoluerait-il vers le spiritisme comme, au Brésil, la « Macumba » d'origine bantoue vers l' « Umbanda »[123] ? Nous avons eu l'occasion de signaler l'usage de tables tournantes à Port-au-Prince. Il est douteux cependant que cette adaptation du houngan urbain réponde à la soif de renouveau de nos paysans.

Les loas ont fini par avoir mauvaise presse dans l'opinion publique. Leurs chevaux s'écrient : « Ils nous sellent trop brutalement ! » On fait reproche des infestations (pour reprendre un mot un peu vieilli mais expressif), des mauvais traitements, de la mortalité infantile élevée, des cas de folie, etc. C'est un cri unanime : « Les loas nous dansent sur le corps ; piétinent les gens ; nous font rouler à terre ; nous font nous brûler dans le feu ; nous font nous vautrer dans la boue ; nous font tomber dans l'eau ; nous font tomber sur le bras ; nous donnent des entorses ; nous passent dans les flammes du feu ; nous brisent la jambe ; nous mangent le nez ; nous crèvent les yeux ; nous font tomber dans les bassins de la rivière, dans le courant, dans les ravins, sur des pierres, dans les précipices, dans les gouffres ; nous tordent le poignet sans qu'il puisse se redresser ; se permettent de vous faire vous mordre la langue ; mangent les enfants ; nous donnent l'air égaré ; nous rendent hébétés, enragés, fous ; ils nous effraient le cœur. »

Un grief revient par-dessus tout dans cette lamentable litanie : la misère. Les « devoirs », c'est-à-dire les sacrifices, fournissent cependant une parade universelle — prêchent à qui mieux mieux les houngan. Cercle vicieux : la répétition de ces cérémonies ruine les gens. Personnellement, Hermance Pierrot fait cette réflexion : « Les loas, c'est une affaire qui est une trop grosse charge. Je vais bel et bien les dénoncer, parce que la misère ne me

fait pas de bien ! » En dépit du regret du Vaudou-loisir — avec ses tambours, ses ripailles, ses danses multiples : Calebasse, Mambo, Yanvalou, Zaka, Congo, Scié, Massoudi, Banda, Caya, Guédé, Zès, etc. — en dépit donc de cette liesse les vaudouisants s'acheminent vers le rejet du Vaudou-devoir et de son insupportable contrainte. Ils considèrent le Vaudou-devoir comme un système frustrant.

Mais, nous le savons déjà, dans l'esprit de la population un amalgame s'est formé : *S'ou catholique, faut quand même ou n'en l'Afrique* (Par le fait même que vous êtes catholique, vous devez pratiquer le Vaudou). Certes, objectivement, le syncrétisme apparaît comme formel mais non idéologique : un emprunt de contenants, non de contenus. Néanmoins le stéréotype agit.

La rupture avec les loas entraîne donc par le fait même une rupture avec le catholicisme — à moins que celui-ci ne dissipe spectaculairement le malentendu, ne prenne ses distances *urbi et orbi.* Cet écart s'est creusé avec les progrès de l'évangélisation. Mais il reste un danger : les Rejetés ou catholiques réformés entendent cohabiter avec d'autres Rejetés, et non avec des catholico-vaudouisants dont ils craignent l'appareil magique, alors qu'eux-mêmes ont déposé le leur. Il faut donc que toute une population « rejette » pour créer un climat durable de sécurité.

Dans ces conditions, les petits cercles protestants de toute obédience risquent de recueillir le gros des effectifs vaudouisants écœurés par les excès du Vaudou ou… convaincus par les prédications catholiques contre le Vaudou. Le préjugé favorable ira d'ordinaire aux confessions et sectes — accueillantes, armées de moyens relativement puissants.

La couverture généralement américaine des dénominations dites protestantes permet en effet une infrastructure sociale souvent plus forte que celle des catholiques, au budget limité. L'Église catholique, il faut le reconnaître, a cependant donné par ses missionnaires français et haïtiens, à partir de 1864, de rares exemples d'abnégation et d'héroïsme. Rappelons que jusqu'en 1900 la moyenne de vie de ses prêtres atteignait à peine six ans. Avec les instituteurs haïtiens, les membres du clergé quadrillent à peu près seuls la campagne et la montagne : les médecins, par exemple, préfèrent la ville et surtout… l'étranger (États-Unis, Canada, Venezuela). Dans un pays au départ ravagé, églises, chapelles, écoles presbytérales, puis collèges secondaires, dispensaires, coopératives et caisses d'épargne ont

surgi partout, avec des moyens réduits. En dehors de cet équipement de base, il faut noter des micro-réalisations, qui font d'ailleurs tache d'huile, comme, actuellement, au Nord, à l'île de la Tortue, le complexe hospitalier fondé par le R. Riou, au Sud, le centre de développement communautaire de notre ami le R. Ryo. Maintenir en fonction de telles entreprises n'est pas petite affaire. (Que reste-t-il, parallèlement, de l'expérience témoin de l'Unesco, dirigée à Marbial (Sud), à partir de 1948, par l'ethnologue Métraux ? Bien peu de chose. Et cependant le coût de l'opération se monta, paraît-il, à deux millions de dollars.)

Des fameux trois C (Christianisme, Commerce, Civilisation), imputés à la colonisation européenne des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles en Afrique, on ne peut honnêtement retenir, pour l'effort d'évangélisation catholique en Haïti libre, que le premier et le troisième termes, tout désintéressés et sans ombre d'équivoque. Il reste que la classe patricienne de laïcs catholiques, ombrageuse, à l'égard du clergé, sur sa souveraineté, hostile même, voltairienne, ne s'est nullement préoccupée de changements de structures, de justice et de développement social. Ces Rastignac n'ont pas contribué au prestige de l'Église, mais le clergé, tant haïtien qu'étranger, n'en peut mais, en dépit des critiques superficielles de certains journalistes ou folkloristes de passage.

Quoi qu'il en soit, toutes les considérations dont nous venons de faire état restent parfaitement étrangères au vaudouisant illettré ou, du moins, n'apparaissent pas à sa conscience claire. Qui plus est, le stéréotype signalé demeure. Une opinion publique ne s'infléchit que très lentement. Avide d'un changement de vie, le vaudouisant garde dans ces conditions son attrait pour le protestantisme. Cet engouement s'étend au protestantisme dans son ensemble : le paysan ralliera la dénomination qui se trouve militer localement, que ce soit « La Mission Montagne de l'Éternel Isaïe » ou « L'Armée du Salut », sans choix préférentiel la plupart du temps. Il en attend avant tout un *écran protecteur* contre les loas, une *immunisation.* Mais il peut s'y ancrer, selon deux axes principaux : le rigorisme (style adventiste du septième jour) ou l'enthousiasme (style pentecôtiste), sécants en un point : l'intransigeance envers les loas.

VARIÉTÉS DU VAUDOU

Au niveau de la famille apparaît tout d'abord l'existence du Vaudou domestique. Le Vaudou a pour base l'Héritage, en Haïti comme au Danhomé. Notre enquête fonde cette affirmation à Vallange, à Savane-Zombi. On peut valablement extrapoler. On trouve confirmation par de larges sondages, effectués par des membres de notre équipe dans l'île de la Gonave (600 km^2 environ), près de Port-au-Prince, et, entre autres, dans les communes suivantes du département de l'Artibonite : Gros-Morne, Hinche, Les Cahos.

Comment se présente le culte ? On n'oublie pas qu'il est, en principe, hors la loi. « Ici, nous assure Hermann Fatal dans son langage imagé, il n'y a pas de liberté pour les tambours. » Il sera donc *privé* et même *clandestin.* Certes, en mars 1963, les autorités civiles et militaires, d'ordre du président François Duvalier, publiaient sur les places publiques que les populations d'Haïti avaient désormais toute liberté de se livrer aux cérémonies vaudou de leur choix. Le Vaudou était « largué » (de libre exercice) par conséquent : « […] le petit médecin est le premier chef de l'État à proclamer publiquement la légitimité du vaudou. En fait, celui-ci a presque atteint le statut de religion officielle[124] ». Compte tenu du marasme économique de l'époque, il reste toutefois difficile d'apprécier l'incidence de cette mesure tardive sur la fréquence des grandes cérémonies sacrificielles, onéreuses comme on le sait.

De clandestin, le culte deviendra *semi-public* si un permis spécial, délivré contre versement d'une forte taxe (30 gourdes par exemple) à la police rurale, l'autorise sous le couvert de « spectacles publics », de « prières avec abattage ». La famille et ses invités y assisteront. Nous disons semi-public et non public. Pourquoi ? Le culte peut bien s'adresser en priorité à tel(s) loa(s), il n'en demeure pas moins qu'il vise tous les loas du clan, agrégés au(x) premier(s) dans la formule de l'Héritage. Et cette formule reste secrète : elle peut être difficilement percée à jour par les assistants étrangers à la famille. Le chiffre des combinaisons possibles se révèle en effet presque infini, comme le démontrerait une estimation mathématique fondée sur des groupes de 26 loas pris sur l'éventail d'environ 1 200 ou 3 200 loas des panthéons respectifs de Vallange et de Savane-Zombi. De ce chef, le culte domestique, même formellement ouvert à des étrangers à la famille, reste, en fait, une affaire familiale. Ce qui gêne, ralentit ou même bloque l'évolution du Vaudou privé en Vaudou public, c'est le secret, le mystère et la magie.

Le Vaudou domestique peut-il cependant se prolonger en Vaudou de sanctuaires ? Épisodiquement, oui. Nous distinguerons deux cas. Autour d'un hounfô réputé, autour de lieux de pèlerinage. Dans la première hypothèse, le bokô-houngan influent reçoit, à Noël, les cadeaux de sa clientèle : volailles, fruits, légumes — dons qui sont l'occasion de cérémonies, de danses ; ou bien, à telle date favorable, le même personnage organise une fête du hounfô, parfois étalée sur une semaine, où, sous le pouvoir de son hypnotisme, les possessions se multiplieront : « J'ai vu, dit Dodo, trente personnes possédées par le loa Tit-Pierre danser sous la tonnelle du hounfô. »

Dans la seconde hypothèse, les pèlerins se rendront dans des sanctuaires proprement vaudou, ouverts pour la circonstance. Près des Gonaïves, par exemple, à Souvenance pour Pâques, à Soucrie pour le 15 août ; près de Milot, à Campêche, dans le Nord, célèbre lieu de rencontre d'initiés[125]. D'autre part, les vaudouisants se rassembleront, lors des fêtes patronales catholiques, autour d'églises, qui, dans leur optique syncrétiste, figurent des sanctuaires vaudou. Citons : le 25 avril, à Saint-Marc, dans l'Artibonite, ville dont le patron est saint Marc, alias Legba ; le 25 juillet, à La-Plaine-du-Nord, bourgade protégée par saint Jacques le Majeur, alias Ogou, et, le lendemain, également dans le Nord, à Limonade, village placé sous l'égide de sainte Anne, alias Nannan-bouloukou ; le 30 novembre, à la chapelle de Dufort, près Léogâne, où le patron, saint André, est référé à Dambala, pour les uns, à Pétro, pour les autres, etc.

Pour être complet, on peut envisager, il est vrai, une troisième catégorie de réunions publiques. Spontanées, elles ne gravitent ni autour de l'autel domestique ni autour de sanctuaires publics. Un notable décide de faire sonner le « lambi » — la conque marine — et rassemble tambourinaires et participants pour des danses rada, congo, pétro, guédé, etc. L'idée de divertissement semble primer.

Au niveau de groupes plus étendus apparaissent ensuite les micro-vaudous. Nous avons pu parler d'un prolongement du Vaudou domestique en Vaudou de sanctuaires. Ce qui motive en effet le déplacement d'un vaudouisant vers un sanctuaire comme La-Plaine-du-Nord, c'est en premier lieu l'existence d'Ogou dans son Héritage familial. Autrement dit, la texture de l'Héritage commande le pèlerinage. Le Vaudou domestique demeure l'épine dorsale du culte.

Du point de vue synthétique de l'observateur cependant, le Vaudou pratiqué dans une aire géographique donnée : plaine, montagne, vallée, ou, si l'on veut, dans une aire administrative : commune, département, va se spécifier. Comme il est entendu que, partout en Haïti, on retrouve un certain nombre de loas : Ogou, Erzulie, Dambala, Pétro, Marinette, Simbi, Baron-Samedi, etc., les loas moins connus feront la différence. Mieux encore, l'analyse des Héritages va déterminer, dans les terroirs étudiés, des variétés. A Vallange, l'allure est plus rada qu'à Savane-Zombi, davantage marquée, quant à elle, par les Pétro, Congo et Guédé, comme il sera vu plus loin. Ces deux voies d'approche : détermination des loas propres à un terroir ou bien pourcentage respectif des loas rada d'un côté avec leurs sous-espèces, des loas pétro-congo-guédé de l'autre, permettent de distinguer, par aires d'enquête, des micro-vaudous' au delà du Vaudou domestique pratiqué par telle famille.

Si nous considérons maintenant la capitale, sa banlieue et sa campagne immédiate comme aire d'enquête, son micro-vaudou ne semble pas différer essentiellement des micro-vaudous du reste du pays : le Vaudou domestique reste sous-jacent.

Il est certain tout d'abord que ce dernier s'y perpétue. Avec l'urbanisation, une large fraction de la population est formée d'anciens ruraux récemment établis. Ceux-ci se réfèrent à leurs attaches paysannes et se préoccupent toujours de leur Héritage. Un habitant de Vallange nous déclarait à ce propos : « Nous avions ici une case pour MONDONGUE. Elle tombait en ruine. Les héritiers établis à La Saline de Port-au-Prince voulaient la remonter ; j'ai refusé. Ils m'ont envoyé dire que je reviendrai sur ma décision. » On voit donc que ces citadins d'un quartier populaire de la capitale tiennent fermement à leur petit sanctuaire rural de Mondongue, loa de leur Héritage. Maints témoignages concordants nous assurent que leurs pareils reviennent périodiquement à leur lieu d'origine pour célébrer les sacrifices requis.

Il est constant par ailleurs que les citadins depuis longtemps fixés à Port-au-Prince disposent chez eux de rogatoires — chambres ou coins réservés — à condition, naturellement, qu'ils soient encore vaudouisants, et non francs catholiques ou protestants. C'est une question d'*union à la terre.* Or, beaucoup gardent de la famille à la campagne ou y possèdent des terres. Cette situation leur permet soit de commander, en les finançant, des

sacrifices dans l'arrière-pays, soit d'aller les célébrer eux-mêmes. Ils disent alors, en parlant du loa fêté : « Cé sous compte papa li té yé » (Notre père en était responsable).

Existe-t-il maintenant, couronnant en quelque sorte le Vaudou domestique, un Vaudou « public », comme dit Métraux, dans des sanctuaires ouverts à tous ? Sans doute, mais nous faisons d'emblée des réserves sur ce qualificatif de « public ». Il serait en effet plus indiqué, à notre avis, de parler de « Vaudou de confréries port-au-princiennes ». Ce Vaudou ne vérifie pas le sens de l'adjectif « public », c'est-à-dire « qui est accessible, ouvert à tous ; auquel tout le monde peut participer » (*Robert*). Il est fermé aux non-Haïtiens[126] : le Vaudou est une folk religion, sans prosélytisme. Il n'est qu'entrouvert aux Haïtiens qui ne font pas partie de la confrérie et qui doivent subir un filtrage. Il est même fermé aux membres de la confrérie pour certaines cérémonies à huis clos. Aucune monographie systématique, du reste, n'existe sur une quelconque confrérie. C'est dommage. Une série de monographies sérieuses permettrait de savoir avec précision si le citadin, plus ou moins coupé de ses racines familiales, « détribalisé » en somme, finit par adopter les sociétés de sanctuaires comme substitut de son Héritage[127].

Les auteurs se contentent de décrire avec un luxe de détails la liturgie de tel ou tel sanctuaire, avec le houngan comme personnage central. Nous regrettons de ne pas connaître le nombre des adeptes, les motifs d'adhésion, le mode de recrutement, les services reçus de la société et prêtés à celle-ci, le temps de présence, avec chiffres et statistiques à l'appui. Chacun sait en Haïti que la population d'une association — quelle qu'elle soit — est mouvante et que l'assiduité fait souvent défaut. En tout état de cause, nous notons avec intérêt, dans les études parues, qu'au cours des activités de leur communauté les affiliés font référence à leurs « loas-racines », donc à leur Héritage.

Que conclure dans ces conditions ? Nous allons citer Métraux, qui a voulu faire le point de la question. En préambule à son important ouvrage, ce spécialiste écrit à propos du Vaudou : « Mon but a été de le décrire tel qu'il m'est apparu. A d'autres ethnographes de décider si je me suis trompé ou non[128]. »

Ce savant auteur ne s'est pas trompé dans la description qu'il nous fait du rituel. En revanche, le titre de son étude — « Le Vaudou haïtien » — nous

paraît inexact, puisqu'il recouvre surtout la liturgie de *quelques* hounfô de *Port-au-Prince* (1/15e environ de la population haïtienne).

Il n'aborde pas le Vaudou fondamental, qui est le Vaudou domestique, ni les micro-vaudous du territoire haïtien. Il n'apporte pas la preuve non plus que les Sociétés remplacent peu à peu, à la capitale, les Héritages — hypothèse possible, séduisante même, mais non vérifiée. Il ne donne pas enfin l'inventaire des multiples panthéons véhiculés par les néo-citadins, à partir de leurs terroirs natals[129]. Dans ces limites, il est amené à caractériser le micro-vaudou moyen de Port-au-Prince par le *foisonnement du rituel,* manifestement plus imaginatif et plus étoffé qu'en province, c'est-à-dire dans tout le reste d'Haïti. Mais cela reste, à nos yeux, un phénomène *second.* Le Noyau, le Membré, l'Héritage est premier, plus rigide, plus contraignant, plus prégnant enfin. Disons-le tout net : certainement dans l'arrière-pays, comme sans doute à Port-au-Prince, le Vaudou nous apparaît plus comme *une religion de la famille* que comme *une religion de la cité.*

CHAPITRE X

LES CIRCONSTANCES

Dans la région qui occupe notre enquête, compte tenu des villes et des gros bourgs, neuf hommes sur dix travaillent dans l'agriculture, soit comme « habitants » ou cultivateurs indépendants (près des deux tiers), soit comme ouvriers agricoles ou travailleurs familiaux non rémunérés.

Les gros habitants, employant plusieurs salariés sur leurs terres, forment une toute petite minorité.

Au total, c'est à peu près un tiers de la population agricole masculine active qui est à classer comme « sans terre ». Un spécialiste haïtien écrit : « Cette classe sociale ne possède en général aucun des éléments qui permettent la mobilité sociale ascendante comme les moyens économiques, l'instruction, la participation dans la vie politique, etc. Il est presque certain qu'elle n'a aucune conscience, étant donné sa dispersion, sa mobilité géographique et sa désarticulation économique. Elle constitue un sous-prolétariat rural en train de croître en nombre et prêt à n'importe quelle aventure prometteuse de lendemains meilleurs[130]. »

C'est, du reste, dans ce milieu, que la jacquerie des Cacos (1865-1869 et 1916-1920) a recruté. Y prolifèrent encore « vagabonds », « sans aveu », chapardeurs et voleurs de jardins… Par rapport à ces déshérités, l'habitant propriétaire ne jouit nullement d'une situation confortable. Il possède un hectare de terre, alors que, selon les experts, il lui en faudrait sept pour faire vivre sa famille.

Dans nos communes de Vallange et de Savane-Zombi plus précisément, on peut considérer la population comme agricole à cent pour cent. Les quelques artisans, les rares instituteurs et petits fonctionnaires participent également à la vie agricole, directement ou par le biais de leurs proches ou de métayers. Il s'ensuit que la moyenne nationale de revenu annuel par tête, gonflée par les villes, ne peut être retenue ici. De 320 F elle descend, dans les meilleurs cas, à 170 F par an, soit à peine 15 F de ressources par mois. Il

s’agit donc d’un prolétariat rural en haillons, d’un « Lumpenproletariat », condamné à vivre avec moins de 50 centimes par jour !

La poussée démographique et la hausse du coût de la vie ont entraîné un abaissement progressif du niveau de vie. On en relève les indioes dans le logement, le mobilier et le vêtement.

Aux temps relativement prospères des « la-cour », c’est-à-dire des groupements patriarcaux établis sur une terre restée indivise, les habitations étaient plus grandes et plus solides. Aujourd’hui domine la chaumière rectangulaire divisée en deux compartiments ; les parois sont de clayonnage bousillé. Les toits de tôle ondulée sont un luxe rare.

A l’intérieur, les grands lits d’acajou ont disparu ; on dort sur des claies recouvertes de vieilles hardes ou sur des nattes de jonc posées à même le sol. Le mobilier se réduit à quelques mauvaises chaises, une table boiteuse et une « malle » de bois ou de fer-blanc, qui sert de coffre et d’armoire. Les « couis », écuelles de calebassier, ont remplacé les assiettes de fer émaillé ou de porcelaine et faïence ; les bidons et les boîtes de conserve forment l’essentiel de la batterie de cuisine.

Pour l’habillement, comment, désormais, acheter le « drill », toile de bleu foncé que portaient les hommes, et les tissus des commerçants syro-libanais pour les « caracos » — robes d’une seule pièce ? La mode de toile de sac — sucre, cassonade, farine — s’installe.

A défaut de cadastre, qui n’existe pas, ces signes extérieurs de déclin peuvent, avec les revenus que nous avons cités, mesurer globalement la misère locale. Ils accompagnent une clochardisation réelle — qui s’inscrit sous les traits classiques des bidonvilles de faubourgs urbains, quand ces mêmes paysans s’avisent d’y chercher fortune.

Le café, ou encore le poisson et le sel arrachés parcimonieusement à la mer, pour Vallange, le coton et l’élevage, pour Savane-Zombi, apportent, avec le riz, quelques maigres monnaies d’échange, sujettes à des variations réglées par des intermédiaires patentés et omniprésents — les « spéculateurs » — qui en trafiquent à leur profit.

Les familles vivent pratiquement en économie de subsistance sur leurs petits lopins de terre, éparpillés, à Vallange, dans les montagnes et les plaines, et, à Savane-Zombi, à travers le bassin herbeux : il s’agit surtout de cultures vivrières, chichement récoltées par un mini-jardinage. La cueillette

des fruits de l'arbre à pain — l'artocarpus ou jacquier, dont le fruit se mange comme une châtaigne — de l'arbre-véritable, cousin du précédent, et des mangues sert d'appoint. A la fin de la morte-saison, en mai-juin, les ânes du plat pays de Vallange charrient vers les mornes — les hauteurs — de pleines charges de mangues cueillies vertes, avant maturité, que les gens mangent bouillies pour tromper leur faim.

L'INTENTION DES ENQUÊTEURS

Notre enquête est fille du mouvement des Rejetés des années 1940. Celui-ci, on s'en souvient, avait tourné court, du moins en apparence. En réalité, de nombreux catholiques, parmi ceux qui étaient le plus compromis dans le Vaudou, continuaient de « rejeter », en se tournant maintenant vers le protestantisme, censé, à l'inverse du catholicisme, les mettre à l'abri de la fureur des loas. En tant que membres du service missionnaire catholique, des collègues et moi-même ne pouvions rester indifférents devant cet état de choses. Nous voulions connaître les motivations profondes de ces conversions, en interrogeant un à un nos paroissiens, et par là même arriver à mieux saisir le fond du Vaudou vécu, en sortant de l'enquête « sauvage » pour passer à l'enquête méthodique et nous pencher sur des unités : individus et groupes familiaux.

L'entreprise se heurtait aux mêmes difficultés d'approche qu'avaient rencontrées nos devanciers en ethnographie pour le Vaudou des campagnes.

Ainsi, peu après 1900, Aubin notait en son langage : « L'observation du fétichisme haïtien n'est pas chose facile[131]. » Quelque cinquante après lui, Moral le recoupe en remarquant du même fait : « La clandestinité des cérémonies, l'isolement des petits « houmfors » le préservent des indiscrétions », et en regrettant « les confidences assez rétives »[132] des paysans.

Du moins, notre qualité nous fournissait, dans cette partie serrée, quelques atouts. Du phénomène vaudou, certains d'entre nous possédaient une expérience directe globale, acquise lors de la campagne des Rejetés en 1940-1941, et faisaient bénéficier l'ensemble de l'équipe de leurs relations ; tous, nous pouvions en relever indices et fragments dans la vie de tous les jours ; enfin, nous étions en contact permanent avec le milieu où il se

développait. Cette susdite observation, libre et phénoménologique, devenait participante par l'implantation dans le pays, l'immersion résidentielle même avec adoption d'usages locaux et participation à la vie sociale ambiante (constructions : églises, écoles, dispensaires ; création de caisses populaires d'épargne et coopératives…). Nous étions même partie d'un syncrétisme formel qui est précisément catholique comme polythéiste. En bref, nous étions de « la famille », Haïtiens de fait ou de cœur : nous avions l'usage et jusqu'à la maîtrise de la langue créole locale ; des informateurs identifiés par nous pouvaient nous renseigner, sans interprète, sur le sens des faits et sur le crédit à accorder aux témoignages.

Toutefois, ces qualifications seraient sans doute restées inopérantes sans une avance du milieu lui-même, suscitée par un intense besoin de communication, latent jusque-là, qui allait placer l'interview comme technique d'enquête privilégiée. Un jeune houngan de l'île de la Gonave, en effet, qui venait de « rejeter », nous avertit que nombre de vaudouisants souhaitaient également « rejeter ». Les motivations de ce désir étaient claires : les obligations du service des loas paraissaient trop pesantes, un trop grand nombre de loas pétro, congo et guédé, de jour en jour plus exigeants, grevaient les « Héritages ». Révélation fondamentale : cet homme nous apprenait la permanence de cet Héritage sacré, de cette constellation de loas protecteurs que les parents lèguent à leurs enfants pour continuer à les honorer. Le simple fait, continuait-il, que chaque candidat au rejet vous donne sa liste familiale de loas, le pacifiera et le délivrera, et, quant à vous, enquêteurs, vous serez cette fois dûment instruits.

Ce qui était essentiellement proposé, c'était donc d'entreprendre, parmi les volontaires catholiques, une investigation thérapeutique des loas maléfiques et des autres, plus ou moins contaminés par la coexistence avec les premiers : en somme, une catharsis, que nos gens allaient appeler du nom de « délivrance[133] ». D'un côté, nos catholiques verraient en nous des personnes capables de les aider à franchir un pas psychologique difficile ; d'un autre côté, nous allions avoir la possibilité de nous informer sérieusement par une enquête d'exploration. Jamais aucun observateur, semble-t-il, n'avait pu obtenir de liste d'Héritage, jalousement tenue secrète. Et pourtant le fait de l'Héritage est au centre de la pratique vaudou.

Insistons. Comme dans toute enquête anthropologique, il était important que le sujet questionné tire bénéfice, pour sa personnalité, des informations qu'il apportait. Les sujets attendaient une sorte de libération de leur

oppression. Tel était donc pour eux le « cadre de référence », ou, si l'on préfère, l'angle sous lequel ils voyaient la situation. Parallèlement se trouve défini le point d'insertion de l'enquêteur dans le processus. Il est celui en qui on a confiance, qui comprend votre cas et vous permet de vous dégager, sur votre propre initiative, d'un Surmoi jugé écrasant, d'une hypertrophie des valeurs — si l'on peut traduire en ces termes l'aspiration populaire. Il continue, quelque vingt ans après, l'office du Prophète Jules, personnage que nous avons déjà évoqué.

Un épisode de l'enquête illustrera, mieux que beaucoup de considérations, le bénéfice escompté. La scène se passe dans un district rural de Savane-Zombi. L'homme attendait près de la paillote où les entretiens devaient avoir lieu, accroupi à terre, farouche et l'air déterminé ; auprès de lui, un tambour pétro dont il avait arraché la peau, et un poteau sacré recouvert d'une toile noire et entouré d'une chaîne. Les objets étaient ceux d'Ossangne-crabinaye, son loa principal. Un petit garçon de douze ans l'accompagnait. Son dernier fils. Il avait déjà dû sacrifier ses trois premiers garçons au dieu. Il déclare : « C'est celui-ci seul qui me reste pour ma vieillesse. J'hésite trop à le sacrifier, comme le réclame encore Ossangne-crabinaye. Je vous le laisse : lui au moins pourra vivre ! »

Il n'est pas sans intérêt de noter que l'attitude du rejet, global ou partiel, n'est pas nouvelle et peut se trouver dans le Vaudou lui-même.

Par exemple, le complexe vaudou prévoit le refus du fidèle d'adopter les loas de tel parent défunt : c'est ce qui peut se passer après la dégradation du mort. De même, quand on veut repousser l'assaut de tel ou tel loa, trop turbulent ou franchement malfaisant, qui prétend s'attacher à vous, il existe (depuis combien de temps ?) des « mangers-renvois[134] » à cet effet.

Certains vaudouisants — l'enquête allait le révéler — rejetaient par eux-mêmes ou par l'entremise du bokô leurs obligations et rompaient avec leur Héritage pris en bloc. Glanons deux exemples types dans la documentation recueillie[135] : « Grand-père a tué une poule d'AGAOU : il a pris une cuvette, y a mis la poule, l'a égorgée. Lorsqu'il eut fini, il a dit : « Je me dégrade moi-même, je ne laisserai pas de fardeau à mes enfants ! » Il a écrasé l'assiette d'AGAOU et l'a jetée dans les broussailles » (Déogratias Millet). « J'ai fait une démarche chez un houngan nommé V., afin de rejeter l'Afrique Guinée[136] loin de moi. Je lui ai dit que j'étais un malheureux, que

je n’étais pas capable de servir les loas ; il m’a donné une bouteille d’arrêt pour me frictionner » (Cadénio Murat).

LA PROCÉDURE D’ENQUÊTE

Initialement, elle devait comporter d’abord une interview libre, laissant toute latitude d’expression aux personnes interrogées, puis un questionnaire détaillé sur les activités du Vaudou, englobant les Héritages.

Mais, dans la pratique, après la prise de contact, on passa tout de suite à la présentation des Héritages, suivie de quelques questions en coups de sonde — celles-là même qui figurent dans notre texte, comme sections du Vaudou général. Cette réduction du questionnaire tint à deux faits : l’afflux des sujets et, en même temps, les barrières sociopsychologiques à la communication, qui multiplièrent le temps consacré à chacun d’eux.

Devant le flot des informations, le balzacisme et le stendhalisme sociologiques se révélaient également nécessaires, si le balzacisme est le sens de la description encyclopédique et le stendhalisme le sens du détail significatif, unis dans une démarche multidimensionnelle. Nous pouvons reprendre entièrement à notre compte Edgar Morin quand il déclare à propos de Plodémet :

« La fonction de l’entretien approfondi est de faire émerger la personnalité, les besoins essentiels, la conception de la vie de l’interviewé. Notre grand problème fut de diriger l’entretien vers les zones de non directivité. Nous avons essayé de jouer au remorqueur qui fait sortir le navire du port, nous fiant beaucoup plus à l’intuition navigatrice qu’à des règles. A vrai dire, c’est la durée et non la technique, la sympathie et non l’habileté qui ont été les facteurs déterminants de réussite[137]. »

L’afflux des sujets ! Un groupe de catholiques fervents à qui nous proposions cette idée de fonder l’enquête sur l’individu, son groupe familial et son Héritage, s’écria en chœur que c’était exactement ce qui convenait… et s’inscrivit en bloc, à notre grande surprise, pour les premiers entretiens ! Notre répugnance à inclure les plus sûrs des anciens Rejetés de 1940-1941 dans cette enquête dut céder devant les instances des intéressés eux-mêmes.

Mais ce ne fut pas seulement le noyau de catholiques que nous pensions sans compromission avec le Vaudou qui se présenta. En fait, mise en place à l’intention des seuls catholiques pratiquants, l’enquête dut faire face à un

afflux grandissant de gens qui n'étaient pas directement concernés : non-pratiquants, vaudouisants notoires, néo-protestants, qui avaient en commun d'avoir reçu le baptême catholique et pensaient, dès lors, pouvoir participer à l'opération.

Si l'on considère les seuls Héritages de famille, ce ne fut pas petite affaire, pour les personnes interrogées, de témoigner avec exactitude.

Les dépositions se heurtaient à un premier genre de difficultés : objectives. Du côté de l'objet, il fallait compter avec la densité de l'Héritage, atteignant une moyenne de 26 loas. Beaucoup de sujets évoquaient à ce propos la trame d'un tissu ou d'un raccommodage qu'on défait : « Il faut que je vous raconte fil et aiguille — bouloulou, bouloula ! si je manquais un petit point, demain je vous le raconterai. » L'énumération se compliquait par l'indication des résidences et des serviteurs attitrés des loas. Quel est, par exemple, le loa maître-tête qui s'empare du cousin de Cerise Malvoisin ? Elle l'ignore : « Je vois que Vertu Mondésir danse, qu'il fait naviguer son corps[138], mais je ne suis pas capable de vous dire son mystère personnel. »

Les dépositions se heurtaient à un second genre, subjectif, de difficultés. Parmi les facteurs d'inhibition, on pouvait noter tout d'abord l'opposition formelle des loas. « Erzulie ne veut pas que je parle » (Dieuseul). « Les loas me font oublier » (Nosca). « J'ai dit deux mots, me voilà muet : Satan me poursuit » (Ajax). Au cours de l'entretien, levant la tête, en une mimique d'effort, pour rechercher le nom de tous ses loas protecteurs, dont quelques-uns lui échappent, Antoinette s'énerve et lance à leur adresse : « Vous n'avez pas besoin de vous cacher, vous pouvez venir ! »

Autre facteur, la mémoire défaillante. « Tout à l'heure, je me rappelais de tout ; dès que je suis entrée pour l'entretien, j'ai oublié » (Mme Louissaint). « J'ai oublié les « je-renonce », j'ai oublié les noms des loas que j'allais dire » (Clerjeune). « J'ai enterré ma sœur il y a quinze jours ; je n'ai plus ma tête » (Zouzoune).

Autre obstacle encore, le choc émotif de l'entretien. « Quant à moi, je suis comme fou, je perds la tête » (Estéphan). « Je n'ai presque pas dormi pour « les » livrer » (Piquant). « Je ne suis pas capable de vous « les »

donner tous d’un seul coup » (Altagrâce). « Je tremble comme la feuille d’un arbre » (Jean Doc).

Naturellement, le statut d’orphelin entraînait une incapacité totale ou relative de connaître l’Héritage propre. « Les loas de papa, c’est maman qui me les a indiqués. Je n’avais pas eu le temps de connaître la figure de papa » (Million). « Papa, maman : je ne les ai pas connus ; ils sont morts alors que j’étais encore au sein ; c’est Métellus Saint-Surin qui m’a élevée ; il était baptiste : c’est ce qui fait que je n’ai pas d’Héritage » (Fleurjuste).

Il arrive qu’il soit impossible à une personne de se renseigner auprès des autres membres de la famille : celle-ci a disparu au cours de jacqueries, où les révolutionnaires cacos se sont emparés des actes de baptême — faisant office d’actes de naissance — et ont exterminé des familles entières. Telle une vieille femme de soixante-dix-huit ans : « Je vous ai dit que je n’ai pas de père. Je suis née quand le président Boisrond s’en allait pour laisser Salomon prendre la place. Je suis une personne née sous le gouvernement de Boisrond-Canal. Les cacos sont venus pour prendre tous les baptistaires. »

Autre difficulté. Après leur puberté, les enfants se voient parfois révéler leur Héritage. La plupart du temps cependant, on les considère comme mineurs, tant qu’ils vivent au foyer sans s’être établis ailleurs ni mariés. Agé de vingt-trois ans, Nassa s’écrie : « Je suis un mineur : comme je ne suis qu’un mineur, je ne sais pas au juste quels loas papa sert. » Agé de quarante-huit ans, Juliot assure de même qu’il est « un petit ange », qu’il ne sait rien !

Pour répondre à l’enquête, il faut donc aux mineurs (d’âge ou de condition) s’informer auprès de ceux qui sont responsables d’eux — parents, parrain, marraine, grand frère, grande sœur qui les élèvent. Mais ceux-ci n’entendent pas « expliquer les loas », s’ils ne sont pas eux-mêmes volontaires et d’avis d’abandonner l’Héritage. Toute la charge de celui-ci retomberait alors sur leurs seules épaules, tandis que, dans ce conflit de générations, les mineurs se déroberaient. « Marraine nous a dit qu’elle ne sait rien de ces sortes de choses… Elle ne faisait que pleurer… Je ne sais pas si c’est qu’elle ne veut rien nous dire » (Jolivoix). « Les parents servent un Maître du portail de notre cour : ils s’en cachent ; ils ne veulent pas nous donner son nom, et pourtant c’est Saint-Jean qu’on l’appelle » (Datus). Voici enfin deux mineurs qu’on a vertement rembarrés. Fortuné : « J’ai demandé les affaires des anciens… Mon grand frère a couru

derrière moi ! » Tit-Coq : « Je suis allé demander à Vercellus, bokô de la famille, quels étaient les loas du clan. Il m'a dit : « Prends garde que personne ne mette les pieds ici ; je ne veux pas qu'on vienne me tenir des propos saugrenus ! »

Pour revenir à ce que nous disions plus haut sur l'opposition formelle des loas, citons en finissant un fait assez extraordinaire, mais de bonne illustration sur les difficultés rencontrées, relevé à Savane-Zombi. Gonzalès, catéchiste rural du lieu, avait déclaré au cours des entretiens qu'il était marié à ERZULIE et qu'il y renonçait désormais. Il se proposait du reste d'amener sa femme — de chair et d'os — qui venait d'avoir un bébé, au centre, pour l'enquête. Pour le moment, c'était impossible : elle était malade par à-coups, et, fait incompréhensible, si elle pouvait sortir pour aller au lopin de terre familial, une force mystérieuse la clouait sur place quand elle voulait se rendre au dispensaire ou auprès du prêtre catholique. Les gens chuchotaient que ce n'était guère étonnant : faute d'avoir le mari, les loas possédaient la femme. N'avait-elle pas, lors du mariage mystique de Gonzalès avec ERZULIE, tenu le rôle de la déesse et reçu la bague symbolique au doigt ? L'affaire avait été pénible : le houngan qui célébrait avait dû lui arroser la tête de rhum blanc qu'il avait enflammé pour la faire entrer en crise. ERZULIE l'avait « montée » et le feu ne l'avait pas incommodée… Maintenant que son mari s'était délié de cette attache, les loas retombaient sur elle. Il fallait parfois jusqu'à huit personnes pour la retenir.

Mandé, le prêtre vint s'entretenir avec elle. D'abord, elle est calme et se confie, quand, tout d'un coup, sa physionomie s'anime, se transforme, les yeux lui sortent de la tête, sa voix s'altère, elle vocifère, elle hurle, elle crie à l'adresse du prêtre : « Ce n'est pas toi qui est son maître, c'est moi, MOUCHÉ PIERRE[139] ! » Embarrassé, le prêtre essaie d'un exorcisme — rite dont il use très rarement. Il faut très peu de temps pour que M^me^ Gonzalès retrouve son calme ; elle demande aux gens accourus de s'écarter pour qu'elle puisse continuer son entretien… Il n'y a plus de maladie, et, à la première occasion, elle vient au bourg, avec son bébé, saluer le prêtre, rayonnante et joyeuse.

Devant ces barrières sociopsychologiques, la réitération des entretiens et leur durée se révélèrent une nécessité. Il fallait à la plupart des sujets de 3 à 5 entretiens pour se sentir à l'aise et parler librement de leurs loas ; d'autres

devaient venir 9 ou 10 fois. Certains, malgré leurs efforts apparents, n'arrivaient pas au bout de leurs peines. Chaque entretien durait une demi-heure en moyenne, ce qui suppose des maximums de deux et trois heures, avec une moyenne générale de 4 entretiens. Du côté du sujet, il y avait ainsi le plus souvent une énorme charge émotive à défouler et les « résistances » ne manquaient pas ; du côté de l'enquêteur, les normes étaient des plus strictes : tant qu'il n'y avait pas de concordance interne, à chaque reprise, dans le témoignage d'un sujet, contrôlée par des questions croisées, et de concordance externe, par alignement sur les témoignages des autres membres de la famille, la fidélité de la série d'entretiens n'était pas admise. Il y eut 2 500 candidats « adultes » (personnes au-dessus de 16 ans) à Vallange, 6 000 à Savane-Zombi. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, que l'enquête, menée par une équipe itinérante de quatre ou cinq membres, armée d'un carnet de notes, se déplaçant de poste en poste — une vingtaine au total pour chaque commune — ait dû consacrer une année entière à chaque territoire.

COEFFICIENT DE SÉCURITÉ DES INTERVIEWS

Nous avons évité, dans notre recherche, le fétichisme des techniques. Nous avons simplifié notre plan d'enquête initial, plus complexe. En face d'une foule de quelque 9 000 sujets, il apparut rapidement indispensable de nous borner à l'essentiel : la déclaration des Héritages, assortie de quelques explications. Les enquêteurs, de ce fait, voyaient leur tâche allégée : il suffisait de s'armer de patience et de compréhension, de ne pas ménager sa peine et son temps. Les qualifications que les observateurs possédaient étaient satisfaisantes à ce stade : maniement de la variété socioculturelle de l'idiome local, le « gros » créole rural, connaissance de la composition des diverses familles, réserve de principe devant une force de dissimulation reconnue dans la masse des sujets, ténacité devant l'inhibition, honnêteté enfin.

En conséquence, croyons-nous, la recherche se déroulait avec un maximum de sécurité. Nous ferons néanmoins une distinction entre les Héritages et les commentaires. Tout d'abord, en raison de nos précautions méthodologiques, les Héritages semblent les plus crédibles. Rappelons qu'ils étaient réédités par cœur, à compter de la deuxième séance, par

chaque sujet, entendu isolément, même dans les cas très rares, où l'intéressé, alphabétisé, tenait en main une liste écrite. Chaque membre de la famille concernée devait recouper les déclarations de sa parenté. On comprend qu'un individu ne devait ni se dédire lui-même d'un entretien à l'autre ni contredire son clan. Aussi bien avons-nous écarté toute déposition non conforme, effectuant une sélection sévère, particulièrement accusée à Savane-Zombi. Voilà pour les *critères externes.*

La *critique interne* corroborait grosso modo ces derniers, en surveillant les ordres de grandeur qu'on pouvait logiquement attendre. Il était très vraisemblable que les loas les plus connus par la littérature ethnographique antérieure se révèlent le plus souvent. Il était prévisible que d'autres loas, inconnus ou moins connus, apparussent dans une proportion moindre. Ces deux faits se vérifièrent spontanément. Enfin, comme on pouvait s'y attendre encore, les loas dangereux totalisèrent moins de citations que les Rada, dans les deux communes.

Examinons brièvement le cas des loas inédits d'origine africaine, en général plus importants que les créoles aux yeux du peuple. Inédits de deux façons : accidentellement, par la forme sous laquelle le sujet les présente, absolument, du fait qu'ils sont attestés pour la première fois dans la littérature du Vaudou. Dans le premier cas, nous avons sous les yeux des formes comme A-bossou, A-legba, A-vélékété, O-kossi, etc. ; il se trouve qu'il s'agit là de préfixes nominaux fon archaïques affectant des formes plus modernes : Bossou, Legba, etc. Nos gens ne les ont pas inventés, mais maintenus dans une tradition qui s'estompe en Haïti comme au Dahomey. Qui plus est — dans le deuxième cas — maintes divinités, dont les érudits ne soupçonnaient même pas l'existence en Haïti, sont attestées par les sujets de l'enquête et correspondent, en effet, à des panthéons africains comme celui dressé par Merlo[140] ou connus par ailleurs (ainsi en va-t-il du fameux Mercure yorouba et afro-brésilien, retrouvé par nous : Eshou). Enfin, il est strictement inconcevable que des loas inconnus jusqu'ici, reprenant, par métonymie, les noms d'ethnies ou de toponymes africains connus seulement de quelques spécialistes (ethnologues, linguistes, géographes) aient été forgés par d'humbles paysans illettrés. De telles séries de coïncidences ne sont pas fortuites. Ajoutons que de multiples détails, qu'il serait facile de glaner par ailleurs dans l'exposé, renforcent encore la fiabilité qui découle des points que nous venons de tester.

Il est possible maintenant que les commentaires, explications, histoires individuelles, etc., produits avec les Héritages, n'aient pas le même degré de véracité que les Héritages proprement dits. L'information fournie est certes vraisemblable[141] même au niveau individuel : dans une certaine mesure, au moins, la sincérité incluse dans les Héritages doit se retrouver dans les commentaires. Par mesure de précaution cependant, nous préférons placer la véracité foncière de ces derniers au niveau plus général de l'ensemble étudié, quand ils sont recoupés par de multiples autres de la même espèce. Dans cette perspective, si l'un des sujets nous entretient par exemple de Gardes du feu, nous admettons le fait comme réel au vu de l'accumulation de dépositions identiques faites par d'autres sujets. Mais nous mettons entre parenthèses l'attitude personnelle que le sujet prétend avoir avec lesdits Gardes.

En définitive, nous attribuons fermement l'Héritage aux individus qui s'en réclament. Nous ne préjugeons pas de l'implication effective des individus dans le détail des faits qu'ils s'imputent par ailleurs, mais nous la soumettons aux recoupements procurés par la masse. De ce fait, le poids statistique confère à l'hypothèse de ces faits une forte probabilité au niveau de la population, une probabilité suffisante au niveau de l'individu : c'est le groupe, du reste, que nous visons.

CHAPITRE XI

LES HÉRITAGES

Venons-en tout de suite aux matériaux recueillis par l'enquête.

Ils sont constitués essentiellement par les Héritages sacrés, documents de base, mines d'où nos autres informations sont extraites pour subir un traitement.

Dans ce chapitre nous nous limiterons aux Héritages bruts, avec les *histoires de vie* qui en découlent, racontées par les sujets.

Les trois chapitres suivants en traiteront de façon industrielle — je veux dire scientifique — le minerai. Ils en exposeront, en vitrine, les produits finis.

On sait déjà que l'Héritage sacré est le groupe mystique de loas, protecteurs traditionnels légués à une grande famille, qui se doit de l'honorer. Le clan en transmet pieusement la formule et le dépôt à ses enfants.

Puisque ces Héritages étaient de règle dans les lignages de l'ancien Dahomey, d'où les premiers esclaves de Saint-Domingue étaient en bonne partie originaires, ils devaient bien exister en Haïti. Des chercheurs américains comme Parsons et Herskovits l'avaient bien pressenti, comme en fait foi la brève demi-douzaine de lignes qu'ils consacrent chacun à la question[142]. Mais, en dépit de l'attente passionnée des observateurs, ils demeuraient toujours cachés derrière le mur de silence dressé par les intéressés, sans que leur existence soit vraiment touchée du doigt, sans qu'une seule de leurs formules soit jamais découverte.

On trouvera maintenant ci-dessous dix spécimens d'Héritages, prélevés sur des centaines. Ils sont les témoins de cette institution, jadis vivante, qui est le « la-cour » (lakou), communauté patriarcale de résidence et de terres. A l'heure actuelle, ce clan familial de parents au 2^{e} et 3^{e} degré, a éclaté, après la division des terres. Les Héritages prennent alors figure de survivances[143] : dispersés et appauvris, les membres de la grande famille,

établis ici et là en familles restreintes au ménage : père, mère et enfants, se posent des questions angoissantes sur leur maintien.

Voici maintenant, pris au hasard parmi ceux finalement jugés exacts, dix Héritages, cinq de l'enquête de Vallange et cinq de l'enquête de Savane-Zombi. Nous les avons fait suivre des traits essentiels fournis par les réponses et commentaires des sujets.

LES HÉRITAGES DE VALLANGE

HÉRITAGE N° 1

Georges LAVILlUS

Rada :	Erzulie-doba, * Erzulie-gouétô, Léba-guinée, Léba-kinguéné, Léba-kossi, Léba-ossangne, Léba-vadra, Mambo, Mambo-siouani, Ogou-balindjo, Pierre-dambara, Tit-Pierre, Tit-Pierre oualo.
Pétro :	Andoko (loa acheté), Léba-calfour, Léba saloperie, Léba-sangnant, Linglessou-bassin-sang, Taureau-garde-parc.
Congo :	Gros Roche, Limba zahou, Mambo yéroi.
Rada :	Giagome-tonnerre, Marassa, Pierre-dambara, * Tit-Pierre.

Dans chaque catégorie, les différents loas sont classés par ordre alphabétique. Ceux du lignage paternel figurent à la section supérieure du tableau, ceux du lignage maternel à la section inférieure ; l'astérisque devant un nom de loa y indique respectivement le(s) maître(s) -tête du père ou de la mère, toutes dispositions valables pour tous les tableaux.

Ici, du côté paternel, 14 loas viennent de l'arrière-grand-père, 3 du grand-père, 5 de la grand-mère. Du côté maternel, tous les loas viennent de la grand-mère.

Georges est âgé de trente ans. Il est marié. Depuis son mariage cependant, Georges a passé par bien des tribulations. C'est ce qui fait qu'il a fréquenté assidûment les bokô. Sa femme a contracté une maladie qui la

faisait ressembler à un zombi. Le bokô A. a donné une bouteille de frictions. Dans la même circonstance, le bokô B. l'a envoyé faire un service de cinq poules, d'un cochon et d'une chèvre aux loas de son Héritage. Ensuite, le bokô C. a entrepris une divination sur le cas, à l'aide d'un panier sur lequel il a passé une clé. Il a prescrit des infusions de racines. Un soir, il a emmené la femme au cimetière et l'a recouverte d'un drap blanc, en face du calvaire, demeure de Baron, dieu de la mort, pour qu'elle ressuscite à une nouvelle vie. Le bokô D. — frère de notre jeune homme — a déclaré que les loas étaient cause de la maladie : c'était bien une maladie *surnaturelle.* Le bokô E. lui dit de s'occuper de Maîtresse Erzulie, loa de l'Héritage : ses affaires n'en iraient que mieux.

Un étranger, le bokô F., lui enjoignit de prendre des précautions pour que les gens ne lui causent pas de mal. Il lui donna une petite graine à garder en poche, lui fit acheter un coq « zinga », gris cendre et blanc, fit des simagrées (*sic*) avec l'animal, le passa sur Georges avant de le lâcher dans la cour, enfin prit les mesures de son client avec une ficelle. C'était ce même bokô, du reste, qui, naguère, avait donné une bouteille à planter devant le seuil de la porte, chez le jeune homme, pour que le mariage se fît. Après le mariage, la bouteille fut jetée à la mer : « Tout ce qui est planté pousse », dit sentencieusement Georges ; en d'autres termes : débarrassons-nous de cette bouteille magique, susceptible, si on la conserve là, de prolonger ses effets et de causer cette fois du désagrément.

La femme de Georges était toujours malade. Il s'en alla alors consulter un houngan de très grande renommée, le bokô G. M^{me} Lavilius resta plusieurs mois en traitement chez lui. G. prit un jour un cadenas et le ferma : ce geste signifiait que l'âme de la malade était mise à l'abri. Un neuvième bokô, H., traita à son tour la personne, toujours malade. A son avis, le mal venait de la famille de la femme… Au total, douze bokô furent consultés, sans grand résultat.

Et cependant Georges avait de grandes protections : MAMBO et ERZULIE. Adolescent, sa maman l'avait emmené chez un cousin, houngan bien établi, qui « travaillait » avec le concours de Maître TONNERRE : — J'étais devenu muet. Le cousin a déclaré que c'était Maîtresse Mambo qui m'aimait et qui m'avait fait cela. Il m'a fait asseoir dans le fauteuil du loa et m'a frictionné à l'essence de rose, parfum préféré de Mambo. J'ai senti alors que j'étais « engagé » avec elle. Je voulais me marier avec elle et sa compagne Erzulie. J'ai fait dans la suite un plat

« sec » à son intention, sans effusion de sang. Elles vinrent toutes deux à mon appel, avec d'autres loas. J'ai acheté une cuvette, une savonnette, de la poudre, une lotion, deux foulards — un pour chaque déesse — une robe et un jupon ; j'ai confié le tout à ma tante. Chaque jour, je les voyais : Mambo, une femme rouge, Erzulie, une femme jaune (une Blanche et une mulâtresse)… Ma tante m'a demandé si j'allais compléter mes achats. J'ai demandé du tissu pour le mettre aux mains d'une couturière. A présent, j'ai abandonné mon projet. Papa, lui aussi, avait Erzulie comme maître-tête : elle ne le faisait pas danser (elle ne le possédait pas), mais il lui offrait des plats de nourriture. »

Qui sait si Erzulie et Mambo ne sont pas jalouses de M^me^ Lavilius ?

HÉRITAGE N° 2

Voyance MÉRIDAT	
Rada :	Agaou, *Danhi, Erzulie, Legba L'Afrique Guinée, Linglessou, Mambo, Mouché Pierre, *Ogou, Tit-Pierre.
Pétro :	Legba-sangnant, *Similor, Taureau.
Rada :	Agarou, Erzulie, Legba-guinée, Linglessou, Mambo, *Mouché Pierre.

Voyance, âgé de quarante ans, est marié. Il indique que, du côté paternel, dix loas viennent du grand-père. Nous lui laissons la parole.

« Papa était bokô. Les mystères venaient de ses aïeux : ils étaient sortis d'eux pour venir dans sa tête. DANHI lui servait pour le traitement des gens. C'est un loa posé : il ne demande pas de répandre le sang, il désire un café simple et des feuilles de « bois-chandelle[144] ». C'est lui que j'aimais le plus, puisque c'est le loa de papa. Il me donnait la main[145] et me frictionnait le jour de Noël. OGOU aussi venait, froidement, en tristesse : c'est un loa qui marche doucement[146]. Au contraire, SIMILOR est un loa casseur et brutal… Ce sont là les trois maîtres-tête de papa.

Mon enfant est mort, il y a deux ans, chez un autre bokô. Papa m'a donné une chandelle à suspendre au faîte de ma maison ; il m'a déclaré que c'est Linglessou, du lignage de ma femme, qui a tué ce petit. Ma femme a fait deux services aux loas, l'un pour son lignage maternel, l'autre pour son

lignage paternel. Les deux comportaient un cochon noir à pieds blancs, une poule « boulée » (noire avec une couleur quelconque), un coq jaune et une poule noire.

Papa a fait un service pour son compte. On m'a fait appeler. J'ai envoyé une bouteille cachetée, deux ou trois pains, du gâteau.

Maman a fait un service franc, rada ; pour Legba : une poule noire, pour Agaou : une poule « zinga », pour Ogou : un coq gris, pour Mouché Pierre : un coq « boulé », rouge avec des plumes noires, pour Tit-Pierre : une poule rouge, pour Erzulie : une poule « peinte » bigarrée, pour Maîtresse Mambo : une poule blanche. Elle a fait le manger brassé de l'Afrique.

Papa avait fait son sacrifice pour les mêmes loas ; il avait ajouté un coq gris pour Similor, une poule « cayette » noire, au plumage retroussé, pour Legba L'Afrique Guinée, du café pour Danhi, et une chèvre encore pour ses deux Legba, le premier nommé et Legba sangnant. Il a fait, à part, un service pour Linglessou, et maman aussi, de son côté.

Quand j'étais encore jeune homme, j'ai chanté pendant mon sommeil. Papa a dit que c'était un loa qui avait passé sur moi.

Les loas marchent de génération en génération. Lorsque votre père meurt, c'est pour vous qu'ils restent. »

NÉCILIA, sœur de voyance

Nécilia vit dans le plaçage, sorte de mariage coutumier. Elle confirme les dires de son frère, donne le même Héritage familial. Elle n'avait que six ans à la mort de sa mère et a été élevée chez une catholique éprouvée, à la ville. Elle déclare :

— Je n'ai jamais assisté aux affaires de loas. Papa m'a envoyé un cordon pour que je le mette sur moi : je l'ai jeté dans les cabinets… Quand papa faisait un sacrifice aux loas, il avait l'habitude de m'envoyer de la viande crue.

Après l'avoir cuite et goûtée, je la donnais à mes compagnes, parce que je ne mange pas de viande… Un jour — j'étais malade — papa a voulu que je fasse un plat : c'est Similor qui l'avait demandé. Je suis plutôt entrée chez les protestants, où j'ai fait de quinze à vingt-deux jours.

Je suis allée cependant une fois chez le houngan pour mon enfant qui était malade. Il m'a dit que je devais acheter une petite chaîne de cou, de

l’encens, de l’assa-fœtida pour le petit, de façon qu’il puisse s’en occuper. Je n’ai rien acheté.

Je fais une libation d’eau quand je vais en voyage, je jette une petite goutte de café à terre, chaque fois que je fais du café : question d’habitude.

HÉRITAGE N° 3

Émile VOLCY

Rada : Agaou, Atiassou, Erzulie, Laoué, Legba, Linglessou, Mambo, Silibo.

Congo : Simbi.

Rada : *Ableron, *Badère, Dambara, *Dame Ténaïse, Erzulie, Julagome, Léba, Linglessou.

Pétro : Mam’zelle Sanite, Papa Fatras.

Congo : *Gougoune.

Marié, âgé de cinquante-cinq ans, E. Volcy est, pour son milieu, un homme instruit. Propriétaire de nombreux marais salants, en bordure de mer, il est considéré comme riche. « Pourtant, ma femme se trouva malade, faute d’argent et de soins. Je ne voulais pas demander secours à sa famille. Mes parents me dirent : « Il faut que tu te débrouilles. » J’allais trouver un type aux habits déchirés, nu-pieds [un bokô]. Je mis deux gourdes à terre dans le plateau des offrandes. Il me donna une chandelle et… je lui tournai le dos… Avant mon mariage déjà, par pitié pour elle, j’avais été chez un bokô à son sujet pour soigner une espèce de maladie de nerfs qu’elle avait. Une autre fois encore, j’ai été chez le Boss N., mais celui-ci est un homme « tout simple[147] ». Je ne suis pas entiché des bokô : ils mentent la plupart du temps.

Papa n’avait pas de maître-tête ; maman en a cinq Elle m’a dit que son arrière-grand-mère, Orancine, était allée faire un séjour sous l’eau et qu’elle s’en était retournée avec un mortier, un bâton et une pierre.

Cette pierre est merveilleuse : à chaque enfant qui naît dans la famille, elle *fait* aussi un petit caillou[148].

Maman n’avait pas l’habitude de boire du tafia, mais, quand elle a ses loas, elle boit pendant quinze jours.

Quant à moi, j’ai adopté les loas de maman. J’assiste aux sacrifices des loas. J’y mange, j’y bois des « grogs » : c’est le divertissement que j’envisage surtout. Je bats le tambour, je participe beaucoup. Finalement, j’ai confiance dans les loas. »

HÉRITAGE N° 4

Tirésias BELOTTE	
Rada :	Agoué, Atiassou, Badère, Bossou, Erzulie-fréda-danhomé, Legba, Linglessou, Loko, Mouché Pierre, Ogou-fer, Papa Lissa.
Pétro :	Calfour, Jean-zinga, Legba-pied-cassé, Tit-Jean pétro.
Congo :	*Aminan, Mondongue.
Guédé :	Baron-Cimetière, Brave.
Rada :	Agoué, Atiassou, Azaka, * Badère, Bossou-trois-cornes, Erzulie danhomé, Legba, Loko, Ogou-ferraille, Papa Lissa.
Pétro :	Linglessou-bassin-sang, Lucifer, Marinette-pied-chèche.
Congo :	Aminan, Codio-sang, Loumandia.
Guédé :	Baron, Brave.

Marié, Tirésias a trente-cinq ans ; son maître-tête personnel est Aminan, comme son père. « Papa est marié avec Erzulie, mais c’est Aminan qui est son maître-tête. Aminan et Codio-sang, c’est le même loa : c’est du sang qu’il boit, le sang de toute sortes de bêtes, et il demande du sang de chrétien.

Maman est tombée un jour dans la rivière ; c’est Maman d’l’eau qui la réclamait : c’est elle qui est Maman Loumandia ; on a acheté des affaires toutes neuves, toutes de couleur blanche.

On a repris les loas qu’avait grand-père. C’est Aminan qui avait fait des signaux. Mes parents lui ont fait une réception. C’est lui mon maître-tête depuis que je l’ai reçu « sous un drap ». C’est lui qui m’a baptisé, c’est lui qui m’a communié. Depuis cette cérémonie de la reprise des loas, Aminan ne m’a jamais plus possédé. Il y a six ans depuis que les loas m’ont lâché. Je ne m’occupe plus jamais d’affaire de loas.

Jadis, mes parents donnaient une chèvre noire à Baron-Cimetière, un coq blanc à Loko ainsi qu'à Papa Lissa, un cochon rouge à Linglessou ainsi qu'à Bossou, un coq rouge à Ogou-fer, un coq rouge encore mais à gorge noire à Atiassou, une poule grise à Badère, un coq noir à Legba-pied-cassé, une poule blanche à Agoué, des testicules crus de chien à Mondongue, une chèvre tricolore avec un cochon à Tit-Jean-pétro, du riz au lait enfin à Erzulie-fréda. »

On nous permettra d'intervenir et d'attirer l'attention sur deux loas protecteurs de Tirésias : Loumandia et Lissa.

Le premier passe pour avoir été le maître-tête du sanguinaire empereur d'Haïti, Dessalines (1758-1806), en même temps que Pierre-bassiko, loa amateur de tafia, protecteur des « guildives » ou distilleries de jus de canne à sucre, tous deux Congo.

Le second, Lissa ou Papa Lissa, est d'un point de vue historique comme ethnologique, un loa remarquable. Il est répertorié au Dahomey comme un vodou mâle, symbolisé par le Soleil[149], associé à Mawou, la Lune, son parèdre.

Dans le périmètre de recherche, le culte de Papa Lissa — connu encore sous le nom de Saint-Élise Danhomé ou de Mouché (Monsieur) Elissa — est rare, sans commune mesure avec celui qui était le sien au Danhomé. On en trouve quelques échos isolés dans les prénoms : Elisa, Lise, portés ici et là, en contresens, par des femmes.

Il faut voir probablement dans ce fait l'effacement des plus anciens et des plus augustes dieux primitifs d'Afrique, absorbés par le christianisme jouant comme pôle d'attraction des loas bénéfiques, avant de les oblitérer, ou encore — ce qui va dans le sens de notre hypothèse — refoulés par la prolifération actuelle de loas de tendance maléfique.

Le nom de Mawu, comme tel, a disparu. Cependant. si l'on admet que cette déesse reçoit aussi le nom de Na, principe féminin, ou Nanabloukou, il faut noter que nous trouvons ce nom très bien conservé dans les index. Une périphrase, puisée dans les Héritages, désigne aussi, selon nous, la même déesse : La-Reine Sahila, autrement dit la reine du temple Sha-Ila, à Dassa, au Dahomey yorouba.

Cette déesse est identifiée à sainte Anne, dont la fête patronale attire une foule de pèlerins, vaudouisants et catholiques, à l'église de Limonade, dans

le Nord — église pour les catholiques et sanctuaire vaudou pour les serviteurs. A quel moment sainte Anne va-t-elle prendre le pas sur Nannan-bloukou et l'oblitérer ? Il y faut du temps. Haïti constitue un laboratoire d'acculturation religieuse fonctionnant au ralenti en raison des pesanteurs sociologiques du milieu. Parallèle fort instructif : à Sainte-Anne-la-Palud, célèbre lieu de pèlerinage en Bretagne, sainte Anne — la « grand-mère des Bretons », Anna en breton — a fini par recouvrir la déesse-mère celtique Ana.

Les gens de la localité de Limonade appellent la déesse Mama Boukou, mais aussi Grand-Mère Batala ou Obatala, nom que les anciens Yorouba donnaient, en Afrique occidentale, au *Lisa* des Fon… On retrouve ainsi, par ce détour, le couple fameux, indissociable, de Mawou-Lisa.

Reste, malgré tout, comme on le verra bientôt dans les statistiques d'ensemble, que Dambala, Erzulie et les belliqueux Ogou ont supplanté en Haïti les divinités suprêmes, autrefois « maîtres absolus de la destinée de chaque être » (B. Maupoil), qui créaient et déterminaient les hommes.

HÉRITAGE N° 5

Dieujuste PIERRE	
Rada :	Agaou, Frère Linglessou, Jumeaux, Maîtresse Erzulie, Mouché Pierre, Papa Dambara, Papa Legba, Tit-Pierre.
Pétro :	*Linglessou-bassin-sang, Zandor.
Congo :	Simbi, Zandor.
Guédé :	Brave Guédé.
Rada :	Jumeaux, Linglessou, Maîtresse Erzulie, Maîtresse Z'anges, *Mouché Pierre, Papa Legba.
Pétro :	Linglessou bassin sang.
Congo :	Soussou-pannan.
Guédé :	Brave Guédé-ibo.
? :	Maître Balan.

Dieujuste a vingt-cinq ans. Son loa maître-tête est Zandor, comme il nous l'a déjà confié plus haut, au chapitre « Découvertes », en nous entretenant des nourritures préférées des loas de son clan. Le jeune homme complète maintenant ce fragment de déposition :

— Au cours des devoirs, Brave prend la poule toute vivante et la déchiquette avec les dents.

Quant à Soussou-pannan, il ne nous laisse pas garder de bêtes sur notre habitation : il les tue…

J'ai assisté à un devoir du côté maternel : une de mes sœurs accueillait Maître Balan avec un cochon gris. Elle s'est agenouillée pour laver les pattes de la bête principale et des autres bêtes : c'est elle qui était maître du devoir. Général Pierre l'a chevauchée, Maître Balan a paru aussi, ainsi que Linglessou… Ma sœur avait dépensé 250 gourdes !…

En ce qui me concerne, un ami m'a conseillé d'acheter un soda, du pain, du gâteau, du rhum pour recevoir Maîtresse Erzulie en moi. Il m'a affirmé que j'avais Maîtresse en moi, dans ma tête, et cependant je ne l'ai pas encore vue. »

Qui est maître Balan ? Il s'agit sans doute de l'un des loas honorés, avec Dambala, à la source sulfureuse de Balan, au nord de la plaine du Cul-de-Sac, mais il est difficile de lever davantage le masque.

Le redoutable Zandor — révèle Dieujuste — réclame l'immolation de chiens. Alias Tit-Jean-pied-chèche ou pied-fin — en d'autres termes Pieds blanchis ou Belles Jambes — il passe pour être l'époux de la maléfique Marinette-bois-chèche, sorcière sylvestre, pantin désarticulé, effrayante marionnette aux gestes saccadés.

LES HÉRITAGES DE SA VANE-ZOMBI

HÉRITAGE N° 1

Francilia PÉAN

Rada : Agaou-sans-sang, *Atidéa, Eglaïde, Marassa-l'Afrique, Ogou-dambala, Ogou-ferraille, Olicha-chango, Saint-Élise-Danhomé, Sainte-Élisabeth.

Pétro : Legba sangnant, M’sié Blanc, Ogou balthazar, Tantoveille.

Congo : Ibo, Limba-zahou, Tit-Kita-démembré.

? : Filagan.

Rada : Dambara, *Olicha, Tit-Badère.

Pétro : Clairmézine Clairmeil, Tit-Pierre-buveur.

Congo : Ouangol.

Agée de cinquante ans, placée, Francilia a comme maîtres-tête Églaïde avec Isabelle. Elle se souvient qu’Olicha, maître-tête de sa mère, avait indiqué un remède à celle-ci, à son intention, quand elle était enfant. C’est lui qui a été son protecteur « dans le ventre de sa mère » et au baptême catholique. Olicha demeure dans un calebassier, près d’une petite cascade ; ce qu’il mange, c’est un coq rouge et du riz blanc ; les habits de pénitence qu’il impose sont à bord rouge et à bord bleu.

« Mon loa maître-tête, cependant, c’est Isabelle. Lorsqu’il vient, on me met une ceinture à la taille, on me poudre, on m’habille. Ceci fini, on m’amène danser devant les tambours. On me dit de prendre le sang de la bête du sacrifice. Je fais une croix sur le front des enfants, je leur passe du sang sur la bouche. Je prends du maïs grillé, je le trempe dans le sang : j’en mets dans la bouche des enfants.

Je n’ai été qu’une seule fois chez le bokô Z. Chaque jour, aux fêtes de Noël, c’est deux bœufs qu’il tue. J’ai peigné la chèvre, je l’ai habillée avec des habits rouge et bleu et je l’ai chevauchée. »

Le nom même des loas Olicha et Olicha chango du clan est à rapprocher de l’appellation générique des anciens dieux yorouba, en l’honneur au Nigeria comme au Brésil, les *orisha*[150].

HÉRITAGE N° 2

Philancia DESROSIER

Rada : Bossou-trois-cornes, *Maîtresse Erzulie, Marassa L’Afrique Guinée.

Pétro : Erzulie-dent-grigné, Erzulie-gé-rouge, Erzulie-gé-verti,

Erzulie-macafé, *Mystère Blanc, Taureau trois-graines, Tit-Jean.

Congo : *Bakossou-miroir, Simbi-ouandézo.

Rada : Adiassou, Jumeaux, Legba-ba, Marassa, Ogou-balindjo, Olicha, *Saint-Jacques.

Pétro : Legba-grand-chemin, Zine.

Congo : Maître Grandbois

Guédé : Baron-Samedi, Guédé-ibo, Brave.

Agée de quarante ans, Philancia est placée. Son père a trois maîtres-tête. Il danse des loas aussi disparates que Maîtresse Erzulie, déesse de l'amour, Bakossoumiroir et Mystère Blanc — ces deux derniers d'inquiétante réputation. L'effectif de ses Pétro atteint sept unités.

La mère a comme maître-tête Saint-Jacques, chef de la famille des Ogou, dieux du fer et de la guerre. C'est lui qui a veillé sur Philancia, quand elle était encore dans le sein de sa mère. Au reste, Ogou-ferraille, autre vedette des Ogou, recherche notre sujet comme petite amie, mais Philancia se déclare trop misérable pour l'adopter.

Erzulie, la Vénus, coexiste avec d'autres Erzulies, ses répliques négatives : Erzulie qui grince des dents, Erzulie au rictus[151], Erzulie aux yeux rouges, injectés de sang, particulièrement redoutée, etc.

HÉRITAGE N° 3

Azili BAYAS

Rada : Bossou-trois-cornes, Délahi-gros-tétés, Erzulie-fréda, Erzulie-gé-bleu, *Ogou-badagri, Ogou-balindjo, *Saint-Jean-Baptiste.

Pétro : *Brigade, Erzulie-dent-grigné, Erzulie-gé-rouge, *Grande Délahi, *Linglessou-bassin-sang, *Ogou-crasé-z'os, *Tit-Jean-pétro, *Tit-Jean-pied-chèche.

Congo *:* Boumba, Grand Gol, Tit-Jean-limba, *Tit-Kita-démembré.

? *:* Maître Foudre.

Rada : Dambala-ogou, Maman Jumeaux, Marassa-créole, Ogou-balindjo, Ogou batala, *Ogou-ferraille, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre-ouvri-la-porte, Sept femmes z'anges.

Pétro : Clairmézine Clairmeil.

Congo : Congo-la-source, Congo-savane, Simbi-achadé.

Agée de soixante ans, Azili n'est ni placée ni mariée. Elle totalise huit maîtres-tête personnels : Boumba, Loa Pétro, Ogou-badagri, Ogou-batala, Ogou-ferraille Ossange, Ouangol, Tit-Jean !

Elle a fait sa première communion. Le jour où elle a communié, elle a été obligée d'offrir à l'un des huit maîtres-tête, Ouangol, du riz et des haricots rouges : « Cela signifiait que c'est pour lui que je communiais. » Ensuite, elle s'est mise en ménage avec un homme. Maintenant, elle vit seule.

Son père était bokô. Il lui a légué, de son côté, un Héritage extrêmement chargé en Congo et Pétro : sur 20 loas, ceux-ci sont 12. De plus, après lui avoir conféré le grade de kanzo, il lui a donné quatre Gardes, qui ne sont pas inclus dans l'Héritage, à savoir : Anminan, Garde Baron, Garde Carrefour et Garde Cimetière.

Feu son père, le bokô, avait neuf maîtres-tête. Cette dévotion ne lui a pas tellement réussi. Les loas étaient trop turbulents, trop exigeants. Excédé, il finit par établir l'un d'entre eux, Délahi, dans une cascade, avec tous les autres loas ; il entoura leur résidence d'une barrière symbolique, pour qu'ils ne sortent pas.

Azili a éprouvé, au cours de sa vie, la même déception. Les traits sinistres, elle en parle avec véhémence :

— Quant à moi, ce n'est qu'un seul refrain que je chante, hochet à la main : les loas ne m'ont jamais laissé m'établir nulle part ! J'ai bien fait sept endroits avant de venir ici, dans ma nouvelle maison ! »

Enchaînons sur la déposition de cette malheureuse fille errante avec une remarque sur Délahi-gros-tétés — à la poitrine opulente. Déesse du clan, elle se révèle une copie créole d'Erzulie (l'ancienne Azili des Fon) — toutes deux honorées ici ensemble dans une source. Il est possible que des esclaves domestiques aient aperçu, dans la résidence des colons français, certaines estampes où figurait Adélaïde, fille aînée de Louis XV,

avec un décolleté généreux. Un premier écuyer de M^me^ Adélaïde, le comte de Chabannes, était du reste venu à Saint-Domingue, où il mourut (à Petit-Goave, en septembre 1780). Sous Louis XVI enfin, Adélaïde et ses trois sœurs étaient encore bien connues sous le nom de « Mesdames tantes ».

On peut rapprocher de ce cas celui de Dame Ténaïse. Autre figure fréquente, dont on peut relever un exemple dans le troisième Héritage de Vallange, elle dérive sans doute, par un processus analogue, d'Aténaïs de Montespan, célèbre par sa liaison avec le roi Louis XIV et sa pratique de la magie. Au demeurant, une princesse haïtienne, la fille du roi Christophe, portait ce joli prénom.

HÉRITAGE N° 4

Rosélide SAINT-PHANORD

Rada : Erzulie-fréda, Maître Ogou, Ogou-ferraille, Olicha-chango, Ossange, *Zulie l'Afrique.

Congo : Ibo.

Rada : Agassou, *Agoué-royo, Atibon-Legba, Bossou-trois-cornes, Dambala-ouédo, Erzulie, L'Afrique Guinée, Legba-ba, Loko-danhomé, Maman Marassa, Marassa, Ogou-balindjo, Ossange, Saint-Jean-Baptiste.

Pétro : Grande Erzulie, Linglessou-bassin-sang, Tit-Jean-pétro.

Congo : Congo-guinée, Ibo, Limba-zarou, Simbi-ouan-dézo, Tit-Kita démembré.

Guédé : Guédé-nibo.

Placée, âgée de quarante-cinq ans, Rosélide n'a plus ses parents. Sa mère est morte lorsqu'elle avait à peine douze ans. C'est alors sa marraine qui l'a élevée.

En grandissant, elle a reçu des signaux d'Ogou-balindjo ; elle fut d'abord bien embarrassée, car son père était mort à son tour et elle ne savait pas où celui-ci servait le dieu : elle n'avait pas été élevée par lui.

Elle est décidée à « rejeter ». Ogou-balindjo lui a demandé un coq et un foulard rouges : elle a fait ces achats, mais en a fait cadeau à des gens. Ogou-balindjo ne sera plus son maître-tête.

Elle indique avec précision les résidences de ses loas : *dans sa case* (Erzulie, Ogou, Zulie L'Afrique ; L'Afrique Guinée, Ogou-balindjo, Marassa dans leurs cruches spéciales), dans *les arbres sacrés* (Ibo : quénépier[152], Ogou-ferraille et Ossange : palmier ; Atibon-Legba : palmier, ainsi qu'Erzulie, Guédé-nibo : « orme », Legba-ba : médecinier, Limba-zarou : manguier, Loko-danhomé : deuxième « orme », Maman Marassa : palmier, Saint-Jean-Baptiste : « bois-de-chêne[153] », Simbi-ouandézo : manguier), *dans les sources* (Grande Erzulie, Ibo, Loko-danhomé), *dans l'eau* de la rivière (Olicha-chango ; Agassou), *dans la mer* (Agoué-royo). Congo-guinée bénéficie d'une case à lui.

Il y a peu de temps, sur sa demande, Bossou-trois-cornes, Tit-Jean-pétro et Tit-Kita-démembré ont été enchaînés à une *croix* par les soins d'un bokô. Les croix, ainsi que les poteaux, plantés isolément dans la cour d'une habitation, jouent de cette façon le rôle de modérateurs[154].

HÉRITAGE N° 5

Pierrélus JOSEPH

Rada :	Bossou-trois-cornes, Erzulie-fréda-danhomé, L'Afrique, Legba-ba, Legba-bitation, Ogou-batala, *Ogou-ferraille, Pierre-batala, Pierre-dambara, Saint-Jacques Majeur, Saint-Pierre.
Pétro :	Erzulie-gé-rouge, Legba-calfour, Legba-grand-chemin, Tit-Jean-pétro, Tit-Jean-pied-chèche.
Congo :	Soussou-pandan, Tit-Kita-démembré.
Guédé :	Baron-Cimetière, Baron-Samedi, Guédé-nibo, Serclé-quitté.
Rada :	Dossou-dossa, L'Afrique Guinée, Marassa, Vierge de Grâce.
Congo :	*Tit-Kita-démembré.

Agé de quarante-cinq ans, Pierrélus est marié. Il a comme maîtres-tête Dambala-ouédo et L'Afrique Guinée.

Son père est Haïtien, mais vivait, comme 30 000 de ses compatriotes, en République dominicaine, en milieu peu favorable au Vaudou. Néanmoins, il a fait un jour un sacrifice de 7 chèvres, 7 poules, 7 canards, 7 pigeons. Il a suffisamment gardé de dévotion pour léguer à son fils l'Héritage de ses 22 loas protecteurs : 11 Rada, d'un côté, 11 non-Rada de l'autre : 5 Pétro, 2 Congo, 4 Guédé.

Quant à sa mère, de souche haïtienne, mais citoyenne dominicaine par sa naissance en Dominicanie, elle ne servait que 5 loas, dont deux liés aux jumeaux qu'elle a mis au monde : Dossou-dossa et Marassa. Elle n'a fait présider aucune déité ni à la gestation ni à la naissance, au baptême et aux soins de Pierrélus, au début de sa vie, comme il est habituel en milieu vaudouisant fervent. Elle avait la Vierge de Grâce parmi ses loas protecteurs : certains Dominicains, comme d'ailleurs certains Haïtiens frontaliers, servent cette Vierge un peu à la manière d'un loa et lui offrent des repas de porc et d'autres animaux ou, mieux encore, des fêtes qui durent huit jours.

Du reste, la mère considérait-elle pleinement ses loas au sens où l'entendent les Haïtiens ? C'est douteux en tout cas pour la Vierge de Grâce, honorée par les catholiques, au sanctuaire d'Higuey, dans la province de la Altagracia, sous le vocable de Notre-Dame d'Altagrâce. Un voyageur, Aubin, remarque en effet, d'une manière générale, des Dominicains par rapport aux Haïtiens : « Ils en ignorent le fétichisme ; leurs superstitions se bornent à la science des plantes et à la crainte des esprits. Ils redoutent particulièrement les morts et cherchent à les concilier, en faisant, au pied des calvaires, des amoncellements de roches. Pour les besoins de chaque jour, le prêtre (catholique) leur apparaît comme suffisamment efficace. Dans les cas graves, ils recourent aux pèlerinages de Bayaguana et de Higuey, où ils apportent à la Sainte Vierge les prémices des fruits et la dîme du bétail. […] En Dominicanie, on n'entend jamais battre le tambour[155]. »

Devenu adulte, marié, Pierrélus vint s'installer en Haïti, en sautant la frontière. Il s'aperçut vite alors que sa constellation personnelle de loas protecteurs, héritée de ses parents, avait un potentiel trop faible. Du côté paternel, pourtant, elle comprenait autant de Pétro-Congo-Guédé que de Rada, mais il fallait la réactiver. Il arrivait en effet dans une région d'habitat très dispersé où les gens, de façon à protéger leur isolement, avaient adopté

et servaient une foule de loas pétro, en général très redoutables. Il se trouvait pris dans un processus d'interaction sociale et de réactions en chaîne :

— Lorsque je suis venu en Haïti, lorsque j'ai vu comment le pays d'Haïti marchait, je me suis vu obligé d'acheter un loa. »

Pour sa sécurité, en effet, en face des menaces diffuses de son nouvel entourage, l'émigré fit un long chemin pour aller trouver un houngan célèbre de l'Artibonite. Il acheta un très « gros » loa, Dambala-ouédo, comme protecteur tout spécial de lui-même, de sa femme et de ses enfants.

A son retour, il installa le nouveau loa dans un « orme ». Il le servait en même temps qu'Ogou-batala qui « marchait », c'est-à-dire allait de pair, avec lui. Cet Ogou avait comme reposoir un figuier blanc et un pied d'acajou, qui appartenaient à la famille. On lui offrait des grains, des pistaches de terre, du maïs grillé. Il n'exigeait pas de gros sacrifices d'animaux, mais finalement, déclare notre homme, « il voulait nous manger nous aussi ».

La famille faisait également des sacrifices « marassa » en l'honneur des Jumeaux : il fallait, selon le rite, que les enfants prennent alors de la nourriture toute chaude par terre, c'est-à-dire étalée sur d'amples feuilles de bananier.

Hélas, Dambala-ouédo — en qui l'on avait placé tant d'espoir — « mangea » malgré tout deux enfants que Pierrélus lui avait confiés. Il fallait quand même s'y attendre : n'était-ce pas un loa acheté ?… « Avec l'un de mes enfants, qui était malade, raconte Pierrélus, j'ai dû passer quinze jours chez le houngan S. A minuit, il frictionnait l'enfant. C'est là que je mangeais une viande : je crois bien que c'était de la chair humaine (M' mangé yon viande, m' bien couè cé moune). »

Donnons maintenant, pour ce dernier spécimen d'Héritage, un bref commentaire de cette histoire de vie. Pierrélus a été élevé en Dominicanie, en dehors du réseau social tissé par la religion du Vaudou : les Dominicains y semblent assez imperméables. Son père n'était plus en Haïti, sur la terre de ses ancêtres, et sa mère était Dominicaine. Mais, arrivé en Haïti, dans un milieu dominé par la dynamique du Vaudou, il s'est senti acculé, malgré qu'il en eût, à de graves décisions.

Il reprit d'abord la dévotion aux loas de son père et de sa mère, comme en témoignent les sacrifices qu'il offre et les reposoirs qu'il établit (arbres fruitiers qu'il est défendu de récolter, autres bois, source). Il se résolut

ensuite à une périlleuse démarche : aller acheter, bien loin, pour sa sauvegarde et celle de sa famille, un grand loa protecteur, dont le service est onéreux.

Les résultats ont été décevants : lui-même a été maltraité par un loa (il en porte la cicatrice), sa famille a été tracassée, deux de ses enfants sont morts, en dépit des soins du houngan pendant leur maladie.

Devant ce bilan d'échec, le sujet cherche une voie de dégagement. Il se retourne contre ses loas et livre leurs noms, autrement dit il les « met à terre ». Sa sincérité est grande ; il lui a fallu, malgré tout, s'y reprendre à quatre fois pour donner le nom de tous ses loas. Après coup, il se sent soulagé, homme libre, mais croit encore à l'existence de ses loas, si ce n'est à leur emprise sur lui.

CHAPITRE XII

LES MICRO-VAUDOUS

Le lecteur, sans doute, se montrera maintenant curieux de savoir où va l'hommage *global* des vaudouisants à l'égard de leurs loas. Ont-ils de l'affection pour Dambala le fécond, nourrissent-ils un sentiment pour le belliqueux Ogou, chérissent-ils la sensuelle Erzulie ? Bon gré, mal gré, par ailleurs, honorent-ils la coterie de Baron-Samedi, génie des cimetières, les terribles Pétro, les durs Congo ? dans quelle mesure, à quel dosage ?

Pour répondre à ces questions passionnantes, et cela, pour la première fois, depuis que le Vaudou existe, sur la base d'un sondage, il faudra souffrir un peu et procéder à quelques calculs. Qu'on nous fasse confiance : l'appareil scientifique, rébarbatif mais efficace, a été mis en place. Nous ne livrons cependant que la quintessence de cet alambic, où l'amateur pourra déguster un Vaudou d'appellation contrôlée.

Après la présentation de dix Héritages que nous venons de faire, deux échantillons représentatifs d'Héritages pris au hasard vont donc nous permettre d'effectuer un pointage des classes de loas servis dans chacune des communautés de Vallange et de Savane-Zombi. Ce n'est qu'au niveau de la statistique, en effet, qu'on peut nourrir l'espoir de dégager une image valable, un spectogramme, en prenant comme repère que les Rada sont de tendance coopérative et les Pétro, Congo et Guédé de tendance inverse, individualiste, anarchique même.

L'échantillon de Vallange compte une moyenne de plus de 25 loas par famille étendue. Les Rada s'adjugent les trois quarts de cet ensemble, la faction rivale des Pétro-Congo-Guédé un peu plus du quart.

Si l'on pousse plus loin l'analyse, en suggérant quelques rapprochements avec la mythologie latine, plus connue, on arrive aux précisions suivantes.

Dans la classe des Rada, les Dan, famille jupitérienne si l'on veut avec l'olympien Dambala, font un score de 27 %, tandis qu'Erzulie, copie de

Vénus, s’attribue 19 %, et Ogou, qu’on peut assimiler à Mars ou Vulcain, 15 %. Le pourcentage de Legba, personnage modelé sur Mercure, atteint plus de 13 %. Ensuite les chiffres baissent. Linglessou-Arc-en-Ciel — fait encore 7 %, mais les Jumeaux descendent à 4 % comme la religion mère africaine, ici personnalisée L’Afrique Guinée. Les divers font la différence : Agoué, proche de Neptune, Zaka, assimilé à Saturne, Badère, qu’on peut identifier à Éole, etc.

A l’intérieur de la classe antagoniste, les Pétro font environ 48 %, les Congo 37 %, les Guédé, images de Pluton, se partageant le reste.

Pour mieux encore fixer les idées, signalons sommairement que Dan et Dambala symbolisent la fécondité et la force, Erzulie, bien sûr, l’amour érotique, Ogou la guerre ; d’autre part, Legba est, au sens archaïque, l’huissier des autres loas, Baron-Samedi et ses Guédé les passeurs du tropical Styx.

En face, à Savane-Zombi, l’échantillon révèle une moyenne comprise entre 27 et 28 loas par clan.

Chez les Rada, les Ogou-Mars se classent en tête avec près du tiers de l’ensemble pour eux tout seuls. Suivent Erzulie-Vénus avec près de 20 % et les Legba-Mercure avec 16 %. Les Jumeaux font un dixième, comme les Dan. Les divers se partagent le reste.

De leur côté, les Pétro font 45 % de leur groupe, les Congo 38 %. Le solde va aux Guédé, peu représentés ici.

Dans ce tableau, les Rada sont descendus à moins de 55 %. Le niveau de leurs rivaux, en revanche, est monté à 45 %.

Pôle du sacrifice et pôle du maléfice se partagent donc le champ « magnétique vaudou. Les serviteurs font très bien le départ entre les pratiques qu’ils nomment « simples » et celles qu’ils nomment « magie », c’est-à-dire rattachées à la magie noire. Leur religion elle-même, ils la désignent sous le nom de « L’Afrique Guinée » ou, par abréviation, « L’Afrique ». Ils ne l’appellent jamais — notons-le — Vaudou.

Le premier de ces deux termes est ethnique : il se réfère à la côte et au golfe de Guinée et renvoie, dans l’esprit de ses usagers, au peuple Arada (Rada) de l’ancien Dahomey.

Le second terme, utilisé, de l'extérieur, par les Haïtiens cultivés des villes et les étrangers — selon un usage qui s'est imposé à l'ethnographie — est, pour les serviteurs qui l'emploient, chorégraphique (ou liturgique). Il définit une variété de danse (ou de sacrifice) à l'intérieur de la religion « L'Afrique Guinée ».

Ce que l'on appelle communément « Vaudou » dans la littérature ou l'ethnographie enveloppe par conséquent trois éléments distincts : la religion de L'Afrique Guinée, la tranche de magie noire et la tranche superstitieuse, si l'on désigne comme superstitions « les croyances qui ne sont ni religieuses ni scientifiques »[156].

Les classes de loas, malgré la tendance à la confusion, due au jeu de l'osmose, restent donc traditionnellement connues, comme on le voit bien dans la répugnance des serviteurs à admettre trop de loas non rada dans leurs Héritages. Cette répugnance découle des obligations « faustiennes » des Pétro et assimilés. On a déjà signalé que le clan et l'individu conservaient un certain droit de refus à l'égard des loas qui « faisaient des signaux » pour être adoptés.

Où situer en ce cas la cote d'alerte ? En d'autres termes, combien de loas P.C.G. — abréviation retenue pour Pétro-Congo-Guédé — une communauté peut-elle introduire dans l'ensemble de ses Héritages sans courir de trop gros dangers ?

Pour éclairer le débat et introduire une image parlante pour l'Occidental, on peut comparer un Héritage vaudou — « mutatis mutandis » — à un portefeuille de titres en bourse. Les obligations, placements de « père de famille », rapportent un revenu sûr mais moyen, et qui va se dévaluant au fil des années : tels les Rada dans l'histoire haïtienne. Les actions recherchent un rendement élevé ; en contrepartie, elles comportent plus de risques : c'est le cas des P.C.G., plus payants et plus dangereux. Le dosage à réaliser est délicat ; on peut, à spéculer, s'engager de trop.

Les serviteurs des P.C.G. se trouvent donc peu ou prou « engagés », terme repris, vraisemblablement, du début de la colonie, où peinaient « des espèces d'esclaves blancs, appelés Engagés ou Trente-six mois, noms qui exprimaient l'état servile où ils étaient et sa durée »[157].

Qu'on nous comprenne bien : c'est pour se protéger que nos vaudouisants adoptent les loas congo et pétro, non sans éprouver de crainte pour eux-mêmes ; ils y recourent comme à un chien de garde méchant qui, ils l'espèrent du moins, ne se précipitera pas trop souvent sur son propre

maître. Ce sont des loas censés payants, mais qui se font également payer. Donnant donnant. Terribles pour les ennemis de leurs serviteurs, ils peuvent aussi se retourner contre leurs dévots, s'ils ne sont pas satisfaits. Bons pourvoyeurs d'argent, ils requièrent qu'on les rembourse en victimes. Voici d'ailleurs ce que dit d'un Pétro un homme circonspect :

— Le pétro Tit-Brun : c'est bien lui qui donne de l'argent. Il vous parle en rêve pour vous faire savoir où trouver de l'argent. Quant à moi, j'ai refusé, parce qu'il faut, de votre côté, que vous donniez aussi.

Ce contrat, c'est « l'engagement ».

Dans la foulée de ces considérations, essayons de donner une réponse qui ne soit pas trop imprécise à la question de la cote d'alerte posée plus haut.

A Vallange, 2 500 adultes environ se sont spontanément présentés à l'enquête (contre 6 000 environ à Savane-Zombi, pour une population plus réduite). Or, les Héritages de Vallange comportent 1/4 de P.C.G., qui incommodent une notable partie de la population ; les Héritages de Savane-Zombi en comprennent près de la moitié, qui exaspèrent, par leur virulence, la communauté.

On ne sera donc pas très éloigné de la vérité en définissant le point de saturation par un chiffre compris entre 25 et 50 % de P.C.G., dans une combinaison moyenne d'Héritage. Effectivement, à 25 %, est largement entamé le processus de délitation du roc de L'Afrique, de contamination et de déliquescence des Rada. Les P.C.G. phagocytent — si l'on préfère une autre image — le tissu rada, comme partout dans le monde la magie, avec ses abcès de superstitions et ses outrances, mine la religion.

Pas un seul des Héritages dépouillés ne comporte, exclusivement, que des Rada. Ce fait contredit les allégations des serviteurs, prodiguées aux observateurs — surtout étrangers au pays — du genre :

— M' pas servi des deux mains (Je ne sers pas des deux mains, je ne sers que de la main droite : seulement des Rada, non des Pétro).

Cette protestation est l'indice d'une mauvaise conscience et aussi d'une nostalgie réelle d'un culte pur de L'Afrique Guinée.

Comparons maintenant les observations générales faites par les vaudoulogues sur la place tenue par les différents loas dans le complexe vaudou avec celles de l'enquête. Les fréquences de loas dans les Héritages concordent bien, dans l'ensemble, avec les notations qualitatives des différents auteurs[158].

Leurs opinions rejoignent — grosso modo — les chiffres de l'enquête. Elles montrent ainsi l'unité foncière du Vaudou dans tout Haïti. Cette unité a pourtant ses limites. Il y a de nombreuses divinités locales : Linglessou compte beaucoup de serviteurs à Vallange, il est presque ignoré à Savane-Zombi. Les résidences et les offrandes des loas diffèrent sensiblement d'une communauté à une autre, et même de clan à clan dans une même communauté. Les rites ruraux, à l'intérieur d'un certain cadre fixe, sont très spontanés et participent au caractère du « happening », sans présenter la même créativité qu'à Port-au-Prince cependant, où l'imagination semble au pouvoir : ils sont plus simples. Enfin, et surtout, le vaudou d'une communauté donnée se trouve défini, dans son Héritage moyen, par les volumes respectifs de Rada et de P.C.G.

Quels sont, à présent, les caractères communs des micro-vaudous de Vallange et de Savane-Zombi ?

La moyenne des loas par Héritage y est respectivement de 25 et 28 — chiffres très voisins qui permettent de parler de constante. Signalons du reste qu'Herskovits attribue 25 loas au « panthéon personnel » d'un houngan de la vallée de Mirebalais, chiffre proche des nôtres, s'il s'agit uniquement d'un Héritage ; mais il faut très probablement y inclure des loas dits « de travail », propres à l'intéressé.

Par ailleurs, un fonds commun, supérieur à 200 loas, se retrouve dans les listes générales de chacun des deux territoires.

Un autre constat s'impose de lui-même et ne manque pas de poids. Les Rejetés, en dépit des nausées qu'ils éprouvent, gardent la foi la plus ferme dans l'existence et la puissance — possible à contrer — des loas omniprésents. Aucun ne les traite comme des chimères. Cela va jusqu'à l'obsession. Un vieillard qui venait de « rejeter » se trouvait en conversation banale avec nous. Un vent s'élève brusquement et nous enveloppe tous deux d'un tourbillon de poussière :

— Allé, satan, m' rejeté (Va-t'en, satan, j'ai rejeté !), s'écrie le pauvre homme.

Pour lui, pas de doute, c'était quelque vindicatif Brise-montagne — loa pétro — qui venait précisément de prendre la forme du tourbillon.

Cependant la comparaison entre Vallange et Savane-Zombi met en relief des différences notables, qui fondent précisément la notion de micro-vaudous. La proportion des différentes classes entrant dans la composition des Héritages diverge d'une façon significative ; rappelons-le : ici — 74,7 % de Rada, là — 54,8 % seulement. L'effectif de loas collationnés est de 1 200 d'un côté, de 3 200 de l'autre pour une population bien moindre — dont seulement quelque 200 de communs.

Il y a corrélation forte — pouvons-nous dire en conséquence — à l'intérieur d'une communauté, entre la proportion de loas P.C.G. et le volume des loas du répertoire général de ladite communauté. En effet, à Vallange, un peu plus du quart des loas de l'Héritage moyen est de tendance non solidaire, insociable, et quelque 1 200 loas sont répertoriés. En revanche, à Savane-Zombi, pour une population pourtant inférieure de dix mille individus à celle de Vallange, on compte quelque 3 200 loas dans le répertoire et près d'un loa sur deux accuse une tendance non solidaire — prolifération qui est l'indice d'un profond désarroi.

La multiplication de déités et de génies dans une communauté donnée est en raison directe de la densité de la magie, du potentiel croissant du pôle maléfique. Un ethnologue du pays yorouba[159] utilise à ce propos l'expression de « Wucherfoermen » : des dieux ayant poussé comme du chiendent. Il ne fait pourtant état dans son ouvrage que d'un panthéon — non stabilisé — de 600 unités. Que dirait-il alors de nos territoires et, au delà, d'Haïti ? Il voit dans ce processus de bourgeonnement constant « le signe d'une décadence ».

En bref, l'observateur penché sur une communauté rurale doit s'attendre à relever un grand nombre d'entités mythologiques là où il découvrira une forte densité de P.C.G., et vice versa.

La communauté de Vallange est plus orthodoxe dans son culte de L'Afrique Guinée. La communauté de Savane-Zombi est bien moins orthodoxe, moins cohérente, hérétique, si l'on veut ; elle est travaillée par l'anxiété : « A quel saint se vouer ? » Elle seule, apparemment, a des sectes : Bizangos ou Zagos, Galpotes, Revenants, Sans Poils, Sucettes et Vlinbindingues.

D'où proviennent ces différences ? Il est possible de relever deux facteurs des écarts significatifs signalés : l'insécurité et l'hétérogénéité de la

population de Savane-Zombi.

Celle-ci, dans sa zone, souffre d'un sentiment d'insécurité plus profond qu'à Vallange, en raison d'une dispersion plus prononcée des habitations : ce qu'on appelle le « pointillisme », et aussi de sa position frontalière et du voisinage hostile des Dominicains. Le revenu moyen par habitant y est également plus faible, ajoutant à l'incertitude.

Par ailleurs, le Vaudou authentique — L'Afrique Guinée — se trouve socialement fondé sur la cohésion des clans, sur l'existence de familles étendues qui descendent des mêmes ancêtres. Dans cette optique, l'explication déterminante du gros volume des P.C.G. dans les Héritages de Savane-Zombi et de l'étonnante diversification, en particulier, des Congo distribués en multiples loas témoins d'anciennes ethnies, est donnée par le manque d'homogénéité de la population.

A l'époque coloniale, Savane-Zombi était un no man's land, sous influence espagnole, très peu peuplé, refuge d'individus traqués et d'éléments asociaux, hors-la-loi vivant en marge de la société : « Toute la région occidentale de la partie espagnole était à peu près dépeuplée. […] Ce vaste territoire ne comptait que quelques milliers d'habitants. Encore avait-il attiré des déserteurs, des criminels, des nègres marrons, venus de la partie française[160]. »

Coups de main français et répliques espagnoles, et vice versa, se multipliaient jusqu'à la ratification d'un traité, le 3 juin 1777, fixant des frontières stables, avec une grande poche espagnole — où figurait Savane-Zombi — s'enfonçant en coin vers l'ouest, dans la partie française.

De 1822 à 1844, quand, sous le président haïtien Boyer, les deux États, haïtien et dominicain, fusionnèrent, il y eut un afflux d'immigrants haïtiens, misérables et d'origine disparate. De 1844 à 1856, l'État unitaire se scindant de nouveau, la guerre se ralluma, ravageant la poche. A partir de 1874 seulement, sur rectification de frontières au profit d'Haïti, la poche et le territoire qui nous intéressent entrèrent dans le giron haïtien, toujours menacés sur leur flanc dominicain cependant. Le danger se concrétisait aux vêpres d'octobre 1937, sur la bande frontière : massacre sauvage par les troupes du fameux dictateur Rafael Leonidas Trujillo de quelque 10000 Haïtiens, hommes, femmes et enfants, infiltrés sur les terres dominicaines.

Bigarrure de la population et insécurité manifeste ou larvée contribuent ainsi à nourrir une propension plus accusée à la magie. Un théoricien de renom appuie notre point de vue : « La croyance à la magie, encore vivace

dans certains coins de nos sociétés, encore générale il y a à peine un siècle, est le signe le plus réel et le plus vivant de cet état d'inquiétude et de sensibilité sociales, où flottent toutes les idées vagues, toutes les espérances et les craintes vaines[161]. »

Pour la première fois dans l'ethnologie vaudou, la statistique des Héritages permet d'établir l'existence de micro-vaudous au niveau des terroirs. Elle écarte résolument l'image commode d'un Vaudou stéréotypé, répété à des milliers de copies.

Il se trouve précisément que les micro-vaudous de Vallange et de Savane-Zombi ne se ressemblent en aucune façon mais, au contraire, sont violemment contrastés. Les vaudouisants d'un territoire ne s'attachent pas du tout aux mêmes loas que leurs coreligionnaires de l'autre territoire.

Friands d'horoscopes, mais esprits forts, les Européens se penchent sur les signes du Zodiaque et disent, mi-plaisants, mi-sérieux :

— Je suis Bélier ou Taureau ; tu es Gémeaux ou Cancer ; il est Lion ; elle est Vierge ; nous sommes Balance ou Scorpion ; vous êtes Sagittaire ou Capricorne ; ils sont Verseau ; elles sont Poissons.

Les Haïtiens du peuple ne lisent pas les magazines modernes. Les signes du Zodiaque leur sont inconnus. Leur conjugaison à eux se lie aux loas :

— Je suis Dambala ou Simbi, tu es Erzulie ou Ogou, il est Jumeau, elle est Guédé…

Mais ici point d'ombre de scepticisme. Chacun croit vraiment au maître de sa personne, juge qu'il est sous son emprise, se conforme à ses ordres. Simplement, le loa de chacun n'est pas déterminé par une date de naissance, mais une certaine liberté de choix joue.

Pour dessiner le croquis particulier à nos deux micro-vaudous et mettre la touche finale à ce chapitre, penchons-nous un instant sur les options qui se sont dégagées.

Dambala, le Jupiter des Latins, le Zeus des Grecs, le Jupin de La Fontaine, a un nom qui dérive du danhoméen, Dan : le Serpent ou l'Arc-en-ciel, vodoun, entre autres, de l'Espace, du Mouvement, de la Vie. Il tient le premier rang à Vallange avec 20 % de l'ensemble des Héritages. Il est moins olympien à Savane-Zombi et ne se classe qu'au sixième rang, avec quatre fois moins de serviteurs.

Erzulie — Vénus ou Aphrodite, loa de l'érotisme et du sexe — tient, ici, le deuxième rang, là, le quatrième.

La terrible famille pétro, troisième de ce palmarès à Vallange, avec 11, 8 %, vient largement en tête à Savane-Zombi avec 22,4 %, la meilleure performance de tous les lots.

Ogou — Mars ou Vulcain — occupe, ici, la quatrième place, là, la troisième, avec un pourcentage encore confortable.

Les redoutables Congo sont, respectivement, au cinquième et au deuxième rang.

Gémeaux du Zodiaque, les Jumeaux se classent septièmes et cinquièmes. Seuls, les Guédé, Plutons d'Haïti, sixièmes d'un côté, septièmes de l'autre, obtiennent approximativement la même faveur dans les deux camps.

Essayons donc un bref commentaire qui tire les conclusions suggérées par ce tableau d'honneur.

Savane-Zombi compte plus de serviteurs d'Ogou, symbolisant l'agressivité réglementée, sinon toujours contenue, et moins de serviteurs d'Erzulie, femme synthétisant dans sa personne affectivité et sexualité. Fait remarquable : s'il varie ainsi en proportions inverses dans les deux territoires, le bloc complémentaire Erzulie-Ogou — c'est-à-dire affectivité et agressivité ou, si l'on veut, féminité et virilité — totalise dans chacun des deux échantillons testés la même fraction importante, supérieure au quart de l'ensemble. Tout se passe comme si le capital d'énergie vitale disponible est, au départ, le même. Ce n'est que dans la suite qu'il s'investit différemment. Affectivité, agressivité : deux pulsions de base de la psychanalyse freudienne, comme on le sait.

En définitive, une certaine aménité caractérise le micro-vaudou de Vallange, si l'on envisage, par exemple, le pourcentage additionné donné par Dambala et Erzulie.

L'agressivité, au contraire, burine les traits du micro-vaudou de Savane-Zombi : contrôlée sans doute chez les Ogou, mais débridée chez les Congo et Pétro.

Les Jumeaux-Marassa donnent peut-être la clé de cette psychosociologie : l'être et son double jamais identique, finalement, même s'il le paraît dans sa morphologie, figurent à eux deux *l'ambiguïté* générale de la nature et de la vie, que ces micro-vaudous ne font que refléter.

On peut se reporter là-dessus aux lignes éclairantes d'un auteur européen : « L'imaginaire commence à l'image-reflet, qu'il dote d'un

pouvoir fantôme — la magie du double — et se dilate jusqu'aux rêves les plus fous […]. Il donne visage non seulement à nos désirs […], mais aussi à nos angoisses et à nos craintes[162]. »

En ce sens, si l'on veut bien accepter dans notre cas la mesure apportée par les chiffres, l'ambivalence de Savane-Zombi se trouve deux fois plus accusée que celle de Vallange, puisque les serviteurs des Jumeaux, francs ou faux, identifiés par l'imagerie aux frères martyrs les saints Côme et Damien, s'y trouvent deux fois plus nombreux.

Cette ambiguïté reste cependant fondamentale dans les deux micro-vaudous. En face, par exemple, de la ravissante Erzulie-danhomé, combien de détestables Erzulies mal coiffées, aux yeux rouges injectés de sang, aux dents carriées, sans hanches ni bassin, aux pieds puants, et connues sous ces épithètes homériques ! Et pourtant (comme chez un Picasso), c'est en quelque sorte la même personne. Erzulie aux deux manières, comme disent encore les gens : une Femme mystérieuse aux comportements contradictoires. Telle est aussi la Vie.

CHAPITRE XIII

L’EXCOMMUNICATION MAJEURE

Les centaines de millions d’individus des sociétés industrielles, susceptibles de se réclamer des signes du Zodiaque, ne disposent, à eux tous, que de douze éléments pour les personnaliser.

Les quatre millions de vaudouisants sont autrement gâtés. Et, à eux seuls, les 25 000 habitants de la commune de Vallange peuvent opter, dans le choix de leur maître-tête, entre 1 200 loas. Plus favorisés encore, les 15 000 habitants de la commune de Savane-Zombi ont le choix entre 3 200 loas. Bien sûr, la volonté des dieux joue aussi, limitant la fantaisie. Mais, inversement, le libre arbitre des hommes intervient. On conviendra dès lors que c’est le triomphe de l’individualisme qui permet d’entendre, de A à Z, de longues litanies possibles de maîtres de la personne.

Tit-Z’oreilles, incarnation du paysan haïtien, peut déclarer tour à tour :

— Je suis Agaou, Agaou-poignard, Azaka, Jumeaux, Jumeaux-congo, Jumeaux-trois, Ogou-balindjo, Ogou-ferraille, Ogou-gé-rouge, Simbi, Zandor, Zoulou, etc.

Si la place ne nous était limitée, nous serions en mesure de coucher sur le papier tous les noms de loas recensés dans les Héritages, un à un. Mais l’index alphabétique en serait interminable. Admettons de confiance que, s’il y a dialogue entre les dieux et les serviteurs, cette Révélation se traduit par une véritable inflation. Si maintenant l’on écoute les observateurs du genre sceptique, rejetant *a priori* toute voix de l’au-delà, bref s’il ne s’agit, dans cette production de loas, que d’un monologue de serviteurs qui se parlent à eux-mêmes, on sera néanmoins obligé de conclure à l’hypertrophie de l’Imaginaire.

Un procédé linguistique simple, trop long toutefois à exposer ici, traite, sous l’angle de l’étymologie, le premier terme de tous les noms de loas fournis par les Héritages et collationnés dans les index des deux communes

d’enquête. Par exemple, « Erzulie » dans l’expression « Erzulie aux yeux rouges ». Par ce canal, il est possible de remonter le temps et de parvenir au fonds initial du Vaudou, en déterminant par là même ses rajouts.

Entretenons-nous d’abord de ceux-ci. Ces loas d’origine non africaine — afro-américains dont la création s’inscrit en terre haïtienne — forment ce que l’on peut appeler ici la superstructure, c’est-à-dire, par rapport au socle africain, les couches de couverture. Ils atteignent 37,7 % des index à Vallange et jusqu’à 45,8 % à Savane-Zombi.

Ils se diversifient en loas du rite pétro, à tendance non coopérative, la plupart du temps associé et même confondu avec le rite congo, et en loas dits créoles (purs). Ceux-ci sont considérés, en raison même de leur émergence récente, comme mineurs, en face des « gros » loas africains, plus traditionnels et plus vénérables ; flottants, il est parfois délicat de décider avec certitude leur orientation.

Les Pétro s’adjugent dans ce pourcentage la part du lion. On comprend dès lors tout de suite que l’inflation contemporaine des loas et les infiltrations contemporaines de la magie dans le Vaudou vont de pair. Le Vaudou-religion se pollue de plus en plus et renonce à sa pureté.

Il faut le dire bien haut : il n’en a pas toujours été ainsi. Écoutons un médecin haïtien : « Suivant la pensée de vieux africains disparus : les créoles sont méchants, ils allient au culte du Grand Maître celui des puissances infernales[163]. » Autrement dit : à l’opposé de leurs parents, les premiers esclaves noirs déportés à Saint-Domingue, les individus de race noire nés en Haïti, délaissant la tradition, se compromettent dans les Pétro. Mélancoliquement, notre auteur ajoute, à propos des premiers prêtres familiaux : « Dans la simplicité de leur croyance, il y a même un vrai danger pour eux de s’occuper de magie, à admettre dans le sanctuaire de leurs dieux-lares des saints à la filiation mal définie, des âmes de malfaiteurs, de mauvais zombis, dont le culte pourrait les entraîner à des exigences compromettantes. Cette classe de gens assez inoffensifs en somme […] tend malheureusement à disparaître, noyée dans la foule des houngan de profession. » Ces lignes datent des années 1930 ; depuis il y a eu de nouveaux emprunts magiques.

Mais, sous les sédiments proprement haïtiens, gît la couche plus ancienne des loas spécifiquement africains, infrastructure ou plate-forme du Vaudou.

Elle compte 51,8 % de loas fon-yorouba à Vallange, 41,2 % à Savane-Zombi. Cette faveur populaire laisse soupçonner l'hégémonie béninoise, à l'intérieur du système vaudou, sur les autres groupes ethniques et linguistiques africains. L'Internationale religieuse a été refusée.

Certes, dans le substrat africain du Vaudou, les éléments autres que fon-yorouba représentent, pour chacune de nos communes 10,4 et 12, 6 %. Mais c'est une minorité et une minorité douteuse.

Que s'est-il donc passé ? Les dieux des autres groupes ethniques que fon-yorouba ont subi une sévère ségrégation de fait qui les a relégués d'office dans la classe congo, d'orientation maléfique. Un « nègr' congo » est encore aujourd'hui, en créole haïtien, un traître, un faux frère ; « zoulou » est encore péjoratif.

A cette discrimination répond l'idéalisation des dieux bas-dahoméens et yorouba, enveloppés globalement, par réaction utopique, dans le même stéréotype de vertu bienfaisante, en dépit de leur ambiguïté originelle. Même le clan des Guédé, celui des fossoyeurs, bannis et vendus aux négriers, jouit parfois de ce préjugé favorable, parce que danhoméen.

L'excommunication majeure fulminée contre les ethnies autres que béninoises a eu pour effet de volatiliser leurs panthéons. Leurs dieux ne sont pas même nommés dans le Vaudou. Ils sont travestis, déguisés, masqués. Ils se trouvent seulement cristallisés et comme résumés dans un vocable unique qui est celui de l'ethnie confondue avec sa langue, et c'est ainsi qu'ils apparaissent, avec la qualification générique et dépréciative de « Congo », dans le vaste panthéon vaudou.

Il est possible maintenant de trouver confirmation du préjugé favorable à l'actif des Arada dans le vocabulaire général des entretiens. La suprématie de l'ethnie fon (et yorouba) est appuyée par le lexique des entretiens. On sait déjà que les sujets appellent leur religion « L'Afrique Guinée », par allusion au golfe de Guinée qui baigne, entre autres, la côte des Esclaves. Du naufrage de la langue fon, ils ont conservé quelques termes sacrés, de grande fréquence dans leur parler.

Voici un large échantillon de ces mots clés. Le houngan, prêtre vaudou, est aussi, en fon, le chef des dieux (« houn » : sang, force vitale, divinité). Le hounsi, assistant initié du prêtre, est aussi, au bas Dahomey, une personne initiée, vouée au culte d'un vodoun, mot signifiant « esprit », d'où

dérive en ligne droite le Vaudou. Hounfô, le temple vaudou, vient de « hounxo » (« hounso, hounho » : case du fétiche) ; bagui, badji (temple, oratoire) répond à « sobadji » (il y a un quartier de ce nom à Ouidah). Le tambour-maître du rite rada — le hounto — rappelle le joueur de tam-tam africain, semblablement désigné.

Le bokô correspond au « bokonon » (devin, guérisseur, prêtre du Fa). Le kanzo, deuxième degré d'initiation du Vaudou, paraît une contraction de « kan azon », maladie nerveuse. L'enfant qui suit les jumeaux d'une famille se nomme dossou, si c'est un garçon, dossa, si c'est une fille, tout comme chez les ancêtres.

L' « assein », support des objets rituels, n'est pas sans évoquer l' « assen », objet en métal représentant les morts d'une lignée. D'autres instruments du rituel de Vallange comme de Savane-Zombi — l'asson (hochet sacré), le govi (cruche), le pé (pierre d'autel, autel de maçonnerie), le zin (pot de terre) — ont respectivement leurs homologues dans l' « asogo », le « govi » (go, bouteille, gourde, et vi, enfant), le « kpé » et le « zin » dahoméens.

Au contraire, dans les déclarations comme dans les listes de loas, il ne subsiste que de rares termes bantous et ceux-ci font partie du vocabulaire de la magie noire. Bornons-nous à quelques échantillons.

Baka (le nain, chez les Bakongo) est un génie malfaisant qui a le pouvoir de paraître sous la forme d'un animal et d'accorder cette faculté à son serviteur.

Bila (dessein, en bantou) désigne la table du sacrifice pétro.

Ouanga, maléfice, dérive de « bwanga », médication magique, amulette, talisman, à moins que ce ne soit de « nganga » (le sorcier et ses sortilèges), que l'on retrouve d'ailleurs tel quel dans les index, appliqué au loa Maître Nganga.

En langue congolaise, « bakoulou » signifie les ancêtres, pour qui les Bantous ont le plus grand respect. Qu'en ont fait les esclaves arada de Saint-Domingue ? Ils ont tourné la chose en dérision, à telle enseigne que le mot désigne désormais un individu rusé, un Machiavel au petit pied, ou bien, avec la majuscule, un grand loa maléfique.

Un mot, adopté du reste par le français, retiendra l'attention : il s'agit de zombi. Pour Haïti, au moins, la définition qu'en donne le

Robert — « fantôme d'un mort, revenant, dans les croyances des Antilles » — pêche par inexactitude. Elle ne recouvre en effet qu'une des acceptions du mot créole, qu'à défaut d'un dictionnaire complet de langue créole encore, hélas, à créer, nous établissons nous-même comme suit. C'est d'abord un mort-vivant, plongé dans l'hébétude, après être sorti d'un coma prolongé ; échappé des mains de ses maîtres et plus ou moins revenu à l'état normal, c'est alors un revenant bien vivant. De là, le sens glisse à fantôme, âme abandonnée, et à petit enfant mort sans baptême, donc suspect dans ses activités d'outre-tombe. Zombi se dit enfin, par plaisanterie, d'un enfant en bas âge. Mis à part ce dernier sens, tous les autres, comme on le remarque bien, relèvent du secteur de la magie noire.

On ne sera pas étonné dès lors d'apprendre que le mot, selon diverses étymologies possibles[164], vient de langues bantoues honnies par les Arada : soit du congolais « nsoumbi » (diable) ou « mvumbi » (individu en état de catalepsie), soit de l'angolais « zumbi » (revenant).

D'où provient maintenant ce stéréotype péjoratif appliqué à tout ce qui n'est pas fon ou yorouba ? Sa genèse paraît liée à divers facteurs.

Tout d'abord, à Saint-Domingue, les premiers esclaves fon ou yorouba nourrissaient, à l'égard de leurs congénères d'autres nationalités, un complexe de supériorité. Autrement dit, ils avaient conscience d'appartenir à une ethnie supérieure, ethnie très structurée, où le roi exerçait son droit de regard sur le clergé et ses abus, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner.

En se fondant sur l'activité des comptoirs négriers, il apparaît bien que la première vague d'esclaves de la partie française de l'île fut surtout composée de ressortissants béninois. Elle eut le temps d'élaborer une religion de base dans le milieu des esclaves installés. Déferlant sur Saint-Domingue à partir de 1770, la deuxième vague de « bossais » — esclaves fraîchement arrivés d'Afrique, au contraire, était en majorité bantoue. Elle trouvait une religion établie dans la clandestinité, qui lui était étrangère. Avant son acculturation éventuelle, on peut donc conjecturer des heurts, des frictions et, de là, des soupçons d'hérésie jetés sur les contestataires. Au reste, sans affirmer, d'emblée, qu'une ethnie, confrontée à une autre, lui impose ses traits culturels en s'appuyant uniquement sur son effectif, il faut reconnaître que les Béninois devaient être en rapports numériques de force face aux Bantous.

Opinion contraire à celle de Moreau, nous le savons. Celui-ci fait état des « nègres qui sont les plus communs à Saint-Domingue, et qu'on y prise beaucoup ; c'est-à-dire […] ceux de la côte de Congo et d'Angola, qu'on connaît dans la Colonie sous le nom générique de Congos[165] ». Il semble que son estimation soit influencée par la date de son arrivée à Saint-Domingue (mai 1775), alors que la vague bantoue venait de prendre le dessus ; il ne compte pas parmi les Aradas les esclaves créoles, nés dans l'île de souche arada.

On observera que la vague « congo » n'a dominé que trente ans à peine, brisée par le nouveau siècle, à l'aube de la fin de la traite à Saint-Domingue et de la Libération. A l'indépendance haïtienne, au 1er janvier 1804, le consensus de la masse libérée allait donc au système religieux fon-yorouba.

Il est possible aussi que les esclaves de la grande ethnie congolaise, christianisée chez elle dès la fin du xve siècle, puis retournée au polythéisme, aient gardé de leur terre d'origine et des rudiments de christianisme et des recettes de magie noire. Ce catholicisme, fût-il élémentaire, les alliait d'emblée aux maîtres, colons oppresseurs, et la magie noire les rendait redoutables à tous. Ces deux qualifications pouvaient les faire passer comme suspects aux yeux de leurs congénères des autres ethnies et, en particulier, des Aradas, dont le pays d'origine ne devait connaître une évangélisation stable que dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Moreau dit formellement : « Il y a beaucoup de Congos qui ont des idées de catholicité […]. Elles leur sont venues des Portugais, mais elles n'ont pas banni celles du mahométisme et de l'idolâtrie ; de manière que leur religion forme un assemblage assez monstrueux[166]. »

G. Balandier, dans son ouvrage. *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVIe au XVIIIe siècle,* donnait naguère des précisions sur cette évangélisation fort peu connue.

On en trouvera les étapes décrites par un historien[167], avec, notamment, la conversion du roi congolais, baptisé sous le nom de Jean, qui eut huit successeurs chrétiens, parmi lesquels son fils Alphonse, « une sorte de Clovis nègre », et la nomination du premier évêque noir en 1518. Cette œuvre devait péricliter, minée par l'esprit de lucre des Portugais et la traite des esclaves. Excédé, le roi Diogo chassa tous les missionnaires.

L’excommunication de tout ce qui était bantou prenait racine, enfin, dans la jalousie des Aradas. Les Bantous étaient préférés des colons. Moreau écrit : « Les vrais congos ou Francs-Congos, pour me servir de l’expression de Saint-Domingue, sortent des royaumes de Congo et d’Angole, et sont, comme tous ceux de cette côte, d’une douceur et d’une gaieté qui les font rechercher […] et préférer pour le service des maisons ; on en fait aussi d’habiles ouvriers et de bons pêcheurs[168]. »

De son côté, pour le Brésil noir, R. Bastide, à propos des Bantous, fait cette remarque qui nous paraît valable pour Saint-Domingue : « [Ils] se montraient plus perméables aux influences extérieures ; ils comprenaient que leur christianisation ou leur occidentalisation leur permettrait, dans une société où les modèles européens étaient le critère des comportements, une mobilité verticale que leur résistance culturelle aurait, au contraire, compromise[169]. »

Le démantèlement du culte lignager, fondement de leur religion, d’exercice quasi impossible, du moins immédiatement, dans la diaspora de l’esclavage, élargissait cette plasticité culturelle, tandis qu’une mythologie structurée perdurait chez les Fon-Yorouba et les rendait moins malléables.

En bref, ceux-ci étaient intégristes et traditionalistes, enclins à suspecter les Congolais modernistes, et, en général, les Bantous, de progressisme et de sorcellerie. Ils étaient les tenants d’un Vaudou pur et dur, dont le Vaudou contemporain n’est qu’un hybride.

Calmée, cette querelle des investitures religieuses, terminée à l’avantage des Béninois, anciens riverains du golfe du Bénin, avec l’exaltation de leurs dieux et l’abaissement des autres, cette querelle, disons-nous, a laissé ses cicatrices. Celles-ci ont l’inestimable intérêt pour le chercheur d’avoir constitué pour lui un dépôt de précieux renseignements.

Peut-on lire dans les index de loas collationnés le respect des vaudouisants d’hier et d’aujourd’hui pour tout ce qui est arada ? Les répertoires, méthodiquement dressés, des divers panthéons fon-yorouba susceptibles d’être comparés avec nos index sont malheureusement des plus rares.

Merlo a cependant publié, en 1940, une « Hiérarchie fétichiste de Ouidah », ville maritime conquise en 1741 par les Danhoméens, dans le dessein de pouvoir trafiquer directement avec les négriers[170]. Cet inventaire

ethnographique compte quelque 500 vodoun et se révèle très intéressant pour notre propos. Il permet de faire le pointage des vodoun, encore honorés à Ouidah, qui ont traversé l'Atlantique et figurent dans les index de Vallange et de Savane-Zombi. Il s'agit, bien entendu, de vodoun fon et d'orisha yorouba naturalisés : Adé, Adoko, Aklombé, Asili (transformée en Zilie, Zulie, Claire ou chère Zulie, et finalement Erzulie), Hébiosso (devenu Kéviessou), Na-ètè (remodelée en Maîtresse Mambo Nahitè, correspondante de la fameuse Yémanja brésilienne, « déesse des eaux salées et de l'amour chaste » (R. Bastide), Ogoun, Siligbo, Sogbo, etc.

Tout intéressante qu'elle soit, l'identification présente ne repère qu'un certain nombre de vodoun naturalisés haïtiens. Elle n'a rien d'exhaustive. Le fait appelle diverses observations. Tout d'abord on notera que nous ne disposons pas d'inventaires datant de la traite (XVII-XVIII^{e} siècles), tant du côté d'Ouidah que du côté de Saint-Domingue : seuls ils autoriseraient un pointage terme à terme. Depuis, d'autres vodoun ont pu tomber en désuétude ou au contraire émerger. Encore ne s'agirait-il là que du panthéon d'Ouidah et non du Danhomé tout entier, influençant les captifs : autochtones et prisonniers de guerre, futurs déportés. Autre port négrier, Lagos (Nigeria) a dû aussi avoir son impact sur la mythologie des esclaves.

Enfin, il faut tenir compte d'un fait méconnu, et pourtant majeur : des vocables fon et yorouba, en rapport avec le pays perdu, n'ont été canonisés qu'en Haïti. Ces loas sont nés dans une sorte de no man's land culturel : au début de la colonisation, quand la population transférée connaissait encore le sens de ces appellations. Ils portent en fait l'étiquette rada, mais en droit ils sont créoles. Les exemples foisonnent : Ago : gare ! écartez-vous !, cri rituel ; Agome : la palmeraie ; Kandjio : sang (poétique) ; Yabobo : silence, respect, équivalent d'amen, etc., autant de termes qui désignent des loas mais n'ont jamais désigné de vodoun. Le Mercure haïtien, lui-même, Legba, n'est pas considéré au Dahomey comme un vodoun : il n'a reçu qu'à Saint-Domingue l'investiture de loa.

A la faveur de l'excommunication majeure portée sur les dieux autres que fon et yorouba, le chercheur découvre par ailleurs un précipité d'ethnies, celles-là même qui ont provoqué les foudres des Aradas. Les index fournissent en effet le nom d'une soixantaine d'ethnies, dont plus de quarante sont inédites.

Les listes des plantations coloniales (esclaves de maison et d'ateliers, esclaves de champs) que nous avons pu consulter manquent souvent de précisions sur les « nations » ; elles utilisent, par exemple, les termes génériques de Congo (enveloppant l'Angola, etc.) ou de Mozambique (englobant les Pemba, Tanga, Zoulous, etc.), à l'instar de Moreau. La diversité réelle est beaucoup plus variée. Sait-on que l'on compte, d'après les linguistes, 606 langues (et ethnies) bantoues, dialectes non compris[171] ?

Pour nous borner à quelques exemples, nous avons ainsi fait la preuve de la présence à Saint-Domingue d'ethnies ignorées comme les Abaka, les Boki, les Boloko, les Chala, les Holli, les Koï, les Lou Pembe, les NZinga, les PilaPila, les Tchezi, les YaMboumba-Bantous ou assimilés dans l'esprit des Aradas.

L'existence de Zoulous — Bantous de la côte orientale d'Afrique australe, autrement dit de l'actuel Zoulouland, limitrophe du Natal — étonnera peut-être dans ce répertoire de la traite. Les négriers français (et autres) ont écumé la côte occidentale d'Afrique noire, mais on sait moins qu'ils trouvaient intérêt, vers 1780, malgré la longueur du voyage et le détour du cap de Bonne-Espérance, à chercher parfois des pièces d'Inde — de coût moins élevé à l'achat — au « Mozambique ». Ce terme d'époque désigne du sud au nord les côtes du Zoulouland, du Mozambique portugais, de Tanzanie (ex-Tanganyika : Kilwa-Kisiwani, Mingoyo, Tanga…), et même le sultanat de Zanzibar et Pemba, voire Madagascar. Le marché d'esclaves oriental fournissait surtout l'Arabie, l'Éthiopie et l'Asie.

Suppléant, pour sa part, à l'imprécision des listes de main-d'œuvre des plantations et à la rareté des « connaissements » des navires négriers, cette mise à jour — nous serions tenté de dire cette archéologie — donne une idée plus claire de l'ampleur qu'ont pu revêtir la razzia opérée en Afrique par les marchands de « bois d'ébène » et l'étendue corrélative du brassage des populations à Saint-Domingue. Si l'on peut trouver cette densité d'ethnies dans le cadre étroit de deux petits territoires — Vallange et Savane-Zombi — que deviendrait-elle, élargie, comme l'information de Moreau, qui n'en répertorie cependant qu'une trentaine, à toute l'ancienne colonie ?

Soulignons, en terminant, que la classification ethnique est d'une importance capitale pour la classification religieuse. Elle nous offre un critère scientifique pour la taxinomie de notre panthéon, et, par extension, des panthéons de toutes les communautés suffisamment homogènes, où le pêle-mêle ne s'est pas installé.

Est en effet classé dans le rite rada tout ce qui est fon ou yorouba, à quelques très rares exceptions près de signifiants relatifs à des qualités douteuses, érigés en loas, comme Bo, charme magique, Yan, mauvais en fon, Gougoune, dont le nom reprend celui d'une société secrète yorouba. Dans l'évolution actuelle, il faut cependant tenir compte de la position très marginale des Guédé, apparentés aux Pétro-Congo.

Ce rite est de tendance bénéfique.

En revanche, dans la perspective xénophobe des Aradas, appartient d'office au rite congo — d'orientation indépendante, non coopérative, insociable — tout le reste : non seulement ce qui est congolais ou plus largement bantou, mais ce qui est nigérien (autre que yorouba), ivoirien, guinéen, sénégalais, etc.

La particularité linguistique du présent rite est de présenter des noms d'ethnies comme noms de loas. Pratiquement, aucun dieu autre que danhoméen ou yorouba n'a conservé son identité propre ; on ne relève que de très rares exceptions, comme Laoka — le Legba bantou — attesté à Vallange. Homologue du Legba rada — Mercure introducteur des autres entités mythologiques, Laoka n'a dû qu'à ce statut privilégié de subsister quelque temps comme tel, avant d'être relayé dans son office maléfique de loa congo par Legba, devenu du coup lui-même assez ambivalent.

Le même sort a frappé un autre homologue de Legba, pourtant yorouba. Nous voulons parler d'Essou. L'enquête nous a fait retrouver cet inédit remarquable dans certains Héritages de Savane-Zombi. Ce personnage prestigieux, l'Eshou du polythéisme yorouba et du Vaudou brésilien, n'y est plus qu'un simple loa du rang, servi par l'une ou l'autre famille sous le vocable rada d'Essou dambala et d'Essou batala.

L'Essou yorouba et le Laoka bantou ont, dans la compétition, tous deux baissé pavillon devant le Legba du système fon triomphant.

CHAPITRE XIV

SURRÉALISME VAUDOU

En France, André Breton, l'auteur de « Nadja » et le théoricien du surréalisme, tenait l'humble facteur des Postes, Ferdinand Cheval, architecte et constructeur du « Palais idéal », à Hauterives (Drôme), comme un authentique surréaliste.

Dans le même temps, il vantait aussi les peintures « naïves » du houngan Hector Hyppolite. Il n'avait pas tort. Ce faisant, il mettait son doigt de poète sur le cœur d'un problème.

C'est justement par ce penchant de l'Haïtien au rêve, dépassant la simple Nature pour atteindre à travers elle une réalité supérieure, que la ligne de défense dressée par les conservateurs aradas a été enfoncée et que l'interdit de l'Impur a été contourné. Ont brisé le barrage la fête des mots, le festival du verbe, le carnaval du langage, qui ont transfiguré de simples vocables en Loas fascinants, en Mystères insondés, en Choses du royaume surréel. Mais oui, les déités s'appellent aussi Choses — Bagaye — en créole, et cela est extrêmement révélateur.

Un loa semble concrétiser le produit de cette fusion entre veille et rêve, conscient et insconscient, nature et culture : Solokoto. Contraction, comme un serviteur l'a indiqué à Savane-Zombi, de Sobo, dieu du tonnerre, et de Loko (ou Lokoto), dieu des arbres, son nom est fréquemment utilisé dans la langue populaire comme substantif pour désigner précisément le « mélange », c'est-à-dire la combinaison du service des loas - rada sans doute, mais aussi congo et pétro et guédé et créoles, et de la religion catholique, pratiqués conjointement. Une sentence connue ne conseille-t-elle pas, pour la vie, un punch mi-parti pur Bon Dieu, mi-parti solokoto ?

Le Vaudou joue sur des contrastes. Il est historique et surréaliste. Il garde l'empreinte de l'ancienne histoire africaine, dans ses mentions de personnages, d'agglomérations, du bestiaire. Il tient aussi la chronique des événements du sol haïtien. Petite histoire circonstanciée des rencontres individuelles avec les loas. Histoire tout court du pays où Christophe

Colomb, l'empereur Dessalines, le chef révolutionnaire caco Rosolvo Bobo, le Prophète Jules, etc., tiennent leur place. Le tout dans l'environnement des forces de la nature.

Mais il transfigure tout par son surréalisme. Il fait toujours appel à quelque chose de supérieur, au delà du sensible, jusqu'à un Grand Maître, Dieu, qu'il honore rarement de façon expresse. Il refuse l'histoire terre à terre. Aussi ne voit-il pas en Dessalines, par exemple, le personnage autocratique, mais l'esprit qui l'animait. Il idéalise les femmes remarquées par leur position dans la famille matrifocale et découvre en elles l'action d'Erzulie. Phantasmes du Surmoi ou polythéisme ? Immanence ou transcendance ? Il n'est pas facile d'en décider dans chaque cas. Aussi bien le surréalisme d'A. Breton, en rejetant tout au delà distinct de ce monde, débordait malgré tout son immanence pour viser quelque transcendance. Il reste patent que le Vaudou n'est pas, au même degré que le christanisme ou l'hindouisme, une religion de salut, même s'il contient une eschatologie, dont le paradis serait le retour dans une Afrique idyllique.

Comme le paganisme antique, le Vaudou est une sorte de panthéisme, tout aussi valable. Le seul tort des vaudouisants a été de projeter sur l'écran de l'Inconscient une vision trop tragique d'un monde hostile. Mais n'est-ce pas là l'effet des traumatismes provoqués par l'esclavage et la misère ?

Tel est, vu dans le miroir sémantique que nous offrent, par leurs index de loas, les Héritages de Vallange et de Savane-Zombi, le visage actuel du Vaudou.

Mais cassons maintenant le miroir. Il s'éparpille en cinq morceaux : quatre grands (Personnages, Description des Personnages, Monde, Toponymie) et un petit (Objets), avec de multiples éclats. En inventoriant avec nous les débris, le lecteur patient connaîtra une sorte de musée. La dispersion inévitable des collections sera compensée par l'initiation qu'il a reçue dans les pages précédentes, qui servent de guide. On a comparé le Vaudou à un bazar, à un bric-à-brac. Mais il s'en dégage, pour qui veut bien faire l'effort nécessaire, une ambiance mystérieuse, non dénuée d'intérêt.

PERSONNAGES

Cette rubrique passe successivement en revue les personnages du fonds religieux, tant africain que catholique, puis ceux du fonds civil.

Beaucoup de vodoun fon et orisha yorouba ont traversé l'Atlantique, véhiculés par les esclaves, et sont honorés comme loas en Haïti. Eux-mêmes n'échappent pas au mélange et au remodelage, dans un illuminisme qu'on peut appeler Révélation néo-africaine ou, si l'on veut, négro-américaine.

La Révélation primitive africaine a deux branches : rada et congo. Aujourd'hui elle est naturellement close. Cependant des associations s'ébauchent, entre Rada, entre Congo (couples ou même triades traditionnels), entre Rada et Congo (couples ou même triades révolutionnaires, entre classes différentes).

Comment s'expliquent ces accolements ? Ils sont le plus souvent amenés par les relations qu'entretiennent les deux loas : ils sont censés « marcher » ensemble. Pratiquement, le fidèle les sert en même temps ; il leur dédie le même arbre-reposoir et leur apporte une offrande commune. De telles associations sont des plus naturelles au cas où l'un des loas fait partie de l'escorte, du chœur de l'autre (Sobo et Badère), ou, bien entendu, s'il s'agit de parèdres, c'est-à-dire de compagnes du dieu, assises à ses côtés, comme le veut l'original grec (Ahida et Dambala, Ahida étant la parèdre).

Dans la plupart des cas, les accouplements s'opèrent à l'intérieur d'une même classe, entre loas du rite rada, et sont homogènes. Les pourcentages qu'ils atteignent sont élevés. Ils fournissent un test révélateur des connaissances qu'ont les fidèles des classes de loas, en même temps qu'ils sont preuves d'orthodoxie.

Le scandale éclate quand il s'agit de combinaisons hétérogènes, non négligeables à Vallange (38 %) comme à Savane-Zombi (48 %). On admet facilement la fusion d'un Guédé avec Ibo qui donne le redoutable Guédé Nibo, à partir de deux loas agressifs. Mais que dire du rapprochement que l'on fait d'un Dambala Ouangol — un loa hautement bénéfique et un autre très maléfique ? Qu'est-ce en effet qu'un Bon Dieu qui aurait les qualités du Diable ? Le mariage est absurde, la constitution du groupe contradictoire et sacrilège. Le bizarre et l'insolite, il faut le noter, sont un bon indice de magie noire. Naguère, un très haut personnage d'Haïti fit rechercher dans les campagnes, par un sergent protestant, un mouton à laine rousse, destiné à ses pratiques occultes. Son émissaire eut, du reste, toutes les peines du monde à lui procurer l'animal en question.

Il faut interpréter ces combinaisons comme un signe du désarroi profond du fidèle, essayant, en désespoir de cause, des formules illogiques,

disparates, explosives. Dans une cérémonie on ne mélange pas à la légère rites et catégories, mais on traite chacun d'eux à part. Ici, le fidèle, usager de l'absurde, ne sait plus, à la lettre, à quel saint se vouer.

Les personnages du culte catholique, intégrés dans le Vaudou, mettent, eux, en relief, l'existence d'un syncrétisme interculturel, entre Vaudou et catholicisme.

Du point de vue de la classification, ces personnages correspondent tous à des loas bénéfiques, sauf Balthazar, Gaspar et Micho, alias Melchior — les Trois Rois Mages — identifiés à des Congo, et, naturellement, Lucifer.

La figuration des saints catholiques par les statues et les vitraux des églises et des chapelles, les statuettes et les chromos religieux qu'il est loisible de se procurer dans les boutiques et les marchés, a permis, nous l'avons vu, des rapprochements symboliques entre saints et loas dans l'esprit des fidèles du Vaudou.

Ainsi en va-t-il de saint Jacques le Majeur, représenté en iconographie comme chef de la Reconquista espagnole sur les Maures (par exemple à la bataille de Clavijo), et d'Ogou, dieu du fer et de la guerre ; de saint Jean-Baptiste apparenté par le mouton qui figure à ses côtés à Chango à la tête de bélier, dieu de l'orage.

Saint Jacques et saint Jean-Baptiste sont même désormais introduits tels quels dans le panthéon vaudou, sous leur nom propre : l'un est le chef de la famille des Ogou, l'autre est le dieu du tonnerre. Ces deux saints sont donc à part entière, comme signifiants, dans la mythologie, et oblitèrent peu à peu le nom des loas qu'ils recouvrent.

La rareté de ce dernier processus, par substitution, témoigne, dans le syncrétisme, de la circonspection de l'emprunteur, c'est-à-dire de l'élément vaudou ; celui-ci est loin de fusionner avec l'élément catholique, dans la forme et plus encore dans le fond. Ce n'est qu'une jonglerie.

Notons que la catéchèse protestante ne pénètre pas le Vaudou. Il y a incompatibilité entre les deux systèmes d'après le cliché populaire : celui-ci se trouve renforcé par l'iconoclastie des Réformés, avec son interdit des « images taillées ». Peut-être trouverait-on un emprunt de langage tout à fait isolé dans « Vertu l'Éternel » (un loa), à moins que ce ne soit là aussi un écho des litanies catholiques, comme *La crainte du Seigneur* et *La*

Providence, toutes expressions que l'on relève également dans la recension établie par les index.

Dans ce bilan, on remarquera que Jésus-Christ, notion centrale du catholicisme, n'apparaît qu'une fois dans les Héritages, sous les traits ambigus de « Jésus de la féroce ». Le thème de la férocité (les fouets, le sang), éminemment pétro, est ici emprunté à la Passion du Christ revécue pendant le Carême : les églises catholiques sont bondées pour les chemins de croix du vendredi. Cette absence notoire semble une confirmation de l'autonomie fondamentale de l'idéologie vaudou par rapport au message chrétien.

Parmi les valeurs du Vaudou se trouvent aussi des séries de noms empruntés au fonds civil.

On relève d'abord des patronymes, complétés parfois par les prénoms correspondants : il est généralement facile de les rapporter à quelque héros ou personnalité. C'est Dessalines, empereur d'Haïti, promu au rang de loa, pourfendeur des colons blancs, qui mourut assassiné par ses sujets. C'est le roi Christophe, pourtant adversaire du Vaudou, constructeur de l'imposante citadelle Laferrière et du palais de Sans-Souci, dans le Nord. C'est Antoine Simon, président de la république d'Haïti (1910-1911), sectateur du Vaudou, pratiquant la magie noire. C'est enfin, parmi bien d'autres, curieusement, la reine Victoria.

Les prénoms sont beaucoup plus nombreux et les personnages qu'ils désignaient à l'origine plus difficiles à identifier. Situons-les brièvement. Ils tiennent leur origine verbale, en règle habituelle, de l'époque coloniale. La plupart des esclaves recevaient en **effet** une nouvelle identité, soit à bord des bateaux négriers, soit sur les plantations. Les maîtres puisaient dans la mythologie (Oreste), l'histoire (César), la géographie (L'Africain), les répertoires des comédies ou troupes théâtrales (Clindor, Figaro), les contrôles militaires **(Lafortune),** et, naturellement, le calendrier chétien.

L'engouement contemporain pour les désinences -ia ou -a pour les femmes et -us pour les hommes paraît postérieur et remonter à la Révolution française, adonnée à la mode romaine, et en faveur en Haïti par l'abolition de l'esclavage décrétée par la Convention le 4 février 1794.

Pour la période proprement haïtienne, il convient de signaler aussi les noms ésotériques d'initiés, comme Ratifite, que l'intéressé, aujourd'hui,

révèle très rarement.

Comment tous ces prénoms s'inscrivent-ils dans le panthéon des Créoles purs en majorité, dans les Pétro et Guédé secondairement ? Par un processus très simple : l'entourage stimulé par les faits et gestes jugés extraordinaires d'un individu les attribue à un loa ; ainsi le loa ORESTE agissait dans un individu du nom d'Oreste — qui n'était pas nécessairement un sectateur du Vaudou. A vrai dire, ce n'est pas le personnage humain qui est exalté, mais la Force mystérieuse qui l'animait, qu'à défaut de mieux l'on baptise du même nom que sa surface humaine.

Exceptionnellement, il arrive qu'on puisse, après coup, situer le personnage-prétexte dans l'Histoire, comme il en va pour Pedro, initiateur de la danse, du rite et de la famille pétro. Moreau porte en effet témoignage sur ce chef de file : « Qui croirait que le Vaudou [primitif] le cède encore à quelque chose, qu'on a aussi appelé du nom de danse ! En 1768, un nègre de Petit-Goave, Espagnol d'origine, abusant de la crédulité des nègres, par des pratiques superstitieuses, leur avait donné l'idée d'une danse analogue à celle du Vaudou, mais où les mouvements sont plus précipités. Pour lui faire produire encore plus d'effet, les nègres mettent dans le tafia qu'ils boivent en dansant, de la poudre à canon bien écrasée. On a vu cette danse appelée Danse à Don Pèdre, ou simplement Don Pèdre, donner la mort à des nègres[172]. »

Le manque de relations, néanmoins, réduit le plus souvent le commentateur aux conjectures.

Sans doute, le loa Franchico dérive-t-il du Brésilien Francisco Félix de Souza, ancien commandant du fort portugais de Juda (Ouidah), mulâtre devenu chef danhoméen et l'un des derniers traiteurs. On sait que les « Pombeiros », métis portugais, jouaient le rôle de trafiquants d'esclaves, jusque dans l'intérieur de l'Afrique.

Lafortune paraît se référer à un houngan, acteur de la guerre d'Indépendance. On reconnaît à coup sûr Maître Jules, le prophète des Rejetés, inscrit par l'ironie du destin au nombre des loas !

Il est probable qu'Eliphas Lévi, pseudonyme de l'abbé Constant, auteur de *La Science des esprits*, ouvrage de Kabbale paru en 1865 à Paris, patronne Eliphas-gé-rouge (aux yeux rouges) ; la magie vaudou fait grand cas, en effet, des grimoires, tels encore *Le Grand Albert, Le Petit Albert, Le Dragon rouge, La Poule noire…*

Mais que dire de beaucoup d'autres prénoms ? Un Clindor joue le rôle d'un fils rusé dans *L'Illusion comique* de Corneille, pièce baroque, où paraît un magicien : tenons-nous là le parrain du loa Clindor ?… Un document[173] signale sur l'habitation Collineau, dans le Nord, entre Terrier-Rouge et Fort-Liberté, des négresses empoisonneuses, parmi lesquelles Marie-Louise : cette fille est-elle la marraine du loa maléfique du même nom ? Les certitudes font défaut, mais on saisit du moins le mécanisme de la « canonisation » vaudou.

Ce processus est analogue, « mutatis mutandis », aux sublimations européennes. En France, pour le xxe siècle seulement, nous pouvons noter pêle-mêle tout un panthéon d'êtres mi-réels mi-imaginaires. Les vedettes du music-hall, les stars et jeunes premiers du cinéma, les as du sport, les idoles de la chanson : Marie la Goulue, Valentin le Désossé, Rudolph Valentino, Greta Garbo, Marlène Dietrich, Brigitte Bardot, Kopa, Tarzan, et, pour leurs « fans » (fidèles), les Beatles, Halliday, Var-tan. Les héros : de Gaulle, Hitler, Lénine, Mao, les Cosmonautes. Les objets types : l'Auto, la Moto, le Tiercé, l'Argent, le Soleil… Un exemple significatif : le Bonhomme Hiver, Père mythique du solstice d'hiver, d'abord resurgi du fond des âges dans les fourgons de saint Nicolas (introduit par les Alsaciens-Lorrains, à l'exode de 1870). Il a peu à peu oblitéré le saint du 6 décembre — sauf en son fief lorrain — pour apparaître en vainqueur sur son challenger catholique, le 25 décembre, sous le nom de Père Noël.

Roland Barthes ne nous démentira pas : la mythologie française existe. Peut-être même y a-t-il un Vaudou français, avec possession et danses ; il suffit pour s'en convaincre de participer à un « show » Johnny Halliday dans le temple de l'Olympia ou ailleurs : les sièges cassés témoignent du délire… Cette dernière remarque nous a été faite par une malicieuse Haïtienne. En Haïti, le Père Noël serait rada, Johnny Halliday pétro…

DESCRIPTION DE PERSONNAGES

On sait que le vaudouisant vit dans l'intimité des êtres surnaturels. Il les entrevoit comme moteurs des événements ; il les voit dans les rêves du sommeil, dans l'imagination de la veille, dans les possessions des personnes qu'il approche, dans les siennes propres. L'analyse révèle ses réactions,

marquées tour à tour par la satisfaction, l'espoir, la peur devant la violence des apparitions et, surtout, l'obsession.

Le serviteur des loas détaille leur aspect, et les décrit tels qu'il les a vus, en soulignant les traits physiques de physionomie qui l'ont frappé, en disséquant le comportement.

Le dédoublement qui, d'un loa initial, en fait un second de nature opposée ou, du moins, de nuance différente, est répété, presque à l'infini, par la conscience collective. Tout se passe comme s'il y avait une loi de symétrie : à toute image correspond une image inverse. Ainsi « Erzulie » est bien d'origine fon et bénéfique, mais il arrive au peuple d'ajouter au vocable l'expression « gé-rouge » (aux yeux rouges) : il obtient alors un loa pétro, maléfique ; cette scissiparité du loa de base est constante.

Au lieu de comportement partiel, de traits physiques isolés par les phantasmes des serviteurs, on pourrait aussi bien parler de découpage anatomique ou même d'atomisation.

On peut valablement rapprocher tous ces découpages de l'Imaginaire vaudou de ceux de certaines techniques occidentales, traduisant dans l'Art l'ambivalence humaine et la dualité des choses. Disséquée, la Vénus haïtienne, Erzulie, s'apparente à la « Femme assise » d'un Picasso. Nous trouvons en effet dans cette toile, datant de la période de 1925, toutes sortes de distorsions : les masques, la vision décentrée, la dislocation du visage, l'affaissement des épaules. Ces traits recoupent les hallucinations, multipliées à l'envi, touchant la cruelle Erzulie ; si la déesse n'a pas les doigts en forme de clous, ses jambes et ses pieds sont symboliquement défigurés. Une même angoisse donc, archaïque comme moderne, se dessine de cette façon, devant l'agressivité du monde et des hommes.

Ce grignotage mythologique s'apparente à l'exploitation anarchique des terres, au grappillage économique du paysan, avec ses cultures itinérantes sur brûlis. L'étiologie est la même : un individualisme très poussé, allié dans le domaine magico-religieux à une conscience tourmentée.

Celle-ci valorise en priorité les yeux, symboles de la connaissance, et surtout les pieds, instruments du destin : à la croisée des chemins, dans les carrefours, lieux éminemment mystiques, quelle direction prendre, dans quel chemin s'engager ?

Voici, du reste, en allant de la tête aux pieds, quelques détails de ce morcellement.

Le loa est sans tête ; il a la tête blanche, desséchée ; il n’a qu’une seule tresse de cheveux.

Il est borgne, il a les yeux crevés. Il a les yeux rouges, verts, noirs, bleus, couleur d’argent, grillés, gris. Il a les yeux échaudés des albinos. Il a le regard impudent, audacieux, infernal.

Il n’a qu’un morceau de nez. Il n’a qu’une oreille. Il n’a qu’une boucle d’oreille.

Il a la bouche blanche, noire, rouge. Il a la bouche effilée, comme la couleuvre de Dambala qui darde la langue.

Il découvre ses dents dans un rictus. Il a des dents blanches, pourries, carriées, plombées, rouges. Il a trois dents. Il n’a qu’une dent.

Il n’a qu’un bras, il a le bras cassé, il tient une chaîne à la main.

Il a une poitrine opulente : « gros tétés ».

Il a le dos voûté. Il est bossu. Il porte un sac sur son dos : c’est un croque-mitaine, comme les fameux *Tontons Macoutes* de Papa Doc (François Duvalier).

Il n’a qu’un flanc. Il a les flancs desséchés.

Il porte une chaîne aux reins. Il n’a ni intestins ni fesses. Il a de grosses fesses (il s’agit d’un loa féminin, callipyge suivant le canon de beauté local).

Il n’a qu’un moignon de jambe. Il a les pieds desséchés, blancs ; il boite. Il a les pieds puants, verts. Il a de belles jambes.

Il a les pieds brûlés, pelés, desquamés. Il a un pied bot. Il a les pieds atteints du « crabe », forme de la maladie du pian. Il souffre de l’éléphantiasis : il a de grosses pattes.

Il a des pieds et des orteils extraordinaires.

LE MONDE

Dans le Bestiaire vaudou, la couleuvre haïtienne correspond au python dahoméen Dan-gbé, serpent inoffensif et facilement apprivoisable. Terme générique des serpents chez les Fon, Dan est aussi le dieu de la vie, de la fécondité et du mouvement ; tout ce qui serpente et ondule en est rapproché : les anguilles, les longues herbes aquatiques dans le courant, la fumée.

Le Taureau, symbole de virilité, constitue une figure importante du culte pétro et de ses satellites, les groupes occultes. Ceux-ci ont peut-être des antécédents africains. Au pays yorouba occidental, en Nigeria, comme au Dahomey central, existait encore, vers 1940, la société secrète Oro, utilisant le rhombe ou planche ronflante. Les sectateurs nocturnes de Taureau possèdent-ils, en dehors du son des tambours et des vaccines (trompettes de gros bambou des Rara), une technique équivalente au « bull-roarer » africain ou bien au « churinga » australien ? C'est possible. Ils honorent, de toute façon, « Taureau béglé », le Taureau mugissant.

« Conque », « coquille » sont des termes génériques, mais « Conque-lan-mer » désigne Agoué, le Neptune haïtien. Le flot dépose maints coquillages sur les magnifiques plages de sable fin du littoral : petits strombes, olives, casques, conques, porcelaines, etc. La pêche, pratiquée jusqu'aux Bahamas (Nassau) rapporte elle-même des strombes. La chair est consommée et la coquille, embouchée à son extrémité préalablement percée, sert à annoncer les danses et les sacrifices ; on l'appelle d'un mot indien : « lambi ». Tous ces coquillages ont un aspect sacré. Comme en Océanie, non seulement ils évoquent la Mer, mais aussi la Mère par l'allure vulvaire de l'ouverture. On connaît, en particulier, la lèvre rouge-orange du strombe, dont on fait, ailleurs, des camées.

La Baleine et la Sirène ont la dignité de loas et « marchent » souvent ensemble. Rada, elles s'apparentent à Erzulie. La Baleine semble calquée sur un correspondant européen, le dieu celtique Belenos[174]. Au Ghana toutefois, la Baleine (Bonsou) est proprement honorée comme dieu de la mer par les populations côtières.

De son côté, la Sirène, femme d'Agoué, est une copie fort probable de la Mélusine française ou de la Marie Morgan des mers celtiques. Il s'agirait d'un remodelage soit de l'orisha Na-Ètè, devenu au Brésil la célèbre Yemanja, soit des Mami wata (Mama water, maman di l'eau) de l'Afrique occidentale, au départ orisha féminins de la Mer, mi-femmes, mi-poissons.

Le Vaudou est un animisme. On ne s'étonne pas de trouver, dans la section « Cosmos » du recensement général, la plus longue série d'effectifs compacts d'une distribution par ailleurs extrêmement éparpillée. Il y est question, maintes fois, du ciel, du soleil, de la lune, du jour, de l'ombrage, de l'étoile de l'Angélus (du Berger), de l'étoile de minuit, des points cardinaux. On évoque l'orage, le tonnerre, les éclairs, la tempête, le vent, le zéphyr. On poétise la mer et ses archipels de petites îles, mais aussi l'eau

douce, la rosée du matin, l'écume, la source, la cascade, l'avalasse, qui est, si on l'a oublié, un « cours d'eau torrentiel qui descend soudainement des montagnes à la suite de pluies abondantes » (*Robert*), le courant de la rivière, l'étang tranquille. On s'étonne de l'écho et du tremblement de terre.

Cet « anthropomorphisme de la nature », suivant l'expression de Lévi-Strauss, découpe des domaines régis par les dieux. Une classification rigide serait cependant artificielle et ne répondrait pas à la réalité vaudou. Il est possible de distinguer des compétences de loas. Pour le ciel : Dambala, Aida-ouédo, Linglessou. Pour l'air : Agome-tonnerre, Badère, Chango, Sogbo, Saint-Jean-Baptiste. Pour l'eau : Agassou, Clairmeil, Erzulie, Simbi, Dambala encore. Pour la mer, nous l'avons dit, Agoué, La-Baleine, La-Sirène. Pour la terre : Ahizan, Legba, Loko, Zaka. Enfin, pour le feu, on nommera les Pétro, bien que les Ogou soient les dieux des forges.

Il n'y a pas de cloisonnement des attributions ; les loas pourraient être multipliés dans chaque compartiment cité et ceux qui s'y trouvent ne s'y cantonnent pas. Les déités, plutôt que par les éléments de la nature qu'elles animent, se définissent surtout par leurs traits psychologiques et sociaux, par leur histoire individuelle, manifestée par les gestes et les dires des serviteurs, adorateurs ou possédés.

TOPONYMIE

De l'Afrique d'abord, le Vaudou a poétisé et divinisé, dans l'orthodoxie, bon nombre de toponymes.

Guinée ou L'Afrique Guinée ou Côte de Guinée : autant de vocables qui signifient primitivement non l'État de Guinée mais la côte du golfe de Guinée. Plus précisément, ils désignent en créole la civilisation des riverains du golfe du Bénin, non celle du royaume du même nom qui atteignit son apogée au XVI^{e} siècle. Par extension, ils visent le noyau bénéfique du Vaudou originel.

Dahomé fait référence à l'ancien royaume d'Abomey ou Danhomé, c'est-à-dire, d'après une étymologie vraisemblable, « dans la maison de Dan », allusion à la fondation d'Abomey, dont le mur d'enceinte fut élevé sur la maison — ou le ventre — du roitelet Dan, vaincu par un Adja.

Après son extension, ce royaume comprenait, en plus d'Abomey, les provinces conquises d'Allada et de Savi (avec Ouidah), et voisinait avec les

royaumes d'Ouéménou et de Porto-Novo. C'était le fief des Agassou-vi, fils de la Panthère. Agassou — toujours en place dans le panthéon vaudou — signifie « le mari de l'adultère ».

Fréda est pour Fida, en d'autres termes Ouidah, ville des Houla, ethnie maritime du Dahomey.

Rada désigne à l'origine le royaume d'Allada, Ardra ou Arada, très prospère au XVII^{e} siècle, dont une ambassade fut reçue à la cour de Louis XIV.

Ouidah et Arada, nous l'avons vu, sont des conquêtes danhoméennes. On saisit, dans cette conjoncture, la source et la genèse du Vaudou primitif, véhiculé à Saint-Domingue par des prisonniers et des esclaves qui avaient vécu ou séjourné au Danhomé et que les fortes structures de ce royaume ne laissaient pas d'avoir profondément marqués. Esclaves, avons-nous dit. On l'ignore peut-être mais l'esclavage existait dans les chefferies d'Afrique, assez dur pour les cultivateurs et les porteurs, plutôt bénin pour les domestiques de case. « Devenaient esclaves les enfants d'esclaves, les débiteurs insolvables, les asociaux incorrigibles (adultères, voleurs, criminels, sorciers), les enfants vendus pendant la famine, et surtout les prisonniers de guerre épargnés par leurs vainqueurs[175]. »

En ce qui concerne le pays yorouba, Badagri, ancien point de traite, est une ville du Nigeria occidental, comme Oré, récemment illustrée (été 1967) par une victoire des Yorouba-Haoussa sur les Ibos du Biafra.

Une frange du pays était acculturée par son puissant voisin danhoméen, influencé, à son tour, par osmose. Au Dan-gbé (dan : serpent, gbé : bon) des Fon — le Python — correspondait le Python Noir de Badagri ; la très importante famille des Ogou, dieux du fer, avait ses racines dans ce territoire, ainsi que Chango, dieu du tonnerre.

Tous ces termes, annexés dans le panthéon, sont bénéfiques. Le fait n'a rien d'étonnant puisque « L'Afrique Guinée » est, pour les vaudouisants, le nom même de leur religion, le terme « Vaudou » n'apparaît pas une seule fois dans les index de loas d'Héritages.

Les toponymes haïtiens, maintenant, n'ont pas, en général, la même résonance profonde que leurs correspondants africains, mais il en est de fort instructifs.

Les plus importants sont les sanctuaires. Higuey désigne celui de Notre-Dame d'Altagrâce, en République dominicaine, où les Haïtiens se rendaient volontiers quand la frontière était ouverte et où nombre d'entre eux se sont fixés, là et dans la région avoisinante, bien que ce soit l'extrême est de ce pays étranger pour eux.

Saut d'Eau, près de Mirebalais, aussi nommé du titre évocateur de Ville-Bonheur, en constitue la réplique haïtienne. Y associant le président Soulouque, qui se fit couronner le 18 avril 1852, un voyageur écrit à son propos, avec une pointe de scepticisme : « Haïti possède son propre pèlerinage, depuis l'époque de Soulouque. Une apparition propice de la Sainte Vierge achalanda la chapelle de Ville-Bonheur […]. Dans une de ses malheureuses expéditions contre la République dominicaine, l'empereur Faustin 1er eut besoin d'encourager ses troupes par une manifestation surnaturelle. La Sainte Vierge apparut docilement dans un bouquet de palmistes ou, du moins, l'imagination facile des soldats haïtiens consentit à l'y voir[176]. »

Dans la même série, Souvenance, près de la ville des Gonaïves, est le fief de Kébiessou, l'Hébiosso fon, dieu de la foudre.

On peut rapprocher de ces sanctuaires La-Ville-au-Camp, cité mystique, Olympe des loas, qu'on situe généralement sur une montagne du Nord-Ouest, dans la région de Port-de-Paix.

Par ailleurs, beaucoup de lieux-dits ou d'habitations tirent leurs noms du patronyme des anciens colons français ou de leur province d'origine : Cossière, Dalencourt, Dubuisson, La Gascogne, La Poussinière, Mahotière, Vaudreuil.

Il est délicat de faire l'analyse du contenu, souvent anecdotique, de la plupart des toponymes. Trou-Forban, en tout cas, est une caverne, qui s'ouvre à mi-hauteur dans la montagne, près de la pointe de Montrouis, au bord de la mer, à la limite des départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Un génie très malfaisant y habite. C'est un « trou-higne », ancien sanctuaire des premiers habitants indiens. Le site passe pour être un haut lieu de l'initiation vaudou, impénétrable.

OBJETS

Non pour tous les vaudouisants, mais pour certains, ils ont été, à un moment donné, riches d'émotion. Ils ont fait battre le cœur du serviteur qui les a désormais inscrits sur ses tablettes, je veux dire dans son Héritage, exaltés par leur association à un événement guidé par un loa inconnu ou repéré : ainsi en est-il d'un certain « panama » — chapeau de latanier — que coiffa un jour mémorable Linglessou le rada.

Sans entrer dans le dédale de ces archives personnelles, que dire, d'abord, en survol, de la recension des objets profanes ?

Pendule et machine (nom créole de l'auto) sont, avec moto (dite « infernale » : une 500 cm^3 Northon, Harley-Davidson, Honda ?), les seuls objets industriels auxquels il est fait une fois allusion dans l'ensemble des index. Des traces si faibles révèlent l'imperméabilité actuelle du Vaudou à la technique moderne, opérée par un refus de l'Imaginaire collectif.

Nous savions déjà que le système fonctionne, évolue, mais toujours sur lui-même, en gardant des cadres de pensée identiques, les mêmes modèles, comme on l'a vu à propos des saints catholiques, préposés au simple rôle de faire-valoir et de couverture, dénaturés par lui. C'est du « bricolage intellectuel[177] ».

Dans le secteur qui touche à l'industrie néanmoins, le Bricoleur semble aller jusqu'à refuser les matériaux. Craint-il l'affrontement, est-il troublé ? Ou bien est-ce dédain pour une Technique étrangère que sa Magie surpasse ? Peut-être l'information vaudou va-t-elle plus au fond des choses que le journal, la radio, la télévision ; peut-être sa médication produit-elle plus de cures miraculeuses que la médecine occidentale. La goule, le Sans Poils, le galpote volaient, sans aide mécanique, avant l'avion !

On retrouve enfin, dans l'inventaire des objets sacrés, une partie des articles qui meublent les chapelles domestiques. Apportons seulement quelques précisions.

Pierre-tonnerre signifie hache et, par extension, figurine précolombienne. Il existe de très beaux spécimens de ces dernières que Moreau nomme *zémés* et les modernes « cémés ». Maints vestiges, parmi lesquels des poteries, ont ainsi été recueillis, en particulier dans des grottes. Dans le cadre de mon enquête complémentaire, j'ai pu visiter, au Dondon, le sanctuaire indien sis dans une grotte appelée la Voûte à Minguet. On la rejoint après une cinquantaine de mètres de parcours plan, à partir de son ouverture dans le morne : la galerie s'étrangle ensuite pour déboucher enfin

dans le sanctuaire. Cette salle splendide se trouve éclairée par un trou de son haut plafond.

Canari désigne une cruche ou une jarre. On utilise cette poterie soit dans l'évocation des loas et des morts, soit dans les cérémonies funèbres où elle est finalement brisée.

L'asson, propre au prêtre, est fait du fruit évidé d'une certaine espèce de calebassier — rempli de vertèbres de couleuvre et muni d'un manche. Il diffère du tchatcha. On fabrique celui-ci avec une seconde variété de gourde, garnie de graines ou encore de gravier ; les musiciens s'en servent, avec l'ogan, pour rythmer les danses, à la façon des « maracas » du Mexique.

Traînées de farine de maïs, de cendre, de marc de café, les vèvès ou véverts dessinent sur le sol les symboles ésotériques des différents loas. On connaît également cette technique aux Indes, à Madagascar, à la Réunion.

Un tambour pétro de très haute taille, fort rare : voilà l'assotô. On ne s'étonnera pas de le voir figurer dans l'index comme loa : il s'identifie en quelque sorte à la divinité à laquelle il est dédié. La consécration s'accompagne de sacrifices : le sang coule…

Les devins rendent leurs oracles d'après la position d'arrêt d'un jeu de cailloux et de menus coquillages secoués au-dessus d'un van : les affas. Écho, sans doute, du célèbre Fa, géomancie de la côte des Esclaves.

Flambeau paraît une altération de flan-gbo, peut-être d'origine africaine. L'épithète qualifie les Pétro. Ceux-ci ont dans leur arsenal les pinces, barres de fer qu'ils manipulent une fois rougies au feu.

Enfin, « z'anneau » rappelle le proverbe connu :

— N'en point nèg' qui pas gain z'anneaux la-caye l'orfèvre (Personne qui n'ait de boucles d'oreilles — ou de bague — chez l'artisan-bijoutier… et qui n'aspire au mariage).

Mais un second sens imagé se superpose au premier :

— Personne qui ne trempe dans le Vaudou…

CHAPITRE XV

PERSPECTIVES

Au terme de cet exposé, la religion que ses pratiquants appellent l'Afrique Guinée, ou, simplement, l'Afrique, et les étrangers, le Vaudou, apparaît assez nettement dans ses grandes lignes et dans quelques-unes de ses arabesques.

Les croyances et pratiques générales vaudou ont été expliquées de la bouche même des intéressés : les Pierrélus, Suprême, Philancia, Francilia, Hermance et *tutti quanti.* Sur de nombreux points, la documentation a été accrue et enrichie.

On a vu se tisser la texture domestique de ce cadre. Du coup, on a mieux saisi l'extraordinaire fascination qu'exerce sur les vaudouisants une religion traditionnelle, ancestrale, impérieuse, dont le niveau premier se situe dans chaque famille étendue. Il ne s'agit pas, en effet, d'une dévotion libre et spontanée d'un individu, comme peuvent en donner l'illusion les descriptions de Vaudou « public ». Et l'on a pu toucher du doigt la permanence secrète des Héritages, des Membrés, des Noyaux, avec leurs proportions de loas, structurants ou non.

L'analyse étymologique et sémantique des appellations de loas a permis de dégager un tableau renforcé de la discrimination danhoméenne à l'égard des ethnies autres que fon et yorouba, et, en contrepartie, de l'infiltration possible, aujourd'hui et demain, de loas suspects, par le jeu de l'évasion, de la poétique et du surréalisme d'un peuple très émotif, hypersensible.

Le Vaudou se qualifie ainsi par des couples d'apparentes antinomies. Certes, il est historique et surréaliste.

Il est aussi, par paire contrastée, syncrétiste et conservateur. Il apparaît comme un système syncrétiste. Son syncrétisme intraculturel élève constamment de nouveaux panthéons par des combinaisons binaires de loas africains ou négro-américains de même classe — les plus nombreux, ou de classe différente. Son syncrétisme interculturel fait des emprunts au

catholicisme : les rois Mages, les saints, la Vierge, mais non la personne du Christ.

Ces emprunts chrétiens toutefois restent formels, puisqu'ils sont avoués comme loas ; ils ne véhiculent pas la doctrine chrétienne contenue dans les formes : l'adaptation reste tout extérieure. Le Vaudou se sert du catholicisme ; ce n'est pas le catholicisme qui le pénètre. L'exception confirme parfois la règle : à Savane-Zombi, la Vierge Marie apparaît un peu autonome, décalée d'Erzulie, dont elle n'est pas toujours la copie, sous l'influence des voisins dominicains. En réalité, le système vaudou, dans son ensemble, se révèle profondément conservateur. Quand il exhibe la lettre catholique, il en refuse en fait l'esprit : il ne reflète en rien le message de Jésus-Christ. Il garde jalousement ses modèles d'interprétation ; il retient la référence iconographique aux saints, leur efficacité, leur pouvoir d'intercession, leur « force », non point leur vie édifiante. Par ailleurs, il n'assimile que des quantités infinités imales de catéchèse protestante. Enfin, il ne fait pratiquement aucun écho à la technique industrielle : il faut se rappeler, en effet, que Magie et Technique ont le même fondement sociopsychologique : « le désir de dominer le Monde » (Gurvitch) ; le Vaudou, des deux, choisit la Magie… En bref, il se montre imperméable aux infiltrations blanches. C'est une religion « nationale ».

Ainsi construit sur un modèle identique : la force de l'être surnaturel, le Vaudou se révèle uniforme dans son inspiration. En outre, il possède une plate-forme de loas communs, partout honorés : Ogou, Erzulie, Dambala, Congo, Tit-Jean, Baron-Samedi, Marinette…

Il se différencie pourtant suivant les terroirs. A Savane-Zombi, en plus de loas originaux, particuliers au pays, on note, par rapport à Vallange, une tendance plus affirmée à la magie noire : anarchie suspecte, manipulation des dieux, présence active de sociétés secrètes, meurtres rituels.

Le Vaudou est, encore, fascinant et décadent. Le mysticisme séduit. L'irrationnel fascine. Le vaudouisant vit dans une stupéfiante intimité avec les loas, dont il voit partout la main, amie ou hostile, gratifiante ou, au contraire, frustrante. Il donne familièrement des surnoms, parfois tétrasyllabiques, à de redoutables esprits : Balé-Rouzé (Qui met de l'ordre en intervenant avec violence) comme Serclé-Quitté (Hallier impénétrable) désignent Baron-Samedi, génie de la Mort.

Les marques de déception, de pathologie et donc de décadence ne manquent cependant pas au tableau. Hantise des loas, dont on fragmente ou

même atomise les visions : on n'aperçoit plus sereinement le personnage surnaturel tout entier, mais on se trouve hypnotisé par tel détail anatomique de son image — tête, bras, bassin, pieds.

Ensuite, la Révélation pétro, postérieure à la liberté et au bonheur vécus en Afrique, prise de conscience contemporaine de la misère haïtienne, s'amplifie dans de vastes proportions. Certes, la Révélation rada n'est pas, non plus, absolument close, mais elle se nourrit de combinaisons binaires de loas déjà existants. La Révélation pétro, seule, dispose, indépendamment du jeu associatif, de la production de loas inédits, par génération spontanée. Enfin, des mariages contre nature, tels que Ouangol-Dambala — le Diable et le Bon Dieu, si l'on veut — s'opèrent, signes d'une situation critique et de démarches absurdes… L'observateur, à ce point, n'est pas loin de penser à un mot célèbre, qualifiant la religion de « névrose obsessionnelle » (Freud).

Nous voudrions, en terminant, souligner les idées maîtresses que suggère cette lecture, en les rattachant, si possible, à des constantes sociologiques. Structures, variétés, sociopathologie, et, en corollaire, après ce panorama du présent et du passé, perspectives futures serviront de pivots à notre bilan.

Une première remarque : L'Afrique Guinée possède des structures plus fortes qu'il n'y paraissait jusqu'ici, grâce surtout à l'Héritage, conservé, dans une totale discrétion, par la tradition orale.

Ces structures ont prévalu sur d'autres et ont subsisté dans la Diaspora de l'esclavage, parce que originaire-ment liées au puissant système économique et politique d'une ethnie — les Fon du Danhomé.

Il est difficile, bien sûr, de préciser dans quelle mesure l'Héritage a pu se maintenir dans les plantations coloniales. Faute de données historiques, nous ne pouvons tabler que sur l'esprit de tradition, le contact gardé avec l'*Africa mater* par l'arrivée ininterrompue de nouveaux esclaves, le peu de mobilité de la main-d'œuvre recrutée, le tout dans un petit pays.

Quoi qu'il en soit, dans l'État libre d'Haïti, le système des « la-cour » patriarcaux allait donner une surface portante solide à l'Héritage, à compter d'une date proche de l'Indépendance (1804) jusqu'en 1870 environ. Un spécialiste de la paysannerie situe en effet à ce millésime, approximativement, le fait que « l'augmentation de la population a

commencé à provoquer la dissociation des « lacous » eux-mêmes et l'essaimage général des maisons paysannes »[178].

Il faut croire que l'Héritage, comme institution, tenait à cœur aux Haïtiens, puisque, quelque cent ans après le début de la décadence des « la-cour », notre enquête a prouvé qu'il subsiste toujours. A notre avis, le fait ne doit nullement étonner : l'Héritage n'est en réalité que la transmission de leurs dieux pénates à des individus, assortie parfois de la révélation inopinée faite aux intéressés eux-mêmes par quelque divinité tardive, qui entend s'ajouter à l'ensemble. Dans les deux modes, les dieux se sont révélés, soit aux ascendants soit aux descendants. La révélation est, pour le vaudouisant, le critère même des loas religieux (que ceux-ci le soient peu ou prou).

Les loas mercenaires, introduits par un autre canal que celui de la révélation, sans dévolution de leur part, mais acquis, achetés à prix d'argent par un sujet quelconque — qui se fait dès lors leur otage — ne sont en aucune façon religieux, mais au contraire hautement magiques.

Le jour où l'Héritage disparaîtra, le Vaudou-religion mourra également, au profit du Vaudou strictement magique. Cette heure exacte n'est pas encore sonnée. Si la famille étendue n'est plus le responsable de l'Héritage, un groupe plus restreint, comme la famille nucléaire, peut à la rigueur prendre le relais. Devant le manque d'assistance du groupe social étendu, le seul problème qui se pose est celui de la réduction de l'Héritage, trop dense aujourd'hui avec sa moyenne de 26 loas.

A l'encontre du Danhomé, néanmoins, les tendances à la magie noire ont pu, en Haïti, se développer sans grand contrôle, suscitées par l'esprit de lucre des professionnels du sacré, les houngan-bokô, et la misère, et provoquer, dès lors, un certain effritement du Vaudou initial. Des apports espagnols, français et de toutes provenances ont déposé leurs sédiments sur le noyau religieux et magico-sacré primitif. Aujourd'hui, maintes recettes de bokô ont la bizarrerie de grimoires comme *La Clavicule de Salomon*, *Le Petit Albert* ou *Le grand Albert*[179].

Il serait délicat, au demeurant, de fixer une origine précise à toutes ces surcharges, tant le langage de la magie est universel. Nous n'en voulons pour preuve que le vieux Virgile des *Bucoliques.* On y retrouve en effet maints procédés en usage dans le Vaudou : faveur pour le chiffre impair, cordons noués, incantations pour mari volage, interdit de volte-face en accomplissant tels rites, enfouissements de charmes au seuil de la maison,

métamorphose en bête, évocation des morts, substitution de récoltes. Tout cela se trouve condensé dans la seule Églogue VIII — *La Magicienne* — dont nous ne citons que ce bref passage : « Ces plantes et ces poisons cueillis dans le Pont […] Mœris lui-même me les a donnés. Grâce à eux, j'ai vu souvent Mœris se changer en loup et s'enfoncer dans les bois ; je l'ai vu souvent évoquer les âmes du fond de leurs tombeaux et, d'un champ dans un autre, transporter les moissons qu'on y avait semées. Ramenez de la ville, ô mes incantations, ramenez Daphnis à la maison[180]. »

De toute façon, nous pensons que la religion de l'Afrique Guinée a été, au départ, idéalisée, sous bien des rapports, par les Noirs déportés à Saint-Domingue. Polythéiste, elle portait en elle des germes d'ambiguïté.

A l'heure actuelle, en tout cas, l'ambivalence l'a envahie. Le Vaudou familial est bien bipolaire désormais. Ce n'est point par hasard que les Jumeaux y jouent un grand rôle, invoqués très souvent au début des cérémonies.

La plupart des loas ont leur double ; ils sont doux ou violents ; on leur sert des victimes animales dont le poil est gratté ou non gratté, de la viande cuite ou crue, des nourritures salées ou non — suivant leur orientation bénéfique ou maléfique. On pratique « de la main droite » ou « de la main gauche ». Toutes ces indications dessinent, en pointillé, un axe de symétrie, que l'exaspération, née des conjonctures de la vie, fait franchir, déplaçant de droite à gauche, par paquets, la masse des sentiments psychologiques et collectifs.

Le Vaudou est Janus et, suivant l'époque et le lieu, présente à l'observateur plutôt l'une que l'autre de ses faces, comme certains objets à double image réalisés par Salvador Dali : renversé, le cygne devient tête d'éléphant, et vice versa. Ambiguïté de la Vie et de l'Égo lui-même, profondément ressentie par le Vaudou.

Dans ces conditions, si un seul modèle fondamental a été diffusé et se diffuse tous les jours encore dans la masse rurale, il faut s'attendre qu'il se diversifie concrètement, existentiellement, jusqu'à former des unités différentielles de micro-vaudou.

De fait, le micro-vaudou de Savane-Zombi est, lui, saturé de magie et de sorcellerie. En revanche, celui de Vallange est socialement plus sain, nous voulons dire plus imprégné de sociabilité, plus structurant. Il mérite encore,

semble-t-il, la qualification de « religion populaire » — compte tenu du niveau de culture de gens parfaitement illettrés. Si l'on définit, avec Gurvitch[181], la Religion, guidée par « l'angoisse et l'attente du Salut », par le Sacré et le surnaturel transcendant, d'une part, la Magie, travaillée par « le désir de dominer le Monde », par le Mana et le surnaturel immanent, d'autre part, Vallange garde un fonds religieux, mêlé à beaucoup d'impureté. L'invocation y prime l'incantation. Pourtant, même là, on découvre des indices de changement. Le pôle du maléfice est en passe d'être plus attractif que le pôle du sacrifice.

L'analyse des micro-vaudous contemporains révèle donc la vogue des loas destructurants pétro-congo-guédé, qui n'étaient au temps des patriarches et des « la-cour » que groupuscules, selon toute apparence. Leurs rangs ont grossi, ils sont franchement contestataires, on serait tenté de les qualifier d' « enragés ». A ce foisonnement correspond l'atomisation continue des Rada originels : une machine à faire des dieux, mais des dieux bizarres.

La société globale est en effet affrontée à la misère. La misère appelle la révolte, dont la sorcellerie n'est qu'une forme.

La saturation en Pétro-Congo-Guédé, l'impossibilité matérielle de suffire aux exigences démesurées des loas, l'inefficacité des prières aux dieux, la désagrégation de la famille et la division continue des terres, tout cet ensemble plonge la masse voudouisante dans le doute et l'anxiété.

Celle-ci donne la main à l'agressivité, qui la renforce à son tour[182].

Il se produit une réaction en chaîne : le couple anxiété-agressivité, lui-même déjà en interaction, abaisse dans une fraction importante de la population (Rejetés, Protestants) le consensus favorable au Vaudou. Ce court-circuit réagit sur les possessions, liées, comme on le sait, à ce consensus social. Celles-ci ne sont plus aussi contrôlées, deviennent dangereuses, agressives, et même démentielles. Bien entendu, ce comportement aberrant réagit sur le binôme précédent et ainsi de suite[183].

Dans ce malaise, le Surmoi du vaudouisant, déjà pesant, devient écrasant. Le sentiment de culpabilité s'est enflé : le péché n'est pas nécessairement, en effet, dans la mentalité de la masse haïtienne, une faute volontaire ; il équivaut aussi à une disgrâce des dieux, mesurée par les malheurs — esclavage, misère — dont ils accablent les humains. Le dicton créole ne dit-il pas : « On peut commettre des péchés à son propre insu » ?

La détérioration du Vaudou, sa destructuration peuvent aboutir à une caricature de religion, qu'on pourrait à bon droit, dans un nombre de cas non négligeable, qualifier, avec Freud, de « narcotique », ou, qui pis est, de « névrose obsessionnelle ».

L'auto-intoxication du Vaudou n'est pas seule en cause. Sa mauvaise conscience s'est vue fortifiée par les maladresses de l'évangélisation, en rapport avec un manque d'appréciation correcte de la réalité ethnographique : universalité du Vaudou, ancré par la permanence des Héritages, sens de la famille, besoin d'extériorisation qui ne trouve pas toujours son compte dans la sobriété des liturgies chrétiennes, cercle vicieux misère-magie noire-misère… L'invincible opacité du phénomène rendait à peu près inévitables, jusqu'à une époque toute récente, le défaut des discriminations à opérer et, par voie de conséquence, les fautes tactiques, compensées, dans une très large mesure, par l'incontestable dévouement des clercs pour l'intérêt public et leurs remarquables succès éducatifs.

Il faudrait plutôt situer, à l'intérieur d'un État souverain, l'étiologie du pourrissement vaudou dans la carence administrative de la classe dirigeante. Le mouvement vaudou, toléré, encouragé même en sous-main, mais en principe interdit, n'a jamais joui d'un statut franc. Il a vécu en marge, et beaucoup plus dans la clandestinité qu'autrement. La jeune république du Dahomey a fait montre de plus de réalisme, en reconnaissant officiellement l'existence d'une religion animiste à côté des cultes chrétiens — attitude unique, du reste, en Afrique. En mars 1963, le président François Duvalier en a fait autant, il est vrai. Cette décision tardive relève cependant d'une pensée sans doute trop engagée.

Par ailleurs, il s'en faut que les officiels haïtiens, qui se proclament chrétiens, aient mis sur pied de nouveaux cadres sociaux, économiques et politiques, d'accueil pour la masse de leurs concitoyens désireuse de s'évader du Vaudou ou pour la portion importante qui s'en est déjà dégagée.

Dans cette équivoque de crypto-Vaudou, la société globale ne bénéficie ni des bienfaits d'une religion traditionnelle africaine ni de ceux d'un christianisme ouvert. Il se révèle difficile, dans ces conditions, pour l'individu détribalisé ou en passe de l'être, dans une société désorientée par la déficience de l'économie, d'opter, en dépit de ses vœux, soit pour sa propre ethnie d'appartenance, soit pour une ethnie de référence (européenne, nord-américaine) censée plus gratifiante, ou encore, pour une

synthèse harmonieuse des deux cultures représentées. Mais c'est là, sans doute, le drame du tiers monde tout entier.

Déçu, traumatisé par la destructuration de la famille et du Vaudou familial, l'individu détribalisé paraît à la recherche d'une nouvelle échelle de valeurs et de nouvelles structures.

Il n'est pas interdit, à côté de la fonction compensatoire remplie par l'Imaginaire, d'interpréter en partie le mouvement d'adhésion aux Pétro-Congo-Guédé destructurants comme une contestation de la société actuelle.

Cette mise en question se traduirait sans doute, sur le plan politique, par un vote progressiste, voire gauchiste ou « enragé », si l'on transposait le phénomène dans une société occidentale industrialisée. Sur place, au stade d'évolution d'Haïti, on est en droit de parler d'exaspération paysanne, de jacquerie rentrée, avant une levée possible de Nu-pieds et de Croquants. L'entrée en scène d'un François Duvalier et de ses Tontons Macoutes prolétaires et vengeurs, a illustré cette rancœur.

Comme système de compensation proprement dit, que va devenir le Vaudou des campagnes ? Dans un pays isolé comme Haïti, à figure de ghetto, le modèle urbain local, aucunement concurrencé par d'autres cités, d'autres capitales, jouit d'un prestige unique.

On incline donc à penser que le champ de force rural, aujourd'hui partagé, du point de vue religieux qui nous occupe, par les deux pôles rada et pétro-congo-guédé, commencera — après désenclavement des terroirs — par s'aligner sur le type port-au-princien de bipolarité catholique, d'une part, et pétro, de l'autre.

On sait que les Pétro et assimilés s'y modèlent sur l'image populaire du Diable. En halo, des superstitions, en d'autres termes des croyances ni scientifiques ni religieuses, avec un certain déplacement de l'inquiétude religieuse vers l'occultisme et le spiritisme.

Toutefois, le phénomène religieux qu'il est convenu d'embrasser, en Haïti, sous le nom de protestantisme — y compris la secte nullement protestante des Baha'is — jouera le rôle d'outsider. Il continuera de se ramifier en sectes nombreuses. On note un processus parallèle au Zaïre : déjà plus de 300 sectes ; de nouvelles naissent chaque année. Au total, on compte 3 000 sectes en Afrique noire, avec 7 ou 8 millions d'adhérents.

En bref, les farouches loas des Aradas, autrefois structurants, s'effaceront au profit du catholicisme et du protestantisme ; les autres loas, non structurants, entretiendront le folklore, les superstitions et la magie noire. En dehors de cette distribution, les spectacles payants de Vaudou touristique fleuriront de plus belle.

L'évolution ultérieure est fonction de données incluses dans un phénomène social total qui relève du futur. La vogue du jazz, la création de stations de radio et de télévision, la multiplication des transistors, l'ouverture de routes, le développement communautaire, le retour de nombreux Haïtiens ayant vécu à l'étranger, tout cet ensemble contemporain annonce une ère nouvelle.

Concluons. De toute façon, après la « conversion » d'une masse polythéiste au christianisme, sous toutes les latitudes, une situation d'attente et de transition s'instaure : il s'agit là d'une constante.

Choisissons à dessein un cas fort éloigné d'Haïti dans l'espace géographique. Des chaleurs tropicales passons aux neiges et aux glaces de Sibérie : les chasseurs y avaient « une double religion : la chrétienne pour la vie ordinaire, et l'ancienne, la païenne, qui resurgit lorsqu'ils reprennent leurs activités d'antan[184] ».

Ce fonds païen émerge surtout dans les circonstances critiques. Dans la vieille Italie chrétienne, c'est dans la région sous-développée des Pouilles, à Salente, que subsiste « une formation religieuse « mineure », presque toujours paysanne, mais qui naguère touchait également les classes plus élevées, formation caractérisée par le symbolisme de la tarentule qui mord et empoisonne, et de la musique, de la danse et des couleurs qui guérissent de cette morsure empoisonnée[185] ».

Ce tarentisme, de caractère orgiastique et syncrétiste, se retrouvait récemment, sous des aspects semblables, dans toute l'Italie méridionale, en Sicile, en Sardaigne, en Espagne, peut-être en Provence… On ne s'étonne pas de ces affinités méditerranéennes avec le Vaudou. Déjà Méditerranéens sans doute par l'origine du créole, Latins d'Amérique par la géographie, les Haïtiens s'affirment encore Latins du midi de l'Europe par l'exubérance et l'émotivité. La culture vaudou, avec, dans l'évolution, son décalage d'horaire, rappelle à nos yeux notre passé médiéval, l'histoire, l'ère où l'irrationnel prétechnique était roi. Par là, elle nous fascine.

Sommes-nous finalement envoûtés par le Vaudou ? Promenés dans ses jardins luxuriants, nous cherchons à humer l'effluve dominant qui s'en

dégage. Serait-ce, quand bat le tambour et que la douce nuit tropicale permet aux fleurs d’embaumer l’air, le parfum capiteux du frangipanier ou d’un autre arbrisseau ? Qui le saura ? Mais pourquoi faut-il que d’écœurantes bouffées d’assafœtida se mêlent, portées par la brise, à la senteur extrêmement suave de ce végétal enivrant qu’on appelle, en créole, chevalier-de-nuit ?

TÉMOIGNAGES

On trouvera ci-dessous, en annexe, une série de témoignages traduits du créole, recueillis de la bouche des fidèles du Vaudou.

Nos gens explicitent et authentifient de cette manière, avec des halos, le thème central présenté dans cet ouvrage pour la première fois depuis 200 ans : le culte familial qui focalise une religion mal connue.

Je les laisse parler. Les chapeaux de huit sections encadrent seulement leur texte.

1 LES HÉRITAGES DE DIVINITÉS

L'Héritage constitue la structure du Vaudou domestique. Pour marquer son importance, le serviteur l'appelle encore Membré ou Noyau.

Consanguin des loas, consanguin de son clan, le vaudouisant est héritier de cette parenté par les liens du sang comme par la propriété des terres.

L'Héritage a pour chef un loa principal ; parfois, il en compte plusieurs.

Un membre du clan en est responsable, garant de la piété de tous.

Héritiers par le sang

- Quand grand-père est mort, papa est devenu héritier de tous ses loas, il a dansé tous les loas de grand-père, il a fait des services pour eux.
- Lorsqu'on a fait le service, on a rassemblé tous les loas pour que tous — ceux du lignage maternel et ceux du lignage paternel — ne forment qu'une seule escouade.
- De branche en branche, de génération en génération, voilà la compagnie de l'Afrique des anciens.
- D'ancêtres en ancêtres, les ancêtres meurent et vont se joindre aux ancêtres ; c'est un de mes frères qui maintient leur souvenir.
- J'étais un grand serviteur des loas : j'étais leur enfant.

- J’ai adopté les loas pour pères : je leur donne de petites choses.
- On meurt en laissant l’Afrique dans d’autres mains.
- L’Héritage marche de degré en degré : l’un meurt, l’autre le reprend.
- Chez le père de maman, les enfants ne sont pas fils d’Haïtiens, ce sont des fils de Blancs, des fils de saints Clairmeil et Clairmézine, parents des albinos. Ce ne sont pas des enfants d’hommes, ce sont des enfants de Clairmeil.
- Moi, jeune homme, un loa Jumeau m’a réclamé dès le ventre de ma mère ; il a dit que je devais faire des enfants avec lui sous l’eau.
- Erzulie, c’est un loa féminin : c’est bien mon maître-tête. La nuit, elle vient, paraît comme ma maîtresse ; parfois elle vient sous l’aspect d’une demoiselle, parfois sous l’aspect d’une femme d’âge mûr ; elle dit qu’elle a des enfants de mes œuvres.

Héritiers par les terres

Les loas de l’Héritage ont une résidence privilégiée, dans la vieille case abandonnée des ancêtres, la Masure, appelée aussi Démembré par allusion aux dieux pénates qu’elle représente, désormais dispersés chez les différents héritiers, avec le morcellement des terres.

- Une vieille case en ruine : elle n’a plus de forme ; c’est comme si elle était déguisée, mais son corps est là.
- A l’ancien emplacement de la case des aïeux, il y avait un groupe d’afriques qu’on servait : il comptait jusqu’à quinze loas à lui tout seul… On a appelé les loas à table, ils sont venus à table, ils ont mangé, ils ont bu.
- Toutes les générations, nous avions l’habitude d’assister aux services dans la vieille masure.
- Chaque fois qu’on fait un service dans l’habitation des héritiers, c’est un sacrifice de 55 bêtes que l’on fait.
- J’ai acheté une propriété dans laquelle j’ai trouvé un gros arbre rempli de termites et j’ai brûlé les termites. L’ancien propriétaire nous a dit que c’était un malheur, que c’était la demeure d’Agaou et de Limba.

Les loas de naissance

Les loas donnent la vie. Parmi ceux de l'Héritage, il en est un (ou plusieurs) qui préside à la naissance de l'enfant, à l'enfouissement du placenta à proximité de la case. Le cordon ombilical est comme le symbole de ce loa ; il est pieusement conservé par les parents pour servir à la protection du nouveau-né.

Si la famille quitte la case pour aller s'établir ailleurs, les enfants qui y sont nés retournent, à leur majorité, prélever un peu de la précieuse terre natale, en signe d'hommage parfait au loa, ou, dans les circonstances critiques de la vie, offrir un sacrifice.

Terre et maison natales, cordon ombilical : autant d'éléments traditionnels vénérés du serviteur, qui le relient, par-delà son loa de naissance personnel, à tous les loas de l'Héritage.

- Ce sont les loas qui m'ont donné naissance.
- Papa danse ; ce sont les loas de naissance de mon cordon ombilical : Erzulie, Mambo, Guinée, Agaou.
- On m'a fait aller dans mon pays prendre de la terre à l'endroit où je suis né, au soleil, et revenir la porter ici.
- Papa a pris de la terre à l'endroit où il est né : c'est moi qui l'ai apportée des mornes jusqu'ici dans un petit panier.
- Ce sont Erzulie, Ogou-ferraille, Saint-Jean-Baptiste, Tit-Jean-pétro qui ont coupé mon cordon ombilical quand j'étais bébé.
- C'est Ogou, qui avait pris du bon temps dans la tête de papa, qui m'a acheté dans le ventre de ma mère.
- Quand j'ai accouché, c'est Ogou qui a reconnu l'enfant : il m'a dit de lui donner une image, du rhum.
- Ogou-balindjo : c'est mon danseur à moi, mon héritage pour toutes choses : il ne laisse aucune place au Bon Dieu.
- Mon loa de baptême ? C'est Erzulie : c'est mon unique guide, c'est elle-même qui fait toutes mes affaires.

Les loas chefs de file de l'Héritage, maîtres de l'habitation

• C'est Erzulie-blanc qui est chef de tous les loas du Noyau.

• Le loa maître-tête de papa ? Erzulie-blanc. Celui de maman ? Saint-Jean-Baptiste ; ce sont ces loas-là qui mènent tout le troupeau.

• Bossou-trois-cornes commande tous les loas du Noyau sans discussion.

• Depuis ma naissance, c’est bien lui, Simbi-l’avalasse, qui gouverne l’habitation.

Les personnes responsables de l’Héritage

- Mon frère a recueilli les loas de l’Héritage, il les a fait entrer dans sa propre habitation.
- Après la mort de papa et maman, la grande sœur de papa a recueilli les loas ; elle a déclaré que c’est sous mon compte qu’elle remettra les loas et leurs affaires lorsqu’elle mourra.
- C’est moi qui détiens les loas ; c’est autour d’un fromager que se rassemble toute la famille.
- Mon frère est houngan : c’est lui qui conduit, qui maintient l’Héritage.

2 *LES SACRIFICES*

Sacrifices collectifs périodiques

Noël-1er janvier datent les fêtes de la famille étendue, des Héritiers : le manger brassé, qu’on appelle encore chaudière de l’Afrique ou soupe de Guinée.

- La semaine de Noël, grand-mère avait l’habitude d’acheter une poule blanc et rouge et de faire le manger brassé.
- Le jour de Noël, les jours de fête de janvier, j’avais l’habitude de faire un manger sec de maïs grillé et de pistaches de terre à l’intérieur de la case des mystères, qu’on dit être vos protecteurs.
- A chaque fête de Noël, le 24 décembre au soir, je tue un coq tout blanc pour mon loa, Ossangue, je fais un vèvè, sur lequel on écrit J.H.S.[186] ; je cuis le coq avec de l’huile d’olive ; de plus, je fais de la soupe de Guinée que je verse dans une grande écuelle, ensuite je m’en frictionne.
- C’est l’Afrique Guinée qui ouvre la cérémonie ; on invite les loas connus et inconnus, depuis le clan des Guinées jusqu’au clan des Français.
- L’Afrique Guinée : on tue le boeuf ; fressure, tripes, gueule et queue, c’est à nous, les plus grands, de faire des parts pour les plus petits.

- J’ai assisté à une soupe de Guinée sur feuilles de bananier : il y avait bien cinquante parts.
- On fait le service des Congo le 6 janvier, pour les Rois. Les loas tombent — descendent sur les assistants — dans la danse congo en question. Les loas dansent avec Marassa, toute l’Afrique et le clan des Guinées, Dossou-dossa, Loa Simbi, L’Arc-en-ciel : c’est un unique grand sacrifice, de génération en génération.

Services et offrandes en l’honneur de tels loas particuliers

A côté du sacrifice principal et régulier de Noël et janvier peuvent naturellement trouver place des cérémonies au niveau du ménage ou même de l’individu.

- Marraine servait les Marassa avec une petite cruche, un petit plat ; elle les lavait, les essuyait, y mettait de la nourriture ; elle remplaçait les ustensiles lorsqu’ils étaient vieux.
- J’ai assisté à un repas offert à Maîtresse Erzulie : on a mis un mouton sur la table avec une poule blanche et un torchon blanc, et on a appelé tout le monde à venir prier.
- On a appelé Erzulie en compagnie d’Agoué ; on leur a donné une grosse poule blanche, du gâteau avec du sirop d’orgeat, et, à chacun, un foulard de soie blanche.
- Nous servions Ahizan qui descend dans le marais où l’on plante du riz ; nous avions l’habitude de lui donner un bœuf.
- On m’a donné une grande gamelle de nourriture pour aller la déposer devant Djahouonton : c’est le loa du tambour.
- J’ai vu enterrer un cochon tout vivant ; on a dit : « Ce loa-là n’a pas l’habitude de manger cuit. »
- On avait l’habitude de donner à Anmine un dindon cuit sans sel ; on disposait un couvert sur la table et on l’arrangeait, ce dindon, en l’air, dans un arbre.
- J’ai reçu Guédé avec une bouteille de piments infusés dans du tafia, de la banane à cuire et du poisson grillés.
- On faisait la cérémonie d’Erzulie-démembré. On prenait une chèvre, on lui attachait la tête, on allumait des bougies à ses cornes, on cassait du feuillage pour le donner à manger à la chèvre, on disposait une

serviette blanche sous elle pour lui nettoyer les pieds ; les tambours vaudou grondaient : on dansait.

- J’ai accueilli Simbi avec de la liqueur, de la farine, du gâteau sur une serviette blanche.
- J’ai senti qu’Ibo venait sur moi, je lui ai donné un chien.
- On faisait la cérémonie du loa Ibo : on la faisait avec un chien ; on coupait oreilles et queue, on buvait le sang, enfin on relâchait le chien et l’on frictionnait toute la famille.

Services occasionnels

Ils sont donnés en signe de propitiation ou d’expiation, à la suite d’un avertissement des loas.

- On a fait un devoir pour moi ; on m’a passé le sang d’une poule sur la figure, les mains, les pieds, on a rôti des poules ; on a tué un cochon : j’ai bu le sang du cochon, on m’en a passé sur la figure, sur le corps, on m’en a donné à manger. Tandis que je mangeais, j’ai dit : « J’ai payé, je n’ai plus de dette. »
- J’avais des pertes de sang. Linglessou est venu dire à maman que je devais faire un gombo : tous mes parents ont répondu pour moi. J’ai porté des habits de vœux en son honneur.
- J’avais mal aux dents ; on m’a dit que c’était Brave Guédé-ibo qui me « tenait » : j’ai fait un plat de nourriture pour lui.
- Un de mes enfants a dévalé la pente de mon champ jusqu’à l’eau de la rivière. Il s’est arrêté dans un bassin. Il avait perdu la parole. On m’a dit que c’était Simbi qui avait essayé de le prendre ; alors, nous lui avons offert un repas.

3 *LA PREMIÈRE DANSE DU LOA*

Elle inaugure la possession du serviteur par le maître-tête. Elle suit, schématiquement, les étapes suivantes : en rêve, révélation du loa, puis indication d’un chant bref de confiance ou d’intercession ; ensuite, à l’état de veille, courts passages sur le sujet jusqu’au baptême vaudou qui fixe la dévolution et la possession.

Les rêves

- Tit-Pierre a l'habitude de parler avec moi en rêve, je me réveille alors et je me trouve en train de chanter.
- C'est grand-père qui a rencontré l'Afrique par la propre connaissance de son esprit. On lui avait fait une injustice, il faisait de la prison ; deux enfants lui sont apparus pendant qu'il dormait : Tassésolé et Charles-tombé-vini l'ont appelé et lui ont dit : « Servilus, à sept heures du matin, on viendra te délivrer. » On a libéré grand-père…
- J'avais sept pierres sacrées. Une seule était vraiment consacrée. J'économisais pour devenir bokô. Alors que je dormais, la pierre m'a appris un chant et m'a dit son nom : Zacacia.

Les chants

- Pierre Zacacia, je suis là pour travailler, pour que je te trouve, pour que tu me donnes des yeux[187].
- Papa Tonnerre, ce n'est pas ce que vous m'aviez dit. Vous m'aviez dit, dans la gêne, et que vous seriez à mes côtés.
- Tit-Pierre-oualo, Dantô, oh ! mon Dantô, vous voyez, vous ne me connaissez pas !
- Atidanhi commence, c'est le soleil qui va se lever !
- Atigodo dit : « Je suis un poisson de la mer, je suis bel et bon, je ne suis pas bon à tirer de l'eau, je suis bon à cacher ! »
- La-Sirène sort de la mer : ceux qui ne sont pas bien, qu'ils s'arrangent !

Les passages, les secousses

- Un loa de l'Héritage est venu me danser : la première fois en rêve ; il est venu ensuite quand j'avais les yeux ouverts, chez moi, dans mon lit.
- Simbi d'l'eau : il me soûle, me fait vaciller quelquefois.
- J'aimais un loa, il me donnait des secousses, mais il ne parlait pas ; on m'a dit : « Il faut que tu le baptises dans ta tête pour qu'il ait la parole quand il est sur toi. »
- C'est lorsqu'on baptise un loa dans votre tête qu'il a la parole par votre entremise ; mais, tout le temps qu'on ne le baptise pas, il peut bien

vous donner des secousses, mais il ne parle pas.

Le baptême

- Papa a appelé un bokô pour venir baptiser le premier mystère — un Legba — qui dansait dans ma tête.
- Tante sert Ogou-balindjo : elle a dit qu'elle allait m'emmener sous l'eau. Elle a acheté des œufs, du calicot, du tissu cramoisi ; on allait poser le loa dans ma tête ; on a sellé une chèvre, je l'ai chevauchée.
- On a mis maman toute nue devant une jarre, on a pris une poule, on a fait caqueter la poule sur sa tête, on l'a frictionnée avec le sang de la poule pour qu'elle puisse recevoir le baptême de Mouché Pierre.
- On a baptisé un loa dans ma tête : on a ouvert un foulard sur ma tête, on a disposé un coq rouge et de la nourriture, avec des poules de tous plumages.
- Me voilà baptisé : je suis bien deux.

4 *ÉPIPHANIES HABITUELLES DES LOAS*

Les loas manifestent leur présence de deux façons : par l'assistance psychologique et, plus spectaculairement, par la possession habituelle, plus ou moins marquée, où se révèlent leurs pouvoirs et leurs bienfaits ; certains loas, dits vagues, ont une possession bénigne.

- Mon loa qui danse ? C'est Mouché Pierre ; lorsqu'il vous « monte » il fait disparaître en vous le Bon Ange que le Bon Dieu vous a donné : je sens que je ne suis plus moi-même.
- Chaque fois que papa est saoul, le loa qui est dans sa tête le prend : il monte au cocotier, tout saoul qu'il est.
- Mon parrain servait dix-sept loas en tout ; j'ai vu les loas le rendre muet huit jours.

Loas rada

- J'ai vu Dambala darder la langue comme une couleuvre, dans la tête d'une tante.

- J’ai vu Mouché Pierre-dambara s’emparer de grand-père : il a grimpé à un arbre et s’agitait la tête en bas.
- Danhi se suspend la tête en bas aux traverses de l’oratoire qu’on lui a fait.
- On m’a donné le nom d’Ogou : il me fait tomber à terre, il m’y fait me débattre comme une poule.
- Un de mes oncles a Zaka ; il se sert d’un habit de « drill », de coutil de fil, bleu foncé, et d’une machette ; il parle comme un campagnard.
- Grand-père servait une Femme Blanche qui parlait anglais ; elle faisait des « bains » pour frictionner tous les enfants.
- Quand maman est possédée par Maîtresse Erzulie, s’il y a une personne en mal d’enfant, elle s’en va la faire accoucher.

Loas congo, pétro, guédé

- J’ai vu maman danser une Femme-Ange de Simbi, en train de dénouer toutes les tresses de sa chevelure.
- Simbi a l’habitude de se saisir de maman : il lui arrive de se lever au beau milieu de la nuit pour aller se baigner dans la rivière.
- J’ai vu L’Arc-en-ciel : il marchait sur le toit de la tonnelle, il est tombé, a roulé à terre, s’est relevé alors qu’il était mort et a serré la main de tous les assistants.
- Balthasar vient en vent, en tempête.
- Pierre-bassiko s’est saisi de moi, il m’a fait boire trois gallons de tafia[188].
- Le bokô Philosophe a Lucifer dans sa tête : c’est un très gros diable. Lorsqu’il entre en lui, il casse toute la maison, c’est pour ça qu’on appelle aussi ce diable Cassé Brisé…
- J’ai vu Roi Lucifer prendre une barre de fer dans un feu tout rouge et se la passer sur tout le corps.
- Calfour se saisit de moi : fût-ce au beau milieu de la nuit, il faut que j’aille sur la route, au carrefour, au cimetière et que je me mette à danser.
- Les loas ont traîné maman à terre dans un drap : ils lui ont mis un mortier sur le ventre et pilé du feuillage dessus !
- On me donne de la nourriture sans sel, je suis inconsciente : c’est Erzulie-gé-rouge qui me possède !

- On chante à Baron-Cimetière des chants « désagréables » : « Lève le caraco[189] et tu verras de belles choses. »
- J’ai une tante qui danse Brave et qui sert dans le cimetière ; elle a un sac de latanier pour lui, un bâton-chapelet[190] qu’elle emmène avec elle, elle a une robe contre le mauvais œil, une bouteille de piments tout crus pour se laver l’œil au piment, elle a un foulard attaché à la taille, elle danse avec, elle en essuie la figure de tous.

Loas vagues

- J’ai vu marraine avoir son loa : un loa vague, altier ; il courait comme quelqu’un de tourmenté, il ne voulait pas rester.
- Dans le lignage maternel, les gens n’avaient pas d’arbres sacrés ; ils avaient des loas vagues dans leurs têtes, qui ne dansaient pas.
- C’est un loa coquin qui dansait dans la tête de papa. Vous le voyez assis hochant la tête. Un petit quart d’heure après, vous le voyez debout : il n’a pas dit son nom !

5 *AVATARS ET AVANIES DES LOAS*

La baisse du consensus social a ses répercussions sur les possessions : on observe des transformations à vue, des avatars de Rada, devenus violents et maléfiques, couvrant d’avanies leurs propres dévots. Les Pétro-Congo sont par définition ambivalents, dangereux même avec leurs dévots. De ce fait leurs avanies causent moins de scandale que celles des Rada, mais elles se multiplient. Au reste, chaque loa se révèle très captatif et jaloux de ses rivaux.

Loas rada

- On dit que c’est Legba qui ne veut pas que je communie. J’allais communier, étant petite, quand je suis tombée malade, pâle comme quelqu’un qui a la tuberculose.
- Legba-barrière s’est saisi de moi : il m’a fait me brûler le derrière dans le feu.

- Tit-Pierre dansait dans ma tête, il a déchiré jusqu'à mon dernier vêtement. Lorsque je reprend connaissance, on me met d'autres vêtements. On m'a dit d'en acheter d'autres pour lui. Je ne l'ai pas fait.
- Moi, Angélique, j'avais le loa Tit-Pierre et j'avais acheté une robe de 15 gourdes… Lorsque j'ai repris conscience, la robe était déchirée.
- Mon mari était malade. Maman m'a dit : « Tu ne peux pas rester assise à ne rien faire ! » C'était une grosse maladie. J'ai envoyé mon fils chez le bokô. Celui-ci a dit que c'était le mystère Agaou qui le « tenait ». Mon mari est mort au bout de trois jours, sans pouvoir se soulager[191]. Nous avions eu le temps cependant de répandre un plat sec en l'honneur dudit Agaou… C'est lui qui avait constipé mon mari.
- Dambala-ouédo mange les gens plus méchamment encore que les autres loas.
- Erzulie : elle a rendu folle une de mes tantes.
- Erzulie : elle oblige un de mes oncles à s'accroupir pour uriner comme font les femmes.
- Lorsque Ogou-ferraille monte dans la tête de maman, il faut que tous les enfants s'en aillent dans les bois. Il lui faut manger du fer, des bouteilles, toutes sortes d'objets.

Loas pétro, congo

- J'ai un satan pétro : il m'a mordu, alors je lui ai donné à manger ; lorsque j'ai eu fini, il m'a dit qu'il ne décollerait pas de moi.
- Linglessou-bassin-sang me nuit constamment : il pique les gens, il vous fait cracher le sang, il vous donne des crises de nerfs.
- Quand Zahou prend papa, il ramasse les excréments à terre.
- M^{me} Alcé a Legba traîné comme loa. Quand elle dit qu'elle va rentrer chez les baptistes, le loa la prend plus rudement encore : elle marche, se roule à terre, crie, boit de l'alcool.
- Maître Brise danse dans ma tête : il m'a fait arracher tous les produits de mon jardin.
- Simbi-ouandézo déchire tous mes vêtements ; il me fait vivre en sauvage dans un trou d'arbre.
- J'ai un Garde Boeuf : Taureau est dans ma tête, il beugle, il me dérange.

Jalousie des loas

- Un accident m’a défigurée : Legba-cossi m’a dit que c’est lui qui m’a marquée pour que les autres loas ne me réclament pas.
- Le jour où Dambala s’est emparé de moi, il a écrasé tous les plats des Marassa, ses rivaux.
- Moi, Lise, c’est Guédé qui était mon maître-tête ; il a défendu qu’aucun garçon ne me regarde.
- Je n’ai pas de Madame : les mystères me contrarient, ils me défendent d’avoir une épouse.
- On a dit que c’est le loa qui a crevé les yeux de papa, parce que maman était trop belle femme.

6 *SENTIMENTS DES FIDÈLES A L’ÉGARD DES LOAS QU’ILS SERVENT*

Les serviteurs vivent dans une intimité étonnante avec les loas de leur clan. Ils nourrissent pour eux des sentiments mêlés : selon les cas, ils les trouvent gratifiants ou nocifs.

Au moment de l’enquête, le ressentiment domine et s’exprime dans un vaste cahier de doléances : les loas écrasent les humains de leurs exigences féodales, les pressurent, les maltraitent. L’esquisse des loas en objets mauvais et le rejet, après l’introjection, se dessinent nettement.

Cependant, s’ils sont souvent regardés comme oppresseurs, les loas procurent aussi maintes satisfactions. Ne sont-ils pas, à l’origine, la saga des familles, leur arbre généalogique vivant et surnaturel ?

Le dossier comportera donc deux parties : satisfaction, puis doléances et ressentiments.

Satisfaction

- Un de mes parents avait fait un devoir, il avait tué des poules, des cochons, des chèvres. Il y avait des tambours : moi qui étais enfant, je les avais beaucoup aimés, j’ai chanté pour les accompagner… Je n’étais pas de la proche famille cependant, je ne sais pas pour quels loas était le devoir, j’étais petit.

- J’assistais papa dans le devoir, je battais des mains, je dansais, j’étais content, je me délectais dans tout cela.
- J’étais institutrice quand mon fils Abner fut malade. C’est un songe que j’ai eu qui m’a permis de le guérir. Un loa m’a indiqué une plante. Une amie m’a donné du feuillage « laissez-moi ». Je l’ai pilé et j’ai frictionné l’enfant trois fois.
- En rêve, les loas me montrent quel traitement faire.
- Du côté maternel, on faisait un devoir dans un endroit appelé Desravines. Maman était malade à la maison — très éloignée de l’habitation où se faisait ce sacrifice. Eh bien, les saints sont montés dans la tête de maman : elle est aussitôt descendue danser à Desravines !
- Je ne sais pas danser mon loa, mais en rêve je le vois. Si quelqu’un vient me donner une nourriture suspecte, je le sais.
- J’appelle les loas pour qu’ils me protègent sur les chemins.
- Tout ce que Saintilma, mon voisin, a en tête, ce sont les loas.
- Je les ai tous servis, les loas, pour qu’à l’heure de ma mort, ils viennent danser dans ma tête.
- Maman avait une grande confiance dans les loas… Aussi, quand elle mourut, leur fit-elle des reproches.
- Maman met Mouché Pierre en avant dans tout ce qu’elle fait. Avant d’aller semer, elle fait un plat : maïs grillé, pistaches de terre, gâteau, pain, pour que la semence germe ; si la petite semence donne du fruit, elle le partage avec le loa.
- Legba était bon, oui, un Legba doux ; il a tué un de mes enfants, mais sans le savoir.
- C’est Maître Ogou qui m’a assisté en tout ce que je faisais.
- Papa Ogou : un loa bon protecteur, bon veilleur…
- Ogou était mon protecteur : il m’a donné à manger, il m’a donné à boire.
- Ogou-dambala m’a pris toute la tête, toute l’âme : c’est lui qui est mon parfait conducteur ; il sait se transformer en couleuvre verte, grimper aux arbres ; c’est lui qui m’a gardé depuis mon enfance.
- Erzulie est douce : c’est qu’elle m’aime ! Elle veut me donner la subsistance ; je dois la servir : lorsque j’ai fini, j’écrase l’assiette du sacrifice ; le sacrifice a lieu tous les trois ans.

- Erzulie danse dans ma tête avec Saint-François qui me montre des remèdes.
- Dambala : tout ce que je puis avoir, même le coq, c'est à lui que je le dois.
- C'est Bélier-békan que j'affectionne.
- Mon protecteur ? L'Afrique du lignage maternel : c'est cet Afrique qui est la tête, c'est lui que vous trouvez devant vous ; vous sentez que c'est lui que vous avez toujours aimé.
- J'ai dansé toute sorte, toute espèce de loas : Dambala, Jumeaux, Guinée, L'Afrique, Pierre, Ogou, Linglessou, Agaou, Limba-zahou, Simbi… Mais, dans un service que j'ai donné, seul Dambala est venu sur moi. On m'a dit : « Ils ne viendront plus sur toi, entre dans une « religion ». Maintenant, Dambala lui-même ne parle plus avec moi : on a « refroidi » mon saint et j'en ai bien du regret.
- Taureau m'aimait, comme on dit ; quand il venait dans la tête de papa, s'il avait besoin d'un peu de café, c'est moi qu'il demandait.
- J'avais une soeur : quand elle avait Guédé-brave, elle marchait en faisant des traitements de malades tout partout.
- Congo parle beaucoup avec moi, il me montre de petites plantes pour le traitement des enfants.

Doléances et ressentiments

MISÈRE

- Les loas : c'est une affaire qui est une trop grosse charge.
- Je fais du commerce ; j'avais mis 20 dollars dans une bourse : le loa s'en est emparé ; le lendemain, je n'ai pas retrouvé un sou !
- Je ne puis pas même acheter un pantalon à me mettre !
- Je ne puis même pas m'acheter des habits : foulard, chemise, robe.

MAUVAIS TRAITEMENTS

- L'Afrique ne veut pas du tout me quitter : ils tourmentent mes enfants, ils tourmentent mes bêtes… j'ai tout le temps à leur donner à manger.
- Dans mon lieu de naissance, il y a un loa qui me nuit : il est bien malhonnête ; je suis enceinte d'un enfant, mais il ne veut pas qu'il grossisse[192].

- La sage-femme qui a fait l'accouchement de mon fils a été chevauchée par un loa — Legba-vadra — du coup, mon petit garçon bégaie.
- Tit-Pierre m'a fait des signaux en rêve. J'ai mis bon ordre à ça ; j'ai jeté ses affaires dans un bois, parce qu'il met trop de désordres dans la vie des gens.
- Je suis un notable. Au cours des devoirs, des vaudous, des bamboulas, les choses — les loas — me persécutaient. Toutes les affaires de la maison étaient cassées, bouleversées, mon argent disparaissait. J'étais persécuté par les mauvais esprits, ma vaisselle était cassée, réduite à une seule assiette de fer-blanc et à un pot de porcelaine. 50 gourdes se transformaient en 45 gourdes, etc. J'achetais ce dont je n'avais pas besoin.

  Une autre fois, ma maison était hantée. Des pierres mystérieuses tombaient sur nous, sans que nous voyions d'où elles sortaient. Le médecin, le prêtre catholique n'y comprenaient rien. La police vint, courut de-ci de-là. J'étais maltraité par le mal. Un ami m'indiqua l'adresse d'un célèbre houngan. Celui-ci me donna une chandelle et tout fut fini.
- Allez en enfer, loas, bande de voleurs, bande d'escamoteurs, je ne demande pas quelque chose de bien pour vous, bande de vieux types tapis dans les coins, qu'Adam vous prenne !
- Les démons me donnent toutes sortes de maladies ; j'ai le ventre dur, il n'est jamais à l'aise.
- J'en ai fini avec les puissants de l'Afrique ; l'Afrique, c'est traîtrise, c'est persécution !
- Dans l'Afrique, dans les loas, nous sommes maudits.

MORTS D'ENFANTS[193]

- Mes enfants mouraient. J'ai quitté l'habitation à cause des loas. Ma femme disait : « C'est toi qui m'as amenée sur l'habitation, c'est à cause de toi que je passe tribulation ! »
- Papa devait à l'Afrique : il n'avait pas eu le temps de s'acquitter. Mon enfant tomba malade ; je donnais trois poules, j'appelais Guédé pour qu'il vienne barricader ma maison, j'appelais Bila-congo pour qu'il me délivre, pour que je ne sois pas malade, pour que l'enfant ne soit plus malade… L'enfant alla plus mal, il est mort.
- J'ai perdu deux vaillants enfants ; les loas m'ont fait mille misères.

- Maître Péligre : c’est un Maître d’eau qui a pris un enfant pour aller faire deux jours sous l’eau de la rivière : il l’a mangé !
- Les loas font le fer à repasser ancestral : les enfants passent dans ce fer ; chaque année, ils en mangent un dans notre race.
- Le loa mange mon enfant pour être plus fort.
- Maman a enfanté 23 enfants ; 4 seulement ont échappé aux loas.

FOLIE

- « Ils » me rendent hébété, ils me donnent l’air égaré.
- Ogou m’a rendu fou : il me met à la question, il me disloque.
- Ogou-damblé a rendu maman folle.

7 *REJET DES LOAS*

Trop souvent repoussés par les loas, les vaudouisants les repoussent à leur tour. Insociabilité, turbulence et méfaits subis les contraignent à se désolidariser de leur Héritage. Ils ne posent pas cet acte de gaieté de cœur. Il équivaut en effet à se couper de ses racines, à répudier la saga de sa famille, à renier sa filiation ancestrale et divine.

Ce rejet, les uns le font eux-mêmes, à domicile, avec ou sans cérémonies ; les autres recourent au houngan. Maints sujets saisissent l’occasion de l’enquête pour faire le saut, en dévoilant la formule de leur Héritage, signe caractéristique de rupture. Au demeurant, dans le cercle des catholiques pratiquants, une minorité — un sur vingt — a déjà totalement rompu depuis une vingtaine d’années au moins, soit dans les années 1935, à l’apparition de la secte des Rejetés, soit même bien avant.

Rejets isolés

- Brave est retourné une fois de plus et m’a dit : « Reprends la sacoche de paille que je t’ai donnée ! C’est moi, Brave Guédé-ibo ! » Je lui ai répondu : « Tu ne me balaieras plus, tu ne m’arroseras plus comme on arrose et balaie une cour ! »
- J’ai eu deux enfants au bout de sept mois pour un homme : il déclara qu’ils n’étaient pas pour lui. Après un an, cet homme disparut ; tous les loas vinrent sur les enfants : les plaies leur mangeaient tout le corps.

Deux vieillards se mirent avec moi pour faire une demande aux loas du père : Erzulie-pétro, Maître Brave Guédé, Maître Calfour, Maître Cimetière, L'Afrique Guinée ; on a préparé une poule noire pour Erzulie, du hareng saur pour Guédé. Les vieillards firent le repas, reçurent les loas et… les renvoyèrent.

- Lorsque je me suis marié, en 1925, j'étais gendarme. Le bokô m'a dit : « Une des Maîtresses — Erzulie — te réclame. Tu dois tuer trois poules. Tu dois acheter une malle, une garde-robe, de la lotion, du savon, des serviettes, des sodas, du sirop d'orgeat, une bague, et bâtir une petite maison pour elle. »

  J'achetais tout. Le bokô vint : il tua les poules, fit danser Maîtresse dans ma tête.

  Chaque 1er janvier, je devais allumer une bougie au fauteuil d'Erzulie. La première année, je le fis ; mon fils Constamar alla acheter la bougie, mais le feu prit dans ses vêtements… Je jetais les habits, le fauteuil, l'image d'Erzulie… En vingt-quatre heures, mon enfant mourait… J'ai fini avec ça !

  Un autre bokô m'avait dit auparavant que c'était quelqu'un qui pompait à son profit les produits de mon jardin. Il me dit de me munir d'une calebasse verte, remplie d'eau et de toutes sortes de plantes, et de l'enterrer. Mes haricots poussèrent de plus en plus mal… J'enlevais la calebasse.
- Papa aurait préféré mourir plutôt que de nous emmener chez le bokô. Mais il a fait un vaudou devant moi : il a cherché de l'eau, il a rempli la barrique de nuit ; il y avait un cochon bigarré pour Agaou ou Linglessou, qui résidait dans un rocher. (Je m'endormis.) Quand je fus réveillé, il nous donna à tous à manger… Le dernier de ses enfants s'appelle Résolu, parce que papa en a fini avec toutes ces affaires !
- Du côté de ma femme, j'ai fait le devoir prescrit : pas un seul héritier n'a paru : alors, je me suis dégradé aussi.

Rejet des loas chez le houngan

• Sur l'habitation Belin nous avions un emplacement de bois, de manguiers, de citronniers, d'orangers, etc. Avant d'y cueillir des oranges, il nous fallait mettre 20 centimes au pied de l'arbre, propriété des loas. (C'est Altidor, hounsi de son père, le bokô, qui s'est emparé de cet argent !) La

charge de Belin était trop grande pour nous. Papa nous a emmenés chez un bokô pour nous dégrader. Celui-ci nous a frictionnés, il a chanté trois couplets d'un chant, a tapé trois fois sur la table. Papa, pendant ce temps, disait : « Cette charge-là est trop grosse pour nous ! »

Rejet à l'enquête

• C'est moi, de ma propre idée, qui viens vous trouver. Les loas me font décliner, il faut que je finisse avec eux.

• Ce type, mon maître-tête, qu'il aille donc dans la mer Rouge !

• Mon maître-tête, je le mets à mort, je le rejette, je n'en ai pas besoin, je l'habille pour vous le donner, je le déteste, je le rejette et vous le livre !

• Maître Taureau-parc : il s'est emparé de moi chez papa ; je le dévoile, je le dégrade de moi, je le décrie… Mes loas, je les condamne à fond, je veux m'en séparer ; il faut les dégrader de moi complètement.

• J'étais Simbi. Le bokô m'a dit d'acheter un coq aux ailes blanches pour lui. Je n'ai pas acheté cette bête, parce que je ne sais pas où est Simbi (il ne fait rien pour moi)… Mon enfant était Simbi lui aussi, je l'ai amené pour que vous « coupiez » ce Simbi-là.

• Avant de venir rejeter, j'ai fait une chaudière de poule au riz ; j'en ai mangé, j'en ai jeté, j'ai dit : « J'en ai fini avec vous, les loas ! »

• Je ne veux plus du tout des ancêtres de l'Afrique.

• Je viens déshériter l'Afrique en question.

• Je veux être héritier de Dieu.

Rejetés de longue date

- Depuis que je suis devenu pratiquant catholique, je ne m'occupe plus du Vaudou.
- Depuis dix-huit ans, je n'ai jamais fait la moindre libation d'eau : je n'ai aucune protection du côté des loas.
- J'ai laissé tout cela jusqu'à ce jour depuis plus de quarante-deux ans.
- Lors de la première communion de ma sœur, maman avait un vieux chiffre à elle, un loa qui s'empara d'elle. Je ne savais pas quel était ce chiffre : je n'avais que dix ans à cette époque. Papa a dit de s'acquitter de la dette envers le loa avec une chèvre et des poules : noire, blanche et rouge. Après cela, il en eut fini : cela fait quarante-huit ans.

- Je suis un ancien juge de paix. Je n’ai jamais fait moi-même de service. J’ai assisté plusieurs fois à ceux de la famille et des étrangers, mais c’était pour étudier, par curiosité.
- Nous avons abandonné Mouché Pierre et nous sommes entrés dans la religion des Pères.
- Je suis allé au Borgne, où sont établies deux de mes sœurs, voir le bokô N. Tous ses enfants sont dans la religion des Pères ou bien chez les baptistes. A la prière solennelle de l’année passée, un seul de ses enfants, Théus, l’assistait.
- Papa n’a pas fait de devoir. On lui disait quand il était malade que c’était un loa de son habitation qui le « tenait ». Il a dit qu’il mourrait plutôt que de faire un devoir à ce loa.
- M^{me} Saintil Saintilma est morte l’autre jeudi, mais on ne l’a pas dégradée parce qu’elle ne servait pas les loas.
- J’étais enceinte. Je suis allée chez un élève du Prophète Jules : j’ai rejeté pour 55 centimes ; j’ai fait rejeter mon petit pour une gourde 5 centimes.

8 *LES TARIFS ET DÉBOURS DES CONSULTATIONS*

Des impératifs économiques poussent au rejet. En particulier, les consultations chez le houngan reviennent cher. Il faut verser à chaque fois dans sa sébile, en moyenne, 50 centimes de gourde au minimum, soit plus que son revenu journalier. Outre les honoraires, il faut compter les frais des sacrifices recommandés, toujours pesants, souvent importants, parfois ruineux.

Dans la fixation des tarifs, le chiffre 7, magique, jouit de la faveur du prêtre.

Il importe de régler, coûte que coûte, le prix de la consultation, comptant ou à terme. Un sujet raconte : « Le bokô m’a fait des menaces : « Si tu ne me paies pas, tu vas voir ce qui va t’arriver ! »

- Le bokô m’a demandé une bouteille pour faire des frictions, ainsi que 60 centimes.
- Le bokô G. a traité Francilia, au nom de Maître Tonnerre, pour 17 gourdes 7 centimes. A Noël, je suis allée chez lui porter une poule.

- Le bokô — Maître Bakoulou en tête — est entré chez moi pour traiter mon enfant ; il m’a demandé 25 gourdes, et cependant l’enfant est mort.
- Le bokô m’a soigné : je lui ai donné 7 gourdes pour le service fait aux loas ; il m’a demandé encore 20 gourdes.
- Comme je vivais en mauvaise intelligence avec une personne, j’ai fait de la magie noire ; je suis allée chez une mambo, qui m’a fait acheter une chaudière 40 gourdes que j’ai enterrée dans ma cour.
- Comme j’étais malade, je suis allé chez le bokô ; j’ai pu avoir un mieux et j’ai acheté une poule noire, une chèvre noire, un foulard et diverses denrées pour lui. Je suis allé le remercier chez lui et payer 50 gourdes.
- Agoué — dans la tête du bokô T. — nous a donné une pierre noire à attacher à notre lit, au chevet, pendant 22 jours. Nous avons payé 100 gourdes.
- J’ai donné un cheval de 200 gourdes au houngan pour qu’il ne me tue pas.
- Je suis passé chez neuf bokô… Le premier m’a demandé 7 gourdes : il m’a traité au nom de Saint-Jacques et Saint-Point ; puis il m’a emmené chez son maître Youyou. — Celui-ci m’a manipulé pour voir si j’allais guérir ; il m’a mis sur son dos, il a fait le tour de la maison avec lui ; il m’a pris 17 gourdes. — Le troisième bokô m’a touché la tête et l’a entourée d’un ruban de coton noué de dix-sept nœuds ; il m’a demandé 25 centimes. — Le quatrième, j’ai été le voir pour un enfant malade ; il m’a donné une bouteille de frictions pour 50 centimes ; après un premier usage, je devais, sept vendredis de suite, jeter le liquide au pied d’un « bois-trompette », une sorte de bambou, au nom de Saint-Jacques. — Le cinquième avait Maître Tonnerre en tête, il m’a frictionné, m’a fait enjamber un trou sept fois et m’a donné sept bouteilles de remèdes — le tout pour 18 gourdes. — Le sixième avait un gros Garde dans la tête ; il m’a pris 7 gourdes, et m’a dit d’acheter un poisson, du calicot, une épingle, un miroir, une croix et une bouteille ; j’y suis allé deux fois. — Le septième m’a pris 17 gourdes : j’avais mal à la tête, j’ai été allumer une chandelle chez lui ; il m’a donné une poupée Rébecca, figurant un loa, une corne de vache et une grande bouteille. — Le huitième m’a demandé 18 gourdes ; il avait un gros Garde dans sa tête. — Le neuvième s’est occupé de ma femme

naguère. Il avait Saint-Jean-Baptiste et Bassin-sang en tête. Il m'a donné je ne sais combien d'affaires : deux clous croisés, deux foulards, une bouteille à enterrer dans un trou de ma cour, une autre à enfouir dans un trou de la salle de ma maison. Il a fait des entailles à ma femme à coups de canif. Il m'a demandé beaucoup d'argent.

- J'ai amené le bokô faire ses « travaux » chez moi ; il m'a tué un cochon pour faire un manger-renvoi, destiné à repousser les mauvais loas, et m'a fait payer 7 piastres[194] 7 gourdins.
- J'ai donné au houngan D. 200 piastres, au houngan V. 150 piastres, au houngan Ch. 25 piastres.
- 50 centimes ; 1 gourde 77 ; 17 piastres 37 cobs[195] ; 17 gourdes 77 cobs ; 27 gourdes ; 37 piastres 17 cobs ; 117 gourdes ; 200 piastres ; 400 piastres ; 7 800 gourdes[196].

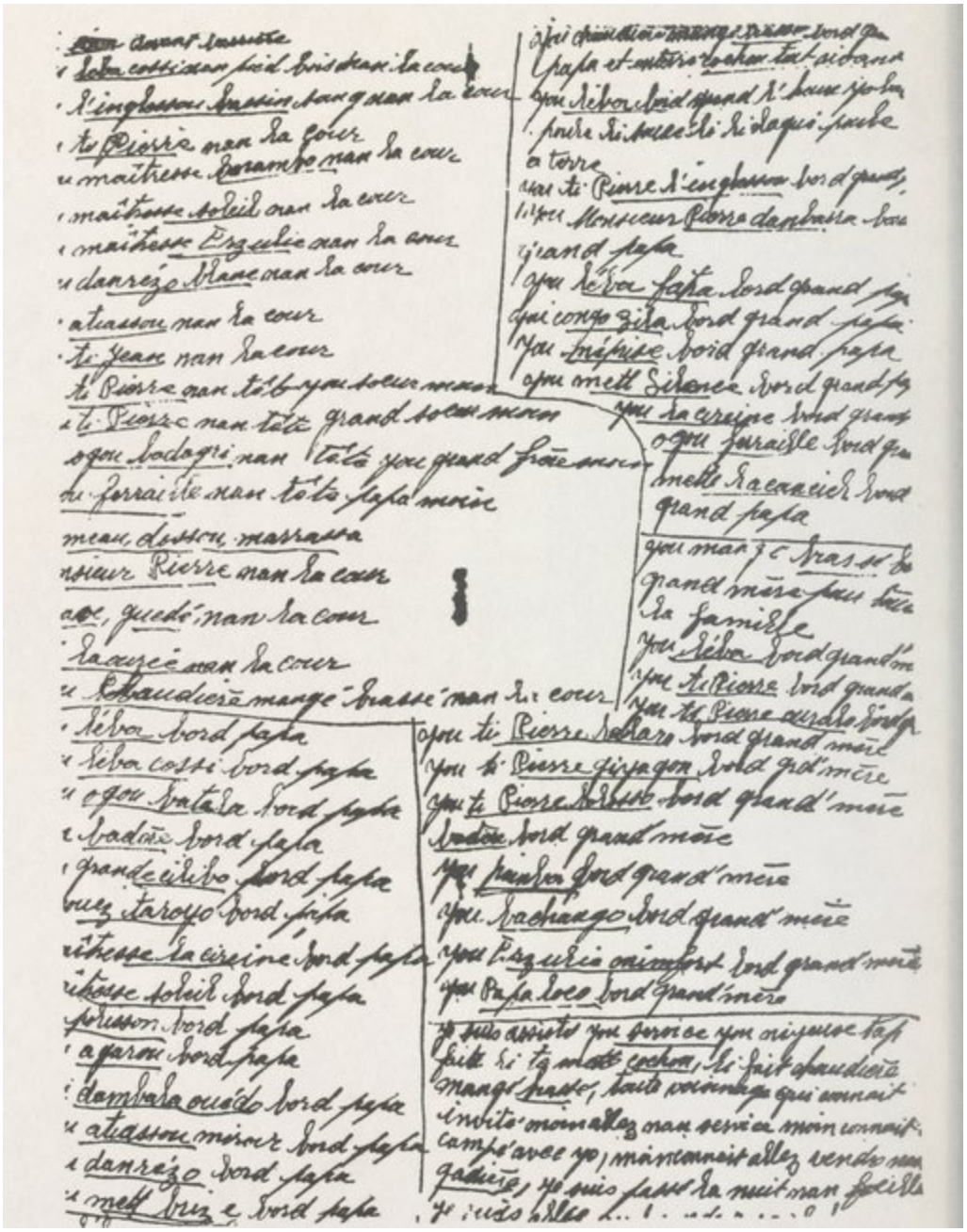

Listes d’héritage donné par écrit *(Document J. Kerboull)*.

Bor maman, mamour
2 feuille manga chaque Noël
Pierre Lambara, ceremonie coq rouge en bas nu
pieds bayaronne, baigne avec feuille bayarone
assuter service caille moune, ca comé fait
sacrifice, ste Pierre comé monté l
Maitre Grigon Tonnerre

bord grand, grand-papa
Gros [illegible] Cimba Zaroe, téa dani
Léba guinin Léba vaba, Léba sangue
Léba guinin. Léba dalafrit, Léba
quinquiné, Léba oseangne, taro garde-
pare, mambo sinonié, Erzulié guinitor
Pierre Lambara, te Pierre, ouala,

Carol grand papa, Ardargnor,
Erzulié dobas, mambo diamanié,
mambo yeroi,"

Carol maman papa
Agou balindio, Léba carfour, Pierre
dumi'aro, ste Pierre, Mambo, linglésse
Cassin sang

Carol papa Maitresse Erzulié
Guinitor recevoir avec un plat
sec,

Voilà, mam te Pierre
Si comé dès mait service maman

BIBLIOGRAPHIE

A. — *OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE VAUDOU GÉNÉRAL HAITIEN*

1 COURLANDER (Harold). *Haiti singing,* Chapell Hill, The University of North Carolina Press, 1939.

2 COURLANDER (Harold). *The Drums and the hoes,* Chapell Hill, The University of North Carolina Press, 1960.

3 DORSAINVIL (J.-C.). *Vodou et névrose,* Port-au-Prince, Imprimerie « La Presse », 1931.

4 HERSKOVITS (Melville J.). *Life in a haitian valley,* New York, A.A. Knopff, 1937.

5 LEIRIS (Michel). « Les Afro-Américains », *Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire,* n° 27, Dakar, 1953.

6 MARCELIN (Milo). *Mythologie vodou,* 2 vol., Pétionville, Éd. Canapé vert, 1950.

7 MÉTRAUX (Alfred). « La Comédie rituelle dans la possession », Revue *Diogène,* n° 11, Paris, juillet 1955.

8 MÉTRAUX (Alfred). « Le Vaudou haïtien, société de sorciers et zombis », *Les Lettres nouvelles,* n° 64, octobre 1958.

9 MÉTRAUX (Alfred). *Le Vaudou haïtien,* Paris, Gallimard, 1958.

10 PARSONS (Elsie Clews). « Spirit cult in Hayti », *Journal de la Société des Américanistes de Paris,* vol. XX (1928), p. 163.

11 PRICE-MARS (Jean). *Ainsi parla l'oncle,* New York, Parapsychology Foundation, 1954.

12 RIGAUD (Milo). *La Tradition voudoo et le voodoo haïtien,* Paris, Niclaus, 1953.

13 VERSCHUEREN (J.). *La république d'Haïti,* t. III, « Le Culte du Vaudoux », Paris, Lethielleux, 1948.

B. — *OUVRAGES ET ARTICLES DIVERS SUR HAITI*

14 AUBIN (Eugène). *En Haïti,* Paris, Armand Colin, 1910.

15 BELLEGARDE (Dantès). *Haïti et ses problèmes,* Montréal, Éd. Bernard Valiquette, 1941.

16 BENOIT (J. Pierre V.). « Document de travail » pour la *34*e *Session d'études de l'Institut international des civilisations différentes,* Aix-en-Provence, septembre 1967.

17 CASIMIR (Jean). « Aperçu sur la structure sociale d'Haïti » *America latina,* Rio de Janeiro, 1965.

18 CHANCERELLE (Marc). « Black-out sur Haïti », *Le Monde,* Paris, 23 mai 1968.

19 CINÉAS (Jean-Baptiste). *Le Collège de jadis,* Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1954.

20 DEBIEN (G.). *Plantations et esclaves à Saint-Domingue,* Université de Dakar, 1962.

21 DIEDERICH (Bernard), BURT (Al). *Papa Doc et les Tontons Macoutes,* Paris, Albin Michel, 1971.

22 DUNHAM (Katherine). *Les Danses d'Haïti,* Paris, Fasquelle, 1950.

23 LOGAN (Rayford W.). *Haiti and the Dominican Republic,* Londres, New York, Toronto, Oxford University Press, 1968.

24 MORAL (Paul). *Le Paysan haïtien,* thèse pour le doctorat d'État, Paris, Maisonneuve et Larose, 1961.

25 MOREAU DE SAINT-MÉRY. *Description de la partie française de l'isle Saint-Domingue,* 3 vol., Paris, Larose, 1958.

26 POMPILUS (Pradel). *Lexique du patois créole d'Haïti,* thèse complémentaire pour le doctorat d'État, Paris, 1961.

27 PRESSOIR (Charles Fernand). *Débats sur le créole et le folklore,* Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1947.

28 ROBERT (Paul). *L'Église et la première république noire,* Lampaul-Guimiliau (Finistère), Centre Missionnaire Saint-Jacques, 1964.

29 ROMAIN (J.-B.). *Quelques mœurs et coutumes des paysans haïtiens,* Port-au-Prince, Imprimerie de l'État, 1958.

30 VALDMAN (Albert). « Créole et français aux Antilles », communication au C.E.R.I.N. (Centre d'études des relations interethniques de Nice, actuellement I.D.E.R.I.C. : Institut d'études et de

recherches interethniques et interculturelles), 34, rue Verdi, Nice, *Colloque sur les ethnies francophones, 26-30* avril 1968.
31 VALDMAN (Albert). *Basic course in haitian creole,* La Haye, Mouton, 1970.

C. — *OUVRAGES SUR LE DAHOMEY ET L'AFRIQUE OCCIDENTALE*

32 CORNEVIN (Robert). *Le Dahomey,* Paris, P.U.F., 1965, Coll. Que sais-je ?
33 FROBENIUS (Leo). *Mythologie de l'Atlantide,* Paris, Payot, 1949.
34 MAUPOIL (Bernard). *La Géomancie à l'ancienne Côte des Esclaves,* Paris, Institut d'Ethnologie, 1943.
35 MERLO (Christian). *Hiérarchie fétichiste de Ouidah,* Dakar, I.F.A.N., 1940.
36 PARRINDER (Geoffrey). *La Religion en Afrique occidentale,* Paris, Payot, 1950.

D. — *AUTRES OUVRAGES ET ARTICLES : ETHNOLOGIE, SOCIOLOGIE, LINGUISTIQUE*

37 ACQUAVIVA (S.S.), LISERMAN (G.). *La Montagna del Sole : sotosviluppo, massmedia e cambiamento sociale nel Gargano,* Milan, 1969.
38 BASTIDE (Roger). *Les Amériques noires,* Paris, Payot, 1967.
39 BASTIDE (Roger). « Psychiatrie sociale et ethnologie », *Ethnologie générale,* Paris, N.R.F., 1968.
40 BLOCH (H.), NIEDERHOFFER (A.). *Les Bandes d'adolescents,* Paris, Payot, 1963.
41 DE MARTINO (Ernesto). *La Terre du remords,* Paris, Gallimard, 1966.
42 GROUPE DE LINGUISTES. *Les Langues du monde,* t. II, Paris, C.N.R.S., 1952.
43 GURVITCH (Georges). *La Vocation actuelle de la sociologie,* t. II, Paris, P.U.F., 1963.

44 GURVITCH (Georges). « Brève esquisse de l'histoire de la sociologie », *Traité de sociologie*, t. I, Paris, P.U.F., 1963.
45 LE BRAS (Gabriel). « Problèmes de la sociologie des religions », *Traité de sociologie*, t. II, Paris, P.U.F. 1963.
46 LÉVI-STRAUSS (Claude). *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.
47 LOT-FALCK (Évelyne). *Les Rites de chasse chez les peuples sibériens*, Paris, Gallimard, 1953.
48 MAUSS (Marcel). *Sociologie et anthropologie*, Paris, P.U.F., 1960.
49 MORIN (Edgar). *L'Esprit du temps*, Paris, Grasset, 1962.
50 MORIN (Edgar). « La Démarche multidimensionnelle en sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XLI, Paris, P.U.F., 1966.
51 RIESMAN (David). *La Foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964.
52 SOUSTELLE (Jacques). *Les Quatre soleils*, Paris, Plon, 1967.

E. — *OUVRAGES ET ARTICLES DIVERS*

53 ANONYME. *Les Admirables secrets d'Albert le Grand*, Paris, Nouvel Office d'Édition, 1965.
54 DANIEL-Rops. *Histoire de l'Église du Christ*, t. VI, Paris, Bernard Grasset, 1962-1965.
55 DEBIEN (G.). In *Revue française d'histoire d'outre-mer*, p. 257, Paris, 1960.
56 DONTENVILLE. *Mythologie française*, Paris, Tchou, 1966.
57 DUPEYRAT (André). *Vingt et un ans chez les Papous*, Paris, La Colombe, 1957.
58 GALLAY (Pierre). « Pentecôte chez les catholiques américains », *La Croix*, Paris, 4 décembre 1971.
59 PIERRE-GOSSET (Renée). *Mes quatre coins du monde*, Paris, Julliard, 1954.
60 VIRGILE. *Les Bucoliques*, Paris, Union latine d'éditions, 1958.

Jean Kerboull est né à Landerneau (Finistère) en 1923. Séminaire Saint-Jacques de Haïti (Bretagne) suivi de dix années de service missionnaire en Haïti, principalement dans les campagnes — d'où une connaissance de la langue et de la mentalité du petit peuple haïtien. Rapatrié pour raison de santé, reprend ses études : licence de philosophie, doctorat de sociologie. Actuellement professeur de philosophie en France.

Notes

1
LÉVI-STRAUSS Claude, in Dunham Katherine (22), *Les Danses d'Haïti,* p. 7 et 8.

2
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 52.

3
MÉTRAUX Alfred (7), « La comédie rituelle dans la possession », Revue *Diogène,* juillet 1955, p. 27.

4
HERSKOVITS Melville J. (4), *Life in a haitian valley.*

5
ROMAIN J.-B. (29), *Quelques mœurs et coutumes des paysans haïtiens,* p. 151-217.

6
BASTIDE Roger (38), *Les Amériques noires,* p. 136.

7
Ou loas, divinités du Vaudou.

8
AUBIN Eugène (14), *En Haïti,* p. 52.

9
Port-au-Prince : 200 000 habitants en 1957 ; Cap-Haïtien, seconde ville de la République : 30 000.

10
Tous volontaires.

11
MORAL Paul (24), *Le Paysan haïtien,* p. 9.

12
CASIMIR Jean (17), « Aperçu sur la structure sociale d'Haïti », Revue *America Latina,* 1965, p. 50. L'auteur est haïtien. — C'est nous qui soulignons.

13
Dans la bibliographie générale, chaque auteur cité reçoit un numéro d'ordre, auquel renvoient les notes en bas de page du texte.

14
MOREAU DE SAINT-MÉRY (25), *Description de la partie française de l'isle Saint-Domingue,* p. 45 ss.

15
Les données sont de 1957 (1958), début de notre enquête de base.

16
Taux exact : 89 %. Cf. Libéria : près de 90 %, Éthiopie : 90 %, taux les plus bas d'Afrique.

17
Dans l'hypothèse optimiste d'un dollar échangé à 5 F que, par commodité, nous retenons pour tout l'ouvrage.

18
CHANCERELLE Marc (18), « Black-out sur Haïti », *Le Monde,* 23 mai 1968.

19
Il est rare que les citadins eux-mêmes n'aient pas de parcelle de terrain affermée ou cultivée par des membres de leur famille.

20
Pinus occidentalis Sw.

21
MORAL Paul (24), *Le Paysan haïtien,* p. 323-324.

22
MORAL Paul (24), *Le Paysan haïtien, ibid.*, p. 171-172.

23
Ancien royaume d'Abomey. A distinguer de la république actuelle du Dahomey.

24
PARRINDER Geoffrey (35), *La Religion en Afrique occidentale,* p. 66.

25
LOGAN Rayford W. (23), *Haiti and the Dominican Republic.*

26
RIESMAN David (51), *La Foule solitaire,* p. 255.

27
PRICE-MARS Jean (11), *Ainsi parla l'oncle.*

28
BENOIT J.-Pierre V. (16), « Document de travail » pour la *34e Session d'études de l'Institut International des Civilisations différentes,* p. 5.

29
BELLEGARDE Dantès (15), *Haïti et ses problèmes,* p. 88.

30
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 81.

31
La Vénus haïtienne.

32

MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 51.

33
Cf., en particulier, MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 77 et 86.

34
PIERRE-GOSSET Renée (59), *Mes quatre coins du monde,* p. 81-82.

35
DIEDERICH Bernard, BURT Al (21), *Papa Doc et les Tontons Macoutes,* p. 348.

36
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 71.

37
On en compte parfois deux ou plusieurs.

38
Correspondants respectifs du « Lindon » et du « Sê » du Danhomé.

39
Cf. Annexe, Témoignages, 4. Épiphanies habituelles des loas.

40
C’est très probablement au chiffre supérieur de cette tranche, fortement influencée par les houngan, que le docteur haïtien Dorsainvil fait allusion : « Ceux qui pratiquent le vodou dans le peuple **sont une minorité, sans** doute, une copieuse minorité, mais qui ne reste pas moins ce qu’elle est : une minorité » (DORSAINVIL J.-C. (3), *Vodou et névrose,* p. 111-112).

41
O.R.T.F., *France-Inter,* 26 mai 1971.

42
O.R.T.F., *France-Inter,* « Envoyé spécial » : émission du 25 mai 1971.

43
POMPILUS Pradel (26), *Lexique du patois créole d’Haïti.*

44
MOREAU (25), *Description de la partie française de l'isle Saint-Domingue,* p. 275.

45
Comme le lecteur s'en est aperçu, nous utilisons dans notre exposé des noms de personnes (prénoms ou patronymes, parfois les deux). Ils sont du terroir. Mais les faits authentiques qui leur sont attribués le sont fictivement. En conséquence, sauf indication formelle, il n'y a jamais relation véridique entre personne désignée et déclaration ou fait. Toute coïncidence constatée serait donc un effet de pur hasard, dont, à l'avance, nous déclinons entièrement la responsabilité.

46
Là même, certaines familles se passent du clergé. Témoin cette déclaration : « Nos parents soignaient eux-mêmes leurs enfants ; on dit que les loas nous ont défendu de fréquenter les bokô. »

47
La suite de ce récit est de la bouche même du bokô Y…

48
Somme énorme pour le pays ; la gourde (de « peso gordo », piastre forte, ancienne monnaie espagnole) ou piastre vaut 1/5 $, soit environ 1 F.

49
Clandestins, nés des œuvres de la prostitution sacrée. Certaines femmes paient ainsi en nature leurs consultations.

50
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 236.

51
MOREAU (25), *Description de la partie française.…,* p. 51.

52
Emprunt à la lingua franca des navigateurs ; de l'italien « mal di occhio ».

53
Cf. DORSAINVIL J.-C. (3), *Vodou et névrose,* p. 79.

54
But secondaire parfois recherché pour les enfants ou les jeunes filles de grande beauté. On détourne ainsi la jalousie des loas maléfiques.

55
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 253.

56
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 226.

57
Cris, accompagnés de gesticulations.

58
En mi-français mi-créole : « Redonner la vie à votre enfant. »

59
DONTENVILLE (56), *Mythologie française*, p. 74.

60
MÉTRAUX Alfred (8), « Le vaudou haïtien, société de sorciers et zombis », *Les Lettres nouvelles*, n° 64, octobre 1958, p. 395.

61
DUPEYRAT André (57), *Vingt et un ans chez les Papous*, p. 127-132.

62
Cheval. Ne pas confondre avec la monture humaine d’un loa, cavalier divin.

63
MARCELIN Milo (6), *Mythologie vodou*, vol. II, p. 124.

64
RIGAUD Milo (12), *La Tradition voudoo et le voudoo haïtien*, p. 249.

65

MAUSS Marcel (48), *Sociologie et anthropologie*, p. 45.

66
RIESMAN David (51), *La Foule solitaire*, p. 31.

67
ACQUAVIVA S.S., EISERMAN G. (37), *La Montagna del sole : sottosviluppo, massmedia e cambiamento sociale nel Gargano.* Je remercie le professeur Acquaviva, de Padoue, d'avoir aimablement autorisé la traduction et la reproduction de son texte significatif.

68
Nom repris du titre d'une chanson enfantine. Fillette Lalo « mange les petits oiseaux ». Par ailleurs, sobriquet des sections féminines de Tontons Macoutes (les Pères Fouettards), célèbre milice populaire du président François Duvalier.

69
Nous rétablissons orthographe et correction du texte.

70
Ce récit nous a été fait par un étudiant haïtien des Cayes. Quoiqu'il paraisse rocambolesque, nous le reproduisons pour illustrer le fantastique du pays.

71
O.R.T.F., *France-Inter,* « Envoyé spécial », émission du 26 mai 1971.

72
O.R.T.F., *France-Inter,* « Envoyé spécial », émission du 26 mai 1971.

73
Quartier rural, département de l'Artibonite.

74
Cas facilité par l'absence de médecin habilité à constater le décès et à délivrer le permis d'inhumer. Par ailleurs, soulignons que, sous un climat tropical, l'inhumation doit se faire dans les 24 heures au plus tard, sous peine de décomposition.

75
L’eau vive symbolise la naissance et la régénération.

76
Quartier populaire de Port-au-Prince.

77
LEIRIS Michel (5), « Les Afro-Américains », *Mémoires de l’Institut français d’Afrique noire*, n° 27, p. 207.

78
Nom de ce sacrifice particulier ; altération du dominicain « noche bella » : belle nuit, réjouissance nocturne.

79
De cinq tissus différents.

80
Dédié à sainte Anne (Guazuma ulmifolia Lam.).

81
Comme dans le cas précédent, on notera, en passant, l’amalgame de cérémonies et de personnages sacrés ; d’ailleurs Augustin constate aussi qu’il avait « un crucifix pour le service de Maîtresse Erzulie ».

82
1 hectare 29.

83
Ce livre mystérieux s’apparente aux grammaires scolaires françaises ramenées de l’école par les enfants. Inintelligibles pour beaucoup d’adultes, elles sont recueillies par ceux-ci et vénérées comme talismans. Ces ouvrages rappellent les grammaires latines du Moyen Age européen, aussi inintelligibles au vulgaire, et précisément baptisées « grimoires ». Ce sens est resté : « livre de magie à l’usage des sorciers. »

84

Ces tables sont des repas réservés, à l'intérieur des sacrifices du Vaudou, aux seules personnes qui ont fait leur première communion.

85
Le loa, par personne Interposée, est choisi pour parrain ou marraine.

86
Présent dans la personne qu'il possède.

87
Le foulard (ou le bâton) représente son propriétaire.

88
Faire une libation pour le dieu.

89
M'a possédé comme maître-tête.

90
Espèce d'eau-de-vie obtenue par la fermentation de jus de canne.

91
« Que la croix sacrée soit pour moi une lumière ; retire-toi, Satan, ne me fais jamais accroire de vaines choses. »

92
Pièces de monnaie versées dans une sébille comme participation.

93
Ville de Dominicanie — ou République dominicaine — célèbre par son sanctuaire à N.-D. d'Altagrâce.

94
Pour plus de précisions, consulter ROBERT Paul (28), *L'Église et la première république noire.*

95
Le Vaudou.

96
Le protestantisme.

97
La personne ajoute : « Au bout de trois ans, je n'ai vu aucun changement chez mon homme : je suis retournée catholique encore. » Pour se maintenir dans le protestantisme, il faut le trouver efficace.

98
Époque de grandes festivités vaudou.

99
Abattu les arbres sacrés.

100
Elle a dégarni sa cour des bois où résidaient ses loas, en gage de renoncement.

101
Diverses sectes, cataloguées protestantes, sont, à vrai dire, autonomes. L'Assemblée des Baha'is, par exemple, est un mouvement syncrétiste, d'origine iranienne, qui comptait, en 1959, quelque 30 000 adeptes dans le monde.

Il faut souligner que maintes confessions, considérées comme protestantes en Haïti, ne recevraient pas cet aval dans d'autres pays.

102
Cf. GALLAY Pierre (58), « « Pentecôte » chez les catholiques américains », *La Croix*, 4 décembre 1971, p. 10 et 11.

103
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 15.

104
Cf. SOUSTELLE Jacques (52), *Les Quatre soleils,* p. 61-62.

105
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 54.

106
MOREAU (25), *Description de la partie française de l'isle Saint-Domingue,* p. 64.

107
DEBIEN G. (55), in *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer,* 1960, p. 257.

108
FROBENIUS Leo (33), *Mythologie de l'Atlantide,* p. 135.

109
PRESSOIR Charles Fernand (27), *Débats sur le créole et le folklore,* p. 40.

110
Il n'y a pas de dimensions types. L'oratoire peut être plus spacieux. Si d'aventure il comporte deux pièces, son plan rectangulaire ne se distingue pas de la maison rurale courante (une salle de séjour, une chambre). Comme le hounfô, une « caye-mystère » de cette importance a l'aspect extérieur d'une habitation.

111
Une personne peut abriter plusieurs loas ; Azili Bayas, dont nous parlons plus loin, en compte neuf !

112
Cf. Annexe, Témoignages, 3.

113
La dévolution peut parfois épouser d'autres formes, surtout quand le sujet a déjà un maître-tête. « Ogou-dambala m'a réclamée, confie Esther, il a enlevé mes habits qu'il a suspendus sur un arbre, il est allé avec moi sous l'eau. »

114
Empoisonnée.

115
Arbustes (*Prosopis juliflora* [SW.]) (P.D.C.).

116
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 104.

117
DORSAINVIL J.-C. (3), *Vodou et névrose,* p. 174. HERSKOVITS Melville J. (4), *Life in a haitian valley,* p. 310-313.

118
RIGAUD Milo (12), *La Tradition voudoo et le voudoo haïtien,* p. 141 ss. COURLANDER Harold (2), *The Drums and the hoes,* in fme.

119
CINÉAS Jean-Baptiste (19), *Le Collège de jadis,* p. 23.

120
Lire le bilan en Annexe : Témoignages, 5. Avatars et avanies des loas, et 6. Sentiments des fidèles.

121
Voir Annexe, Témoignages, 8. Tarifs et débours des consultations.

122
O.R.T.F., *France-Inter,* émission « Envoyé spécial » du 27 mai 1971.

123
Cf. BASTIDE Roger (38), *Les Amériques noires,* p. 174 et 225-226.

124
DIEDERICH Bernard et BURT Al (21), *Papa Doc et les Tontons Macoutes,* p. 344.

125
Pour des détails complémentaires sur Campêche, lire ROMAIN J.-B. (29), *Quelques mœurs et coutumes des paysans haïtiens,* p. 174.

126
Même si, à titre individuel, Américains ou Syro-Libanais (ceux-ci de confession catholique ou orthodoxe) viennent y consulter le voyant : c’est là

magie blanche, ou noire.

127
… ou si ces sociétés ne sont qu’une réplique plus étoffée des petites cours dont s’entourent déjà les houngan des campagnes.

128
MÉTRAUX Alfred (9), *Le Vaudou haïtien,* p. 17.

129
Port-au-Prince, en raison de sa population composite, devrait être le confluent de micro-vaudous en fusion. Il est raisonnable d’estimer que les Héritages, s’ils se maintiennent longtemps dans les générations de néo-citadins, sont aménagés dans le sens d’une forte coloration pétro.

130
CASIMIR Jean (17), « Aperçu sur la structure sociale d’Haïti, *America Latina,* p. 48.

131
AUBIN Eugène (14), *En Haïti*, p. 45.

132
MORAL Paul (24), *Le Paysan haïtien,* p. 224 et 226.

133
Le mot créole désigne, au sens littéral, les enveloppes foetales ; dans ce sens dérivé, il fait donc allusion à une re-naissance. De même, « réjétement D désigne l’action de vomir : libéré de sa nausée, le Rejeté ressent un mieux-être.

134
Sacrifices de renvoi.

135
Voir aussi Témoignages, 7 : Rejet des loas.

136

Le Vaudou.

137
MORIN Edgar (50), « La Démarche multidimensionnelle en sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie,* vol. XLI, p. 52-53.

138
Se trémousse, se tortille.

139
Loa de l'Héritage, relayant sans doute Erzulie.

140
MERLO Christian (35), *Hiérarchie féti chiste de Ouidah.*

141
Vraisemblable dans la croyance des sujets : au niveau du réel, nous ne préjugeons pas, cela va de soi, de l'objectivité des phénomènes décrits, quand ils sont extraordinaires : séjours sous l'eau, morts mystiques, déplacements dans les airs, etc.

142
Cf. PARSONS Elsie Clews (10), « Spirit cuit in Hayti », *Journal de la Société des Américanistes de Paris,* vol. XX, p. 163, et HERSKOVITS Melville J. (4), *Life in a haitian valley,* p. 125.

143
Mais la racine de ces survivances est vivace. Peut-on même concevoir un Vaudou religieux sans Héritage ? Peu importe la surface où il s'appuie : famille étendue ou ménage.

144
Dit encore « candélon » (*Acacia scleroxyla Tuss*).

145
En la personne du père qu'il possédait.

146

Ce n’est pas son comportement habituel, mais, par rapport aux Pétro, comme Similor, c’est encore un pacifique.

147
Qui n’est pas dans la magie.

148
La famille garde jalousement cette pierre-talisman.

149
MERLO Christian (35), *Hiérarchie fétichiste de Ouidah*, p. 8.

150
Alternance de l’« l » et du « r ».

151
Erzulie-dent-*grigné* : rappelons qu’en vieux français « grigner » signifie « plisser les lèvres en montrant les dents ».

152
Melicocca bijuga L.

153
Catalpa longissima (Jacq.) Sims.

154
Ou de fixateurs de loas achetés. L’installation, comme le déménagement, le cas échéant, est une opération coûteuse : on a vu demander jusqu’à 350 gourdesl

155
AUBIN Eugène (14), *En Haïti*, p. 186.

156
MAUSS Marcel (48), *Sociologie et anthropologie*, p. 5.

157
MOREAU (25), *Description de la partie française de l’isle Saint-Domingue*, p. 45.

158
Cf., par exemple, HERSKOVITS Melville J. (4), *Life in a haitian valley,* p. 310, et MARCELIN Milo (6), *Mythologie vodou,* vol. I, p. 15-16.

159
FROBENIUS Leo (33), *Mythologie de l'Atlantide,* p. 136.

160
AUBIN Eugène (14), *En Haïti,* p. 169, n. 1.

161
MAUSS Marcel (48), *Sociologie et anthropologie,* p. 131.

162
MORIN Edgar (49), *L'Esprit du temps,* p. 104.

163
DORSAINVIL J.-C. (3), *Vodou et névrose,* p. 75-76.

164
Cf. VERSCHUEREN J. (13), *La république d'Haïti,* t. III, p. 240, n. 5.

165
MOREAU (25), *Description de la partie française…,* p. 64.

166
MOREAU (25), *Description de la partie française…,* p. 53.

167
DANIEL-ROPS (54), *Histoire de l'Église du Christ,* t. VI, p. 245 ss.

168
MOREAU (25), *Description de la partie française…,* p. 53.

169
BASTIDE Roger (38), *Les Amériques noires,* p. 113.

170
MERLO Christian, (35).

171
Cf. GROUPE DE LINGUISTES (42), *Les Langues du monde,*

172
MOREAU (25), *Description de la partie française…,* p. 69.

173
DEBIEN G. (20), *Plantations et esclaves à Saint-Domingue,* p. 64.

174
Cf. DONTENVILLE (57), *Mythologie française,* p. 46.

175
COLLECTIF, *Histoire générale de l'Afrique noire,* Paris, P.U.F., 1970, p. 229.

176
AUBIN Eugène (14), *En Haïti,* p**.** 93, n. 1.

177
LÉVI-STRAUSS Claude (46), *La Pensée sauvage,* p. 26.

178
MORAL Paul (24), *Le Paysan haïtien,* p. 236.

179
Cf., par exemple, p. 330 : ANONYME (53), *Les Admirables secrets d'Albert le Grand.*

180
VIRGILE (60), *Les Bucoliques,* p. 50.

181
GURVITCH Georges (44), *Traité de sociologie,* t. I, p. 50.

182
Cf. BLOCH H. (40), *Les Bandes d'adolescents,* p. 197.

183

Cf. BASTIDE Roger (39), « Psychiatrie sociale et ethnologie », dans *Ethnologie générale*, p. 1659-1660.

184
LOT-FALCK Évelyne (47), *Les rites dechasse chez les peuples sibériens*, p. 93.

185
DE MARTINO Ernesto (41), *La Terre du remords*, p. 9.

186
Initiales de Jésus Hominum Salvator, étampe des esclaves des jésuites de Saint-Domingue…

187
La clairvoyance surnaturelle.

188
Le gallon vaut 3,75 litres.

189
Robe d’une seule pièce. Égrillards, les Guédé s’en prennent volontiers aux femmes.

190
Guazuma ulmifolia Lam.

191
Il s’agissait, on s’en doute, d’une occlusion intestinale.

192
Il s’agissait en fait d’une tumeur.

193
La moitié des enfants meurent avant l’âge de cinq ans.

194
Autre nom de la gourde ; un gourdin vaut 25 centimes.

195
Cob : pièce d’un centime, de « coba », division de l’ancienne monnaie espagnole, le réal.

196
Série de témoignages émanant de sujets différents.

Vient de paraître dans la même collection

*

CYRUS GORDON

L'Amérique avant Colomb

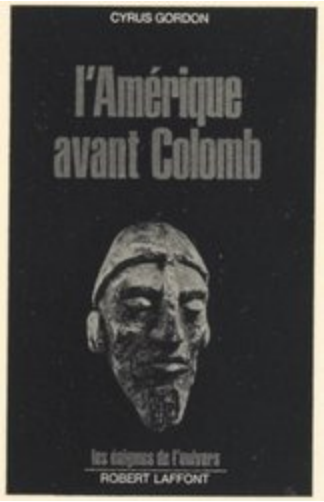

Décidément, Christophe Colomb n'a pas découvert l'Amérique. Nous savions déjà que les Vikings, bien avant lui, avaient pris pied sur les côtes septentrionales du continent. Cyrus Gordon, directeur du département des Etudes méditerranéennes à l'Université Brandeis, montre ici que, dès l'âge de bronze (il y a 5 000 ans), les peuples navigateurs de la Méditerranée — Phéniciens, Minoens, Grecs — ont atteint ces rives lointaines à la poursuite du soleil. Les preuves sont là, archéologiques, ethnologiques, linguistiques. On peut les découvrir de part et d'autre du grand océan, dans les textes les moins contestables du monde méditerranéen (Homère, Platon, Aristote) comme dans le Popol Vuh indien ; dans les inscriptions : à Paraiba, au Brésil ; à Bat Creek, aux Etats-Unis… L'histoire

traditionnelle est remise en question ; une fabuleuse Amérique pré-colombienne se dévoile. Voici, sur un grand sujet, un grand livre.

Si vous désirez être tenu au courant des publications de l'éditeur de cet ouvrage, il vous suffit d'adresser votre carte de visite aux Éditions Robert LAFFONT, Service « Bulletin », 6, place Saint-Sulpice, 75006-Paris, Vous recevrez régulièrement, et sans aucun engagement de votre part, leur bulletin illustré, où, chaque mois, se trouvent présentées toutes les nouveautés — romans français et étrangers, documents et récits d'histoire, récits de voyage, biographies, essais — que vous trouverez chez votre libraire.
© Éditions Robert Laffont, S.A., 1973

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XXe siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été initialement fabriquée par la société FeniXX au format ePub (ISBN 9782402285292) le 19 avril 2019.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1er mars 2012.

Avec le soutien du CNL Centre national du livre

Sommaire

Couverture

Présentation

Page de titre

Vient de paraître dans la même collection

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

Le Vaudou : magie ou religion ?

PREMIÈRE PARTIE - HAÏTI ET LE VAUDOU HAÏTIEN

CHAPITRE PREMIER - SURVOL

LE PEUPLEMENT DE HAITI

SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE EN HAITI

CHAPITRE II - SITUATION DU VAUDOU

ANTÉCÉDENTS AFRICAINS DU VAUDOU

SITUATION OFFICIELLE ET OFFICIEUSE DU VAUDOU

LE VAUDOU DANS LES CAMPA GNES : LE MOUVEMENT DES REJETÉS

REMARQUES SOCIOLOGIQUES SUR LE VAUDOU POPULAIRE ET LE MOUVEMENT DES REJETÉS

CHAPITRE III - LES CROYANCES VAUDOU

STRUCTURES GÉNÉRALES DES CROYANCES VAUDOU

VAUDOU « PUBLIC » ET VAUDOU DOMESTIQUE

LES LOAS ET LEURS CATÉGORIES

ÉPIPHANIES DES LOAS

LES CATÉGORIES DE LOAS

CHAPITRE IV - LE CLERGÉ VAUDOU

LES HOUNGAN-BOKO

LEURS CATÉGORIES SOCIALES

LES LOAS DE TRAVAIL

L'APPRENTISSAGE DE LA PROFESSION

LE ROLE DES HOUNGAN-BOKO

LES BIENFAITS

LES FAUX PAS

CHAPITRE V - LES PRATIQUES VAUDOU

LE DOMAINE RELIGIEUX (ORDONNANCES DU CLERGÉ)

CHARISMES DES FIDÈLES

LE DOMAINE MAGICO-SACRÉ

LES AMULETTES

LES BOUTEILLES DE PRÉPARATION

LE DÉCOIFFAGE ET LA FOSSE

LES CHARMES DÉFENSIFS DES BIENS

INITIATIVE DES FIDÈLES : LES VÊTEMENTS DE PÉNITENCE

LE DOMAINE DE LA MA GIE NOIRE (*PROCÉDÉS DU CLERGÉ*)

LE RETOUR AUX GUÉDÉ DANS LES CIMETIÈRES

LE RECOURS AUX GARDES DU FEU

INITIATIVES DES FIDÈLES

LAMPES, NEUVAINES, DEMANDES

LE OUANGA

VENTE DE PERSONNES

RECOURS MALÉFIQUE AUX LOAS

LES LOUPS-GAROUS

ANECDOTES

LE CAS D’AIMABLE

LA MÈRE DE PÉRICLÈS

L’EFFRAIE

LES TRANSFORMATIONS EN BÊTES : LES BAKAS

CHAPITRE VI - BANDES ET SECTES

LES RARA

LES SECTES DE « SANS POILS », « TROIS JAMBES », ETC.

L’EXISTENCE DES SECTES

PASSEPORTS

VLINBINDINGUES

REPAS DES DIABLES

LA GRANDE PEUR DES SANS POILS

CHAPITRE VII - LES ZOMBIS ET LES MORTS

LES ZOMBIS

LA MORT ET LES MORTS

LE « CASSÉ CANARI » OU BRIS DE LE JARRE

LES MAUVAIS MORTS

NÉCROMANCIE

CHAPITRE VIII - VAUDOU ET CHRISTIANISME

LE SYNCRÉTISME CATHOLICO-VAUDOU

LE SYNCRÉTISME COURANT

SAINTS ENTENDUS COMME LOAS

HABITS DE PÉNITENCE EN L’HONNEUR DU BON DIEU, DES

SAINTS CATHOLIQUES ET DES LOAS

TRAITEMENT DU RECUEIL CATHOLIQUE « L’ANGE

CONDUCTEUR » COMME LOA

LE PÈRE-SAVANE OU PÈRE-PRIÈRES

LE SACREMENT DE BAPTÊME

LE SACREMENT D'EUCHARISTIE

LE SACREMENT DE MARIAGE

LE SYNCRÉTISME EXCEPTIONNEL

LA PROTESTANTISATION DE LA MASSE VAUDOUISANTE

LE MOUVEMENT LOCAL

LA SITUATION EN HAITI

DEUXIÈME PARTIE - LE VAUDOU FAMILIAL

CHAPITRE IX - DÉCOUVERTES

DES RÉSULTATS INÉDITS (*RÉSULTATS BRUTS NOUVEAUX*)

ANALYSES NOUVELLES

ÉVOLUTION DU VAUDOU

VARIÉTÉS DU VAUDOU

CHAPITRE X - LES CIRCONSTANCES

L'INTENTION DES ENQUÊTEURS

LA PROCÉDURE D'ENQUÊTE

COEFFICIENT DE SÉCURITÉ DES INTERVIEWS

CHAPITRE XI - LES HÉRITAGES

LES HÉRITAGES DE VALLANGE

NÉCILIA, sœur de voyance

LES HÉRITAGES DE SA VANE-ZOMBI

CHAPITRE XII - LES MICRO-VAUDOUS

CHAPITRE XIII - L’EXCOMMUNICATION MAJEURE

CHAPITRE XIV - SURRÉALISME VAUDOU

PERSONNAGES

DESCRIPTION DE PERSONNAGES

LE MONDE

TOPONYMIE

OBJETS

CHAPITRE XV - PERSPECTIVES

TÉMOIGNAGES

1 LES HÉRITAGES DE DIVINITÉS

Héritiers par le sang

Héritiers par les terres

Les loas de naissance

Les loas chefs de file de l’Héritage, maîtres de l’habitation

Les personnes responsables de l’Héritage

2 *LES SACRIFICES*

Sacrifices collectifs périodiques

Services et offrandes en l'honneur de tels loas particuliers

Services occasionnels

3 *LA PREMIÈRE DANSE DU LOA*

Les rêves

Les chants

Les passages, les secousses

Le baptême

4 *ÉPIPHANIES HABITUELLES DES LOAS*

Loas rada

Loas congo, pétro, guédé

Loas vagues

5 *AVATARS ET AVANIES DES LOAS*

Loas rada

Loas pétro, congo

Jalousie des loas

6 *SENTIMENTS DES FIDÈLES A L'ÉGARD DES LOAS QU'ILS SERVENT*

Satisfaction

Doléances et ressentiments

MISÈRE

MAUVAIS TRAITEMENTS

MORTS D’ENFANTS

FOLIE

7 *REJET DES LOAS*

Rejets isolés

Rejet des loas chez le houngan

Rejet à l’enquête

Rejetés de longue date

8 *LES TARIFS ET DÉBOURS DES CONSULTATIONS*

BIBLIOGRAPHIE

A. — *OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE VAUDOU GÉNÉRAL HAITIEN*

B. — *OUVRAGES ET ARTICLES DIVERS SUR HAITI*

C. — *OUVRAGES SUR LE DAHOMEY ET L’AFRIQUE OCCIDENTALE*

D. — *AUTRES OUVRAGES ET ARTICLES : ETHNOLOGIE, SOCIOLOGIE, LINGUISTIQUE*

E. — *OUVRAGES ET ARTICLES DIVERS*

À propos de l’auteur

Notes

Copyright d’origine

Achevé de numériser

les énigmes de l'univers

Les Iles, les Tropiques, la traite des Noirs, l'esclavage... Ces éléments ont créé en Haïti une nouvelle religion : le Vaudou. Religion vivante, religion dansée, religion orgiastique à possession. Un polythéisme africain enrobé de formules et de rites catholiques.

Jean Kerboull a vécu des années parmi les paysans haïtiens - expérience unique, qui lui a permis de pénétrer à l'intérieur du phénomène et d'en découvrir l'architecture secrète.

Un extraordinaire univers mystique enfin éclairé.

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.se singlelogin.re go-to-zlibrary.se single-login.ru

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library